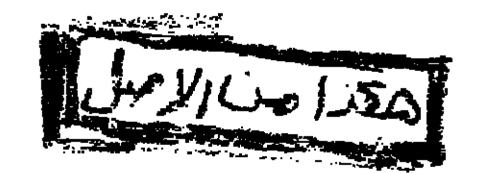


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12573 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · MERCREDI 3 JUILLET 1985

M. Gromyko élu chef de l'Etat soviétique

Le président et le secrétaire

A première vue, la succession des mutations annoncées depuis vingt-quatre heures à Moscou est paradoxale. Le 1er juillet, M. Mikhaïl Gorbatchev se débarrasse sans coup férir de M. Romanov, son principal rival au secrétariat du parti, consolidant sa position dominante. Ce mardi 2, en revanche, il semble échouer dans la conquête du dernier poste qui manque à sa panoplie : celui de chef d'Etat. Contrairement à ses trois prédécesseurs, le secrétaire général renonce à ce titre et « s'efface » devant M. Andreï Gromyko.

En fait, dans un cas comme dans l'autre, M. Gorbatchev élimine des obstacles à l'exercice de son autorité. Mais alors que le cas de M. Romanov, isolé et en perte de vitesse depuis plusieurs mois, pouvait être réglé de manière expéditive, celui de M. Gromyko, vétéran universellement connu de la diplomatie, appelait plus de ménagements.

Son transfert vers le sommet de l'Etat était une solution élégante, d'ailleurs couramment pratiquée dans le passé : Khrouchtchev avait fait de même avec Vorochilov ; Brejnev pendant treize ans avec son concurrent Podgorny ; et il semble bien qu'Andropov avait proposé le même poste à son rival Constantin Tchernenko avant de décider, devant son refus, de l'assumer lui-même.

Sans doute M. Gromyko restera-t-il, en tant que membre du Politburo et interlocuteur naturel, mais non exclusif, des chefs d'Etat étrangers, largement associé aux affaires internationales, mais il est vrai aussi qu'en Union soviétique la fonction de chef d'Etat pèse de peu de poids quand elle n'est pas liée à celle de chef du parti.

M. Gromyko aurait pu compenser ce handicap si son successeur avait été un de ses proches. Or il n'en est rien. Si l'on ignore presque tout de M. Edouard Chevardnadze, il est certain que ce Géorgien, à la fois général au ministère de l'intérieur et dignitaire du parti, n'appartient pas à la « maison Gromyko » ; et le fait qu'il soit maintenant membre titulaire du Politburo lui donne d'emblée un poids égal à celui de son prédécesseur.

Dans le domaine-clé de la diplomatie, l'autorité de M. Gorbatchev ne pouvait coexister bien longtemps avec le maintien d'un ministre des affaires étrangères que son expérience et sa longévité avaient rendu « sûr de lui et dominateur » – et aussi passablement dogmatique.

Le changement n'est donc pas nécessairement mauvais pour les relations Est-Ouest, bien qu'en ce domaine M. Gorbatchev n'ait pas manifesté une grande originalité depuis son accession au pouvoir.

En tout cas, l'événement est bénéfique pour le secrétaire général lui-même. Son âge – cinquante-quatre ans – lui permet d'attendre encore quelques années avant de prendre à son tour, dans de meilleures conditions, le titre symbolique de chef d'un Etat qu'il dirige de toute façon chaque jour un peu plus dans les faits.

M. Gorbatchev a encore renforcé son pouvoir en confiant la diplomatie à M. Chevardnadze

Après l'éviction du bureau politique et du secrétariat du PC soviétique de M. Romanov, M. Mikhaïl Gorbatchev a renforcé son autorité en faisant élire, ce mardi 2 juillet, à la session du Soviet suprême qui s'est ouverte au Kremlin, M. Andreï Gromyko, président du présidium du Soviet suprême (chef de l'Etat). M. Edouard Chevardnadze, devient ministre des affaires étrangères.

Moscou. – La surprise est de taille. La désignation de M. Gromyko comme président du présidium du Soviet suprême, c'est-à-dire comme chef de l'Etat, vient certes couronner une longue carrière et met en avant un homme qui avait lui-même « parrainé », le 11 mars dernier, la candidature de M. Gorbatchev à la *tête du parti*. Mais M. Gorbatchev n'avait-il pas affirmé, pour sa part, il y a moins de quinze mois, lorsque Constantin Tchernenko avait été élu président du présidium, que le cumul de cette fonction avec celle de secrétaire général revêtait une *« énorme importance »* pour la politique étrangère de l'URSS ?

Ce qui avait une telle « importance » à l'époque n'en a-t-il plus aujourd'hui ? On invoquait alors des nécessités de protocole. Le secrétaire général du parti, détenteur du pouvoir réel, devait pouvoir rencontrer sur un pied d'égalité les chefs d'Etat étrangers. La preuve est apportée, une fois de plus, que la « doctrine » soviétique en matière d'organisation de l'Etat varie en fonction des hommes et des circonstances.

On en revient, en fait, à la pratique d'avant 1977. Ni Lénine, ni Staline, ni Khrouchtchev n'eurent le titre de chef de l'Etat. Lénine méprisait les formes « bourgeoises » du pouvoir, leur préférant l'autorité réelle à la tête du parti bolchevique. Staline et Khrouchtchev ne voulurent ou n'osèrent pas bouleverser cette coutume. Brejnev, cependant, que talonnait le désir de n'être pas inférieur protocolairement à ses hôtes étrangers, finit par obtenir, en 1977, le titre de président du présidium lors de l'adoption de l'actuelle Constitution. Il avait attendu treize ans pour cumuler les deux fonctions puisqu'il était devenu secrétaire général en 1964. Andropov, pour sa part, attendit sept mois et Tchernenko un seul.

Une nouvelle tradition semblait instaurée. Elle vient d'être rompue. Il y a de la courtoisie de la part d'un secrétaire général de cinquante-quatre ans à honorer ainsi un vétéran qui fêtera dans deux semaines son soixante-seizième anniversaire. Cette attitude révèle vraisemblablement l'ampleur du pouvoir acquis en quelques mois par Gorbatchev. Ce dernier peut sans doute se permettre de confier à un homme qui a appuyé son ascension à la tête du parti une fonction essentiellement protocolaire. La nomination de M. Chevardnadze comme ministre des affaires étrangères doit être interprétée de la même façon. Le poids de ce Géorgien n'est pas tel à Moscou qu'il puisse porter ombrage à M. Gorbatchev. Ce dernier se réserve un rôle particulièrement actif à l'avenir en politique étrangère.

Si la désignation de M. Gromyko est bien, en dépit des apparences, un point marqué par M. Gorbatchev, le triomphe du premier secrétaire est rendu plus complet encore par la disgrâce de M. Romanov, son principal concurrent dans la course au pouvoir de ces dernières années. Les formes sont respectées, au moins en

De notre correspondant

apparence, puisque le comité central a, selon le communiqué officiel, *« satisfait »* à la demande de M. Romanov d'être *« libéré »* de ses fonctions de membre du bureau politique et de secrétaire du comité central *« pour prendre sa retraite en raison de son état de santé »* (nos dernières éditions du 2 juillet). Jusqu'ici, pourtant, on ne savait pas l'intéressé malade.

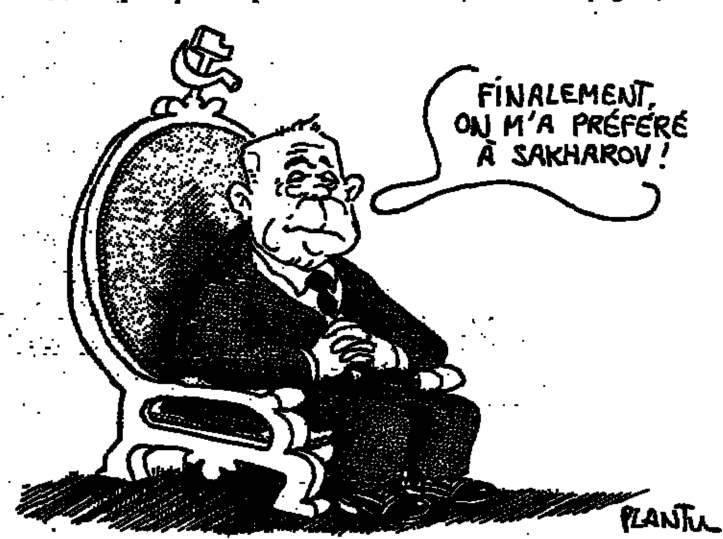
M. Romanov n'avait plus été vu en public depuis le 6 mai dernier. A la mi-mai, M. Gorbatchev entreprenait sa première tournée en province à *Leningrad*, l'ancien *fief* de son rival. On peut penser qu'il n'avait pas choisi l'endroit au hasard. Partout, il était accompagné de M. Zaïkov, qui a succédé en juin 1983 à Leningrad à M. Romanov, et qui est entré le 1er juillet au secrétariat du parti. M. Gorbatchev disait publiquement le plus grand bien de M. Zaïkov, mais il ne soufflait mot de M. Romanov, pourtant « patron » de la région pendant treize ans.

L'absence de M. Romanov à la réunion du 11 juin, consacrée à la modernisation de l'économie, était apparue tout aussi étonnante. Celui-ci était, en effet, censé s'occuper depuis juin 1983 des questions industrielles au secrétariat du parti.

DOMINIQUE DHOMBRES.



(Lire la suite page 6.)



Austérité dans les armées

La fin de la « lune de miel » entre M. Hernu, les militaires et l'opposition

Considéré depuis 1981 comme un « bon » ministre de la défense par l'opposition comme par une large partie de l'armée, M. Charles Hernu vit peut-être ses dernières semaines de « consensus » national sur sa politique.

Avec le dépôt au Parlement de son rapport – tant attendu – sur la loi de programmation militaire 1984-1988 à mi-parcours de son exécution, le ministre de la défense entre dans la période des tempêtes, qui devrait culminer, en octobre, avec la présentation du projet de budget militaire pour 1986.

L'opposition déplore aujourd'hui d'être en session extraordinaire du Parlement, ce qui ne lui donne guère de temps pour déposer une motion de censure et condamner le compte rendu de M. Hernu, qu'elle trouve trop optimiste sur la gestion 1984-1985 et trop discret sur l'avenir, après 1986. L'armée, de son côté, commence à faire savoir par la voix la plus autorisée qui soit, celle de son chef d'état-major, le général Lacaze, que, faute de crédits suffisants entre 1986 et 1988, c'est toute la construction militaire française qui devra être revue et corrigée à la baisse.

Il est vrai que les nuages s'amoncellent au-dessus de l'institution nationale de défense si, comme tout le donne à croire, les crédits prévus par la loi quinquennale de programmation militaire ne sont plus ceux que chaque budget annuel, entre 1986 et 1988, attribuera au fonctionnement et à l'équipement des armées.

Comme bien d'autres institutions de la République, qui ont des ambitions sans les moyens financiers correspondants, la défense nationale est à l'heure de vérité. Compte tenu de ce que peuvent leur consacrer les contribuables, quel que soit le régime politique en place, les armées françaises sont désormais acculées à des choix et à des arbitrages : tous les programmes d'armement envisagés, dont la réalisation s'étale sur une décennie, ne passent plus financièrement et font craquer le corset budgétaire. A moins d'accepter de toucher au fond des choses, c'est-à-dire à l'organisation et aux missions mêmes des forces armées.

Avant de quitter son poste, en août, de chef d'état-major des armées, le général Lacaze a tiré la sonnette d'alarme. *« Le rendez-vous d'octobre 1985 revêt une grande importance »*, a-t-il expliqué, avant d'insister sur *« la nécessité de maintenir, pour notre pays, une défense homogène, efficace et cohérente »*, qui constitue à ses yeux *« une des priorités majeures des choix à venir »*.

Octobre 1985, c'est la présentation au Parlement du projet de budget de la défense pour 1986, qui, s'il n'est pas conforme aux prévisions de la loi de programmation militaire et s'il n'en rattrape pas les retards, aura toutes les chances de marquer la fin de la lune de miel entre M. Hernu, l'opposition et les armées.

J. I.

(Lire page 8 l'article de JACQUES ISNARD : « Le plan militaire 1984-1988 en question ».)

Digressions

Bernard Frank vient de rejoindre la rédaction du Monde. *L'auteur des* Rats *et de* Solde *donnera tous les mardis une chronique : « Digressions ».*

par BERNARD FRANK

1 EN ATTENDANT JEAN-PAUL KAUFFMANN. Content d'apprendre à l'instant, juste avant de me mettre devant la table du deuxième étage qui me sert, l'été, de bureau, que Jean-Paul Kauffmann sera bientôt hors d'affaire. Content pour lui et les siens bien sûr, mais également pour la bonne conscience, la tranquillité de cette chronique. J'imagine mon embarras si j'avais dû parler de lui – ce que j'aurais pourtant fait – en ne sachant pas ce qu'il était devenu, sur quel ton danser, comment l'accommoder ! Cuit ? Cru ? Moraliste ? Souvenirs attendris ? Pré-nécro ? Les ravisseurs *devraient songer davantage aux* souffrances, aux contorsions de l'homme de lettres qui a du cœur et qui aime la séparation des genres quand ils se mêlent d'enlever l'un de nos camarades. S'ils avaient décidé de garder Kauffmann plus longtemps sans penser à mal, en toute innocence, ils m'auraient gâché mon entrée au *Monde !*

Cher Jean-Paul, on va vous le répéter mille fois, vous en aurez jusque-là de nos souvenirs d'anciens combattants, à la fin, de *dépit, ne pouvant pas placer un* mot, vous finirez même par prendre le premier avion pour la Nouvelle-Calédonie dans l'espoir d'écrire votre propre récit en paix, mais c'est vrai, nous nous sommes très bien conduits. Nous sommes assez fiers de nous. Nous, je veux dire la profession. Comme j'aurais aimé que vous fussiez là pour nous admirer le lundi 24 juin, à 18 h 30, quand nous avons défilé du métro Saint-Paul à la Bastille en votre honneur. Souvenez-vous bien de cette date. Je ne crois pas que vous en aurez deux fois des comme ça dans votre vie.

Il y avait vraiment toute la presse. Les bonnets et les sans grade. Les politiques et les littéraires. Aucun d'entre nous, même B.H.L., même J.F.K., même Max Gallo, même Georges Fillioud, *même Poivre d'Arvor*, même Bertrand Poirot-Delpech, même Jean Daniel, même le directeur du *Monde*, même moi, même mort, ne peut espérer déplacer autant de monde *que vous ne l'avez fait*. Montrez-vous digne de notre marche en vous faisant discret. Nous étions si nombreux, si dorés sur tranche, qu'un moment j'ai imaginé le pire : un attentat ; une bombe qui aurait décapité la presse et la télévision française, notre personnel politique. La France se serait retrouvée *sans voix. Quel événement !* Du *Figaro* au *Nouvel Observateur*, en passant par *l'Express*, les rares survivants se seraient arrachés votre signature, vos consignes, vous n'auriez su où donner de la tête après avoir manqué la perdre.

Je vous dois un aveu : nous n'avons pas été jusqu'à la Bastille. Arrivé à la hauteur de Bofinger, l'un d'entre nous, Dominique Gaultier du Dilettante, pour ne pas le nommer, s'est souvenu qu'un de ses anciens camarades de librairie s'était recyclé dans la limonade, qu'il tenait bistrot au 1, rue de la Bastille, A l'Embuscade. Après la marche, on pourrait y aller prendre un pot. Un rapide coup d'œil me suffit : ce café un peu en retrait, à l'abri des bousculades, *était une position stratégique* de premier ordre. J'étais l'aîné de cette petite troupe qui comptait des femmes et des jeunots. Pour beaucoup, c'était leur premier défilé. Je n'avais pas le droit d'abuser de leur inexpérience. Je savais ce qu'aurait fait Jean-Paul Kauffmann à ma place.

Nous nous dispersâmes dans le plus grand ordre, quittant à regret la bannière iranienne qui nous avait protégés de la fiente des moineaux, si nombreux aux alentours du boulevard Henri-IV, de la rue du Faubourg-Saint-Antoine et du boulevard Richard-Lenoir.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

Métier

Téléspectateur : quel métier harassant ! Quel tourbillon !

Après avoir enterré vendredi Chateauvallon, une certaine idée de la France, il a fallu, le lendemain, prendre congé de Drucker. Dimanche Wimbledon faisait relâche, mais pas le Tour de France ni l'odyssée des otages américains vécue quasiment en direct, grâce à une superproduction chiite très efficace.

A peine remis de l'élimination de Noah, on n'aura pas manqué, mardi, « Des terroristes à la retraite » pour se forger enfin un jugement personnel.

Ne serons-nous jamais des téléspectateurs à la retraite ?

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde MÉDECINE

LIRE

débats

APRÈS MILAN

Le sommet de Milan nous a laissés sur notre faim. Manifestement, souligne Alfred Grosser, la machine franco-allemande ne joue plus le rôle de levier qu'elle assumait. Heureusement le projet Eurêka peut redonner du nerf à l'entreprise, à condition, estime Pascal Clément, qu'il serve de fondement à la défense de l'Europe.

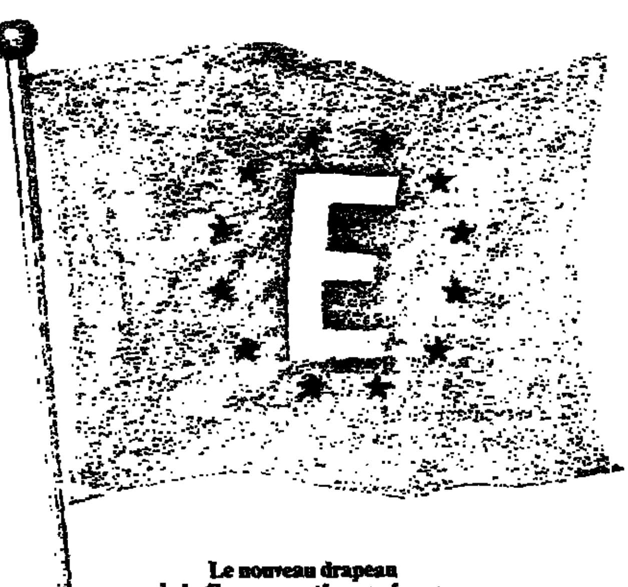
Un plan Marshall pour la défense de l'Europe ?

Le Vieux Monde ne peut devenir le sous-traitant de l'industrie américaine. Le projet Eurêka doit être aussi l'instrument d'une position stratégique

par PASCAL CLÉMENT (*)

LES quelques lignes ajoutées à la fin du discours prononcé par le président Reagan le 23 mars 1983, que l'histoire retiendra comme le discours de la guerre des étoiles, ont jeté un pavé de taille dans la mare du débat stratégique. Elles rompent avec quarante années de doctrine en proposant pour l'avenir un paysage stratégique susceptible de remettre en question l'équilibre actuel des forces tant entre les deux superpuissances qu'à l'intérieur même de l'alliance entre les pays européens et les Etats-Unis.

Il apparaît nécessaire cependant d'écarter ce qui a pu être dit d'excessif sur ce projet. L'initiative de défense stratégique doit être replacée dans une juste perspective.



Le nouveau drapeau de la Communauté européenne.

Les Soviétiques ont acquis en ce domaine une antériorité qu'il serait bon de rappeler plus souvent. Ils conduisent depuis longtemps déjà un important effort de recherche et de développement dans le domaine de la défense antimissiles et des programmes de défense civile et aérienne. Le seul site antimissiles existant dans le monde protège Moscou, et il fait l'objet d'une modernisation permanente. L'Union soviétique s'est également dotée d'un gigantesque réseau de défense aérienne particulièrement sophistiqué. L'existence du radar de Krasnoyarsk pendant l'année 1983 a rappelé, s'il en était besoin, que les Soviétiques continuent à tenir la poursuite de ce programme comme étant hautement prioritaire. Rappelons qu'elle est en contradiction formelle avec les engagements qu'ils ont par ailleurs souscrits en signant avec les Etats-Unis en 1972 le traité sur la limitation des systèmes antimissiles. Il faut ajouter que, sur les systèmes d'armes concernés par le discours du 23 mars 1983, l'Union soviétique a entrepris d'ores et déjà d'importants efforts pour faire aboutir un programme de recherche et de développement d'armes à énergie dirigée basées au sol et dans l'espace.

Le défi existe donc déjà très directement. Mais il vient de l'Union soviétique, et non spécifiquement des Etats-Unis. Le problème que pose l'initiative de défense stratégique est d'une autre nature. Le président Reagan poursuit deux objectifs différents.

D'une part, il met en mouvement une stratégie de séduction en direction de ses concitoyens, prêts à succomber aux charmes empoisonnés du neutralisme. En outre, le concept de protection mutuelle assurée préconisé par le président Reagan est, sur ce plan, bien préférable aux destructions mutuelles que promet la doctrine actuelle. Malheureusement, la réalisation d'un tel système est aujourd'hui hautement hypothétique. Sans parler des aléas financiers, politiques et techniques, qui sont considérables, ce projet souffre d'un inconvénient majeur. Pour qu'un système de défense de cet ordre soit opérationnel, il est nécessaire qu'il soit d'une efficacité absolue. Or rien ne permet de penser que cet objectif puisse être atteint. La théorie de la dissuasion n'est pas remise en cause par l'émergence de ces nouvelles technologies. Les progrès qui seront faits dans le domaine des armes de l'espace viendront s'ajouter au dispositif actuel. Ils ne s'y substitueront pas.

D'autre part, le président Reagan tente ce que l'on ne peut s'empêcher d'appeler une OPA sur la recherche européenne. En s'imposant comme les maîtres d'œuvre d'un programme de cette ambition et en proposant aux pays amis de s'y associer, mais selon des procédés pour le moins maladroits, les Etats-Unis montrent clairement où se situe dans leur esprit l'ordre des priorités. Ils commettent en cela une faute tactique et une erreur stratégique profonde. L'Europe, troisième puissance spatiale mondiale, ne peut accepter d'être traitée comme un simple sous-traitant de l'industrie américaine. Il y a là un enjeu tant culturel qu'économique que l'Europe ne saurait ignorer.

Il apparaît aujourd'hui indispensable de remettre de l'ordre dans le champ stratégique. S'il n'y a pas d'alternative à la dissuasion, il n'y a pas non plus de solutions de remplacement à l'alliance pour assurer la défense de l'Europe. Les mutations qui interviennent dans l'ordre des contraintes technologiques et dans celui des menaces doivent être assumées en commun.

Cela signifie tout d'abord que l'Europe doit elle-même faire l'effort de relever le défi de l'espace. Si toute alliance a, par nature, une logique qui lui est particulière, chacun des partenaires conserve néanmoins des intérêts spécifiques qu'il doit préserver. Or la capacité d'un pays à se défendre sera de plus en plus liée à la maîtrise des processus technologiques et à la capacité économique et financière avec laquelle ce pays pourra les mettre en œuvre. Le général de Gaulle a montré dans le passé ce qu'implique le souci de préserver l'indépendance de la nation. Aujourd'hui, le défi est à la dimension d'une partie du continent, et les pays européens doivent y apporter une réponse collective, une sorte de plan Marshall. Le projet Eurêka peut servir de fondement à une telle entreprise, même s'il est lancé par un gouvernement qui, en matière de défense, laisse s'opérer, sous des apparences rassurantes, une dangereuse dérive de la doctrine et revient dans les faits à une conception étriquée de la dissuasion et de ses moyens.

Mais le projet Eurêka doit être conçu également comme l'instrument de la promotion d'une position stratégique commune pour l'Europe. L'ampleur des programmes qui devront être menés conjointement par les pays européens doit être l'occasion de relancer une coopération qui a tendance aujourd'hui à s'essouffler. Elle contribuera à impliquer davantage l'Europe dans la prise en charge de son propre destin.

La France a, pour sa part, et l'Europe avec elle, intérêt à ce que l'apparition des nouvelles technologies en matière d'armement ne se traduise pas par un déploiement effréné de systèmes antimissiles. Elle doit se proposer, dans le cadre ainsi décrit, d'assurer une gestion rationnelle des nouvelles contraintes technologiques, conforme à l'intérêt de tous.

(*) Député UDF de la Loire, proche de M. Raymond Barre.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
TéL : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

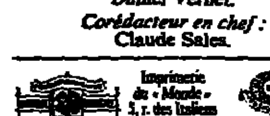
Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 800 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Surmonter la défaillance allemande

Le décalage entre la volonté communautaire de M. Mitterrand et le flottement du chancelier Kohl entrave les progrès.

par ALFRED GROSSER

CE n'était pas le sommet de la dernière chance, parce qu'il n'y a jamais de dernière chance et parce que bien des éléments positifs demeurent. Mais le découragement risque d'être à la mesure des espoirs qui paraissaient fondés voici peu de semaines encore.

On pouvait croire alors qu'à Milan une étape décisive serait franchie grâce au travail préparatoire de la commission Dooge, animée par Maurice Faure, l'un des pères du traité de Rome. Certes, la fermeté allemande n'était pas garantie : le chancelier Kohl allait-il vraiment pouvoir imposer sa volonté politique à ceux de ses ministres qui craignaient les contraintes que les progrès de l'unification européenne pourraient imposer à la monnaie allemande et à son utilisation économique ? Mais on comptait tout de même sur la solidité de l'alliance Mitterrand/Kohl/Craxi pour faire progresser au moins le retour à l'article 148 du traité, c'est-à-dire à la pratique habituelle du vote majoritaire au sein du conseil (1). Même Londres pourrait l'accepter, à la fois pour ne pas apparaître de nouveau comme le frein grinçant et parce que les vetos à répétition de la Grèce contre toute politique commune avaient exaspéré tout le monde et annoncé la paralysie complète des « grands » après l'arrivée de l'Espagne et du Portugal.

Or voici que le veto allemand contre la faible diminution du prix du blé a réduit le travail préparatoire à néant. L'absurde contradiction sur la politique agricole (il faut diminuer les subventions tout en refusant la baisse des prix qui permettrait de ne pas les augmenter) pesait peu par comparaison avec le désastre politique provoqué : Bonn se ralliait soudain à l'interprétation gaullienne du prétendu « compromis » de Luxembourg du 30 janvier 1966. Ce texte, simple constat de désaccord (la France seule refuse le vote majoritaire), avait servi de référence à un droit de veto quasi illimité. Au moment où le gouvernement français faisait enfin sienne la lecture du traité qu'avaient faite les cinq autres pays membres de l'époque, la République fédérale reniait son attitude la plus permanente. Pour ne pas risquer de perdre quelques voix bavaroises, le chancelier faisait passer l'accessoire avant l'essentiel, ce qui ne constituait pas précisément un comportement d'homme d'Etat. Or déjà au sommet occidental de Bonn, il avait paru flotter dangereusement en matière d'action commune des Européens.

Le décalage par rapport à l'évolution française est éclatant. Au moins depuis le printemps de 1984, François Mitterrand voulait clairement le progrès institutionnel, encore repoussé au début du septennat. Sans doute parce qu'il se trouvait un peu dans la même situation que le MRP en 1950 : devant l'échec des visées sociales et économiques, l'action européenne permettait une sorte de fuite en avant, de présence assurée sur le seul terrain encore disponible pour démontrer la volonté transformatrice. Mais, précisément, le résultat d'alors avait été spectaculaire. Cette fois, il n'en est pas ainsi, bien que les attitudes françaises soient aujourd'hui plus cohérentes qu'elles ne l'ont été depuis longtemps.

L'image de Ludwig Erhard

La cohérence se manifeste pour la défense aussi. On a cessé de dire aux Allemands : Ne faites pas confiance aux Américains. Faites-nous confiance, étant bien entendu que nous ne vous défendrons pas. Il est bien entendu maintenant que la défense du sol français comprend celle de ses approches et que, le territoire allemand étant fort étroit, ces approches ont chance de se confondre avec lui. Et on est en train de mettre un terme à la confusion sur la notion d'incertitude : oui, la dissuasion repose en partie sur l'incertitude dans laquelle on laisse l'adversaire sur le niveau d'emploi des armes disponibles, mais cette incertitude-là n'est pas celle où on laissait les partenaires sur la fidélité française à la solidarité promise dans deux traités.

Comme, en même temps, l'esprit européen fait des progrès en France (pour le prix du livre et celui de l'essence, qui donc a dénié à la Cour européenne la compétence de dire le droit commun ?), l'obstacle français au progrès de l'Europe apparaît comme considérablement réduit, alors que semble surgir un nouvel obstacle allemand. Les craintes françaises d'une dérive allemande vers une sorte de désengagement européen au nom de la question allemande demeurée ouverte sont à peine apaisées que renaît l'idée que la République fédérale répondra toujours à tout appel insistant venu d'outre-Atlantique. Ne l'a-t-on pas vu au sommet de Bonn ? Pour dissiper l'impression de flottement, il faudrait que le chancelier ajoute la fermeté et la clarté à la cordialité joviale. Aujourd'hui, il fait penser à Ludwig Erhard plutôt qu'à Konrad Adenauer.

Ce n'est pas une raison pour changer de cap à Paris. Il n'est besoin ni d'éclats ni de renoncements. Il s'agit de persévérer en veillant à ne pas déraper soi-même. Par exemple en faisant cavalier seul sur tel ou tel problème de politique internationale d'intérêt commun. Ou encore en considérant, pour Eurêka, que seul est bon pour l'Europe ce qui est piloté par la France. A Bonn, on finira bien par retrouver une ligne nette : Helmut Kohl en a trop besoin, y compris en politique intérieure, pour éviter le sort qui fut précisément celui du chancelier Erhard, obligé d'abandonner sa fonction faute d'action gouvernementale cohérente.

(1) Art. 148 : Sauf dispositions contraires du présent traité (notamment pour les directives du conseil aux Etats), les délibérations du conseil sont acquises à la majorité (en général qualifiée) des membres qui le composent.

COURRIER DES LECTEURS

Le processus démocratique « au Guatemala »

A la suite de la publication d'un article sur la situation des droits de l'homme au Guatemala (le Monde *du 20 juin), nous avons reçu une lettre de M. Putzeys Alvarez, ambassadeur du Guatemala en France, dont nous donnons les extraits suivants :*

Le gouvernement du Guatemala a engagé un réel processus de démocratisation, ainsi qu'une authentique ouverture politique, en vue des élections libres, où ne seront imposés ni parti, ni candidat gouvernementaux. Un des aspects importants de la Constitution élaborée par une Assemblée constituante démocratiquement élue concerne précisément la question des droits de l'homme et prévoit l'existence d'un procureur pour les droits de l'homme ou Ombudsman. Le processus démocratique compte sur l'appui des partis et des différentes tendances politiques. Toutefois, des groupes d'extrême gauche et d'extrême droite continuent à commettre des actes de violence et de terrorisme, pour faire obstacle à la remise du pouvoir à un gouvernement civil élu démocratiquement par le peuple. Dans la campagne de discrédit international contre le Guatemala, on a essayé de manipuler et d'utiliser la douleur des familles dont les êtres chers ont été victimes de la violence des extrémistes. Le gouvernement s'efforce de faire tout ce qui est humainement possible pour éviter la violence, quelle que soit son origine, et procède aux actions nécessaires pour que les responsables d'actes dénoncés par le Groupe d'appui mutuel soient mis à la disposition des tribunaux compétents.

Les déboires de l'Ecole de Bonneuil

L'Ecole expérimentale de Bonneuil, fondée en 1969, agréée comme hôpital de jour (avec lieux d'accueil de nuit) par la Sécurité sociale en 1975, est aujourd'hui en état de cessation de paiement. L'administration (malgré des interventions au plus haut niveau) a supprimé à l'association son fonds de roulement, la réduisant ainsi à l'asphyxie. La Sécurité sociale, les mutuelles, mettent de six mois à un an à effectuer remboursements ou paiements.

Une volonté de « normalisation » a eu raison d'un lieu d'avant-garde connu internationalement pour ses travaux (trois livres, deux films, traduits ou projetés dans le monde entier). Beaucoup d'adolescents psychotiques, condamnés par la médecine classique, ont échappé à une institutionnalisation à vie : ils sont devenus berger, inspecteur des impôts, graveur, cuisinier, enseignant en tissage, informaticien, etc.)

Au-delà de la fermeture imminente de Bonneuil (du licenciement de son personnel), ce qui se trouve posé, c'est la place faite actuellement à la santé mentale en France. Il existe, à l'heure actuelle, un mouvement international (dont l'origine est américaine) qui « recommande » de renoncer à l'enseignement coûteux des handicapés. Ce qu'on leur demande, aux handicapés, pour les dix ans à venir, c'est de se tenir tranquilles : la chimiothérapie, la rente d'invalidité, suffiront. La création, un métier, le désir de vivre, ce n'est pas pour eux.

Seule une volonté politique (émanant du plus haut niveau) peut, nous dit-on à la direction de la santé, « sauver » Bonneuil. Cette volonté politique pourra-t-elle, enfin, se concrétiser en acte ? C'est l'honneur d'un pays de s'occuper de ses enfants, fussent-ils « non rentables ».

MAUD MANNONI
Présidente de l'Ecole expérimentale de Bonneuil-sur-Marne.

L'univers de l'UNESCO

Le très célèbre consensus de l'UNESCO a été rompu de longue date. En effet, une organisation appelée à remplir une mission universelle (...) ne peut ni ne doit se permettre le luxe déshonorant de donner son approbation aux propositions extravagantes et fanatiques que lui lancent par surprise, par provocation et par goût de la démagogie, certains nouveaux riches très puissants (...).

En ce qui concerne la structure même de l'organisation, il me semble qu'un conseil exécutif composé de cinquante et un membres est onéreux et son pouvoir d'exécution devient lettre morte. A cela vient s'ajouter une présidence consacrée presque exclusivement à l'attribution de la parole (...).

En somme, nous devons abandonner nos petitesses et nos mesquineries au profit d'une compréhension fondamentale supérieure, vers la conception et la réalisation d'une culture authentique, noble et planétaire. Nous avons la responsabilité de faire de l'UNESCO un lieu de convergence et non de divergence.

NESTOR MOURELO,
ambassadeur, délégué permanent du Costa-Rica auprès de l'UNESCO.

Société multiraciale et Nouvelle-Calédonie

Vous publiez dans votre numéro du 18 juin 1985, en page « Débats », un article de M. Philippe Lamy, qui écrit : « Comment peut-on être hostile à la France multiraciale et se battre pour la Nouvelle-Calédonie française ? » Je crois que l'on peut ajouter « et réciproquement ». Comment peut-on se battre pour une France multiraciale et être hostile à la Nouvelle-Calédonie française ?

M. CASSET,
professeur agrégé d'histoire Vienne (Autriche).

Francophonie et « langues de France »

(...) L'Etat français se doit de céder enfin un peu de l'attention qu'il porte et du plaisir qu'il éprouve avec la francophonie aux autres cultures qui existent encore sur son territoire, en entreprenant une réparation sérieuse qui ne soit pas une simple manœuvre électorale. La saveur que voudraient garder les Bretons, les Basques, les Corses et les autres minorités n'est peut-être pas du goût de M. Chevènement... La démocratie est un mets facilement dédaigné.

BERNARD SAUTIN
(Guingamp.)

étranger

LA SITUATION AU LIBAN ET LA LIBÉRATION DES AMÉRICAINS

Des affrontements sanglants ont opposé les milices chiite et druze à Beyrouth-Ouest

De notre correspondant

Beyrouth. – A peine dénouée l'affaire de l'avion de la TWA détourné le 14 juin sur Beyrouth, la capitale libanaise a connu de nouveaux soubresauts : des affrontements sanglants (six morts, trente blessés) y ont opposé en secteur musulman deux milices en principe alliées, Amal (chiite) d'un côté et le PSP (druze) de l'autre. La coupure de la ville s'est accentuée avec la fermeture d'une des deux voies de passage intersecteurs, dite Kaskass-Massaleh, où une femme a été tuée samedi alors qu'elle traversait à pied et six hommes et femmes blessés lundi alors qu'ils passaient en voiture.

Les affrontements Amal-PSP se sont déroulés en plein Beyrouth-Ouest. L'incident de départ semble avoir été l'arrestation de deux jeunes sunnites par Amal suite à une perquisition à domicile. Ce sont d'anciens Mourabitouns – milice sunnite liquidée en avril par Amal et le PSP opérant alors de concert, – affirme le mouvement chiite. Ce sont des membres du PSP, soutient le parti druze, qui a effectivement reçu un afflux d'adhérents sunnites, dont éventuellement d'anciens Mourabitouns, pour qui la priorité est de s'opposer à la prépondérance d'Amal. La milice chiite et son alliée, la sixième brigade de l'armée, sont d'ailleurs l'objet d'un harcèlement quotidien à Beyrouth-Ouest : 135 attaques contre leurs positions ont été dénombrées par les Mourabitouns en deux mois.

« Prendre toutes les mesures pour préserver l'aéroport »

Quoi qu'il en soit de la cause immédiate des affrontements de lundi, le conflit Amal-PSP, fondé sur une rivalité latente autour du contrôle de la route côtière sud, s'est exacerbé à l'occasion de la guerre des camps palestiniens et du détournement de l'avion que M. Joumblatt, par ailleurs ministre des transports, a condamné sans ambages, déclarant : *« La situation actuelle ne peut durer. (...) Nous devons prendre toutes les mesures pour préserver l'aéroport. »*

La Syrie a imposé, une fois de plus, la cessation des combats dans un conflit inter-islamique. Mais les problèmes ne sont réglés au fond ni entre Amal et le PSP ni entre les sunnites et la milice chiite. Des assises interislamiques sont censées se tenir à Damas à cette fin, mais les précédentes avaient été inopérantes malgré les résolutions prises.

D'ailleurs, en secteur chrétien, tout ne va pas pour le mieux non plus. Après que le conflit interne qui s'était traduit en mars dernier par la rébellion des Forces libanaises contre le pouvoir du président Gemayel et du Parti phalangiste dont elles sont issues, suivi d'un mouvement correctif ayant amené M. Elie Hobeika à la tête de ladite milice, se fut tassé, le feu couve à nouveau sous la cendre. Des incidents sont régulièrement signalés, et la rumeur publique parle de *« morts presque chaque jour »*. Même sans revêtir une telle ampleur, les accrochages sont nombreux, le malaise sensible et le risque d'affrontement réel. Du moins, telle est la perception de la situation par la population et les *« personnes bien informées »* de Beyrouth-Est.

LUCIEN GEORGES.

LE DISPARU OUBLIÉ

Les trente-neuf otages américains libérés ne doivent pas faire oublier les treize personnes toujours détenues au Liban : sept Américains, quatre Français – MM. Carton et Fontaine, enlevés le 22 mars dernier, et Seurat et Kauffmann, disparus le 22 mai, – un Britannique, et un photographe iranien travaillant pour l'agence française SIPA, Alfred Yaghobzadeh. On reste, en particulier, sans nouvelles de ce dernier, *disparu depuis jeudi 27 juin.*

Ce jeune photographe, âgé de vingt-huit ans, a fait ses classes en Iran où il a publié plusieurs livres sur l'imam Khomeiny et la guerre du Golfe. Depuis 1983, il couvrait le Liban, où il séjournait depuis plusieurs mois sans interruption, travaillant particulièrement sur la résistance libanaise du Sud. Il voulait y consacrer un nouvel ouvrage et c'est pour cela qu'il restait à Beyrouth. Alfred Yaghobzadeh, sur tous les « coups », a disparu en laissant tous ses appareils dans le taxi qui l'avait amené de l'aéroport où il « planquait » depuis quinze jours à l'affût des otages.

Toutes les démarches entreprises, notamment par ses confrères, auprès des milices de Beyrouth n'ont jusqu'à présent donné aucun résultat. Aucune organisation n'a revendiqué son enlèvement, ce qui accroît d'autant l'inquiétude sur son sort.

Recevant ce mardi M. Alexandre May, président du CICR, M. Roland Dumas a déclaré à l'issue de son entretien : *« J'ai demandé au CICR de bien vouloir user de son autorité pour abréger et alléger le sort de ceux qui sont encore détenus à Beyrouth. »* Il a cité les Français, Américains et Britanniques qui restent encore détenus après la libération des trente-neuf Américains dimanche. M. Dumas a précisé que ce *nouveau contact s'ajoute à ceux* déjà pris pour faire libérer les Français détenus.

Le témoignage de deux parlementaires du RPR

A leur retour du Liban où ils viennent de passer cinq jours, deux élus du RPR, MM. François Fillon, député de la Sarthe, maire de Sablé, et Alain Carignon, maire de Grenoble, président du conseil général de l'Isère et membre de l'Assemblée européenne, ont déclaré lundi 1er juillet à Paris : « La France doit demander au Conseil de sécurité des Nations unies de confier à la FINUL la mission de se déployer dans la région de Jezzine pour s'interposer entre les chiites et les chrétiens. Le gouvernement français doit aussi étendre son action diplomatique pour contraindre la Syrie à contenir les milices chiites et druzes autour de Jezzine et pour qu'Israël renonce à son plan d'établir une sorte de zone-tampon chrétienne entre l'Etat hébreu et le Liban. »

Les deux parlementaires étaient arrivés à Jounieh, *via* Chypre, et avaient pris contact à Beyrouth avec l'ambassade de France. Le président de l'Assemblée nationale libanaise, M. Husseini, leur avait fourni une escorte de vingt-deux miliciens chiites pour se rendre dans l'enclave chrétienne de Jezzine. M. Carignon a souligné que c'était *« la seule région où coexistent encore la mosquée et l'église »*, ajoutant : *« Si cela disparaissait, c'en serait fait d'un Liban pluraliste et de la présence occidentale au Proche-Orient. La crédibilité même de la France dans cette région tient à ce qu'elle fera pour les chrétiens. »*

M. Toubon a rappelé que, à deux reprises, la France avait sauvé au Liban les Palestiniens de l'OLP et qu'elle *« ne peut laisser peser une menace de massacre sur les chrétiens sans intervenir »*. M. Fillon a affirmé : *« La population chrétienne implore la protection de la France et se réfère à de Gaulle et à ses héritiers. »* M. Fillon a ajouté : *« Nous n'avons pas à prendre parti mais à porter témoignage et à préserver le symbole de la co-existence qui caractérisait le Liban. »*

Israël annonce la prochaine libération de quelque trois cents détenus d'Atlit

De notre correspondant

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a été sollicité par Jérusalem, ce mardi 2 juillet, pour apporter sa traditionnelle aide logistique et humanitaire à la libération des trois cents chiites détenus dans la prison d'Atlit. Cette opération devrait débuter mercredi. En attendant, une liste portant le nom de ces prisonniers devra être dressée.

Jérusalem. – Après la réunion lundi 1er juillet du cabinet israélien restreint, il ne subsiste plus qu'une inconnue : quand seront élargis les quatre cents derniers détenus d'Atlit ?

« Aucun calendrier n'a été fixé » a déclaré le ministre israélien de la défense, M. Itzhak Rabin, qui a répété une nouvelle fois que *« cela dépendait de la situation au Sud-Liban »*.

En fait tout indique que d'ici une dizaine de jours il n'y aura plus aucun prisonnier au camp d'Atlit. Ce qui a été décidé sans la moindre ambiguïté par le cabinet restreint, c'est la libération immédiate d'un groupe de trois cents détenus. Leur départ d'Atlit aura lieu ce mardi ou au plus tard mercredi. Il s'agit de trois cents chiites qui devaient être relâchés le 5 juin dernier. Mais leur libération avait alors été reportée en raison de l'incident au Liban du Sud, qui a mis aux prises l'ASL (l'Armée du Sud-Liban du général Lahad) aux « casques bleus » finlandais de la FINUL. Et ensuite, a expliqué M. Rabin, *« tant que les otages du Boeing de la TWA étaient à Beyrouth, il n'était pas question de les relâcher »*.

Le retour des otages américains avant la libération des détenus d'Atlit permet à présent au gouvernement israélien de dresser un bilan satisfaisant de cette affaire. Dans le discours qu'il a prononcé lundi soir au cours d'un colloque sur le terrorisme organisé par le Centre d'études stratégiques de l'université de Tel-Aviv, M. Itzhak Rabin a en effet affirmé que *« si le gouvernement avait accepté de lier les chiites d'Atlit au Boeing de la TWA, des organisations terroristes auraient détourné d'autres avions pour soumettre Israël à un nouveau chantage »*.

M. Rabin estime qu'Israël a réussi à déjouer un dangereux précédent : attaquer une cible américaine, moins bien protégée, pour extorquer des concessions à Israël.

Enfin M. Itzhak Rabin a essayé de prendre le contrepied des louanges dont bénéficie le président syrien Hafez El Assad dans cette affaire, en affirmant que son image de *« libérateur »* était complètement injustifiée. En réalité, a dit le ministre israélien de la défense *« les Syriens ont été les instigateurs du détournement du Boeing et si effectivement ils ont contribué au dénouement de cette affaire, c'est grâce à leurs liens avec les organisations terroristes au Liban »*.

(Intérim.)

Le retour des otages à Washington ne sera pas célébré comme une victoire

Correspondance

Washington. – Le président Reagan devait accueillir personnellement, dans l'après-midi du mardi 2 juillet, vingt-neuf des trente-neuf anciens otages libérés qui ont quitté Francfort à midi (heure locale). La cérémonie, selon les indications données lundi à Washington, devait être très sobre, sans comparaison avec l'accueil délirant fait aux étudiants américains rapatriés après l'invasion de la Grenade, il y a deux ans.

A quarante-huit heures de la fête nationale du 4 juillet, on s'attendait que ce retour soit exploité à fond par le président, dont la cote de popularité, d'après le dernier sondage mené par le *Washington Post* et la chaîne de télévision ABC, a sensiblement monté. Son comportement pendant la crise, approuvé par 75 % des personnes interrogées, confirme le sentiment d'une majorité qui, dès le début de la crise, a apprécié la prudence du président, insistant sur la nécessité de sauver la vie des otages.

Bref, le grand public félicite, en quelque sorte, le président d'avoir préféré la négociation à l'affrontement. Mais le même sondage indique que l'opinion ne se fait pas d'illusion : 42 % estiment que la crise a pris fin sur une victoire des terroristes, et un tiers seulement estiment que l'attitude des Etats-Unis dissuadera de nouvelles actions de leur part. Enfin, 51 % se déclarent opposés à toute mesure de représailles.

Compte tenu de la versatilité d'une opinion publique passablement déroutée par les images de la télévision, notamment celles montrant un certain degré de fraternité entre les otages et leurs ravisseurs, la Maison Blanche a estimé qu'il n'y avait pas lieu de célébrer une victoire. Et cela d'autant plus que certains otages, dont notamment leur éloquent porte-parole, M. Conwell – aujourd'hui vigoureusement attaqué par les journaux de la droite républicaine, – ont critiqué publiquement la politique du président.

Les « sept oubliés »

Enfin, et surtout, le président Reagan ne peut décemment trop pavoiser, alors que sept Américains, kidnappés au cours des derniers quinze mois, sont toujours détenus. Les familles de ces derniers sont divisées : les unes souhaitent une intervention plus énergique du gouvernement de Washington ; les autres, au contraire, craignent qu'une action de représailles ne provoque l'extermination de ceux qu'on appelle maintenant les *« sept oubliés »*.

En fait, les premières mesures annoncées lundi par le département d'Etat sont relativement modérées. Il s'agit essentiellement d'isoler l'aéroport international de Beyrouth et d'encourager d'autres gouvernements à agir de même : cette décision est de nature à mettre à l'épreuve la solidarité des alliés des Etats-Unis. Washington envisage de mettre fin aux droits d'atterrissage des appareils des nations qui continueraient à desservir le Liban. En clair, les Etats-Unis vont notamment mettre un terme au service Beyrouth-New-York assuré deux fois par semaine par la compagnie libanaise Middle East Airlines et interdire aux compagnies américaines Pan Am et TWA tout trafic de fret sur l'aéroport de Beyrouth. Le gouvernement américain va agir de même à l'égard d'une autre compagnie libanaise, la TMA (TransMediterranean Airways), qui transporte du fret entre les Etats-Unis et le Liban. *« Nous voulons rendre l'aéroport de Beyrouth inaccessible jusqu'à ce que les autorités libanaises le rendent inaccessible aux terroristes »*, a déclaré un haut fonctionnaire (1).

Combien de gouvernements arabes et européens suivront les recommandations américaines ? En particulier, on s'interroge sur l'attitude de la France, qui contrôle 28 % des actions de Middle East Airlines, le reste appartenant à l'Etat libanais.

Extradition des pirates ?

Le secrétaire d'Etat, M. Shultz, a annoncé, de son côté, que le ministère de la justice américain chercherait à obtenir l'extradition des auteurs du détournement de l'avion, dont l'identité serait maintenant connue des services spéciaux américains. *« Cette démarche légale n'aboutira peut-être pas, alors nous envisagerons d'autres mesures »*, a dit M. Shultz, en ajoutant : *« Il ne s'agit pas de représailles, mais de justice. »* De son côté, M. McFarlane, conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité, a déclaré que les Etats-Unis n'agiraient pas au hasard, mais frapperaient éventuellement aux sources mêmes du terrorisme, là où les hommes sont logés, nourris et entraînés.

Le président Reagan, prisonnier de sa vigoureuse rhétorique, se doit de *« faire quelque chose »*. Mais les chefs du Pentagone restent très réservés à l'égard d'une action militaire qui ne serait pas assurée d'un large soutien dans l'opinion publique. Aussi M. Reagan, dans ses prochains discours, se propose-t-il de préparer et de rallier celle-ci à une éventuelle action « musclée ».

Sur le front diplomatique, le département d'Etat a souligné, lundi, qu'il n'était pas question *« en ce moment »* de rayer la Syrie de la liste des pays soutenant le terrorisme. Bref, les remerciements adressés au président Assad par M. Reagan et M. Shultz ne doivent pas être interprétés comme annonçant un changement d'attitude, encore moins comme l'amorce d'un rapprochement avec Damas.

Cette mise au point vise surtout à rassurer les Israéliens, très préoccupés par les informations de presse laissant prévoir une coopération entre Washington et Damas. Dans l'immédiat donc, surtout au moment où Jérusalem assume sa part des engagements contractés dans l' « arrangement » ayant assuré la conclusion heureuse de la crise, la préoccupation des milieux officiels américains est de resserrer les liens, passablement détendus la semaine passée, avec son allié israélien.

Néanmoins, l'attitude positive du président Assad dans la crise renforce au département d'Etat ceux qui, comme le secrétaire d'Etat adjoint, *M. Murphy*, recommandent depuis longtemps un changement d'attitude envers la Syrie. Ces hommes font valoir qu'aucun règlement négocié au Proche-Orient n'est concevable sans la participation de Damas, qui, au cours des derniers jours, a suffisamment apporté la preuve de son influence. Pour des raisons différentes, les Etats-Unis et la Syrie, disent-ils encore, sont des alliés objectifs partageant le même intérêt, celui de réduire au maximum l'influence des extrémistes hezbollahs. M. Shultz, qui a des raisons particulières de se méfier des Syriens (ils avaient empêché l'exécution de l'accord israélo-libanais de 1983 sur l'évacuation des troupes), continue, quant à lui, de s'appuyer sur le roi Hussein de Jordanie et n'envisage pas *« en ce moment »* de reconsidérer la stratégie américaine au Proche-Orient.

HENRI PIERRE.

(1) Seules, en dehors de la Middle East Airlines, les compagnies soviétique, est-allemande et bulgare, desservent encore l'aéroport de Beyrouth.

LES RESCAPÉS A WIESBADEN

Une exclusivité pour les télévisions américaines

De notre envoyé spécial

Wiesbaden. – Après une nuit à piétiner sur la piste de la base américaine de Francfort, l'attente a repris lundi 1er juillet à Wiesbaden aux abords de la clinique des forces armées américaines en Europe, dans l'espoir de pouvoir entendre de vive voix par l'un des trente-neuf otages libérés le récit de leur détournement et de leur captivité. Il aura fallu se borner à observer de loin, à travers les barreaux de l'enceinte de clôture, le manège des chaînes de télévision américaines, qui s'étaient préalablement arrangées avec les familles pour obtenir l'exclusivité des premiers témoignages.

Les Américains chargés des relations publiques se bornaient, en échange de cartes de visite, à faire miroiter l'espoir d'un rendez-vous ultérieur si l'un des rescapés du vol de la TWA le voulait bien. *« C'est à eux de décider ce qu'ils veulent faire »*, tel était le maître mot de la journée. De toute évidence, sinon pour se plier, elles aussi, au rite bien américain des caméras de télévision, les autorités du lieu ne tenaient pas spécialement à lâcher si vite leurs ouailles. Pour les otages, dorlotés dans une chaude ambiance made in USA, avec petits drapeaux aux fenêtres et d'emblée un copieux *breakfast* bien de chez soi, c'était d'abord l'heure des retrouvailles avec la famille ou du coup de téléphone à la maison. Celle aussi de la visite médicale et de l'entretien avec les spécialistes anti-terroristes venus recueillir à chaud les premières impressions de leurs derniers patients. On s'intéresse notamment de près à Washington à ce que les passagers du vol de la TWA ont pu observer des relations entre les terroristes qui ont détourné l'avion et les forces vives du mouvement chiite libanais.

Dans un des rares témoignages qui ait franchi les grilles de la clinique, colporté de magnétophone en magnétophone par les journalistes à l'affût de la moindre bribe de son, l'otage Robert Brown a indiqué que, à son avis, Amal ne savait pas où ils étaient détenus et que les hezbollahs qui les gardaient n'avaient rien *a priori* d'extrémistes. Le second endroit où ils ont été enfermés était apparemment le sous-sol d'un immeuble d'habitation, une espèce de bunker situé au niveau des garages et où se trouvaient des cellules avec d'autres prisonniers.

Mis à part le détournement proprement dit, les otages ont, en tout cas, été apparemment bien traités durant le reste de leur détention et même bien nourris.

HENRI DE BRESSON.

PROCHE-ORIENT

LES ATTENTATS EN ESPAGNE ET EN ITALIE

Un mort et une quinzaine de blessés dans le centre de Madrid

De notre correspondant

Madrid. – La capitale espagnole semble devenue l'un des champs de bataille de prédilection des organisations terroristes étrangères, sans doute de tendance islamique extrémiste. Après l'attentat d'avril dernier, revendiqué par le Djihad islamique, contre un restaurant proche de Madrid fréquenté par des militaires américains et qui avait fait dix-sept morts, ce sont cette fois des compagnies aériennes qui, le lundi 1er juillet, ont servi de cible.

Vers midi, le 1er juillet, une bombe faisait explosion au siège de la compagnie britannique British Airways. L'édifice, dans lequel se trouve également un bureau de la TWA américaine, est situé sur la Gran Via, la principale artère commerçante du centre de Madrid, où le trafic était alors intense. L'attentat a fait un mort, une Espagnole de soixante ans déchiquetée par l'explosion, et une quinzaine de blessés (parmi lesquels un citoyen américain et un ressortissant de Bahrein), dont sept se trouvent toujours dans un état grave.

Quelques minutes plus tard, et à moins de 200 mètres de là, un commando de deux hommes et d'une femme mitraillait le siège de la compagnie jordanienne Alia, situé sur la place d'Espagne, blessant un employé. Les assaillants prenaient rapidement la fuite après avoir déposé une charge explosive. Il fallut évacuer les locaux, ainsi qu'un immeuble voisin de plus de vingt étages, avant que les artificiers de la police puissent faire exploser l'engin.

Durant plusieurs heures, le centre de Madrid fut en proie à un chaos total. Ambulances, véhicules de la police et des pompiers sillonnaient en trombe et en tous sens la Gran Via, fermée à la circulation, tandis que des hélicoptères des forces de l'ordre survolaient la zone. Devant le siège de la British Airways, aux murs calcinés et aux vitres brisées, trois voitures achevaient de se consumer.

Aucune organisation n'a encore revendiqué ce double attentat. Le gouverneur de Madrid a démenti les premières rumeurs faisant état de deux arrestations. La police a orienté ses premières recherches vers les groupes extrémistes islamiques, qui ont de plus en plus tendance à régler leurs comptes au sud des Pyrénées. Depuis 1981, et avant l'attentat d'avril dernier contre le restaurant El Descanso, huit citoyens de pays arabes, dont deux diplomates, ont déjà été assassinés en Espagne.

Cette vague de violence provoque une exaspération croissante de l'opinion publique, qui la juge d'autant plus incompréhensible que l'Espagne s'est toujours montrée très sensible aux thèses arabes dans le conflit du Proche-Orient. Les mesures de prévention face à ce « terrorisme importé » apparaissent toutefois difficiles, car le gouvernement de Madrid ne dispose apparemment que d'informations fragmentaires sur les ramifications des organisations radicales musulmanes dans le pays.

THIERRY MALINIAK.

● *La compagnie aérienne britannique British Airways* a rouvert ses bureaux en Espagne, un moment fermés à la suite de l'attentat (*le Monde* du 2 juillet). Le porte-parole de la compagnie a déclaré que les activités de British Airways se poursuivraient *« très normalement »* dans toute l'Espagne.

Trois blessés à l'aéroport de Rome

Rome. – Trois blessés légers, une vingtaine de personnes en état de choc, des dégâts matériels importants : tel est le bilan de l'explosion survenue lundi soir 1er juillet à l'aéroport international de Fiumicino, à Rome. Toutes les personnes blessées appartiennent au personnel de l'aéroport affecté au transbordement des bagages. L'explosion, en effet, a eu lieu dans la zone de transit des bagages, interdite au public. La bombe a été placée dans une valise ou dans un paquet en cours de transbordement, et seul le hasard a fait qu'il n'y ait aucune victime parmi les employés.

La déflagration s'est produite vers 20 heures. Elle a créé un début de panique parmi les passagers et, surtout, une grande confusion pendant plus d'une heure : l'alarme a été déclenchée immédiatement ; pendant que la police et les carabiniers faisaient évacuer entièrement l'aéroport, le trafic aérien était suspendu, des ambulances et des véhicules de pompiers étaient réclamés d'urgence à Rome.

Le travail des enquêteurs est difficile : le bagage piégé n'a explosé que par accident à l'aéroport de Rome, auquel il n'était pas destiné. Les services de sécurité de l'aéroport ne semblent pas en cause : c'est sans doute à l'aéroport où le bagage a été enregistré que les contrôles ont fait défaut. Mais quel aéroport ? L'explosion ayant fait éclater tous les bagages alors en transit, les enquêteurs ne disposent que de peu d'indices matériels.

Dans un premier temps, l'hypothèse d'un bagage provenant du Nigéria, à destination de New-Delhi, a été avancée. Il aurait dû être embarqué sur un avion d'Alitalia ce mardi matin. Mais, au cours de la nuit, une autre hypothèse était retenue. Remis de leur choc, les employés affectés à la manutention ont déclaré se souvenir d'une valise légère de couleur rouge aux étiquettes marron : celles qu'emploie Alitalia pour indiquer les aéroports du Proche-Orient. Les enquêteurs retiennent donc que la valise piégée pouvait provenir d'Athènes, peut-être de Beyrouth, et qu'elle pouvait être destinée à Madrid. Certains de ces bagages auraient dû prendre place, en effet, à bord d'un vol de la compagnie espagnole Iberia en partance à 19 h 30. Dans ce cas, la valise aurait dû exploser en plein vol.

(Intérim.)

Egypte

OFFENSIVE ANTI-ISLAMISTE DU GOUVERNEMENT

Le Parlement amende la loi du statut personnel

Correspondance

Le Caire. – Le gouvernement égyptien a entamé une offensive d'envergure contre les maximalistes musulmans, tenants de l'application à la lettre de la charia (législation islamique).

Le Parlement égyptien a voté lundi 1er juillet plusieurs amendements à la loi du statut personnel accordant notamment des garanties à la femme en cas de répudiation ou de polygamie.

Selon les nouveaux articles adoptés à la quasi-unanimité, la femme dont l'époux contracte un nouveau mariage a le droit de demander le divorce si elle est *« matériellement ou moralement lésée »*. Les obstacles sont encore plus importants en cas de répudiation, puisque le mari doit fournir *« un logement décent »* à la femme divorcée ayant la garde des enfants (dix ans pour les garçons et quinze ans pour les filles), ce qui est en fait le cas dans la majorité des séparations. De plus, la nouvelle loi prévoit une éventuelle prolongation de la garde des enfants sur décision du tribunal (quinze ans pour le garçon et jusqu'au mariage pour la fille). Il en résulte donc, vu la crise du logement sévissant en Egypte, que le mari doit y regarder à plusieurs fois avant de prononcer à trois reprises le fatidique *« tu es répudiée »*. En effet, à moins de disposer de moyens financiers importants, ce qui est rarement le cas, l'époux risque de se retrouver à la rue.

On note que, à quelques différences de formulations près, ces nouveaux amendements de la loi sur le statut personnel ne sont en fait qu'une remise en vigueur de la loi de 1979. Cette loi avait été abrogée le 4 mai dernier par la Haute Cour constitutionnelle pour *« vice de forme »*, pour la plus grande satisfaction des musulmans radicaux qui y voyaient une atteinte à la *« loi de Dieu »*. Mais leur victoire n'a pas été de longue durée puisque, moins de deux mois plus tard, le gouvernement a réussi à renverser la vapeur.

A un tout autre niveau, et toujours dans le cadre de l'opération « anticharia », le ministère de l'intérieur a interdit tous les autocollants apposés sur les automobiles. Ce décret laisse une semaine aux automobilistes pour débarrasser leurs voitures des autocollants, généralement à caractère religieux. C'est pratiquement mettre un terme à la mini-guerre confessionnelle que se livrent chrétiens et musulmans à coups de croix, Vierges, versets coraniques ou acte de foi islamique. Ce phénomène qui avait pris des proportions de plus en plus importantes au cours des derniers mois avait été jugé *« alarmant »* par de nombreux éditorialistes de la presse officieuse.

Cette série de mesures intervient après la mise en garde, le 28 juin dernier, du président Moubarak aux islamistes qu'il avait implicitement accusés de vouloir déstabiliser le régime et imposer leurs vues *« par la force »* au peuple égyptien. Le raïs, rappelle-t-on, réagissait à l'appel des maximalistes islamistes pour l'organisation de *« marches vertes »* sur la présidence de la République pour forcer le gouvernement à appliquer la charia après que le Parlement eut repoussé une motion en ce sens le 4 mai dernier.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

AU CONSEIL DE LA LIGUE ARABE A TUNIS

Aucune date n'a été fixée pour le sommet arabe proposé par le Maroc

De notre correspondant

Tunis. – Même si l'initiative du roi Hassan II du Maroc de réunir un sommet arabe extraordinaire sur la question palestinienne a été approuvée par *« une écrasante majorité »* des pays arabes, ces derniers ne sont apparemment pas pressés d'en fixer la date.

Lors de la réunion qu'il a tenue samedi 29 juin, le Conseil de la Ligue arabe, auquel tous les ministres des affaires étrangères ont préféré déléguer leurs représentants permanents à Tunis plutôt que de se déplacer, s'est borné à charger le secrétaire général M. Chedli Klibi de *« poursuivre les contacts en vue de prendre les dispositions utiles »* à la tenue de ces assises.

Les dates des 13 et 14 juillet envisagées par Rabat ont dû être écartées à la demande de plusieurs pays arabo-africains qui les considèrent comme étant trop rapprochées du sommet de l'OUA prévu pour le 18 juillet à Addis-Abeba. Mais là n'est probablement pas l'essentiel.

Si l'on ignore la position officielle du Liban, qu'il est permis de supposer négative puisque Beyrouth a boycotté pour la seconde fois en moins d'un mois les travaux de la Ligue arabe, on sait, en revanche, que la Syrie s'oppose catégoriquement à la convocation de ce sommet et que l'Algérie, la République démocratique et populaire du Yémen et la Libye expriment des réserves.

Bien que liée au Maroc par l'accord d'Oujda prévoyant notamment *« une étroite coopération diplomatique »*, la prise de position libyenne n'a rien de surprenant. Malgré ses tout récents efforts pour atténuer la portée de l'*« alliance stratégique »* qu'il a conclue avec l'Iran, le colonel Kadhafi ne semble pas très empressé de s'expliquer devant ses pairs, comme le président irakien a l'intention de le lui demander.

Et puis, parmi les multiples autres différends interarabes, comment concevoir en l'état actuel le face-à-face Yasser Arafat-Hafez El-Assad, dont les représentants se sont très vivement opposés à Tunis à propos de la guerre des camps de Beyrouth ?

Sur ce dernier point, la position de la Ligue arabe demandant à M. Klibi de *« poursuivre les efforts en vue de consolider le cessez-le-feu »* n'est pas non plus dépourvue d'ambiguïté. En effet, les dispositions de l'accord conclu à Damas entre le mouvement chiite Amal, le Front démocratique libanais et le Front de salut national palestinien (1) mettant un terme aux affrontements battent en brèche les décisions que le Conseil de la Ligue avait arrêtées lors de sa réunion des 8 et 9 juin (*le Monde* du 11 juin).

Mais, malgré les protestations de l'OLP, les pays arabes feignent de l'ignorer et se sont contentés d'envisager la convocation d'une nouvelle session pour juger du *« résultat des efforts accomplis »*.

MICHEL DEURÉ.

(1) Le Front de salut national palestinien regroupe les factions palestiniennes pro-syriennes hostiles à M. Yasser Arafat.

Le conflit du Golfe

LA GUERRE DES VILLES A REPRIS

Après deux semaines de pause décidée par l'Irak, la « guerre des villes » a repris lundi 1er juillet avec l'attaque, dans la matinée, d'un camp de réfugiés kurdes irakiens au nord-ouest de l'Iran.

Une personne a été tuée et dix autres blessées dans le camp de Ziveh, près de la frontière turque, au sud-ouest d'Oroumiyeh, dans un bombardement effectué en début de matinée par deux avions irakiens protégés par deux autres appareils. Ce camp avait déjà été touché le 9 juin. Cent quarante personnes avaient été tuées et trois cents blessées.

Dimanche soir, Bagdad avait annoncé son intention de reprendre *« le bombardement d'objectifs sélectionnés en profondeur du territoire iranien »*, et lundi l'Irak a fait état de soixante-trois missions de son aviation en territoire iranien.

Un porte-parole du Conseil supérieur de défense iranien a averti lundi que l'Iran était décidé à *« riposter avec force »* à ces bombardements. *« Nous annonçons au monde que nous utiliserons tous les moyens pour défendre notre révolution »*, a-t-il dit.

Les dirigeants iraniens se sont toujours déclarés prêts à respecter l'accord du 12 juin 1984 conclu entre les deux pays sous l'égide des Nations unies pour épargner les civils, et ils rejettent sur Bagdad la responsabilité de l'escalade.

« Ces attaques sont le signe du désespoir politique et militaire du régime irakien », estiment-ils en dénonçant le *« silence complice »* de l'ensemble de la communauté internationale. – *(AFP.)*

● *Morts « sous la torture » de trois membres du comité central du Toudeh.* – Trois membres du comité central du Parti communiste iranien arrêtés en avril 1983 sont morts sous la torture, annonce le Toudeh dans un communiqué publié lundi 1er juillet à Paris.

Le communiqué ne précise pas la date et le lieu du décès des trois responsables communistes *« assassinés sous la torture »* : le journaliste Rahman Hatefi, Taghi Keymaneche, membre du bureau politique du PTI, et Hassan Ghazaltchi, *« qui a combattu pour les droits du peuple kurde »*.

Le Toudeh indique d'autre part que *« l'ordre d'exécution de quinze membres du comité central des Fedayins du peuple et du Parti communiste iranien – condamnés à mort début juin au cours d'un procès à huis clos, – a été transmis aux autorités judiciaires »*.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. BUSH A PARIS

La France et les Etats-Unis n'envisagent pas d'action commune contre le terrorisme

Les problèmes liés à la détention au Liban d'otages français et américains, l'initiative de défense stratégique (« guerre des étoiles ») du président Reagan et le projet Eurêka d'une Europe de la technologie ainsi que les négociations commerciales dans le cadre du GATT ont été au centre des entretiens que M. George Bush, le vice-président des Etats-Unis, a eus, lundi 1er juillet, avec M. Laurent Fabius, premier ministre, et les ministres français des relations extérieures et de la défense, MM. Roland Dumas et Charles Hernu. Mardi, après un petit déjeuner pris avec M. Chirac, maire de Paris, M. Bush devait rencontrer en fin de matinée M. Mitterrand, qui offrait un déjeuner en son honneur à l'Elysée.

Destinée à l'origine à dissiper les réticences des alliés européens des Etats-Unis à l'égard des projets de défense spatiale de M. Reagan et à clarifier les attitudes des uns et des autres sur les questions commerciales et monétaires internationales, la tournée européenne de M. Bush, dont la dernière étape après l'escale de Paris sera Londres, a permis, sous l'effet de l'actualité, des échanges de vues plus approfondis que prévu sur les moyens de renforcer la lutte contre le terrorisme. Les Américains insistent sur la nécessité pour les nations occidentales de faire front commun contre le défi qui leur est lancé en la matière.

Il ne semble pas, toutefois, que ces intentions puissent déboucher dans l'immédiat sur des actions concrètes. M. Bush n'était porteur apparemment d'aucune proposition d'effort collectif pour combattre la piraterie aérienne et il a lui-même déclaré que l'objectif des Etats-Unis n'était pas de mettre sur pied un vaste processus bureaucratique international, à l'égard duquel la France se montrerait, au demeurant, fort réservée. De façon significative, on préfère dire à Paris que les entretiens avec M. Bush ont porté sur *« la question des otages »* et non sur le terrorisme, un mot que M. Fabius, dans le toast de bienvenue qu'il a prononcé lundi en l'honneur de son hôte, n'a, du reste, pas utilisé, lui substituant celui de *« fanatisme »*.

Dans la lutte contre la piraterie aérienne, Paris, conformément à une attitude constante, privilégie les mesures prises dans le cadre des organisations spécialisées de l'aviation civile ou les contacts bilatéraux entre polices nationales, de préférence à une action globale de l'Occident contre un terrorisme dont les contours seraient mal définis. On indique d'ailleurs du côté américain que la mission de M. Bush avait, à cet égard, un caractère simplement exploratoire.

Les échanges de vues sur l'initiative de défense stratégique ont permis aux Français et aux Américains de réaffirmer leurs positions respectives, M. Bush insistant toutefois sur le fait qu'il n'y avait de la part des Etats-Unis aucune réticence envers le projet Eurêka. Le vice-président, qui, avant Paris, avait fait une escale à Genève, a informé ses interlocuteurs de l'état d'avancement des négociations stratégiques qui y sont menées avec les Soviétiques et sur les perspectives desquelles il ne paraît pas s'être montré très optimiste.

M. L.

Remplacé par Eric Rouleau à Tunis

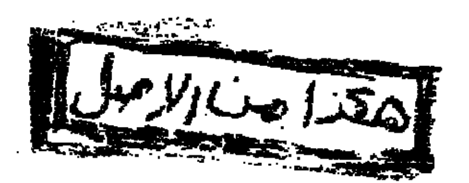
M. GILBERT PEROL EST NOMMÉ AMBASSADEUR A TOKYO

Le Journal officiel de ce mardi 2 juillet annonce la nomination de notre collaborateur Eric Rouleau comme ambassadeur à Tunis, où il succède à M. Gilbert Perol, et l'affectation de ce dernier au poste d'ambassadeur à Tokyo, en remplacement de M. André Ross, récemment nommé secrétaire général du Quai d'Orsay.

[Né le 31 mai 1926, licencié ès-lettres et en droit, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Perol a servi en Tunisie et au Maroc avant d'être intégré aux affaires étrangères le 1er janvier 1959. Il a été nommé successivement à Addis-Abeba en 1959, à Alger en 1962, puis chargé de mission à l'Elysée en 1963 et secrétaire général d'Air France en 1967, avant de devenir directeur général de la compagnie nationale en 1974. Il avait été affecté à Tunis en février 1983.]

(Le Monde a publié dans ses éditions du 13 juin la notice biographique d'Eric Rouleau.)

هكذا من الأصل



EUROPE

Espagne

LA VISITE DE M. CHADLI

Madrid souhaite rééquilibrer sa politique nord-africaine

De notre correspondant

Madrid. — Le président Chadli entame lundi 1er juillet une visite officielle de quarante-huit heures en Espagne, la première jamais effectuée à Madrid par un chef d'Etat algérien depuis l'accession de ce pays à l'indépendance en 1962. Cette visite, qui fait suite à celle du chef du gouvernement espagnol M. Gonzalez à Alger en mars dernier, illustre le rapprochement entre les deux capitales après deux ans de froideur.

Les relations entre le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) et le FLN algérien furent excellentes tant que le premier se trouvait dans l'opposition. Avec l'arrivée des socialistes au gouvernement à Madrid, en décembre 1982, le climat s'était rapidement détérioré. La priorité manifeste accordée par M. Gonzalez au rapprochement avec le Maroc du roi Hassan II, les distances de plus en plus nettes prises par le PSOE à l'égard du Front Polisario, le glissement progressif des socialistes espagnols vers les thèses atlantistes : autant de caractéristiques de la diplomatie de Madrid qui ne pouvaient que contrarier les responsables algériens.

Cet éloignement diplomatique s'était doublé d'un sérieux contentieux bilatéral. En 1975, les deux pays avaient signé un contrat prévoyant la fourniture à l'Espagne, sur une période de vingt-trois ans, d'une très importante quantité de gaz naturel algérien. Les chiffres prévus s'étaient toutefois rapidement révélés excessifs par rapport aux nécessités énergétiques de Madrid. L'Algérie n'en affectait pas moins de s'en tenir aux termes initiaux du contrat, craignant qu'une attitude conciliante avec l'Espagne ne soit un précédent pour les autres clients européens.

Ce désaccord provoqua une vive tension entre les deux capitales, et les relations économiques bilatérales diminuèrent de moitié en 1984 par rapport à 1983. Ce n'est qu'en février dernier que les deux gouvernements parvinrent à un accord, le contrat étant finalement révisé moyennant une forte indemnisation versée par Madrid. Si l'Espagne avait alors consenti les concessions les plus importantes, c'est qu'elle avait pris conscience de la nécessité de « rééquilibrer » sa diplomatie en Afrique du Nord, afin d'éviter qu'un « tête-à-tête » exclusif avec Rabat ne lui aliène définitivement les sympathies algériennes.

Ce nouveau climat n'a toutefois pas suffi à effacer toutes les divergences qui subsistent, en particulier sur le conflit du Sahara. L'Algérie considère que l'histoire confère à l'Espagne une responsabilité particulière dans l'évolution de ce qui fut l'une de ses colonies. A Madrid, en revanche, le gouvernement socialiste a adopté un « profil bas », évitant de se prononcer en termes trop précis. Les deux pays s'accordent toutefois à appuyer le principe d'un référendum dans la région, invoquant la résolution adoptée par l'OUA (Organisation de l'Unité africaine).

Au plan économique, les Espagnols espèrent que la visite de M. Chadli permettra de relancer les relations bilatérales. Madrid vient de verser à Alger une première tranche de 250 dollars d'indemnisation pour la révision du contrat de gaz, et attend en contrepartie une plus grande réceptivité des autorités algériennes à ses offres d'exportations. Une liste concrète sera d'ailleurs présentée à la délégation accompagnant M. Chadli. Tout porte à croire toutefois que les entreprises espagnoles devront fournir un gros effort pour que l'Algérie devienne à nouveau, comme elle le fut durant de nombreuses années, le premier client africain de Madrid.

THIERRY MALINIAK.

Turquie

La gauche modérée est profondément divisée

De notre correspondant

Ankara. — Le Parti populiste (social-démocrate), principale formation de l'opposition à l'Assemblée, et le Parti de la prospérité (pro-islamique), qui n'est pas représenté au Parlement, viennent de tenir leur premier congrès. M. Tekdal, président sortant du Parti de la prospérité, a été confirmé dans ses fonctions par 566 voix sur 606 votants.

La formation islamique qui se veut l'héritière spirituelle du Parti du salut national du professeur Erbakan (dissous en octobre 1981 en même temps que toutes les autres formations politiques) n'avait pas été autorisée à prendre part aux élections législatives de novembre 1983 ; mais elle avait obtenu 4 % des voix lors des municipales de 1984. Le Parti de la prospérité est une formation très disciplinée et active. Pas une seule femme parmi les 767 délégués ; mais elles sont assez nombreuses, la tête couverte, parmi les spectateurs. Les participants, la plupart barbus, observent collectivement la prière.

Cette manifestation a surtout prouvé que le mouvement islamique, opposé à la fois au libéralisme et à la gauche, reste, quoique très minoritaire, une réalité qu'on ne peut pas éliminer par décret. Et nombreux sont ceux qui pensent que le Parti de la prospérité, champion du moralisme — dénonçant notamment, par son président, les « *terribles proportions* » qu'auraient atteintes en Turquie l'athéisme, la prostitution, la fraude, l'alcoolisme et la toxicomanie, — réussira à attirer une partie de l'ancien électorat du Parti du salut national, qui avait contribué, en novembre 1983, à l'élection de M. Tursut Ozal, l'actuel premier ministre.

L'ombre de M. Ecevit

Au Parti populiste, l'ancien secrétaire général, M. Gurkan, représentant de l'aile gauche, l'a emporté sur le modéré M. Calp. Avec le changement complet de l'équipe dirigeante de cette formation, beaucoup qui la considéraient en recul en face du Parti de la social-démocratie de M. Inonu (1) vont devoir réviser leur appréciation.

Les spéculations sur les modalités d'une éventuelle réunion de la gauche reprennent également de plus belle. M. Calp, dont les amis restent majoritaires au sein du groupe parlementaire du Parti populiste (30,4 % des voix et 17 élus en novembre 1983 mais moins de 10 % lors des municipales de 1984), s'était déclaré, à plusieurs reprises, en faveur d'une fusion éventuelle avec le SODEP de M. Inonu. Or le nouveau président du Parti populiste est plutôt, lui, en faveur d'un rapprochement avec le « parti de la gauche démocratique », qui va être officiellement lancé, après des mois de préparatifs, par Mme Rahsan Ecevit, épouse et *alter ego* de l'ancien président du Parti républicain du peuple, M. Bulent Ecevit (constitutionnellement privé de ses droits politiques jusqu'en 1990) (2). Les observateurs estiment que le Parti populiste, qui est la seule formation de la mouvance social-démocrate à avoir des élus au Parlement, devrait désormais essayer de faire la preuve qu'il est une force combative en attendant une éventuelle union de la gauche modérée.

L'ombre de M. Ecevit était plus que jamais présente lors du congrès du Parti populiste. Mme Ecevit, cependant, se déclare hostile à l'idée d'une fusion « *factice ou forcée* » ; les nouveaux dirigeants du Parti populiste, a indiqué Mme Ecevit, seront jugés sur la manière dont ils se battront contre les restrictions constitutionnelles et législatives et en faveur d'une loi d'amnistie.

La bataille à gauche reprend donc de plus belle en Turquie entre tendances social-démocrates, face à une droite traditionnellement très forte dans le pays

ARTUN UNSAL.

(1) Le Parti de la social démocratie avait obtenu 20 % des voix lors des municipales de 1984 — se révélant comme la principale formation d'opposition.

(2) Cette formation est créditée de 9 % environ des intentions de vote.

Pologne

L'APPEL A LA GRÈVE DE SOLIDARITÉ A SURTOUT ÉTÉ SUIVI A GDANSK ET A WROCLAW

Varsovie (*AFP.*). — L'appel à la grève d'une heure lancé le 1er juillet par la direction clandestine de Solidarité (TKK), pour protester contre la hausse de 10 % à 15 % du prix de la viande, n'a été que peu suivi dans l'ensemble du pays. Deux villes seulement, Gdansk et Wroclaw, anciens bastions de Solidarité, semblent avoir répondu à l'appel de TKK. Lech Walesa, à la sortie des chantiers navals de Gdansk, où il travaille comme électricien, s'est déclaré « *très satisfait* » du comportement des ouvriers (de Gdansk) à propos de la grève générale. L'ancien président du syndicat dissous s'est refusé à commenter plus avant la situation, rappelant qu'il fait l'objet d'une information judiciaire. De 80 % à 90 % des employés des chantiers Lénine à Gdansk auraient suivi le mot d'ordre de grève, en se croisant les bras et multipliant les poses tout au long de la journée.

Le calme a, en revanche, régné dans la plupart des autres grands centres industriels : Szczecin, Lodz et Cracovie. Aucune force de l'ordre n'était visible lundi matin aux alentours des plus grandes usines de Varsovie. Dans les rues de la capitale, où les habitants vaquaient à leurs occupations, les miliciens (policiers) étaient également invisibles.

● *Soutien de la CFDT et de FO.* — Les deux confédérations syndicales françaises ont publié, lundi 1er juillet, des communiqués de soutien aux travailleurs polonais. La CFDT déclare « *soutenir la lutte pour le respect des droits syndicaux en Pologne et défendre les militants victimes de la répression* ». De son côté, Force ouvrière souligne le bien-fondé de l'attitude des responsables de la direction clandestine de Solidarité, « *qu'elle appuie et soutient dans leur action difficile pour maintenir la résistance et la vigilance du peuple polonais, confronté aux pressions de toute nature sur les conditions de vie et d'existence* ».

AFRIQUE

Angola

Pretoria annonce le retrait de ses troupes

Les forces armées sud-africaines ont quitté, lundi 1er juillet, le sud-angolais, après quarante-huit heures d'opérations contre les maquisards de la SWAPO (organisation indépendantiste namibienne), a annoncé, lundi, à Pretoria, le général Viljoen, commandant en chef de l'armée sud-africaine.

Les troupes de Pretoria, qui ont tué, selon un dernier bilan, soixante-deux combattants de la SWAPO, ont pénétré jusqu'à 25 kilomètres à l'intérieur du territoire angolais. Selon les porte-parole militaires, les combats se sont engagés vendredi soir près de la base militaire sud-africaine d'Eenhana (au nord de la Namibie et à l'est d'Oshikango, sur la frontière angolaise), à la suite d'une attaque au mortier de la SWAPO. Le lendemain, les troupes sud-africaines ont traversé la frontière.

M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a affirmé que cette opération était conforme aux usages internationaux. L'Afrique du Sud, a-t-il dit, a le droit de se défendre contre toute agression préparée et lancée de l'extérieur de ses frontières. La France et le Portugal ont condamné, lundi, ce raid, qui intervient deux mois et demi après le retrait officiel des dernières troupes sud-africaines d'Angola. — (*AFP, Reuter, AP.*)

République sud-africaine

● VINGT MILLE MINEURS NOIRS EN GRÈVE. — Employés par la compagnie des mines d'or Gencor, vingt mille mineurs se sont mis en grève, lundi 1er juillet, pour protester contre l'insuffisance des propositions salariales de la direction. Le mouvement concerne les mines de Kinross et de Winkelhaak, situées à l'est de la province du Transvaal, et la mine Beatrix, dans l'Etat libre d'Orange.

La direction a annoncé le « départ » de la société de cinq cent soixante mineurs noirs des mines d'or de Bracken et de Leslie (est du Transvaal), après leur refus d'obtempérer à l'ultimatum leur enjoignant de se présenter à leur travail vendredi et samedi derniers. Les autres mineurs ont été prévenus qu'ils seraient licenciés faute d'avoir repris le travail mardi matin. Enfin, un mineur noir a été tué lundi à la mine de Winkelhaak pour des raisons encore inconnues. — (*AFP, Reuter, UPI.*)

● RÉOUVERTURE DE L'ENQUÊTE SUR LA MORT DE STEVE BIKO. — A la demande de la Cour suprême de Pretoria, l'enquête sur les circonstances de la mort de Steve Biko, le dirigeant nationaliste noir de la Conscience noire, a été rouverte, lundi 1er juillet, à Pretoria. Les deux médecins, MM. Benjamin Tucker et Ivor Lang, qui ont examiné Steve Biko durant sa période de détention, ont comparu devant un conseil de discipline réuni par le conseil de l'ordre des médecins.

Ils sont formellement accusés de conduite « *inadéquate et déshonorante* » pour ne pas avoir administré à leur patient des soins médicaux appropriés et n'avoir pas fait un diagnostic correct. Mort dans une prison de la police de Pretoria le 12 septembre 1977, après vingt-six jours de détention, Steve Biko est décédé des suites d'une lésion cérébrale subie lors d'un interrogatoire de police. (*AFP, Reuter.*)

● MORT DE JOHN POKELA, PRÉSIDENT DU CONGRÈS PANAFRICAIN. — Décédé dimanche 30 juin à Harare (Zimbabwe), à l'âge de cinquante-neuf ans, Pokela était l'un des fondateurs du Congrès panafricain (PAC), organisation anti-apartheid née, en 1959, d'une scission du Congrès national africain (ANC). — (*AFP, Reuter.*)

AMÉRIQUES

La Dominique

LE PARTI AU POUVOIR REMPORTE LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Roseau (*Reuter*). — Le Parti de la liberté de la Dominique (DFP) du premier ministre Mme Eugenia Charles a obtenu quinze des vingt et un sièges à pourvoir lors des élections législatives, lundi 1er juillet (*le Monde* du 2 juillet). Le Parti travailliste d'opposition (LPD) de M. Michael Douglas obtient cinq sièges, et le Parti travailliste uni de la Dominique (UDLP) un seul. En dépit de pluies diluviennes, la participation a été très élevée.

Cette victoire du DFP permet à Mme Charles d'obtenir un deuxième mandat de cinq ans. Elle a annoncé qu'elle avait l'intention de poursuivre sa politique pro-occidentale ; son rival préconisait le non-alignement. Le premier ministre sortant dispose cependant d'une majorité un peu réduite, le DFP perdant deux sièges par rapport aux élections de 1980. L'ancien premier ministre LPD M. Patrick John, poursuivi parce qu'il est accusé d'avoir voulu renverser Mme Charles, a été élu au Parlement, dont il ne faisait pas partie dans la précédente législature.

Le DFP avait fait sa campagne sur l'amélioration de la situation économique à laquelle a contribué l'aide de pays occidentaux. En cinq ans, Mme Charles affirme avoir réduit le chômage de 25 à 13 % et l'inflation de 30 à 2,5 %.

Cuba

● *Troisième remaniement ministériel en trois mois.* — Un ministre cubain a été démis de ses fonctions, lundi 1er juillet, alors qu'un remaniement beaucoup plus important est attendu, avec l'attribution de plus grandes responsabilités au jeune frère et dauphin de M. Fidel Castro, Raul, et la nomination d'un nouveau ministre des affaires étrangères. M. Humberto Perez, qui était vice-président du conseil des ministres cubain et président de la junte centrale de planification (JUCEPLAN), a été remplacé par M. José Lopez Moreno, ministre de la construction. C'est le troisième remaniement ministériel en trois mois à Cuba. — (*AFP, Reuter.*)

EUROPE

M. GROMYKO ÉLU CHEF DE L'ÉTAT SOVIÉTIQUE

Les treize membres du Politburo

Voici la composition du *bureau politique du comité central* du Parti communiste de l'URSS. Il compte treize membres à part entière, sa moyenne d'âge, *soixante-cinq ans, reste inchangée* après le départ de Grigori Romanov et l'entrée d'Edouard Chevardnadzé :

Mikhaïl Gorbatchev, 54 ans, secrétaire général ; Gueidar Aliev, 62 ans, premier vice-premier ministre ; Victor Grichine, 70 ans, *premier secrétaire* du PC de Moscou ; Andrei Gromyko, 75 ans, nouveau chef de l'Etat ; Dinmoukhamed Kounaiev, 73 ans, *premier secrétaire* du PC du Kazakhstan ; Edouard Chevardnadzé, 57 ans, nouveau ministre des affaires étrangères ; Vladimir Chtcherbitski, *67 ans*, *premier secrétaire*, du PC d'Ukraine ; Nikolai Tikhonov, 80 ans, chef du gouvernement de l'URSS ; Mikhail solomentsev, 71 *ans, président* de la commission de contrôle ; Vitali Vorotnikov, 59 ans, chef du gouvernement de la République de Russie ; *Victor* Tchebrikov, 62 ans, président du KGB ; Igor Ligatchev, 64 ans, agriculture et cadres ; *Nikolai Ryjkov, 59 ans*, département de l'économie.

Membres suppléants :

Piotr Demitchev, 67 ans, ministre de la culture ; Vladimir Dolguikh, 60 ans, industrie lourde et *énergétique ; Vassili Kouznetsov*, 84 *ans, premier* vice-président du Parlement ; Boris Ponomarev, 80 ans, relations internationales. Serguei Sokolov, 73 ans, ministre *de la défense*.

● *Le secrétariat compte* désormais onze membres, dont cinq font également partie du Politburo : Gorbatchev, Ryjkov et *Ligatchev (titulaires), Dolguikh et Ponomarev (suppléants)*. Les autres membres sont :

Ivan Kapitonov, 70 ans, industrie légère ; Konstantin Roussakov, 75 ans, Partis commmunistes au pouvoir ; *Mikhail Zimianine, 70 ans*, propagande et idéolologie ; Victor Nikonov, 56 ans, agriculture ; Lev Zaikov, 62 ans, premier secrétaire du PC *de la région (obkom) de Leningrad* ; Boris Eltsine, 54 ans, chef du département de la construction.

M. Gorbatchev a encore renforcé son pouvoir

(Suite de la première page.)

Une petite phrase du compte rendu de la réunion ordinaire du bureau politique, le samedi 29 juin, aurait pu donner l'éveil : « *Le bureau politique*, était-il dit, *a examiné et réglé certaines questions relatives à l'organisation du parti et de l'Etat.* » La formule habituelle, plus brève, est que l'organe suprême du parti a « *examiné* » certaines questions. Ce qui avait été « *réglé* », en fait, c'était le sort de M. Romanov !

Dans le système soviétique il faut être membre à la fois du bureau politique, centre suprême de réflexion et de décision, et du secrétariat, organe d'exécution, pour espérer devenir un jour secrétaire général. Quatre hommes avaient, jusqu'à lundi, cette double appartenance : M. Gorbatchev lui-même et MM. Ligatchev, Ryjkov et Romanov. De ces trois personnalités, seul ce dernier ne devait rien à M. Gorbatchev. Mais son statut avait été « banalisé » par la promotion au *même rang que lui*, le 23 avril dernier, de MM. Ligatchev et Ryjkov, proches du secrétaire général.

M. Gorbatchev a, par ailleurs, complété lundi son équipe. M. Chevardnadze, qui *n'était* que suppléant, devient membre à part entière du bureau *politique. Cette* nomination rééquilibre quelque peu la composition de cet organisme au profit des non-Russes. M. Chevardnadze est en effet géorgien et *premier secrétaire du parti dans sa* République. Il est à l'origine de diverses expériences économiques jugées réussies en Georgie, où tous les ministères et organismes responsables du secteur industriel ont été rassemblés en une seule entité. Certains bureaucrates de Tbilissi ont été envoyés sinon aux champs du moins à la tête de kholkhozes et de sovkhozes. Le système de distribution serait devenu là-bas plus efficace. Enfin la réforme scolaire aurait été mieux réussie en Georgie qu'ailleurs.

Plus *importante* peut-être est l'arrivée au secrétariat de MM. Eltsine et Zaïkov. Agé de cinquante-quatre ans, M. Eltsine a un profil de « manager ». *On peut estimer qu'il va se joindre* au groupe de gestionnaires de l'économie, tous relativement jeunes, formés autour de M. Ryjkov.

L'entrée au secrétariat de M. Zaïkov est également celle d'une personnalité ayant eu longtemps des responsabilités industrielles. Cette nomination a en outre l'avantage de faire « *monter* » à Moscou quelqu'un de Leningrad, ce qui contrebalance quelque peu le départ de M. Romanov. Tant le limogeage de M. Romanov que les *nominations au secrétariat* attestent la volonté de M. Gorbatchev de s'entourer rapidement d'hommes à lui, relativement jeunes et précédés d'une réputation de compétence. *L'ensemble du projet économique* du secrétaire général reste cependant nébuleux : on voit arriver des hommes nouveaux et se multiplier les appels *à la mobilisation des énergies : mais* la méthode pour parvenir à cette « *intensification* » de l'économie, ardemment souhaitée par M. Gorbatchev *n'apparaît pas très claire.*

La redistribution des rôles entre le Gosplan (organisme de la planification centrale), les ministères centraux et les « Unions régionales *interbranches* », *qui devraient* être créées, ne l'est pas davantage. On ignore, d'autre part, qui, de MM. Eltsine, Zaïkov ou encore d'une *autre personnalité, va recevoir* un des plus beaux fleurons de l'« héritage » de M. Romanov : la tutelle des industries stratégiques. M. Zaïkov a pour lui son expérience dans la région de Leningrad, qui compte de nombreuses usines travaillant pour la défense...

DOMINIQUE DHOMBRES.

La plus grande longévité depuis Metternich

Quel est le ministre des affaires étrangères de n'importe quel pays du monde, ou le simple diplomate en activité, qui pourrait se vanter *d'avoir fréquenté tous les présidents* américains depuis la seconde guerre mondiale, d'avoir participé – et pas seulement comme figurant – aux conférences de Téhéran, de Yalta et de Potsdam, à celle de Dumbarton-Oaks *qui prépara* la création de l'ONU, avant de diriger la délégation de son pays à une bonne trentaine d'assemblées générales ? Tels sont quelques-uns des records accumulés par *Andrei Gromyko, champion* toutes catégories de longévité sur la scène internationale. Depuis Metternich, personne n'avait dirigé la diplomatie d'une grande puissance pendant si longtemps.

Car M. Gromyko est un produit typique de la « génération 1938 », celle des miraculés des ères stalinienne et brejnevienne, *qui accède remarquablement* tôt *aux* responsabilités et s'y maintient extraordinairement tard. Né en 1909 dans une famille paysanne de Biélorussie, il adhère en 1931 au PC et fait des études agricoles, *qui le conduiront d'abord à un poste de chercheur* dans un institut d'économie, puis, beaucoup plus tard (en 1956), au grade de docteur en sciences économiques.

Mais dès 1939, il est entré dans la carrière diplomatique, et par la grande porte : il occupe aussitôt le poste de directeur de la section Amérique *au ministère* des affaires étrangères, que dirige alors Molotov. En 1943 – il a trente-quatre ans, – il est ambassadeur à Washington, après un bref séjour dans cette capitale comme conseiller, et devient en *1946* le premier ambassadeur de son *pays* à l'ONU. *Quittant en* 1948 cette Amérique qu'il a connue tour à tour comme l'allié dans la victoire sur l'Allemagne, puis comme l'adversaire dans la guerre froide (il a opposé pas moins de vingt-six vetos au Conseil de sécurité), il répond à un journaliste qui lui demande s'il compte revenir *un jour* : « *J'espère que non.* » En fait, il y reviendra un nombre incalculable de fois, mais jamais pour y séjourner.

De mauvais moments

Car dès 1949, à quarante ans, il est nommé premier vice-ministre des affaires étrangères. Sauf pendant un court intermède de dix mois, entre 1952 et 1953, où il est nommé ambassadeur à Londres, il ne quittera plus le gratte-ciel forteresse de *la place Smolensk, le* « Quai d'Orsay » *soviétique. Non seulement* il *survit* à la chute de son patron Molotov en 1957, mais il hérite la même année de sa fonction, qui avait été confiée pendant quelques mois à l'allié des « anti-partis » Chepilov. En 1956, il est entré comme membre titulaire au comité central, où il siégeait comme suppléant depuis 1952.

Cela ne veut pas dire que sa vie sera facile avec Khrouchtchev : ce fonctionnaire méticuleux, ce chevalier à la triste figure a le don d'agacer le jovial premier secrétaire, qui aime à le brocarder devant ses hôtes *étrangers.* « *Il enlèverait son pantalon et s'assierait sur un bloc de glace si je lui en donnais l'ordre* », dit un jour Nikita. André Gromyko passe un autre moment pénible en 1962, *lorsque Kennedy et toute* l'Amérique le prennent en flagrant délit de mensonge : au cours d'une entrevue avec le président américain en septembre, il a juré ses grands dieux *qu'aucun missile nucléaire* n'était en voie d'installation à Cuba. Il est vrai qu'il n'était peut-être pas au courant...

Les choses vont s'améliorer à tous égards avec Brejnev. Le ministre des affaires étrangères s'identifie à merveille avec le style « sérieux » de la nouvelle direction. Il va être d'autant plus à l'aise pour utiliser ses extraordinaires compétences que la diplomatie soviétique va se développer tous azimuts, de la « détente » à l'Afghanistan, en passant par les négociations SALT (qu'il dirige de *très près*), *l'Ostpolitik et la conclusion* d'innombrables traités d'amitié avec des pays du tiers-monde.

La promotion de 1973

Son efficacité est récompensée en 1973, lorsqu'il accède enfin au politburo, sans passer par l'étape intermédiaire de la suppléance, en compagnie des chefs du K.G.B. (*M. Andropov*) et de l'armée (alors *le maréchal Gretchko*). *Finies* les longues attentes, chaque jeudi, dans l'antichambre de ce saint des saints du Kremlin, guettant une convocation qui pouvait venir à 3 heures de l'après-midi comme à 2 heures du matin. *Du jour au lendemain,* M. Gromyko acquiert l'autorité et le prestige d'un dirigeant suprême, participe aux décisions au lieu de les préparer. Ses interlocuteurs étrangers ont désormais affaire à un *homme encore* plus sûr de lui, encore plus cassant quand il le faut, mais toujours aussi imbattable sur les dossiers traités.

On pouvait se demander quel allait être son statut avec Andropov. Le ministre des affaires étrangères semble grandir après la disparition de Leonid Brejnev. Il est nommé premier vice-premier ministre apparaît sur le mausolée de Lénine à un rang inhabituellement élevé, et fait partie de la « nouvelle troïka » *(Andropov-Oustinov-Gromyko).*

Avec Tchernenko, qui ne connaît pratiquement rien aux dossiers diplomatiques, son rôle devient encore plus important. N'hésitant pas à couper la parole au secrétaire général, c'est lui qui mène les discussions au cours des entretiens avec les visiteurs étrangers. Il imprime plus que *jamais* sa marque à *une politique* étrangère intransigeante. La tension avec les Etats-Unis ne lui déplaît certainement pas, bien qu'il rencontre le président Reagan en septembre 1984 à New-York et à Washington. Mais, animé d'une méfiance *fondamentale* à l'égard des Allemands, de quelque côté du mur qu'ils résident, il prend une part essentielle dans l'annulation de la visite en RFA du numéro un est-allemand, M. Erich *Honecker.*

De son poste de président du présidium du Soviet suprême, M. Gromyko pourra continuer à fréquenter *les hommes d'Etat étrangers, mais* il a perdu la haute main sur une diplomatie qu'il a dirigée pendant vingt-huit ans.

MICHEL TATU.

M. CHEVARDNADZE : un pur homme de l'appareil

De sa *Géorgie natale*, M. Edouard Chevardnadzé a hérité le verbe. C'est donc dans un style très fleuri qu'il a, ces dernières années, prononcé les éloges les plus appuyés des secrétaires *généraux successifs.* Le nouveau membre du Politburo a longtemps laissé entendre à ses compatriotes qu'il était leur meilleur avocat à Moscou. *Ces derniers ont cependant peu à peu compris qu'il* était surtout un exécutant des décisions du « centre ». L'affaire du détournement manqué vers la Turquie d'un avion parti de *Tbilissi et la condamnation à mort*, en août 1984, de quatre jeunes pirates de l'air n'ont pu qu'accentuer cette impression. La police avait, en effet, brutalement *donné l'assaut à l'appareil* le *18 novembre* 1983. Des rumeurs sur l'exécution de la sentence ont plus d'une fois suscité l'émotion en Géorgie : mais elles n'ont jamais été *confirmées officiellement.*

Né en 1928, M. Chevardnadzé est un *pur apparatchik parfaitement étranger* aux dossiers diplomatiques. Membre du PC depuis l'âge de vingt ans, il a été totalement formé à l'école du parti. *Permanent* du Komsomol *(les jeunesses communistes)* de Géorgie, il a été successivement instructeur, secrétaire et, enfin, premier secrétaire de cette organisation en 1957.

Il a poursuivi une carrière classique au sein de la hiérarchie du parti *dans sa République. En 1965*, il est nommé ministre de l'intérieur de Géorgie.

Devenu premier secrétaire du parti pour la Géorgie en 1972, M. Chevardnadzé doit s'attaquer à deux obstacles persistants à la soviétisation de la République : le nationalisme et la corruption. Son prédécesseur, M. Mjavanadzé, avait poussé le *sens des affaires jusqu'à se constituer une importante* clientèle personnelle ; dans son ombre s'étaient développés toutes sortes de trafics, favorisés par le fait que la Géorgie produit des *denrées agro-alimentaires* qui font cruellement défaut sur d'autres marchés de l'URSS. C'était l'époque où des convois entiers de fruits et légumes « s'égaraient » entre *Tbilissi et Moscou...* M. Chevardnadzé tente de rétablir le contrôle des autorités sur la distribution de ce genre de marchandises, notamment en surveillant de près les transports routiers et *aériens*, et en *procédant à de nombreux* remplacements dans l'administration locale et dans la police.

Mais il doit agir avec un certain doigté pour ne pas heurter trop violemment le goût assez général des Géorgiens pour ce commerce éminemment *privé. D'autant plus que le début des années* 70 est également marqué par la remontée, notamment chez les jeunes, du sentiment national géorgien. Celui-ci trouve des arguments *d'ordre économique* : la *République, qui affiche une certaine* prospérité agricole et viticole, ne s'estime guère payée de retour et regrette, en particulier, que les investissements *industriels ne lui soient que très chichement* dispensés. En avril 1978, dans les rues de la capitale géorgienne, une foule que certains recoupements permettront *d'évaluer à plusieurs dizaines de milliers de personnes* manifeste contre l'autorité de Moscou. Les forces de l'ordre locales sont manifestement insuffisantes. M. Chevardnadzé joue *alors la carte de la détente* avec succès.

Par la suite, il veillera à donner au *nationalisme géorgien* quelques exutoires, en particulier dans les domaines culturel (bien qu'il ait, l'année précédente, exigé devant *l'Union des écrivains* de Géorgie *que* les thèses scientifiques soient désormais publiées en russe et non dans la langue locale) et sportif.

Au total, sans avoir pu abolir des pratiques qui dépassent encore *aujourd'hui de beaucoup en ampleur* les « arrangements » commerciaux que l'on observe ailleurs, en URSS comme dans le reste du camp socialiste, *M. Chevardnadzé paraît n'avoir* pas si mal réussi dans sa double entreprise. Il était d'ailleurs entré en 1976 au comité central, puis était devenu, *en 1978*, membre *suppléant* du bureau politique. M. Gorbatchev lui a donné son bâton de maréchal.

M. ELTSINE L'HOMME DE L'OURAL

Né en 1931, M. Boris Eltsine est diplômé de l'institut polytechnique de Sverdlovsk dans l'Oural, et membre du parti depuis 1961. De 1955 à 1968, il a gravi les échelons dans le *secteur de la construction, à Sverdlovsk*. Il a été successivement maçon, contremaître, ingénieur et chef d'un combinat de construction.

Affecté au « *travail de parti* » depuis 1968, il *devient*, en 1975, secrétaire, et, en 1976, premier secrétaire de la région de Sverdlovsk. *Entré au comité central en* 1981, comme M. Zaïkov, il quitte Sverdlovsk en avril dernier pour diriger au sein de cet organisme le département de la construction.

M. ZAIKOV : UN « MANAGER »

M. Lev Zaïkov, né en 1923, est diplômé de l'Institut économique de Leningrad et membre du parti depuis 1957. Il a été selon sa biographie officielle successivement ajusteur, contremaître, *directeur d'usine et enfin responsable* d'un conglomérat industriel dans cette ville. Son profil est donc celui d'un « manager ».

En 1976 il *devient président* de la municipalité de l'ancienne capitale de l'empire russe ; puis, en juin 1983, il remplace M. Romanov comme premier secrétaire du parti pour la région *de Leningrad. M. Zaïkov est membre* du comité central depuis 1981.

ROMANOV : un nom malheureux, un style brutal, une retraite précoce

Il ne fait décidément pas bon porter en Russie le nom de Romanov. *Même s'il n'a guère l'allure d'un aristocrate* avec sa petite taille et son visage rond et plein, et aucun lien avec la dynastie évincée en 1917, M. Gregori Romanov a souffert de son nom *et de quelques anecdotes* qui ont couru sur son compte. On a dit que, en 1979, il avait emprunté au musée de l'Ermitage la vaisselle de Catherine II *pour donner plus d'éclat au mariage* de sa fille Nina. Les invités, passablement éméchés, auraient brisé quelques pièces...

Ce n'est pourtant pas parce qu'il apprécie les plaisirs de l'existence que M. Romanov a été brutalement *éliminé du « noyau dirigeant ». C'est* parce qu'il avait été le principal concurrent de M. Gorbatchev dans la course au pouvoir de ces dernières *années.*

Personne ne retient sérieusement l'explication officielle selon laquelle *M. Romanov a demandé lui-même* à être « *libéré de ses fonctions en raison de son état de santé* ». A soixante-deux ans, c'est une retraite *bien précoce pour un homme* qui semblait jusqu'ici en pleine forme.

D'origine paysanne, selon sa biographie officielle, M. Romanov est né le 7 février 1923 dans la région de Novgorod. Pendant la guerre, il participe *à la défense de Leningrad et à la* levée du siège de la ville, à un grade qui n'a jamais été précisé. Il obtient un diplôme d'ingénieur en suivant les *cours du soir de l'Institut des* constructions navales de Leningrad.

Entré au Parti communiste en 1944, il devient responsable du parti dans *l'entreprise de constructions navales* Jdanov de Leningrad ; il commence une carrière d'apparatchik, spécialiste des questions industrielles. De 1957 à 1961, il est secrétaire du parti pour un arrondissement de Leningrad. Il gravit les échelons dans l'ancienne capitale de l'empire russe, d'abord au *comité de ville du parti, puis au comité* régional, plus prestigieux, dont il devient second secrétaire en 1964, puis premier secrétaire en 1970. Il restera à ce dernier poste jusqu'en 1983. *Entre-temps, il est entré en* 1966 au comité central.

Suppléant au bureau politique en 1973, *puis membre à part entière* en 1976, il n'est encore, malgré la rapidité de sa carrière, qu'un « provincial ». La tradition veut en effet que Leningrad soit représentée dans les *organes dirigeants à Moscou : mais* les membres du bureau politique qui ne résident pas en permanence dans la capitale n'ont pas le même poids que les autres.

Sa véritable ascension date de juin 1983, et elle est due à Andropov. Ce dernier apprécie sa gestion très *ferme, voire autoritaire, mais en même temps* « moderne » et relativement innovatrice du complexe industriel de Leningrad – un des plus *importants du pays avec de* nombreuses usines travaillant pour la défense. Andropov le fait entrer au secrétariat et le charge de l'industrie, notamment celle de l'armement. M. Romanov a, *dès lors*, la « double appartenance » au bureau politique et au secrétariat qui lui permet de briguer le pouvoir suprême. *Mais la logique du système veut qu'on ne puisse* à la fois briguer le pouvoir suprême et survivre politiquement longtemps à un échec.

Le sourire encore plus épanoui que d'habitude de M. Gorbatchev, qui saluait lundi, dans la salle Saint-Georges du Kremlin, *le secrétaire général* du PC vietnamien, au départ de ce dernier de Moscou, en disait à cet égard plus qu'un long discours.

D. Dh.

A TRAVERS LE MONDE

Gabon

● DIX MORTS DANS UN ACCIDENT D'HÉLICOPTÈRE. – Dix personnes, dont sept journalistes, ont trouvé la mort, jeudi 27 juin, dans le sud-est du Gabon, dans un accident d'hélicoptère, a-t-on appris, mardi 2 juillet à Libreville. L'appareil, un Bell de l'armée de l'air gabonaise, avait à son bord quinze journalistes qui accompagnaient *le président* Omar Bongo dans une tournée provinciale. – *(Reuter.)*

Philippines

● DEUX JOURNALISTES ABATTUS. – Un journaliste, Eduardo Suede, ainsi que deux autres hommes, ont été abattus dans un restaurant d'Iloilo (centre du pays) par trois hommes armés, a annoncé, lundi 1er juillet, l'agence de presse des Philippines *PNA. D'autre part*, Bernardo Navarrete, avocat et journaliste de l'opposition, avait été assassiné vendredi à Vigan (nord du pays) et son fils, âgé de cinq ans, grièvement blessé, alors qu'ils se trouvaient dans une boutique.

هكذا من الأصل

politique

LA CHUTE DES FTP-MOI PARISIENS

L'Humanité : «Il n'y a pas d'affaire Manouchian»

L'Humanité a publié, mardi 2 juillet, un numéro *«spécial Résistance»*, reproduisant en première page «l'Affiche rouge» éditée en 1944 par les services de propagande allemands, sur laquelle figure, entre autres, la photographie de *«Manouchian, arménien, chef de bande»*.

Les quatre premières pages de ce numéro de l'organe quotidien du PCF sont consacrées à des témoignages, à des entretiens et à des documents, notamment des fac-similés de lettres du général de Gaulle. Dans son éditorial, Roland Leroy écrit : *«Il n'y a pas d'«affaire Manouchian». Il n'y a pas de «terroristes». Manouchian était un combattant pour la libération de la France, communiste, patriote et internationaliste. Ses compagnons et lui luttaient les armes à la main, comme des millions d'autres soldats du monde (...). Quelle force maligne peut animer ceux qui ont voulu aujourd'hui faire de ce glorieux épisode un instrument contre les communistes ?»*

«Il est impossible de séparer cette tentative de l'ensemble de l'entreprise qui tend à marginaliser le Parti communiste français», estime Roland Leroy.

«Le pouvoir et le président de la République encouragent, organisent, de multiples opérations visant à déconsidérer, à affaiblir le seul parti qui lutte contre la crise, le chômage, l'austérité et propose une autre politique.»

POINTS DE VUE

Une quadruple occultation

par DAVID DOUVETTE (*)

LE plateau des personnalités retenues en dernier ressort pour débattre après la projection du film de Mosco montre, à l'évidence, après l'épisode du grand jury d'honneur, la pérennité et la force du *consensus national* concernant l'occultation de la participation de l'émigration, et plus spécifiquement des juifs, à la Résistance. Contrairement à ce qu'avance Jammot, le film *ne se suffit pas à lui-même pour* révéler aux Français ce que fut le dur combat mené, dans des conditions pour eux particulièrement impitoyables, par des étrangers parmi lesquels *les juifs étaient majoritaires* pour défendre non seulement l'honneur de la France, leur patrie d'adoption, mais celui du peuple juif et de l'humanité tout entière.

Il n'est peut-être pas de bon ton, en 1985, de montrer ces petits tailleurs parlant mal le français qui, transcendant leur peur et leur foi dans l'humanisme, *ont su trouver* le courage d'affronter avec des armes sommaires un ennemi implacable et puissamment armé. Ce qui gêne assurément, c'est que, en cette *même* période de l'Occupation, la quasi-totalité des Français étaient tombés dans une léthargie pétainiste profonde.

Les combattants de la MOI, et plus particulièrement les combattants juifs, sont victimes d'une *quadruple occultation. La première est le* fait du Parti communiste français à qui revenait le devoir de faire connaître la Résistance immigrée. Ni l'hommage annuel rendu aux «23 de l'Affiche rouge», ni les quelques rares ouvrages hagiographiques (dont la plupart n'ont pas été édités par lui), *n'infirment cette affirmation.* Tout au contraire l'En ne rétablissant pas, dès 1944, ce que furent, depuis le début, les activités résistantes de la MOI, les triangles successifs de *direction, les effectifs des combattants* et le bilan réel de leur activité, il a contribué à gommer dans ses véritables dimensions historiques cette page importante de l'histoire de France.

Je vois deux raisons fondamentales à cette occultation. La première est qu'effectivement, à partir de la Libération, *le Parti communiste français*, parti de la Résistance et «parti des fusillés», voulait apparaître comme l'émanation du peuple profond de France. La seconde est que *la plupart des cadres de la MOI*, rappelés dans leur patrie d'origine pour y exercer des responsabilités, ne pouvaient être présentés alors comme des héros et des acteurs de la Résistance française.

La deuxième occultation découle de la première, reprise et amplifiée par l'historiographie générale de la *Résistance, dans laquelle il est bien* difficile de trouver çà et là *quelques* lignes consacrées à la résistance immigrée et à la résistances des juifs. De même peut-on le constater dans les diverses cérémonies officielles relatives à *la Résistance*, dont aucune ne leur est dédiée. La seule fois où l'Etat leur rendit hommage, ce fut en février 1984, lors du quarantième anniversaire de l'Affiche *rouge, pour ne citer que l'apport* arménien et ne pas mentionner une seule fois les combattants juifs. Plus grave encore est l'apposition de croix chrétiennes sur des tombes de com*battants juifs exécutés par les nazis* par le ministère des anciens combattants au cimetière d'Ivry.

La troisième forme d'occultation est le fait des instances communautaires juives qui, pendant quarante ans, ont non seulement nié *mais rejeté comme non juifs les com*battants juifs de la MOI, parce que communistes ou communisants ; alors que pendant cette même période, elles se sont acharnées à *défendre la mémoire et l'honneur* des membres de l'UGIF (Union générale des israélites de France, mise en place par l'occupant), que l'on cherche encore à présenter comme plus *résistants que les FTP-MOI.*

La forme la plus pernicieuse et *efficace de l'occultation est enfin le* fait des acteurs et témoins eux-mêmes. *N'ont-ils pas accepté, dès la* Libération, de rentrer discrètement dans le rang ? N'ont-ils pas, en conséquence, accepté également d'entériner, comme on leur avait *demandé de le faire, une version* «officielle» des événements, des structures et des responsables, plus ou moins conforme à la vérité, qui les a relégués dans l'ombre de l'histoire ?

D'aucuns pensent qu'il serait vain *aujourd'hui de rétablir la vérité.* A quoi bon ? D'autres, et parfois contradictoirement les mêmes, prennent conscience, quarante ans plus tard, de leur devoir de témoins et voudraient rattraper le temps perdu alors que leurs rangs se sont clairsemés, que l'érosion du temps a quelque peu obscurci leur mémoire et que leur vision des événements tend naturellement à l'égocentrisme et à l'exaltation. Ils ont de plus, entre autres difficultés, à affronter quelques pages obscures et douloureuses de leur histoire, comme celles concernant les chutes dramatiques de l'automne 1943, prompts alors à se dresser contre toute accusation «tendancieuse et calomniatrice».

Pourtant, le plus *bel* hommage que l'on puisse rendre aux héros morts et vivants de la Résistance immigrée, c'est de leur restituer avant tout leur histoire et la place *qu'ils y ont prise*, au prix des plus lourds sacrifices.

(*) Historien, membre du comité *pour la promotion du film Des «terroristes» à la retraite.*

Une basse opération politicienne

par ALBERT OUZOULIAS (*)

LE film *Des «terroristes» à la retraite* ne se propose pas de faire *l'historique* du groupe Manouchian. Il s'agit, quarante et un ans après, de faire une basse opération politicienne à laquelle quelques-uns d'entre nous devions *servir* de toile de fond, de tapisserie, de caution. Je considère cela comme une escroquerie et une *infamie. En France, il y a au* moins une notion qui est commune à tous les Français : le respect des morts. Ce n'est pas le cas dans ce film. L'an dernier déjà, les médias ont tenté une opération qui s'apparentait à celle-là, mettant en cause dans l'arrestation du groupe *Manouchian, Boczov, un camarade* arrêté en... février 43, hautement responsable, titulaire des plus importantes décorations au titre de la Résistance. J'ai dû répliquer en rappelant la trahison de Davidovitch (non pas commissaire politique du groupe MOI, car, *dès* 1943, *cette* appellation ne subsistait plus dans l'organisation). Davidovitch était chargé du recrutement pour le groupe MOI de la région parisienne. Arrêté, sans être torturé il devint un auxiliaire des brigades spéciales de répression. Il est à l'origine d'un certain nombre d'arrestations fin octobre début novembre 1943. J'écrivais à l'époque : *«Ils veulent assassiner une deuxième fois nos frères de l'Affiche rouge en les séparant de leur parti.»* L'ignoble campagne cessa. J'ai écrit que la moyenne de vie d'un FTP français ou immigré dans la région parisienne était de six mois. Six états-majors successifs des Francs-tireurs et partisans de la région parisienne furent décapités. Joseph Epstein en entrant aux FTP, début 1943, fit son testament. Si *je suis vivant, je le dois* à son courage car, malgré les tortures, les nazis ne surent même pas son nom. Il est enterré au cimetière parisien d'Ivry sous celui de Joseph Andrej. (...)

Je ne reproche pas à ceux (les moins nombreux) qui sous la torture ajoutèrent à leurs souffrances physiques d'autres souffrances *morales* et physiques pour eux et leurs frères de combat. La condamnation, je la porte contre la torture dans quelque pays que ce soit. Dire que Manouchian a *demandé à changer de région*, à partir en province, est un faux grossier qui porte atteinte à l'image de ce grand résistant. Par notre *service* de renseignement au sein de la Préfecture de police, nous pûmes, malgré les cloisonnements existants et les multiples échelons, être *informés de la trahison* d'un homme arrêté le 26 octobre 1943 sans que nous sachions si c'était un Français ou un immigré.

La vie d'enfer des résistants

Au dernier rendez-vous que j'eus avec le colonel Gilles à Bois-le-Roi, que je situe approximativement vers la fin de la première semaine de novembre 1943, je lui demandai de faire le nécessaire pour alerter toutes les unités de la région parisienne. Dans ces cas, on demandait aux camarades français ou immigrés de changer de domicile en veillant à n'être pas filés. Personnellement, j'eus vingt-sept domiciles clandestins dans la région parisienne d'août 1941 à août 1944. La mobilité était un *élément décisif* face à *l'immense* appareil de répression des brigades spéciales de la Préfecture de police.

Cependant, deux fois les policiers français et une fois la Feldgendarmerie allemande me tirèrent dessus. En septembre 1944, des *camarades m'apportèrent une* photo exposée dans plusieurs commissariats de Paris et de la banlieue où il était écrit *«terroriste dangereux à abattre sans sommation»*.

Ce fut cela, la vie d'enfer des résistants parisiens, mais jamais la *lutte ne cessa, et quand vint* l'insurrection parisienne, les rescapés de ces lourds combats clandestins de Paris et de sa banlieue prendront en charge les milliers de *jeunes* volontaires au sein des Forces françaises de l'intérieur, les faisant bénéficier de toute leur expérience.

Cette année 1985 est celle du *quarantième* anniversaire de la victoire sur le nazisme. Offrir un tel film à des millions de téléspectateurs, film refusé par Pierre Desgraupes, directeur, avant Jean-Claude Héberlé, d'Antenne 2, peu suspect de sympathies communistes mais ayant en lui la déontologie du journaliste, c'est piétiner les tombes de nos martyrs et en *particulier de nos frères immigrés*, ceux que nous aimions le plus. Le film tel qu'il est actuellement se garde bien de faire état de la lettre adressée par la direction du PCF, informée de la préparation du procès et qui écrivit au président du CNR dans les termes suivants : *«Le CNR devrait, pensons-nous, demander à la radio amie de dénoncer les campagnes de xénophobie tout comme les campagnes anticommunistes tendant à diviser les Français.»*

Dans un tract signé de la direction du PCF au moment du procès, il *est rappelé l'exemple de Gari*baldi et de tous les combattants venus se battre sur le sol de France pour notre liberté et qui furent soumis eux aussi à d'abominables campagnes de la part des «capitulards et des traîtres» ; de même il n'est pas fait référence à la déclaration du comité contre le racisme créé par le PCF, ni à celui de l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide. *Ces documents* sont aux archives.

Tous les honnêtes gens doivent dénoncer le film *Des «terroristes» à la retraite* et exiger un film à la gloire du groupe MOI basé uniquement sur les documents et les témoignages des rescapés de ce *groupe. Comme le disait Blaise* Pascal : *«Je ne crois qu'aux histoires dont les témoins seraient capables de se faire égorger.»*

Le Parti communiste français donna soixante-quinze mille des siens à la cause de la liberté. L'académicien catholique François Mauriac nous appela à la Libération *«le parti des fusillés»*. Prétendre, comme le font ces soi-disant historiens sans rechercher aucun document, aucune preuve, que le PCF aurait sacrifié en 1943 les combattants de la MOI pour des buts politiques constitue une *infamie.*

Je ne suis pas mort comme Marcel Paul, contre qui on s'est acharné, j'étais le responsable militaire de l'admirable et héroïque colonel Gilles (Joseph Epstein), commandant militaire des FTP français et immigrés de la région parisienne, chef direct de Manouchian, ce serait donc par moi – si l'on suit les ignobles propos de ces soi-disant historiens – qu'aurait été réalisée une telle forfaiture.

Je suis décidé à défendre mon honneur d'homme et de résistant. Etant mis *en cause*, je porterais plainte en diffamation si ce film devait passer à l'écran sous sa forme actuelle.

(*) Commissaire militaire national des FTPF (Français et immigrés) sous le nom de Colonel André.

• *Une plainte de Mélinée Manouchian.* – Mélinée Manouchian, la veuve de Missak Manouchian, vient de déposer une plainte contre X... après avoir reçu des menaces de mort par téléphone à son domicile parisien dans le onzième arrondissement.

LU

Résistants et collaborateurs

«Une nouvelle génération historienne qui, comme l'écrit François Bédarrida, *a appris cette histoire* (celle des années noires) *non point au contact exaltant ou morne du vécu, mais en fouillant archives et documents»*, donne progressivement de la période 1940-1945 une image plus précise, moins contrastée, moins passionnée que celle que, très *humainement*, en donnaient et en donnent encore les «survivants».

Le numéro spécial de la revue *l'Histoire* » «Résistants et collaborateurs – Les Français dans les années noires» offre une remarquable série de contributions d'historiens, dont la grande majorité n'ont été, du fait de leur âge, *ni* témoins ni acteurs.

Jean-Pierre Azéma montre la diversité d'une Résistance bigarrée, aux motivations diverses, où chaque couche sociale avait tendance à se regrouper pour un type d'action particulier. Même *variété dans le petit monde de la* collaboration. Henri Rousso distingue la collaboration du «collaborationnisme», idéologie minoritaire de quelques «ultras fanatiques».

Entre les deux, ces trente-*huit millions de Français, ni héros* ni traîtres, attachés à survivre, majorité silencieuse qui, estime Jean-Pierre Rioux, n'a pas failli dans ses profondeurs.

J. P.

★ *L'Histoire*, nº 80. Spécial. «Résistants et Collaborateurs». 30 F.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

La constitution des listes du PS : les rocardiens et les mauroyistes veulent des garanties

Eclipsé un moment par le différend Fabius-Jospin, le casse-tête de la constitution des listes pour les élections législatives et régionales fait l'objet, cette semaine, de nouvelles négociations au sein du PS.

Au terme d'un premier « tour de France » des situations électorales (*le Monde* du 13 juin), il apparaît que l'accord sur le choix des candidats susceptibles d'être élus ne présente pas trop de difficultés dans une quarantaine de départements. Une dizaine d'autres, dont Paris, ont été « réservés ». Restent donc en discussion une quarantaine de départements.

L'essentiel du débat tourne autour de la place accordée à chacun des courants du PS sur ces listes. Si le CERES s'estime relativement bien traité par les amis de M. Jospin, les proches de M. Rocard, comme ceux de M. Mauroy, estiment que les propositions qui leur sont faites conduiraient à une réduction inacceptable de leur représentation dans le groupe parlementaire qui sera issu du scrutin de mars 1986. Ce débat est d'autant plus compliqué qu'il paraît logique que le premier ministre cherche, ou ait cherché, à peser sur la désignation de certains candidats.

La discussion devait reprendre mercredi 3 juillet, avant la réunion, le même jour, du bureau exécutif. Les rocardiens et les mauroyistes veulent obtenir, avant le comité directeur du 6 juillet, des garanties sur leur représentation respective.

Leur accord avec la méthode qui sera choisie pour la constitution des listes définitives (par les militants ou par les commissions exécutives fédérales) en dépend. M. Jospin souhaite que cet accord soit unanime.

« TOUT LE MONDE GALOPE VERS LE RÉGIME D'ASSEMBLÉE » affirme Mme Garaud

Mme Marie-France Garaud, ancienne conseillère de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac, qui était, lundi soir 1er juillet, l'invitée de l'émission « Face au public » de France-Inter, a estimé que « *1986 va être plus grave que 1981* », car « *tout le monde galope avec entrain vers le régime d'assemblée* ». La cohabitation entre la droite et M. Mitterrand est, à son avis, « *hautement vraisemblable* ». « *On y va tout droit*, dit-elle, *parce que (...) chacun pense qu'il y règlera plus commodément ses petites affaires, mais je pense que c'est dramatique.* »

Si Mme Garaud veut diriger à Paris lors des prochaines élections législatives une liste (où devraient figurer une majorité de femmes), c'est dans l'espoir qu'il y ait dans la future Assemblée entre les « *groupes de partis* » et leurs « *députés-robots* » un « *groupe de députés qui soient des députés libres* ».

Interrogée sur les raisons du soutien qu'elle apporte à M. Raymond Barre, Mme Garaud estime que l'ancien premier ministre est l'homme politique le « *moins vorace* », le « *moins éloigné* » de la lignée des hommes qui sont « *vis-à-vis du pouvoir, dans un état d'extrême humilité* ».

Dans le domaine de la politique étrangère, « *nous sommes en face d'une situation qui est une situation de guerre* », déclare Mme Garaud, à propos de la situation au Liban. Une guerre dans laquelle s'affrontent « *les pays qui mettent la liberté au-dessus de tout et les systèmes totalitaires qui ont mis dans leur objectif la conquête du monde. Entre les deux*, dit-elle, *il y a les instruments* ».

Evoquant l'avenir de l'Europe, Mme Garaud souligne : « *Depuis des années maintenant, je dis que l'Europe politique ne naîtra pas, selon moi, ni d'échafaudages administratifs ni de vœux pieux : l'Europe naîtra de décisions prises sur des objets qui la portent et la sécrètent. L'Europe est née de choix qui ont été faits et qui lui ont donné une réalité pour un temps : l'Europe du Marché commun, l'Europe atomique. Maintenant, je crois (...) que le choix qui se pose à l'Europe est de savoir si elle sera une puissance majeure au vingt et unième siècle, et les puissances majeures seront des puissances spatiales.* »

EN ALSACE

Le maire socialiste de Schiltigheim sanctionne deux adjoints communistes

De notre correspondant

Strasbourg. — Qui a voulu la rupture ? Chacun s'en défend aujourd'hui, mais le symbole est abîmé : l'union de la gauche qui gérait, depuis 1977, la commune de Schiltigheim (Bas-Rhin) s'est fissurée. La semaine dernière, le maire socialiste, M. Alfred Muller, a retiré leurs délégations de signature à ses deux adjoints communistes, MM. Jean Oltra et Jean-Marie Dupuy. Les deux élus s'étaient opposés au relèvement du tarif des garderies des écoles maternelles, voulu par la majorité. « *Ce n'était pas dans le sens de notre programme municipal de 1977 et 1983* », disent aujourd'hui les deux adjoints. La hausse, calculent-ils, allait de 55 à 340 %. Mais sur des tarifs extrêmement bas, répond le maire. Celui-ci n'a pas hésité : « *La solidarité municipale est sacrée.* » Il en a tiré les conclusions.

Cette fissure, dont les deux camps se rejettent la responsabilité, prend une dimension toute particulière à Schiltigheim : la liste d'union de la gauche, conduite par M. Muller, a été réélue en 1983 avec 64,32 % des suffrages. Lui-même, dorénavant seul conseiller général socialiste du Bas-Rhin, a repris son siège au département avec un score exceptionnel au premier tour : 58,71 %, alors que son adjoint, M. Dupuy, était candidat pour le PC.

M. Muller, toujours « en congé » du Parti socialiste depuis l'affaire du synchrotron (l'Alsace s'est sentie flouée au profit de Grenoble), a des rapports difficiles avec la Fédération bas-rhinoise du PS. Il n'écarte plus l'éventualité de monter sa propre liste pour les législatives, si le Parti socialiste impose un autre nom. Ami personnel de Michel Rocard, il a plusieurs fois plaidé pour un socialisme « à l'alsacienne ». Le désaccord aujourd'hui avec les communistes semble faire parti de cet itinéraire.

J. F.

LA SITUATION EN GUADELOUPE

Les mésaventures d'un juge d'instruction

Correspondance

Pointe-à Pitre. — Après la tentative d'attentat qui a failli lui coûter la vie et dont l'auteur présumé a été arrêté vendredi soir en banlieue de Pointe-à-Pitre (*le Monde* du 2 juillet), le juge d'instruction Robert Tchalian, vingt-neuf ans, en poste en Guadeloupe depuis six mois, met en cause la hiérarchie judiciaire et la presse locale. Il leur reproche de lui avoir collé l'étiquette de « juge rouge ».

« *Toute la campagne menée depuis la fin du mois de janvier*, nous a-t-il expliqué, *n'a fait que faciliter le passage à l'acte...* » Lors de son arrivée dans le département, en provenance de Marseille, M. Tchalian était bien décidé à appliquer les lois dans tous les domaines, notamment contre le terrorisme et les infractions financières. « *Un certain nombre de personnes ont longtemps bénéficié de privilèges dans cette île où l'on applique un judiciaire différentiel*, dit-il... *Un magistrat m'a demandé d'être prudent, et de ne pas faire tomber les derniers départementalistes.* »

A plusieurs reprises, entre la fin du mois de janvier et le début du mois d'avril, M. Tchalian s'est ainsi senti en porte à faux avec la hiérarchie judiciaire du département, et ce fossé s'est élargi sous la pression de la presse locale dominée par *France-Antilles*, le quotidien du groupe Hersant.

Dans la nuit du 9 au 10 mars, deux attentats à l'explosif blessaient grièvement un gendarme et un restaurateur, au Gosier, dans la banlieue proche de Pointe-à-Pitre. Le lundi 11 mars, un jeune sympathisant indépendantiste, contre lequel ne pesaient que de légers soupçons, était déféré devant le juge Tchalian, qui le plaçait sous contrôle judiciaire. Le lendemain même, le parquet faisait appel de la décision du juge.

Le 13 mars, M. Tchalian était de permanence lorsque explosait à Pointe-à-Pitre un engin meurtrier, (bilan : trois morts et huit blessés). Alors que personne, dans le monde judiciaire, n'avait cherché à le joindre (le premier substitut Jean-Louis Bec, de permanence ce jour, le confirmera par la suite), il recevait une lettre de sa hiérarchie lui reprochant de n'avoir pas été à son poste. A l'initiative du procureur général, une explication écrite était demandée au magistrat, prélude habituel d'une procédure disciplinaire. M. Tchalian réagissait en affirmant qu'il s'agissait d'une sanction des décisions juridictionnelles prises peu de temps auparavant. Un magistrat lui aurait même dit que, si le mandat de dépôt du sympathisant indépendantiste ne se justifiait pas de fait, il s'imposait en opportunité...

Toujours, semble-t-il, à l'initiative du procureur général, une seconde tentative de procédure disciplinaire était mise en route. Le greffe de la chambre d'accusation ayant omis de convoquer des avocats dans un certain nombre d'affaires, la hiérarchie reprochait au juge d'instruction d'avoir rajouté la mention de désignation de l'avocat après l'audience de la chambre d'accusation, ce qui constituerait de toute évidence un faux... Une nouvelle demande écrite était alors adressée au juge d'instruction.

« *A aucun moment*, précise M. Tchalian, *on n'a posé la même question aux juges d'instruction concernés dans les autres dossiers.* » *La cabale était si évidente que le premier président, après mes explications, a mis un terme à cette procédure*, dit-il. *Il apparaît que l'on a voulu régler des divergences de points de vue juridictionnels par ce biais-là. C'est l'essence même du fonctionnement judiciaire français qui est remise en cause.* »

Un excès de sympathie pour les révolutionnaires

A la fin du mois de mars, le juge dit « rouge » procède à trois inculpations, et délivre trois mandats de dépôt, dans le cadre d'affaires financières. Trois personnalités locales, MM. Raymond Vivies (div. droite), ancien conseiller général de Pointe-à-Pitre ; Philippe Audebert, membre d'une vieille famille locale, et Roman Bichara, commerçant d'origine syrienne, se trouvent emprisonnés à la maison d'arrêt de Pointe-à-Pitre. *France-Antilles* s'interroge : « *Veut-il* (le juge Tchalian) *seulement donner la contradiction au procureur de la République ou souffre-t-il d'un excès de sympathie pour les révolutionnaires ?* »

« *Chaque fois que j'ai été attaqué par les médias locaux*, nous a expliqué le juge au lendemain de l'attentat, *non seulement je n'ai pas été soutenu par l'ensemble de la hiérarchie, mais j'ai même remarqué que les demandes d'explications dont j'étais le destinataire, internes à la magistrature, étaient divulguées dans des journaux locaux... J'ai été dessaisi du dossier Vivies-Audebert* (une affaire de fraude fiscale et d'abus de bien sociaux qui porterait au moins sur 800 000 francs...) : *il est extrêmement rare qu'un juge d'instruction se voie retirer un dossier de la sorte. Encore une fois, on peut penser qu'il s'agit là d'une sanction déguisée, une nouvelle fois prise à l'initiative du parquet guadeloupéen.*

« *On peut dès lors se demander si le procureur général, chef hiérarchique, a pris des directives à la chancellerie... ou s'il a fait* « acte de suzeraineté »... *La conjonction des campagnes de presse et l'attitude d'une partie du monde judiciaire ont eu pour conséquence de me marginaliser. Il fallait démontrer que mes décisions juridictionnelles étaient une œuvre individuelle, et que je n'étais pas représentatif du monde judiciaire. Dès lors, pour un certain nombre de personnes, il suffisait de me supprimer pour ne plus être inquiété dans l'avenir. Les campagnes dont j'ai fait l'objet ont contribué à créer un climat dont l'attentat ne peut qu'apparaître comme un épiphénomène...* »

Autre détail qui ne manque pas d'intérêt et qui montre bien les relations entre le juge Tchalian et une partie de monde judiciaire du département : en vertu de l'arrêté ministériel du 14 mai 1963, le juge d'instruction de Pointe-à-Pitre avait formulé le 15 mars dernier une demande d'autorisation de port d'arme auprès des autorités concernées... Il n'a obtenu satisfaction que le 25 juin, soit au lendemain de la tentative d'assassinat...

ALAIN GILLES.

Nouvelles brèves

● *Les suites du différend Jospin-Fabius.* — M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, a souhaité, lundi 1er juillet, que le comité directeur du parti, prévu pour le 6 juillet, ait un « *effet de catharsis* » sur les socialistes. « *Enoncer et proclamer une chose apaise et purifie* », a-t-il affirmé, à propos du différend entre M. Fabius et M. Jospin, avant de reconnaître que la presse n'avait pas créé de toutes pièces un débat qui existait jusqu'alors de façon « *souterraine* ».

M. Destrade est également revenu sur le voyage de M. Mitterrand en Languedoc-Roussillon pour juger « *fallacieuses* » les interprétations qui ont présenté certains des propos présidentiels comme l'amorce d'une acceptation de la « cohabitation » après les échéances électorales de 1986.

● *M. Jacques Blanc : « les socialistes disqualifiés ».* — M. Jacques Blanc, député UDF de la Lozère, a protesté, lundi 1er juillet à Montpellier, contre la réduction de la représentation de son département aux prochaines élections régionales (3 sièges sur 65 au lieu des 5 initialement prévus). « *Les socialistes du Languedoc-Roussillon se sont disqualifiés* », a déclaré l'ancien secrétaire d'Etat. « *La panique s'empare d'eux à la seule idée qu'ils pourraient perdre la région. Ce sont eux qui ont demandé au ministre de l'intérieur de revenir en arrière pour limiter à trois les représentants de la Lozère. Quand ils parlent du respect des minorités, de qui se moquent-ils ? Les socialistes violent les règles républicaines pour essayer de se sauver* », a conclu M. Blanc. — (*Corresp.*).

● *Les préfets réunis à Paris.* — M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a réuni lundi 1er juillet, à Paris, les cent préfets de métropole, en présence de M. Jack Lang, ministre de la culture, et de M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports. A l'ordre du jour figuraient la réorganisation des services extérieurs de l'Etat, la prise en charge par l'Etat des frais de fonctionnement des préfectures et la modernisation de la police.

RECTIFICATIF. — Au second tour de l'élection cantonale partielle de Darnetal (Seine-Maritime), le taux des abstentions s'est élevé dimanche 30 juin, à 51,58 % et non à 62,70 % comme il était indiqué dans nos premières éditions du 2 juillet.

Le plan militaire 1984-1988 en question

Faute de crédits, les armées devraient limiter certains de leurs objectifs

Des députés de l'opposition s'estiment grugés. Certains élus RPR de la commission de la défense au Palais-Bourbon, comme M. François Fillon, député de la Sarthe et secrétaire national du RPR pour la défense, parlent même de scandale, voire de tour de passe-passe. Ils s'attendaient à une révision de la loi de programmation militaire 1984-1988 à mi-parcours de son application. En déposant, à la fin de la semaine dernière, à l'Assemblée nationale un compte rendu d'exécution pour les deux première années (1984 et 1985) sans projection sur les trois années suivantes (1986 à 1988), le gouvernement se contente, disent-ils, de dresser un simple constat sans engagement sur l'avenir.

La loi de programmation militaire 1984-1988, qui date de juillet 1983, est, en quelque sorte, une « charte » de la défense fixant pour cinq ans les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'équipement classique et nucléaire des armées.

En proposant ce texte à l'approbation des députés et des sénateurs, le premier ministre de l'époque, M. Pierre Mauroy, et le ministre de la défense, M. Charles Hernu, avaient promis de présenter, après deux années d'application de la loi, un rapport au Parlement qui rendrait compte de l'exécution de la « charte » de défense et de son éventuelle « *réévaluation* », c'est-à-dire sa remise à jour pour permettre, quelles que soient les conditions financières du moment, de respecter les programmes prévus jusqu'à leur terme. Par ce mot de « réévaluation », le gouvernement entendait même une hausse des crédits dès 1986.

Le document, volumineux, qui est en cours d'impression et qui devrait être remis aux élus dans les prochains jours, apparaît davantage comme un constat de ce qui a été fait pour la défense que comme une estimation de ce qui reste à faire.

Tableau optimiste

Qu'il s'agisse de la modernisation des forces nucléaires, de la priorité donnée à l'équipement des forces classiques, de l'effort de recherche, de la réorganisation de l'armée de terre ou de l'amélioration de la condition militaire et du contenu du service national, le ministère de la défense considère que « *l'ensemble des objectifs fixés par la loi de programmation militaire pour les deux premières années de son application ont été atteints au total* ». Avec quelques réserves pour ce qui concerne les commandes de chars AMX-30 version B-2 (moins 18), de roquettes antichars portables (– 8 000), de véhicules tactiques (– 1 203) dans l'armée de terre, ou les commandes d'hélicoptères Ecureuil (- 4), de missiles air-air (- 75), de missiles sol-air (- 63) dans l'armée de l'air. Avec, aussi, des glissements de crédits d'un secteur à l'autre, au détriment du budget d'équipement pour financer le coût des opérations extérieures.

Les élus de l'opposition trouvent ce tableau trop optimiste. Ils en veulent pour preuve le fait que le chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze, est moins satisfait que son ministre des premiers résultats de la loi de programmation militaire. Comme en témoigne son appréciation, plus nuancée, parue dans le dernier numéro de *Défense nationale*.

« *Les commandes des programmes majeurs ont pour l'essentiel été respectées, au prix, il est vrai, de quelques glissements de livraisons. Il a fallu cependant admettre des réductions ou des étalements sur des programmes d'environnement, avec le souci de sauvegarder la cohérence de l'outil opérationnel* », commente le général Lacaze. « *Les dépenses de fonctionnement ont été réduites en volume grâce aux efforts de gestion des armées et à la déflation des effectifs. En outre, les crédits consacrés à l'entretien programmé des matériels et à l'infrastructure ont été comprimés. Nous avons, enfin, été contraints de réduire les activités d'environ 5 %. Cette situation reste une de mes principales préoccupations, car, si elle s'accentuait, elle ne manquerait pas de compromettre la capacité opérationnelle des forces.* »

Mais là où l'inquiétude de l'opposition et celle du chef d'état-major des armées s'accroissent, c'est lorsqu'ils tentent de déterminer dans quelles conditions les ambitions de la loi de programmation risquent de n'être plus atteintes après 1986 si les objectifs des deux premières années, déjà, n'ont pas été intégralement respectés. Sur ce point particulier, le rapport gouvernemental n'apporte aucune certitude puisqu'il laisse dans l'ombre la « *réévaluation* » éventuelle de ce texte de loi.

Comment, en effet, assurer les commandes des matériels prévues entre 1986 et 1988 si la défense cesse de bénéficier des garanties budgétaires que, précisément, la loi de programmation militaire lui reconnaissait durant cette même période ?

35 milliards de francs en moins

« *Les objectifs de la loi ne pourront être atteints que si l'inflation se maintient dans les limites des hypothèses économiques prises en compte en 1983, si les devis ne font pas l'objet de dépassements et dans la mesure où le niveau des ressources attendues s'avère conforme aux montants inscrits dans la loi* », constate le général Lacaze. « *Si toutes ces conditions ne sont pas remplies, des arbitrages difficiles devront être rendus, arbitrages d'autant plus délicats qu'ils risquent d'entraîner une réduction au moins temporaire de certaines capacités des forces.* »

A l'état-major, on considère qu'il pourrait manquer de l'ordre de 35 milliards de francs en trois ans, pour assurer les besoins de la défense, si les conditions économiques défavorables se prolongeaient et si l'on additionne les exigences financières de chacune des armées telles qu'elles s'expriment dans la loi de programmation non « réévaluée » ou, même, en dehors de cette programmation (comme une commande d'hélicoptères Super-Puma).

En d'autres termes, les armées sont-elles assurées de pouvoir passer les commandes prévues par la deuxième tranche (1986-1988) de la loi de programmation ou ne devront-elles pas réviser, à la baisse, les objectifs de leur plan quinquennal ? Le rapport de « réévaluation » de la « charte » de la défense devait répondre à cette question. Ce ne sera pas le cas, déplore l'opposition. Au ministère de la défense, on préfère expliquer que le projet de budget pour 1986, en cours d'élaboration, sera l'occasion de dire si la France maintient le cap ou si elle a choisi d'abandonner certaines de ses ambitions militaires.

JACQUES ISNARD.

BIBLIOGRAPHIE

« L'Utopie calédonienne » de Jean-Marie Colombani

L'irruption, finalement saugrenue, du « caillou » calédonien dans le débat hexagonal aura pris tout le monde à contrepied. Surprise. Ni dans la majorité ni dans l'opposition, on ne s'attendait à renouer, en 1985, avec une pratique politique déjà ancienne et fort délicate : la décolonisation.

Comme on avait perdu l'habitude de ces sortes de dossiers, chacun, d'instinct, s'est tourné vers ses souvenirs. D'où ce remake obsédant de l'Algérie. Tjibaou incarna derechef Ferhat Abbas, Dick Ukeiwé le bachaga Boualem, et Pisani un de Gaulle disproportionné. On confondit, de loin, la place des Cocotiers avec le Forum et Jacques Lafleur avec Jacques Soustelle. C'était plus simple et un peu ridicule.

Il s'ensuivit plusieurs mois d'une actualité grandiloquente, dont les éclats rétro traversaient deux océans pour venir abasourdir les Français. L'histoire marchait à reculons.

En réalité, c'est cette surprise qui étonne, et cet aveuglement qui scandalise. L'un des mérites du livre *l'Utopie calédonienne*, de Jean-Marie Colombani, chef du service politique du *Monde*, qui a été pendant plusieurs années correspondant du journal à Nouméa, est de le rappeler : rien de ce qui se passe aujourd'hui à Nouméa n'était imprévisible. Seule la distance ajoutée à l'inattention permit de laisser croire à Paris qu'on pouvait, en 1985, dans une Océanie où s'achève avec vingt ans de retard une décolonisation générale, maintenir un petit morceau d'empire en état de marche.

Sans doute ces analogies sont-elles factices : la Nouvelle-Calédonie est un cas spécifique, et cette équation-là sans équivalent dans toute l'histoire coloniale. Il n'empêche ! Certaines leçons prises ailleurs auraient dû être retenues à Nouméa. Elles ne l'ont pas été. Entre l'iniquité coloniale d'origine — dénoncée dès 1879 par l'étonnant rapport du général de Trentinian — et les réformes qui peu à peu vinrent la tempérer, il y eut toujours un délai de trop. Les réformateurs ne concédèrent qu'*in extremis*, au gré des majorités métropolitaines, et reprirent souvent d'une autre main ce qu'ils avaient donné. Quant à la vie politique locale, elle fut celle, médiocre et disputailleuse, d'un chef-lieu de canton perdu aux antipodes.

Emergeant lentement de son exil et de son deuil, la communauté canaque pour sa part fut naturellement conduite sur la voie d'une radicalisation qui n'était pas inévitable. Et qui n'est toujours pas souhaitable maintenant que Nouméa, dégrisée, hésite encore entre une violence sans vainqueur prévisible et une utopie multiraciale réussie.

A ceux qui jugeront Jean-Marie Colombani bien sévère pour l'administration et les élus locaux, rappelons cette anecdote. Un haut commissaire, devant qui nous nous étonnions, en 1973, du retard politique du territoire et des dangers que cela entraînerait, nous avait répondu avec impavidité : « *Cher Monsieur, ici, si ça bouge, je cogne !* »

Nous n'étions pas rentré optimiste.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

• *L'Utopie calédonienne*, de Jean-Marie Colombani, en collaboration avec Jules-Antoine Colombani, Denoël, 192 pages, 88 F.

● *M. Lemoine à la Réunion.* — M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux départements et aux territoires d'outre-mer, arrivé lundi 1er juillet à la Réunion pour une visite officielle de cinq jours, a multiplié les rencontres : *entretiens avec* le bureau du conseil régional, avec celui du conseil général, table ronde sur le tourisme réunionnais et visites sur le terrain. Il s'est notamment entretenu avec les dirigeants des syndicats de planteurs de cannes à sucre, qui revendiquent par la grève une hausse du prix de la tonne de canne.

société

UN PROCÈS POUR NON-REPRÉSENTATION D'ENFANT AU TRIBUNAL DE NANTERRE

Le père clandestin, le journaliste et les magistrats

• Après la diffusion sur TF 1, le 18 octobre 1984, dans le cadre du magazine « Infovision », d'un reportage sur les « pères clandestins », ces hommes divorcés qui enlèvent leurs enfants faute d'avoir obtenu leur garde, M. Philippe de Hédouville, en fuite depuis l'été 1984, était poursuivi — par défaut — pour non-représentation d'enfant devant la vingtième chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), son père, M. Guy de Hédouville, accusé de l'avoir aidé au cours de cette « clandestinité », était lui aussi poursuivi pour complicité, ainsi que M. Joël Martin, qui, moyennant un dédommagement, avait permis à TF 1 de filmer le père en fuite et sa fille, dans son propre appartement.

Depuis quatre ans, Marie-Claude Mouttet, professeur de mathématiques, n'a pas revu sa fille Delphine, aujourd'hui âgée de 7 ans, dont la garde lui avait été confiée en 1979. En 1981, le père, M. Philippe de Hédouville, ingénieur en informatique, ne la lui a pas rendue à la fin des vacances. En 1982, le divorce enfin prononcé, les parents obtiennent de garder alternativement leur fille un mois chacun. Mais M. de Hédouville ne rend pas l'enfant, et toutes les tentatives de conciliation échouent.

En juillet 1984, M. de Hédouville tombe dans le piège tendu par les gendarmes à la cour d'appel de Versailles, où il vient chercher un jugement. Il est sous le coup d'une condamnation de six mois de prison, dont cinq assortis de sursis. Interpellé, il est aussitôt écroué à Bois-d'Arcy. Qui s'occupe alors de Delphine ? Mystère. Des amis sans doute, car la petite fille ne reparaît pas. Sa peine achevée, M. de Hédouville replonge dans l'ombre de son amour paternel exclusif.

Jusqu'au 18 octobre 1984, où, muni de lunettes noires et coiffé d'une perruque, il apparaît avec sa fille, travestie elle aussi, sur les écrans de TF 1 pour montrer toute la tendresse dont il l'entoure. Plus dure, en revanche, est son attitude à l'égard des magistrats, qu'il accuse pêle-mêle de n'avoir reçu aucune formation en matière de divorce et de garde d'enfant, de prendre en moins de dix minutes des décisions aux conséquences dramatiques et, en fait, d'ordonner des « *enlèvements légalisés* ».

A Nanterre, la réaction des magistrats est vive : Hédouville, ce desperado du divorce, on le connaît bien, mais on connaît aussi l'angoisse de son ex-femme, sans nouvelles de son enfant depuis si longtemps. Mme Claude Etevenon, juge d'instruction, saisie par le parquet, délivre à la gendarmerie de Versailles une commission rogatoire pour obtenir l'enregistrement de l'émission de TF 1 et, le 19 octobre, deux responsables de cette émission, obtempèrent « spontanément », fournissant en prime le numéro de téléphone du journaliste Jacques Brigot. Grâce à certaines images agrandies, M. Joël Martin, membre du Mouvement de la condition paternelle, est retrouvé. Il reconnaît avoir loué, pour 400 francs, son appartement au journaliste de TF 1 et être un ami du père fugitif. Le voilà inculpé de « *complicité de non-représentation d'enfant par fourniture de local* ». Martin savait-il que Philippe de Hédouville était en fuite ? Peu importe. Il est lui aussi membre du Mouvement de la condition paternelle. Ce sont des solidarités qui comptent, et puis, dit-il, « *c'est un ami, je ne cherche pas à comprendre* ».

Autre accusé, M. Guy de Hédouville, le père, très respectable directeur de la Banque de France à Saint-Quentin, outré de se trouver *ainsi* traîné devant un tribunal pour avoir servi, selon ses propres mots, d'« agent de liaison » à son fils jusqu'à l'été dernier, en acceptant d'être sa boîte aux lettres et en l'aidant financièrement. « Très soucieux », a-t-il affirmé, « de l'amour maternel » pour en avoir pleinement bénéficié lui-même, M. de Hédouville père croit avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour « favoriser un rapprochement » entre les deux époux déchirés. Il n'a, dit-il, aucune nouvelle de son fils depuis un an. Faut-il le croire ?

Faut-il aussi fermer les yeux lorsqu'il s'écrie : « *En tout cas, je tire mon chapeau à mon fils. La vraie mère, c'est lui.* » Une phrase qui n'a sûrement pas fait plaisir à Marie-Claude Mouttet, son ex-belle-fille, présente à l'audience...

Le procureur, Mme Marie-Thérèse de Givry, a requis « *la sanction la plus ferme* » contre Philippe de Hédouville (un an de prison), une amende de 5 000 francs contre son père — et une amende avec sursis contre M. Joël Martin, dont elle a reconnu « le rôle accessoire ».

Jugement le 24 septembre.

AGATHE LOGEART.

Ethique

Les responsables de TF 1, qui ont remis aux gendarmes de Versailles la copie de l'émission, ont-ils gravement manqué à la déontologie, comme l'affirme le journaliste Jacques Brigot, en apparaissant ainsi comme des auxiliaires de la police ? « *Pas du tout* », répondent MM. Alain Denvers, directeur de l'information de TF 1, Roger Pic et Maurice Albert, coresponsables de l'émission. « *Nous ne pouvons nous opposer à une commission rogatoire. En revanche, nous avons mis les rushes en sûreté et recommandé à l'équipe de ne pas répondre aux questions des gendarmes, en l'assurant que nous couvrions* », nous a déclaré M. Denvers. Il n'empêche : à TF 1, on s'interroge sur la nécessité de fournir, aussi spontanément que la cassette, le numéro de téléphone personnel d'un journaliste, le fait que « ce numéro soit dans l'annuaire » ne paraissant pas justifier un tel zèle.

Quant à la section CFDT de TF 1, elle regrette que la décision de remettre l'enregistrement ait été prise par les responsables d'une émission et non par les services juridiques de la direction. La CFDT demande que « *les responsables de la rédaction respectent les principes professionnels et ne fassent pas d'assistance directe à la police* ».

On est loin toutefois des tempêtes qui avaient agité la Corse au cours de l'hiver 1984 : la police agissant en flagrant délit avait saisi des films non montés et non encore diffusés. La direction de la chaîne et la Haute Autorité avaient alors vigoureusement protesté. Dans l'affaire des « pères clandestins », la Haute Autorité, qui n'a pas été saisie, précise qu'elle ne recommande pas de s'opposer à la saisie sur commission rogatoire de documents déjà diffusés, et donc tombés dans le domaine public.

POLICE

Un code de déontologie avant la fin de l'année

La police nationale aura, avant le 31 décembre, un code de déontologie. Le gouvernement s'y engage dans le projet de loi de modernisation prochainement soumis aux députés et sénateurs (*le Monde* du 27 juin). C'est l'aboutissement d'une vieille revendication de l'organisation majoritaire dans la police en tenue, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), reprise à son compte par M. François Mitterrand, à la veille de l'élection présidentielle de 1981. Le projet actuellement à l'étude au ministère de l'intérieur prévoit qu'un policier peut « s'opposer à un ordre « manifestement illégal ».

« *Le pays doit entretenir des relations de confiance avec sa police. Il doit être renforcé dans sa conviction que son besoin de sécurité publique accru ne sera pas satisfait au détriment de la liberté des citoyens.* » C'est en ces termes que le rapport présentant le projet de loi de modernisation 1986-1990 introduit la nécessité d'un code de déontologie. L'idée ainsi développée était déjà contenue, en janvier 1982, dans le rapport sur les réformes de la police de M. Jean-Michel Belorgey, député socialiste de l'Allier. En substance, l'activité policière est trop diverse, bousculée par l'événement, au cœur des tensions et des misères sociales, pour ne pas avoir besoin d'une référence morale écrite, d'un texte fixant publiquement la règle du jeu.

Cet « *énoncé des règles de bon usage de la police* », selon la formule du rapport Belorgey, ne paraît pas superflu, tant le cadre juridique constitué par le code pénal et le code de procédure pénale reste abstrait, éloigné de la pratique quotidienne du métier policier. Il s'agit en quelque sorte d'humaniser ces formes juridiques. « *Un effort doit être accompli* », ajoute ainsi le rapport sur la modernisation, *pour définir, plus clairement et de façon plus précise et plus accessible, l'esprit dans lequel doivent être conduites les missions de police* » ainsi que « *les principes et normes de comportement* » des policiers.

Le code de déontologie devrait donc être ce « *cadre général de référence qui fait défaut* » à la police. Ses principes directeurs : « *Le respect absolu, tant des personnes que de la légalité républicaine* » et « *la nécessaire mesure qui doit présider à l'usage de la force* ». L'engagement est ancien : M. Mitterrand, alors candidat à l'élection présidentielle, avait souhaité, en 1981, « *une meilleure définition des droits et devoirs du policier* ».

Sur cette voie, la France ne fait que se mettre à l'heure européenne puisque l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté, en mai 1974, une « *déclaration sur la police* » (résolution 690) qui constitue une charte fort rigoureuse de la déontologie policière. Elle énonce que « *tout fonctionnaire de police doit agir avec intégrité, impartialité et dignité* » et que « *les exécutions sommaires, la torture et les autres peines ou traitements inhumains ou dégradants demeurent interdits en toute circonstance* ».

Le précédent européen

A ce sujet, la résolution du Conseil de l'Europe va encore plus loin : « *Tout fonctionnaire de police a le devoir de ne pas exécuter ou d'ignorer tout ordre ou instruction impliquant ces actes* », ajoute-t-elle, avant de préciser qu' « *il s'abstiendra d'exécuter tout ordre dont il sait ou doit savoir qu'il est illégal* ». Ce texte affirme encore que ne peuvent être employés comme fonctionnaires de police, « *des membres des forces de police qui ont commis des violations des droits de l'homme dans l'exercice de leur fonction* ».

C'est ce texte, comportant une trentaine d'articles, qui inspire le code de *déontologie* en cours d'élaboration au ministère de l'intérieur. En 1984, une première version avait en effet été jugée trop éloignée de la résolution du Conseil de l'Europe et surtout, aux yeux de certains syndicats, moins catégorique. Longue et détaillée, cette première mouture insistait sur les devoirs des policiers, leur sens de la discipline et leur respect de la hiérarchie (*le Monde* du 31 janvier 1984). « *Rien de ce qui paraît altérer l'exercice de l'autorité (...) ne saurait être admis* » soulignait sa présentation, ce qui paraissait en effet en retrait par rapport au texte européen. Face à un ordre illégal, ce code de déontologie, première manière, prévoyait que le policier pouvait « *faire part de ses objections* » et en référer « *à l'autorité des échelons supérieurs* », mais pas aller jusqu'à l'acte individuel d'indiscipline.

La nouvelle version soumise aux organisations syndicales est quelque peu différente. Plus courte, tenant sur deux feuillets, elle énonce huit devoirs des fonctionnaires de police. Le septième est celui « *de se conformer aux instructions de ses supérieurs hiérarchiques, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public* ». Dans cette dernière hypothèse, plus clairement formulée que dans la première version, le policier doit — ainsi que le prévoyait le premier projet — « *faire part de ses observations* » et s'il « *persiste dans sa contestation, en référer à l'autorité des échelons supérieurs qu'il a la possibilité de joindre* ».

« Impartialité et dignité »

Parmi les sept autres devoirs, on retient notamment celui « *de faire preuve en tout temps, dans son comportement et son action, d'intégrité, d'impartialité et de dignité* » — ce qui reprend la formulation du Conseil de l'Europe ; — celui « *d'affirmer un respect absolu des personnes quelles que soient leur race, leur condition sociale, leur appartenance syndicale et leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques* » ; ou encore, celui de ne faire « *subir aucune violence, ni aucun traitement inhumain ou dégradant* » à une personne appréhendée.

Reste à savoir quelle forme juridique prendra ce code de déontologie. Loi, décret, circulaire ou simple « déclaration » du président de la République ? Les syndicats favorables à l'existence de ce code — notamment la FASP et le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) — estiment que la « déclaration », un temps envisagée, n'a aucune valeur en droit public français. Ils opteraient de préférence pour une loi ou un décret.

Le ministère de l'intérieur semble actuellement préférer la solution d'une circulaire, qui pourrait être signée par le ministre ou par le premier ministre. Débat de spécialistes, mais débat essentiel tant le code de déontologie n'aura de valeur, autre que symbolique, que s'il a « force de loi » dans l'activité policière quotidienne.

EDWY PLENEL.

DANS SA QUATRIÈME ENCYCLIQUE

Jean-Paul II plaide pour l'unité chrétienne de l'Europe

Jean-Paul II a rendu publique mardi 2 juillet sa quatrième encyclique. Après *Redemptor hominis* (1979) sur la dignité de l'homme, *Dives in misericordia* (1980) sur la miséricorde divine, et *Laborem exercens* (1981) sur le travail humain et le syndicalisme, le pape se penche sur la question de l'unité chrétienne de l'Europe et de l'œcuménisme entre catholiques et orthodoxes. A l'occasion du onze centième anniversaire de la mort de saint Méthode, qui, avec son frère saint Cyrille, évangélisa les pays slaves avant le grand schisme entre l'Orient et l'Occident (en 1054), Jean-Paul II consacre cinquante pages à l'héritage spirituel de ces deux saints : *Slavorum apostoli* (Apôtres des Slaves, le nom de l'encyclique), qu'il proclama co-patrons de l'Europe, avec saint Benoît, en 1980.

En 1980, Jean-Paul II avait célébré l'anniversaire de la décision de Jean VIII, en 880, d'approuver l'usage de la langue slave dans la liturgie, *marqué le centenaire de* l'encyclique de Léon XIII (1880) qui étendit à toute l'Eglise le culte des saints Méthode et Cyrille, et ouvert un dialogue théologique œcuménique avec les Eglises orthodoxes dans l'île de Patmos. Rappelant cette triple commémoration au début de l'encyclique, le pape y développe ensuite ces trois thèmes, convaincu, en tant que « *premier pape appelé de Pologne et donc au cœur des nations slaves* », que le rapprochement entre l'Occident et l'Orient est un des « *signes authentiques des temps* », fruit du concile Vatican II, « *le grand événement survenu dans la vie de l'Eglise* ».

Retraçant en détail les vies de saint Méthode et saint Cyrille, le pape souligne l'œuvre de ces apôtres venus de Salonique, centre important de l'Empire byzantin, qui consista à traduire les textes liturgiques du grec en langue paléoslave. Cyrille a même inventé un nouvel alphabet adapté à la phonétique de cette langue, auquel il a donné son nom : l'alphabet cyrillique. D'abord réticente devant l'innovation, Rome finit par approuver cette traduction. Jean-Paul II parle, à cet égard, d'une « *nouvelle méthode de catéchèse* » et même d'« inculturation », mot à la mode aujourd'hui pour décrire l'introduction de l'Evangile dans les différentes cultures ainsi que l'assimilation de ces cultures dans la vie de l'Eglise.

Citant la constitution conciliaire *Lumen gentium* (sur l'Eglise), qui affirme que l'Eglise « *ne retire rien aux richesses temporelles de quelque peuple que ce soit ; au contraire, elle sert et assume toutes les richesses* », le pape compare la catholicité de l'Eglise à « *une symphonie des diverses liturgies dans toutes les langues du monde unies en une seule liturgie* », ou encore comme « *une immense quantité de pierres multicolores qui composent la mosaïque vivante du Pantocrator, lequel ne se manifestera dans sa splendeur entière qu'au moment de la Parousie* ».

Héritiers « *non seulement de la foi, mais aussi de la culture de la Grèce antique, continuée par Byzance* », les frères de Salonique se révèlent, selon le pape, dans leur œuvre d'évangélisation des Slaves, « *un modèle de ce que l'on appelle aujourd'hui l'inculturation* ».

Ni absorption ni fusion

Pour Jean-Paul II, Cyrille et Méthode sont également « *comme les maillons d'unité, ou comme un pont spirituel, entre la tradition orientale et la tradition occidentale, qui convergent l'une et l'autre dans l'unique grande tradition de l'Eglise universelle* ». Et, précise le pape, l'unité visible dans la communion parfaite visée par l'effort œcuménique des « *Eglises sœurs d'Orient et d'Occident* » est une unité qui « *n'est pas absorption, ni même fusion (...) : elle est la rencontre dans la vérité et dans l'amour que nous donne l'Esprit* ». C'est en cela que Cyrille et Méthode sont « *les précurseurs authentiques de l'œcuménisme* ».

Il n'y a pratiquement pas d'allusion politique sur la liberté religieuse dans les pays de l'Est dans cette encyclique, sinon quelques références implicites dans la prière qui termine le document. Jean-Paul II demande à Dieu que les fils spirituels des saints Méthode et Cyrille puissent « *continuer encore, sans obstacles* », à accueillir la foi. « *Puisse leur appartenance au Règne de ton Fils n'être jamais considérée par personne comme opposée au bien de leur patrie terrestre ! Puissent-ils proclamer les louanges qui te sont dues dans leur vie privée et dans leur vie publique !* » Et le pape conclut en souhaitant que « *l'unité religieuse chrétienne* » de toute l'Europe se réalise « *en dépassant les conflits idéologiques* » et « *dans le respect mutuel et la liberté inviolable* ».

SELON L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

Les femmes n'occupent «le rôle souhaitable» ni dans la société ni dans l'Eglise

Pour marquer la clôture de la décennie de la femme, qui aura lieu ce **mois-ci à Nairobi lors de la troisième conférence des Nations unies, la commission sociale de l'épiscopat français publie un message : « *Femmes et hommes partenaires, un espoir pour notre temps.* » « *Conscients de l'enjeu que représente, pour la communauté humaine tout entière, le fait que les femmes soient reconnues à part entière responsables dans la société et dans l'Eglise,* écrit dans le préambule Mgr Joseph Rozier, président de la commission, au nom des auteurs du texte, [nous avons] *rencontré des femmes appartenant à divers mouvements et représentant différentes sensibilités, et élaboré avec elles ce message.* »**

Le message de l'épiscopat place d'abord le sujet dans son contexte biblique de l'alliance conclue entre Dieu et l'humanité — « *homme et femme, Il les créa* » — ; il rappelle ensuite que Jean XXIII avait cité « *l'entrée de la femme dans la vie publique* » comme un des « *signes des temps* » sur lesquels il attirait l'attention des chrétiens. Il décrit enfin la situation actuelle en ces termes : « *Des femmes, de plus en plus compétentes et professionnellement formées, tout en assurant leur mission familiale, ont pris leur place et leur responsabilité dans la société. Des améliorations juridiques importantes ont été apportées à leur statut socio-économique, tant au niveau français qu'européen et international.* »

« *Cependant*, fait remarquer le texte, *il reste beaucoup à faire. Des femmes ont à lutter, souvent durement, dans un contexte social où, malgré des aménagements législatifs importants, des discriminations demeurent dans les mentalités sinon dans les lois.* » Et on cite des inégalités dans le travail, la promotion et l'embauche, le problème de la violence (harcèlements sexuels, agressions, brutalités), celui de la femme « *objet de consommation* » (publicité, pornographie) ou encore « *soumise à des stéréotypes péjoratifs, voire injurieux, qui réduisent leurs qualités, leurs compétences et leurs droits* ».

Si la foi chrétienne « *ne donne pas la clef des solutions à apporter* », conclut le texte, elle « *indique les chemins à prendre* ». Comme dit saint Paul : « *En Christ, il n'y a ni juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme* » : [*ceci constitue*] *l'*« *affirmation la plus décisive de l'égalité fondamentale de l'homme et de la femme* ». Si « *l'histoire du christianisme est riche d'une tradition de respect envers la femme et de reconnaissance de sa vocation* », enfin, « *il nous faut cependant reconnaître*, disent les auteurs du message, *que notre Eglise est encore trop souvent marquée par certaines traditions et structures qui seraient à revoir (...)* ».

« *Les responsables de l'Eglise savent qu'eux-mêmes avec d'autres clercs et bien des laïcs n'ont pas toujours les attitudes de coopération qui devront prévaloir dans le futur. Ils savent que des chrétiennes, nombreuses, ne se sentent pas reconnues comme elles devraient l'être. Leurs convictions chrétiennes et leurs expériences, voire l'originalité féminine elle-même, ne trouvent pas toujours dans l'Eglise la place souhaitable.* » Et la commission « *s'engage, pour sa part, à faire participer plus largement les femmes dans ses instances de consultation et de réflexion* ».

A. W.

PAR SOLIDARITÉ AVEC LES DÉTENUS DES PRISONS FRANÇAISES

Des inconnus attaquent des trains et des installations de la SNCF

Depuis une dizaine de jours, les trains et les installations de la SNCF ont été à plusieurs reprises victimes d'actions de commando, dont les deux dernières ont eu lieu lundi 1er juillet à quelques heures d'intervalle, près de Nîmes et dans la région parisienne. Au total, en moins de quinze jours, ce sont trois groupes, jusqu'alors inconnus, qui ont signé cinq attentats, tous contre la SNCF : *O cangaceiros, le GARE* (groupe d'appui aux rebelles emprisonnés) et Les hooligans du rail.

Tous mettent en avant les mêmes revendications : libération des prévenus, remises de peine, arrêt des poursuites contre les détenus poursuivis après les mouvements de révolte de mai dernier, enfin, arrêt des expulsions des immigrés.

Lundi 1er juillet, c'est un groupe inconnu, Les hooligans du rail, qui a revendiqué auprès de l'AFP le sabotage dans la nuit d'installations ferroviaires entre Nîmes et Tarascon, en affirmant agir « *par solidarité avec les détenus des prisons françaises qui se sont mutinés en mai dernier* ». Cet attentat a détruit, vers 0 h 30, à hauteur de Jonquières (Gard), plusieurs installations : une boîte de dérivation et des lampes de signalisation, contraignant la SNCF à détourner plusieurs trains et à retarder le départ de plusieurs autres.

Quelques heures plus tard, vers 8 heures, une autre action de commando contraignait le train Paris-Bruxelles à stopper pendant cinq minutes entre Compiègne et Noyon (Oise), le temps qu'un groupe d'une dizaine d'individus brise les vitres d'une voiture, inscrive des graffiti sur plusieurs autres et distribue des tracts aux passagers.

Ici encore, les revendications étaient les mêmes, faites cette fois au nom d'un autre groupe se dénommant O cangaceiros (quatre attentats au total, dont trois contre la SNCF), qui avait revendiqué la première de ces actions en faveur des détenus, le jeudi 20 juin. Ce jour-là, vers 6 h 45, O cangaceiros avait détruit, sur la ligne du TGV Paris-Lyon, à hauteur de Châtelet-en-Brie (Seine-et-Marne), plusieurs appareils de surveillance et de régulation de vitesse, contraignant le train à stopper et occasionnant de légers retards. Ce groupe avait laissé sur place des banderoles et des tracts exigeant des mesures en faveur des détenus.

Enfin, dans la même ligne d'action en faveur des prisonniers, un troisième groupe, lui aussi inconnu, le GARE avait revendiqué un incendie criminel de pneus et de traverses, le jeudi 27 juin, sur la voie Paris-Toulouse, près de cette dernière ville, perturbant le trafic pendant près d'une heure.

A Boulogne-Billancourt

ARRESTATION DE MICHEL GHELLAM L'UN DES AUTEURS PRÉSUMÉS DU HOLD-UP DE LA RUE RIQUET

L'enquête sur l'attaque d'un fourgon blindé à Paris, rue Riquet (18e), qui provoqua la mort de trois personnes (deux policiers et un convoyeur de fonds), le 30 mai dernier, vient de progresser. La police a arrêté, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), l'un des malfaiteurs présumés, Michel Ghellam, après avoir suivi la « piste » d'un revolver retrouvé sur les lieux de la fusillade et qui avait déjà servi au cours d'un règlement de comptes le *16 mars, à Paris. Michel Ghellam a* été inculpé d'homicide volontaire le 27 juin et écroué.

Ce fait divers, qui avait déjà créé une vive émotion et une certaine tension dans la police — deux policiers révoqués après les manifestations de *juin 1983 ont jeté des tracts durant* les obsèques de leurs deux collègues le 4 juin, — risque de l'alimenter à nouveau. Les policiers ont, en effet, pu constater que Michel Ghellam avait été remis en liberté, en novembre 1983, à cause d'une erreur de procédure, alors même qu'il devait être jugé pour un hold-up avec prise d'otages commis à Antibes.

SOCIÉTÉ

LE LANCEMENT D'ARIANE ET LA SONDE « GIOTTO »

Les Européens ont procédé, ce mardi 2 juillet, à 13 h 23 (heure de Paris), au tir d'un nouvel exemplaire de la fusée Ariane depuis la base guyanaise de Kourou.

A l'occasion de son avant-dernier voyage, le lanceur Ariane-1 devrait mettre en orbite la sonde européenne Giotto, qui, le 13 mars 1986, s'approchera à environ cinq cents kilomètres de la comète de Halley. D'autre part, les Européens profiteront de ce vol particulier pour tenter de récupérer en douceur le premier étage de la fusée, afin de savoir s'il est économiquement intéressant de remettre en état et de réutiliser certaines pièces d'un lanceur pour un autre vol.

Se resservir des bons morceaux

C'est un vol d'Ariane très spécial auquel l'Europe nous convie aujourd'hui puisque, pour la première fois depuis que le lanceur européen existe, les équipes de lancement vont tenter de récupérer dans son intégralité le premier étage de la fusée. Lors de tirs précédents, des morceaux de cet étage ont été repêchés au large des côtes guyanaises. Mais en fort mauvais état en raison de la vitesse élevée à laquelle cette masse de métal percute la mer. Cette fois, il n'en sera rien, et le premier étage d'Ariane, après avoir élevé la fusée d'une soixantaine de kilomètres, descendra lentement vers la mer, porté par quatre parachutes d'une vingtaine de mètres de diamètre. Ainsi, cet ensemble de 16 tonnes, long d'environ 18 mètres, touchera l'eau à une vitesse inférieure à 45 kilomètres à l'heure et pourra être récupéré par une barge allemande spécialement aménagée venue de Hambourg.

Faibles économies

Cette opération quelque peu spectaculaire, pour laquelle 4 millions d'unités de compte (27,3 millions de francs aux conditions économiques de 1984) ont été investis, répond à la nécessité d'offrir, aux clients potentiels d'Ariane, des lancements à des coûts aussi bas que possible. Grâce à cette récupération, il va en effet être possible de juger si certaines pièces du premier étage de la fusée (les moteurs ou les réservoirs par exemple) peuvent, après lavage, décontamination et remise en état, être réutilisés pour un autre vol. Ainsi espère-t-on serrer les prix de revient des services de lancement. L'idée n'est pas nouvelle. La NASA l'a mise en application, lors de chacun des tirs effectués depuis cap Canaveral (Floride). Des bateaux ont repêché les énormes fusées d'appoint (boosters à poudre) aidant au décollage de la navette à seule fin de les réutiliser un jour prochain pour un autre vol.

Séduisante sur le papier, cette procédure de récupération n'a pas encore démontré toute l'économie que l'on pouvait en attendre, comme semble l'indiquer la discrétion de la NASA sur le sujet. *Est-ce une raison suffisante pour que les Européens renoncent à leurs essais propres ?* Sans doute pas, car pour juger du bien-fondé de telles opérations, il leur faut les effectuer au moins une fois. Cependant, cet essai arrive bien tard, au moment du quatorzième vol d'Ariane, alors qu'il avait été initialement fixé au sixième. Mais, l'échec du cinquième tir, la bousculade du calendrier et les devis de poids très serrés des charges utiles embarquées sur le lanceur européen n'ont pas permis de le programmer depuis. Il a donc fallu attendre le tir d'un des derniers exemplaires — pas trop chargé — de la fusée Ariane-1 pour accueillir les 900 kilos de charge supplémentaire du système de récupération mis au point par Fokker (Pays-Bas), Irvin (Grande-Bretagne) et Autoflug (RFA).

Un contretemps regrettable dans la mesure où il ne sera pas possible d'appliquer cette procédure aux lanceurs Ariane-2 et 3 si la récupération se révèle finalement payante. La raison en est que quatre ans environ sont nécessaires pour produire une fusée Ariane. Or, dix-sept lanceurs Ariane-2 et 3 vont être construits et, pour la plupart d'entre eux, les commandes de matériel ont été faites. En revanche, il n'est pas trop tard pour tirer des enseignements de cette récupération et envisager l'utilisation de telles procédures sur la prochaine version du lanceur européen, Ariane-4. Tout n'est pas simple. Il paraît en effet exclu de récupérer le premier étage de ce nouveau lanceur qui monte beaucoup plus haut que celui d'un Ariane-1 et subit de ce fait un flux thermique important et quelque peu destructeur lors de sa redescente dans l'atmosphère. Mais il n'est pas absurde de le tenter pour les boosters à liquides qui lui seront parfois adjoints.

Le jeu, dans ce cas, pourrait bien valoir la chandelle. Car, dans la version la plus puissante d'Ariane-4, quatre boosters d'une valeur de 60 à 90 millions de francs (environ 10 à 15 % du prix total du lanceur), peuvent être récupérés. Or, selon une première étude menée par le Centre national d'études spatiales, le repêchage et la remise en conformité de ces *boosters permettraient d'économiser* 15 à 20 % de cette somme. Cela reste à démontrer, comme le souligne un expert pour qui *« la marge de manœuvre est peut-être faible, les espoirs de gains minces ». « Mais,* ajoute-t-il, *les circonstances seront peut-être plus favorables lorsqu'il s'agira de récupérer les coûteux propulseurs à poudre de la future fusée Ariane-5. »* Et pour cela, il convient de faire des essais dès maintenant, pour ce lanceur qui sera en service au cours de la prochaine décennie.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Mille milliards de comètes

C'est une véritable armada de sondes spatiales qui, depuis le mois de décembre, volent en direction de la comète de Halley. Après les deux sondes franco-soviétiques (Vega) et la sonde *japonaise (MS-T5), c'est au tour de Giotto d'aller à la rencontre de* cette belle inconnue qui nous revient tous les soixante-seize ans environ *(le Monde* daté 16/17 décembre 1984) (1). Rendez-vous a été pris pour mars de l'année prochaine. *Sans vouloir diminuer la portée scientifique des* expériences embarquées sur l'engin japonais, il est clair que celles qui ont été réalisées pour les missions européennes et franco-soviétiques devraient donner *de meilleurs résultats dans la* mesure où les sondes qui les portent passeront, à cette époque, à des distances comprises entre 500 et 10 000 kilomètres seulement de Halley. Les sondes soviétiques devraient défricher le terrain pour Giotto, qui effectuera un survol kamikaze de la comète.

L'intérêt que la *communauté* scientifique porte à Halley — mais aussi aux autres comètes — tient au fait que ces objets nous viennent du fond des âges et sont sans doute des *témoins* de la naissance *du système solaire. « Etat donné leur faible masse et la distance importante qui les sépare du Soleil, les comètes,* dit l'académicien soviétique Roald Sagdeev, grâce auquel les missions Vega ont pu être réalisées, *ont pu conserver pendant longtemps la matière de la nébuleuse primitive de gaz et de poussière dont elles sont nées. Elles sont donc porteuses d'informations sur les premiers instants de la formation du système solaire. »*

Le réservoir d'Oort

A ce jour, les astronomes ont recensé *environ sept cents comètes, et chaque année* apporte son lot de nouveautés. Certaines, comme Halley, reviennent régulièrement au voisinage du Soleil et ont pu être observées à plusieurs reprises. Elles seraient au nombre de quatre-vingts. *D'autres, en revanche, n'ont été* vues qu'une fois, soit parce que leur période de révolution est longue à l'échelle de l'humanité, soit parce qu'elles sont passées inaperçues jusqu'à ce jour, soit enfin parce qu'après avoir doublé le Soleil elles *ont été placées sur une trajectoire qui les en éloigne à* jamais. Selon une hypothèse généralement admise, tous ces objets proviendraient d'un vaste réservoir — le nuage d'Oort — situé aux confins du système *solaire*, à une *distance* un millier *de fois plus grande* que celle des plus lointaines planètes connues. Là existeraient plus de mille milliards de comètes d'une masse totale équivalente à celle de la Terre. Nées dans une région située entre Saturne et Uranus, elles se seraient formées voilà 4,6 milliards d'années, en même temps que les planètes.

C'est pourquoi leur étude est *importante, au même titre que* celle de certains autres petits objets du système solaire : les astéroïdes. Ces corps, qui, avec les comètes, sont, comme le dit l'astronome André Brahic, *« les plus primitifs du système solaire, sont probablement les restes des planétoïdes primitifs à partir desquels les planètes se sont formées. Mais ils sont trop petits pour avoir subi, comme les planètes, une évolution thermique et chimique, et contiennent donc des informations de première main sur la nébuleuse protosolaire ».*

C'est la raison pour laquelle tant de sondes spatiales sont aujourd'hui tournées vers Halley, l'une des comètes les plus spectaculaires et les plus *« musclées ». C'est aussi pourquoi tant* de projets — tel celui préparé pour 1991 par les Français et les Soviétiques — sont prévus pour observer des astéroïdes et des noyaux de comètes mortes.

J.-F. A.

(1) Une autre sonde japonaise, Planet A, devrait être lancée vers Halley en août prochain. En outre, la mission de la sonde américaine ICE a été modifiée de manière à ce que celle-ci puisse observer la comète.

CONCOURS GÉNÉRAL ET « ÉLITISME RÉPUBLICAIN »

Le grand amphithéâtre de la Sorbonne, proclamé pour la circonstance *« le meilleur des établissements »*, a, pour la première fois, servi de cadre à la cérémonie de remise des prix du Concours général. M. Jean-Pierre Chevènement a souligné l'importance de l'événement *pour la formation d'une « France plus forte et plus démocratique ». Le ministre de l'éducation* nationale a réaffirmé la grandeur de l'élitisme républicain, placé sous le signe de l'anticonformisme : garants prestigieux (Robespierre, Jaurès, Baudelaire, Jarry) et allusions littéraires (*l'Homme sans qualités* de Musil) ont servi à exalter une école *« forte et démocratique »*.

Cet idéal, mis au goût de la France technologique d'aujourd'hui — *« en France, c'est-à-dire en République, c'est-à-dire en démocratie, il ne peut y avoir d'élitisme sans justice, de concours sans égalité, ni de concurrence sans principes »*, — inspira une manifestation placée sous le signe de la culture. Pour la première fois, les candidats étaient récompensés par des volumes de « la Pléiade », alors que les années précédentes ils recevaient des chèques.

L'envolée lyrique finale associant les humanités aux exigences de la compétition technologique, a peut-être désarçonné les jeunes participants ; témoin cette heureuse et sage lauréate : *« Un peu vieillot, non ? »*

● *La Semaine européenne de la jeunesse à Strasbourg.* — Quelque deux mille jeunes Européens, entre dix-huit et vingt-cinq ans, participent à la Semaine européenne de la jeunesse organisée à Strasbourg par le Conseil de l'Europe, jusqu'au 6 juillet prochain. La cérémonie de clôture sera marquée, samedi, par les interventions de MM. Laurent Fabius, premier ministre, et Marcelino Oreja, secrétaire général du Conseil de l'Europe.

En quatre journées de débats, alternant ateliers et forums dans plusieurs salles strasbourgeoises, les jeunes discuteront style de vie, paix et développement, racisme et intolérance, formation et emploi. Les conclusions de la Semaine nourriront la première conférence des ministres européens chargés de la jeunesse, à la mi-décembre à Strasbourg. *(Corresp.)*

● *Médecins contre la guerre nucléaire.* — Le cinquième congrès international des médecins contre la guerre nucléaire, organisé à Bucarest, a lancé le 1er juillet un appel au président américain, M. Ronald Reagan, et au secrétaire général du PCUS, M. Mikhaïl Gorbatchev, pour leur proposer *« un moratoire sur toutes les explosions nucléaires ».*

Dans un second appel adressé au secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, les 800 médecins réunis à Bucarest *« saluent les efforts de l'ONU au service du désarmement et de la prévention d'une guerre nucléaire »* et demandent que l'Organisation *« fasse encore davantage ».*

● *Inauguration de la première pompe sans plomb.* — Mme Huguette Bourchardeau, ministre de l'environnement, a inauguré, lundi 1er juillet, une pompe sans plomb dans une station Elf de la porte de La Villette à Paris.

La compagnie Elf a approvisionné vingt-cinq stations en essence sans plomb en France : uniquement sur les autoroutes entre l'Allemagne et le soleil. Les autres compagnies, notamment Total et Esso, auront aussi leur essence à indice d'octane 95. Il y aura sur le territoire de quatre-vingts à cent pompes sans plomb d'ici à la fin de l'année. Ainsi les touristes allemands pourront traverser la France sans tomber en panne sèche ni encrasser leur pot d'échappement filtrant avec du plomb — mais il leur en coûtera environ un franc de plus par litre que pour le super.

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE GRANDE-BRETAGNE

Noah hors jeu — Leconte qualifié

Le premier Français à atteindre le quatrième tour depuis 1974 au tournoi de tennis de Wimbledon est Henri Leconte qui a conclu lundi 1er juillet en quatre manches contre le numéro un anglais Lloyd une partie interrompue samedi 29 juin.

En revanche, Noah n'a pas réussi à atteindre ce cap : tête de série numéro onze il a été éliminé par l'Indien Amritraj, cinquantième mondial. Autre tête de série victime d'un joueur de gazon : le Suédois Nyström battu par l'espoir ouest-allemand Becker après avoir servi deux fois pour le match à la cinquième manche. « Exilé » sur le court numéro deux, le champion en titre, McEnroe a facilement dominé le Sud-Africain Steyn. L'Israélien Glickstein a été plus coriace contre le numéro deux mondial Lendl qui s'est imposé en quatre manches.

Dans le tableau féminin deux Françaises sont parvenues en huitième de finale : après Catherine Tanvier, Pascale Paradis s'est qualifiée aux dépens de l'Australienne Turnbull, tête de série numéro quatorze.

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Quel était le noir dessein du comité de Wimbledon lorsqu'il a décidé de faire jouer McEnroe « à la campagne », c'est-à-dire *sur ce court numéro deux qui* a porté la guigne ces dernières années à rien de moins que des Connors, Lendl et Wilander ? C'était en effet jouer dangereusement avec les nerfs de l'Américain.

Un éclat du numéro un mondial aurait fait les choux gras de la presse populaire britannique. McEnroe a-t-il flairé le piège ? Pendant les deux petites heures *qu'il a passées sur ce court maudit* il a seulement montré que son jeu s'est amélioré au fil des tours et qu'il a bien retrouvé ses marques sur le gazon. Il n'a perdu en tout et pour tout qu'une fois son service pour s'imposer en trois manches.

En évitant de prêter le flanc à la critique, « Big Mac » a également souligné l'erreur de programmation *du comité. Quatre mille spectateurs tout* au plus ont pu suivre sa partie sans s'ennuyer une seconde tandis que, sur le central, seize mille personnes bâillaient aux corneilles pendant les deux heures quarante-cinq minutes de la rencontre Noah-Amritraj.

Les organisateurs avaient sans doute misé sur un match à grand *spectacle* entre l'ancien champion de Roland-Garros et le styliste de Madras. Certes Noah a fait deux ou trois cabrioles, frappé deux ou trois coups dos au filet, arraché quelques applaudissements. Mais il n'y a pas eu de jeu à proprement parler. Le numéro un français était entré sur le court bandé comme une momie. *Une genouillère sur le genou droit, un emplâtre sur la cuisse gauche.* Des handicaps d'autant plus graves qu'il ne possède pas l'atout maître du jeu sur herbe : le retour de service.

En face, Amritraj, qui consacre désormais le plus clair de son temps au cinéma, n'est pas en condition physique pour courir sur toutes les balles. Classé cinquantième mondial, l'Indien, *qui a disputé deux fois les quarts de finale de Wimbledon,* a *néanmoins* une plus grande expérience du gazon. Un toucher de balle très fin lui permet de poser sa volée sans effort apparent là exactement où son adversaire ne peut la rattraper. Borg et Connors, forcés aux cinq sets, ont failli naguère s'y laisser prendre. Mais le Suédois et l'Américain *avaient* des ressources *dont Noah était privé lundi.*

Tournoi de plage

Après avoir remporté la première manche, il n'a pas pu concrétiser trois balles de break au sixième jeu du deuxième set. Et, dès lors, il allait laisser Amritrai prendre le commandement de la partie. A petite vitesse mais face à un Français de plus en plus en retard sur l'action, l'Indien a ainsi réussi à s'adjuger le tie-break du second set, puis la troisième manche en faisant le break au quatrième jeu, enfin le tie-break de la quatrième manche où Noah avait eu une balle de 7-5. Un *tournoi de plage aurait été plus disputé.* L'ennui pour les spectateurs du Central était d'autant plus grand qu'auparavant ils avaient dû assister la mort dans l'âme à l'élimination du numéro un britannique, le sémillant John Lloyd.

Samedi, l'obscurité et la pluie l'avaient sauvé alors qu'il était mené 5-2 dans la troisième manche à un set partout : son adversaire, Henri Leconte, lui avait alors imposé une cadence infernale, dominant dans tous les secteurs du jeu le Britannique impuissant. Après une journée entière de repos, Lloyd, soutenu par son public, arriverait-il à renverser la situation comme il avait déjà réussi à le faire face à l'Américain Teltscher, tête de série numéro treize ?

La réponse dépendait de la cheville du numéro deux français, qui s'était fait une entorse au début du match. Mais très vite l'articulation a retrouvé son élasticité. Son bras gauche a délivré des retours de service en revers et quelques volées réflexes qui, alliés à un service foudroyant font de Leconte, depuis qu'il a domestiqué son tempérament de *chien fou,* un des tout premiers outsiders sur gazon. *Cette victoire lui a* permis d'être le premier Français à se qualifier pour les huitièmes de finale depuis Patrice Dominguez, son entraîneur, gaucher comme lui, en 1974. Et en sept rencontres il a déjà battu quatre fois le prochain adversaire qu'il devait affronter à ce stade, Ivan Lendl.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

Cyclisme

TOUR DE FRANCE MASCULIN

Troisième étape, Vitré-Fougères (contre la montre par équipes, 73 km). — 1. La Vie Claire (Hinault), 1 h 30 mn 9 s (moyenne : 48,666 km/h) ; 2. Kwantum (Zoetemelk), à 1 mn ; 3. Panasonic (Anderson), à 1 mn 3 s ; etc.

Classement général. — 1. E. Vanderaerden (Bel.), 14 h 40 mn 37 s ; 2. B. Hinault (Fra.), à 32 s ; 3. S. Bauer (Can.), à 43 s ; 4. G. Lemond (E.-U.), à 53 s ; 5. K. Andersen (Dan.), à 57 s.

Tennis

SIMPLE MESSIEURS

Seizièmes de finale

Premier quart du tableau

McEnroe (EU, 1) b. Steyn (Afr. Sud), 6-3, 7-5, 6-4 ; Edberg (Suède, 15) b. Hooper (EU, 96), 6-3, 6-4, 6-4.

Deuxième quart du tableau

Seguso (EU, 226) b. Tom Gullikson (EU, 137), 4-6, 6-3, 7-5, 6-2 ; S. Giammalva (EU, 33) b. Testerman (EU, 34), 4-6, 6-3, 7-5, 7-6 ; Acuna (Chili, 151) b. Pate (EU, 23), 7-5, 6-4, 6-2.

Troisième quart du tableau

Jarryd (Suède, 6) b. Van Patten (EU, 14), 6-3, 6-3, 6-1 ; Visser (Afr. Sud) b. Holmes (EU, 28), 6-3, 4-6, 6-7, 6-0, 10-8 ; Amritraj (Inde, 51) b. Noah (Fr.), 4-6, 7-6, 6-3, 7-6 ; Gunthardt (Suisse, 58) b. Gerulatis (EU, 24), 6-3, 6-7, 6-1, 3-6, 7-5.

Quatrième quart du tableau

Becker (RFA, 20) b. Nystrom (Suède, 8), 3-6, 7-6, 6-1, 4-6, 9-7 ; Leconte (Fr., 27) b. Lloyd (GB, 40), 5-7, 6-3, 6-4, 6-4 ; Lendl (Tch., 2) b. Glickstein (Israël, 116), 7-6, 4-6, 6-3, 6-2.

SIMPLE DAMES

Seizièmes de finale

Premier quart du tableau

C. Evert-Lloyd (Eu, 1) b. J. Byrne (Austr., 154), 6-2, 6-1 ; A. Smith (EU, 79) b. I. Demongeot (Fr.), 6-2, 6-4 ; B. Potter (EU, 19) b. P. Fendick (EU, 146), 7-6, 6-1 ; J. Durie (GB, 52) b. E. Burgin (EU, 32), 7-5, 7-5.

Deuxième quart du tableau

E. Smylie (Austr., 35) b. H. Mandlikova (Tch., 3), 6-1, 7-6 ; K. Rinaldi (Eu, 16) b. A. Moulton (EU, 22) 7-6, 6-4 ; P. Paradis (Fr., 34) b. W. Turnbull (Austr., 14), 2-6, 7-5, 6-1.

Troisième quart du tableau

M. Van Nostrand (EU, 152), b. L. Savchenko (URSS, 69), 7-6, 3-6, 7-5 ; M. Maleeva (Bulg., 4) b. R. White (EU, 44), 6-3, 6-3.

Quatrième quart du tableau

P. Shriver (EU, 5) b. V. Wade (GB., 73), 6-2, 5-7, 6-2 ; S. Graf (RFA, 11) b. S. Rehe (EU, 61), 6-3, 6-2.

LE TOUR DE FRANCE

Le punch de Bernard Hinault

De notre envoyé spécial

Victoire de la condition physique et de l'homogénéité. Bernard Hinault et ses partenaires du groupe La Vie claire ont remporté, lundi 1er juillet, la troisième étape Vitré-Fougères, disputée contre la montre, par équipe, sur soixante-treize kilomètres. Ils s'installent de ce fait aux avant-postes, immédiatement derrière le Belge Vanderaerden, qui ne possède plus que 32 secondes d'avance sur Hinault au classement général.

Fougères. — Bernard Hinault a le punch. Il l'a démontré sur la route en menant son équipe à la victoire. Il l'a aussi prouvé, dans la cohue de l'arrivée, en faisant le coup de poing contre un photographe *qui* effectuait son travail à l'image des coureurs. On comprend l'énervement d'un champion qui n'apprécie guère les bains de foule, surtout après un effort intense, et on lui trouve des excuses ou plutôt des raisons, mais *l'on s'étonne* qu'une vedette de son rang, extrêmement sollicitée, et pour cause, perde ainsi son sang-froid.

Nous voudrions ne retenir de cette journée chaude que la performance du champion et de son groupe, l'un et l'autre s'identifiant *dans le cadre d'une* épreuve contre la montre collective. Il s'agit d'un exercice difficile qui met en évidence la cohésion plus encore que... la force de frappe.

Paradoxalement Bernard Hinault n'avait jamais gagné dans cette discipline. L'an dernier, il disposait d'une *équipe légère qui s'est étoffée* en accueillant l'Américain Greg Lemond et Stève Bauer, un robuste Canadien révélé par les Jeux olympiques de Los Angeles. Grâce à leur présence et aux efforts de tous il a pris une éclatante revanche qui confirme ses propos des jours précédents : *« Les meilleurs coureurs du peloton sont dans nos rangs et non pas dans ceux de l'opposition,* disait-il à chacune de ses interventions. *Vous ne tarderez pas à vous en rendre compte. »*

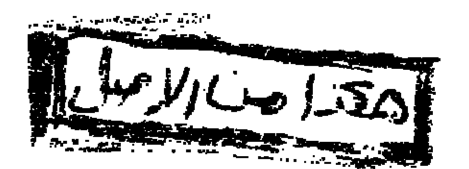
Ajoutant la souplesse à la puissance — c'est l'alliance indispensable dans une course de ce type, — l'équipe La Vie claire a effectué une démonstration convaincante. Malgré une succession de petites côtes perfides, elle a roulé à près de 49 kms/heure de moyenne et laissé la formation de Joop Zoetemelk à plus d'une minute, tandis que celle de Phil Anderson terminait à la troisième place.

Le Breton a néanmoins tout lieu de se montrer satisfait. Cette opération spectaculaire lui a permis de placer sept de ses équipiers, dont Bauer et Lemond, parmi les neuf premiers du classement général. Il attend maintenant la riposte de l'adversaire.

JACQUES AUGENDRE.

● *Automobilisme : doublé de la « 205 » en Nouvelle-Zélande.* — Le Finlandais Timo Salonen a remporté mardi 2 juillet à Auckland sa troisième victoire de la saison en s'imposant dans le rallye de Nouvelle-Zélande au volant d'une Peugeot 205 turbo 16.

Salonen, qui a conforté son avance en tête du championnat du monde, a devancé son compatriote et coéquipier Ari Vatanen de 1 minute 17 secondes.



Le Monde

MEDECINE

Infarctus : le TPA, un écouvillon du cœur

Le traitement de l'infarctus du myocarde pourrait être bouleversé par la mise au point d'un nouveau médicament, le TPA, activateur tissulaire du plasminogène

UNE *injection* intraveineuse de TPA (activateur tissulaire du plasminogène), et, en moins de quarante-cinq minutes, l'artère *coronaire, qui était obstruée* par un caillot, est débouchée. L'infarctus du myocarde est guéri. Science-fiction ? Absolument pas. Le TPA existe, il a été expérimenté sur plus d'une centaine de patients, et, dans environ 70 % des cas, il s'est ensuivi une disparition de l'ischémie myocardique (1).

Pour bien comprendre l'engouement suscité par ce nouveau médicament, il convient de procéder à un état des lieux. Jusqu'à présent, le traitement médical, en urgence, de l'infarctus du myocarde reposait essentiellement sur deux médicaments : l'urokinase et la streptokinase. Comme le TPA, ils appartiennent tous les deux à la classe thérapeutique des fibrinolytiques.

En temps normal, le sang ne coagule jamais. En revanche, dès *qu'une brèche est faite en* un point quelconque du réseau vasculaire, il apparaît immédiatement un caillot. C'est ce qui se produit lorsqu'on se fait une simple coupure. *Ce caillot, ce « bouchon »* qui va obstruer la brèche, provient de la transformation d'une protéine, le fibrinogène, en une autre protéine, la fibrine, qui, dans ses mailles, va piéger les cellules sanguines. Ce système, en fait beaucoup plus compliqué, est en équilibre. Ainsi, au cours du processus de cicatrisation, il va se former un caillot de fibrine. Mais celui-ci risquant d'obstruer un vaisseau, la fibrine va être progressivement dissoute par une puissante enzyme, la plasmine, elle-même issue de la transformation d'une protéine plasmatique inactive, le plasminogène, sous l'influence de diverses substances activatrices (voir schéma ci-contre).

Parmi ces activateurs du plasminogène, il y a un activateur tissulaire (le TPA), un activateur urinaire (l'urokinase) et un activateur acquis à l'occasion d'infections (*la streptokinase*).

Ainsi, on comprend mieux l'objet du traitement : un caillot (on parle de thrombus) se forme, obstruant une artère coronaire. C'est un infarctus du myocarde. Grâce à l'utilisation à des fins thérapeutiques d'un activateur du plasminogène, on stimule la production de plasmine, qui, à son tour, va dissoudre le dépôt de fibrine et désobstruer l'artère.

L'urokinase et la streptokinase présentent plusieurs inconvénients. *Le principal est de ne pas* agir exclusivement sur le caillot fibrineux, mais sur d'autres facteurs qui participent à la coagulation du sang. De ce fait, ils risquent à tout moment de provoquer des hémorragies



NICOLAS VIAL

internes. C'est pourquoi on ne les injecte que directement à l'intérieur même des artères coronaires, *sous étroite surveillance.* La streptokinase étant une protéine étrangère à notre espèce, elle induit l'apparition d'anticorps neutralisant (ce qui, à terme, lui fait perdre de son efficacité). Quant à l'urokinase, produite par des cultures de cellules rénales d'embryons humains, son coût est très élevé : environ 2000 dollars pour un traitement.

Avec le TPA, produit par génie génétique, on pense avoir trouvé la parade à tous ces inconvénients. C'est un chercheur belge, le docteur Désiré Collen (University Clinic St-Rafael- Gathuisberg, Leuven, Belgique), qui, un des premiers, eut l'idée d'utiliser le TPA. *C'est avec sa collabora*tion que la firme américaine Genentech (San Francisco, Californie) a réussi à cloner le gène qui code pour le TPA et à produire ce dernier, en grande quantité, par génie génétique. Immédiatement, il est apparu que le TPA avait une action remarquablement spécifique.

Le TPA a tout d'abord été testé dans les services de cardiologie de grands hôpitaux américains (Massachusetts, General Hospital, Boston, John Hopkins Medical Institutions, Baltimore, Washington University, Saint-Louis). Le premier essai thérapeutique a été fait sur trente-neuf patients, tous atteints d'infarctus du myocarde. Quatre-vingt-dix minutes après l'administration du TPA par voie intraveineuse, on notait que, dans vingt-sept cas sur trente-neuf, le caillot avait été totalement dissous, dans quatre cas en partie, et que huit patients n'avaient pas répondu au TPA.

L'injecter soi-même

D'autres essais ont été publiés par la suite. Le dernier en date (2) était un essai multicentrique européen. *Il confirme l'efficacité* et surtout l'inocuité du TPA. Déjà, au vu de cette bonne tolérance, certains espèrent que ce produit pourra être administré par un personnel non spécialisé (ce qui n'est pas le cas avec la streptokinase et l'urokinase). Plus optimiste encore, le docteur Sobel (Washington University, Saint-Louis) a déclaré qu'*« un jour viendra où les patients pourront s'injecter eux-mêmes leur TPA, dès l'apparition des premiers signes d'infarctus »*. Le professeur Mireille Brochier (Tours), qui a participé à l'essai multicentrique européen, tempère quelque peu cet enthousiasme. Selon elle, *« le TPA est, à l'heure actuelle, le meilleur médicament de l'infarctus. Cela dit, il convient d'être prudent en ce qui concerne sa probable innocuité. Nous devons, pour l'instant, continuer à l'administrer sous surveillance médicale. En sachant que plus il est injecté précocement, dès l'apparition des premiers signes d'infarctus, plus son efficacité est grande »*.

Inutile de préciser qu'une course de vitesse s'est engagée entre quelques-unes des plus grandes firmes pharmaceutiques : *la première qui sera autorisée* à commercialiser du TPA aura à sa portée, rien qu'aux Etats-Unis, un marché de l'ordre de 400 millions de dollars.

FRANCK NOUCHI.

(1) Un premier bilan de cette expérimentation vient d'être présenté par le docteur Hoyng (Genentech) lors du symposium Quo Vadis, qui s'est tenu à Toulouse sous l'égide de la SANOFI.

(2) Les résultats de cet essai sont parus dans *The Lancet* du 13 avril. Trois équipes françaises cosignent cet article : celles du Pr A. Serradimigni (CHU de Marseille), du Pr J. Acar (Hôpital Tenon, Paris) et du Pr M. Brochier (CHU de Tours).

LE MÉCANISME D'ACTION DU TPA

ACTIVATEURS DU PLASMINOGÈNE
(Urokinase-Streptokinase-TPA)
↓
Plasminogène ⟶ **Plasmine**
↓
Fibrinolyse
Dissolution du caillot

Brucellose : la souillure du troupeau

L'époque des vacances multiplie les tentations de fromages du berger et de lait de ferme. Un bon millier de Français ont contracté ainsi une brucellose qu'ils auraient pu éviter...

par le professeur JACQUES ROUX (*)

LA brucellose est une maladie infectieuse animale qui se transmet accidentellement à l'homme. Avant que l'accord se fasse sur son nom actuel, la maladie a porté des noms divers, tels que fièvre de Malte, fièvre ondulante, maladie de Bang. La maladie est due aux bactéries du genre *Brucella*, dont on connaît dix-neuf variétés qu'on regroupe en trois variétés principales : *Brucella melitensis*, responsable de la maladie des caprins et des ovins, *Brucella abortus*, responsable de la maladie des bovins, *Brucella suis*, agent de la maladie des porcs. Mais il faut savoir qu'à peu près tous les animaux domestiques peuvent être atteints par la maladie.

La maladie humaine prend des aspects très variables ; le plus souvent, aucun symptôme caractéristique ne marque le début de la maladie ; fatigue, fièvre, malaises divers, *s'installent insidieusement.* Peu à peu, la fièvre prend une allure ondulante, accompagnée d'intenses sueurs, tandis que la maladie évolue vers des formes tantôt très sévères, tantôt presque inapparentes. Un traitement antibiotique bien conduit entraîne en une vingtaine de jours une sédation des symptômes. Mais des complications peuvent survenir, sous forme d'arthrites, de localisations génitales (surtout chez l'homme), de localisations viscérales diverses. La maladie peut passer à l'état chronique, avec asthénie physique, psychique, parfois sexuelle, et parfois des troubles du caractère. Toutefois, ces diverses complications sont plus rares depuis qu'on dispose d'antibiotiques efficaces.

Pour expliquer l'épidémiologie *humaine*, il faut donner un court aperçu de la maladie animale. Celle-ci est dominée par l'atteinte de l'appareil génital entraînant des avortements chez la femelle, et chez le mâle des lésions testiculaires qui propagent la maladie à d'autres femelles. Les animaux malades excrètent les bactéries par le lait, les urines, le placenta et les lochies lors de la mise bas, et par les produits des avortements, le tout souillant les litières et les toisons des animaux. On comprend ainsi comment les animaux se contaminent entre eux et comment ils vont infecter l'homme. Sauf de très rares exceptions, l'homme malade *n'excrète pas de Brucella*, ce qui explique que la contamination inter-humaine n'existe pas et que la maladie humaine ait toujours pour origine la maladie animale.

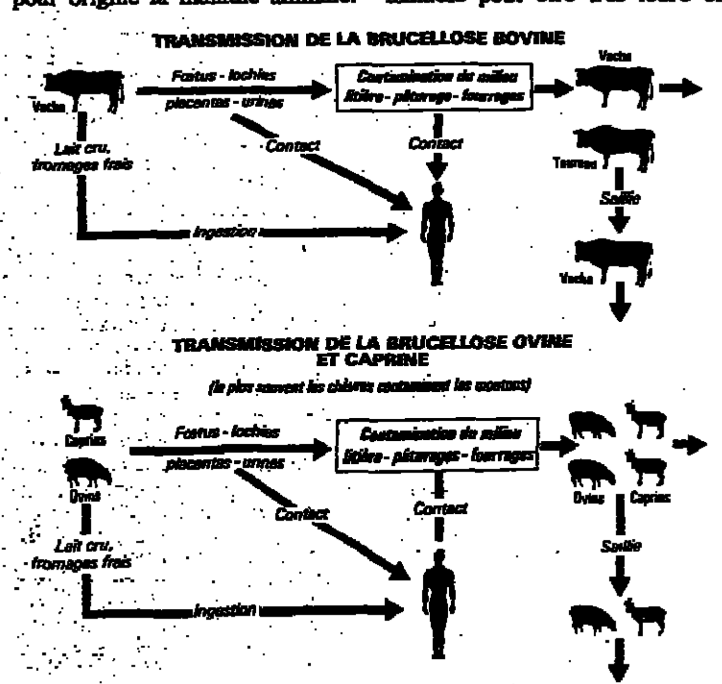
L'homme s'infecte par contact direct ou par voie alimentaire. La *contamination se fait par* les mains souillées par contact avec les animaux malades, à l'occasion de soins, de la traite du lait, par manipulation du fumier, ou dans les *abattoirs* et *les* boucheries avec les viscères et les viandes. Dans tous les cas, il s'agit donc le plus souvent de brucelloses professionnelles, frappant les éleveurs, les bergers, les vétérinaires, les employés d'abattoirs. Au contraire, les brucelloses d'origine alimentaire peuvent atteindre n'importe qui par consommation de lait frais et de fromages frais de vache, de brebis et surtout de chèvre. Les fromages conservés plus de vingt jours ne présentent aucun danger, car les *Brucella* n'y survivent pas plus longtemps. Il faut également signaler la contamination possible par les légumes crus qui ont été cultivés dans des terrains enrichis par des fumiers provenant d'étables ou de bergeries infectées.

Le fait qu'à peu près tous les animaux domestiques soient sensibles à la maladie explique qu'aucun pays n'échappe à cette zoonose. Dans les pays d'élevage bovin, le poids économique de la maladie peut être très lourd en raison des déficits en viande et en lait dus aux avortements. En *revanche*, la maladie humaine est plus fréquente dans les pays où dominent les moutons et les chèvres, car *Brucella melitensis* est plus pathogène pour l'homme que *Brucella abortus. Ce schéma* est valable pour la France, où les régions méridionales, Provence, Corse, Languedoc-Roussillon, sont les plus touchées par la maladie humaine. Celle-ci étant à déclaration obligatoire, on connaît évidemment le nombre de cas déclarés, qui a longtemps évolué entre six cents et neuf cents par an, pour diminuer depuis quelques années jusqu'à deux cent quatre-vingt-neuf cas en 1984. Mais cela ne représente pas la réalité, parce que très souvent la maladie n'est pas déclarée aux autorités sanitaires, soit par ignorance de la loi, soit par négligence, soit plus simplement parce qu'elle n'a pas été diagnostiquée. Diverses enquêtes ont conduit à estimer qu'il fallait multiplier par un facteur variant de trois à cinq le nombre de cas déclarés pour connaître le nombre de cas réels, ce qui permet de situer entre huit cent cinquante et mille cinq cents le nombre de personnes qui ont contracté une brucellose en *France en 1984*. On voit combien est grande l'imprécision de nos connaissances.

La lutte contre la maladie humaine passe d'abord par l'éradication de la maladie animale. Une réglementation stricte et assez complexe, imposant, selon les cas, l'abattage des animaux malades, ou leur isolement, ou la vaccination des animaux indemnes, est en train de porter ses fruits dans notre pays. La diminution de la maladie humaine est la conséquence des résultats obtenus par les vétérinaires et des efforts très importants, qui méritent d'être soulignés, de la part des éleveurs pour assainir le cheptel bovin, ovin et caprin. Malgré cela, certains départements restent très atteints, et on ne peut attendre pour protéger l'homme que toute maladie animale ait disparu.

(Lire la suite page 12.)

(*) Ancien directeur du Centre national de référence des brucelloses, directeur général de la santé.



Quarante mille décès par an

NEUF fois sur dix, *l'infarctus du myocarde* est dû à l'oblitération d'une artère coronaire par un caillot, cette thrombose compliquant le plus souvent une athérosclérose qui auparavant sténosait déjà le vaisseau.

Plus rarement, l'infarctus survient après un spasme de l'artère coronaire. Il s'ensuit un arrêt de la perfusion sanguine du myocarde (le muscle du cœur) et finalement une nécrose.

Deux complications menacent les malades : les troubles du rythme cardiaque et l'insuffisance cardiaque.

On estime que 60 000 à 80 000 cas d'infarctus surviennent chaque année en France, dont environ 40 000 sont mortels. Au total, l'infarctus est responsable à lui tout seul d'environ 10 % des décès.

Peuple sage, peuple sain

Nombre de maladies graves pourraient être évitées par une modification des comportements. Le combat pour la santé ne doit pas être uniquement curatif...

Par le professeur GUY BLAUDIN DE THÉ (*)

CHAQUE société ou groupe humain a ses représentations de santé et de maladie qui lui sont propres et qui évoluent entre deux extrêmes. La France a une représentation narcissiste de la santé, laquelle est bonheur et plaisir, les maladies représentant une privation de ces aspects. La Chine a une représentation collective de la santé où l'individu, pour être bien, doit être en harmonie avec la collectivité.

Si l'Europe et les Etats-Unis atteignent aujourd'hui un niveau insupportable de dépenses de santé, certains pays en voie de développement ont, depuis des générations, sinon des siècles, des représentations de la santé moins onéreuses, favorisant l'éducation de la femme et l'établissement de règles d'hygiène simples permettant un niveau de santé élevé. Mme Chen, directrice du Centre national de recherches en prévention à Pékin, rapportait récemment, lors d'un colloque au Collège de France, l'expérience de quatre pays : la Chine, le Costa-Rica, le Sri-Lanka et l'Etat de Kerala aux Indes, qui, avec des dépenses de santé de 60 à 110 F par personne et par an, ont obtenu des résultats étonnants concernant la mortalité infantile et le niveau d'espérance de vie. Ainsi la Chine a pu, en trente ans, augmenter l'espérance de vie de trente-cinq ans à soixante-huit ans, avec une dépense en 1984 de 60 F en moyenne par Chinois. Les Etats-Unis, quant à eux, mettent en place un système d'évaluation des nouvelles technologies en matière de santé. L'exemple des scanners est remarquable : chacun de ces appareils vaut 10 millions de francs et deux mille sont actuellement en service aux Etats-Unis. Augmentent-ils la durée ou la qualité de la vie ? La résonance magnétique nucléaire est un autre outil nouveau dont il faudra bien évaluer les avantages et les inconvénients avant que ces nouveaux appareils se répandent, tout comme pour les nouveaux médicaments.

Aliments et cancers

Selon le professeur Hiatt, doyen de la faculté de santé publique de l'université de Harvard à Boston, la chimiothérapie guérit dix mille cancéreux par an aux Etats-Unis, ce qui représente une grande victoire pour les cancérologues. Or, en 1930, le cancer de l'estomac tuait soixante-quinze mille personnes aux Etats-Unis. Aujourd'hui, il n'en tue qu'environ sept mille. Cette victoire majeure n'est liée à aucune intervention médicale mais simplement à une meilleure conservation des aliments !... Pendant cette même période, une véritable épidémie de cancer du poumon s'est développée et continue de croître régulièrement. On en connaît la cause, le tabac, mais rien ou presque n'a été fait pour enrayer cette épidémie. On peut alors se demander s'il ne vaudrait pas mieux tenter de saisir nos motivations sociales ou individuelles vis-à-vis de certains risques, afin de mieux informer nos concitoyens sur les relations qui existent entre leur mode de vie et certaines de leurs maladies.

La médecine prédictive pourrait aider. Présentées par le professeur Jacques Ruffié dans les années 70 puis développées par le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine, dans le cadre de ses études sur les « HLA » (antigènes présents sur toutes les cellules de notre corps), les technologies de biologie moléculaire vont permettre de connaître la carte de tous les gènes de chaque individu, de lui découvrir ses domaines de force et ses zones de faiblesse et de l'aider peut-être à mieux mener sa vie. Cette médecine prédictive existe déjà pour le diagnostic *in-utero* de certaines maladies dites monogéniques, c'est-à-dire associées à l'expression de certains gènes particuliers que le professeur Rosa peut détecter au niveau embryonnaire, donnant ainsi les éléments de décision à la mère (aidée, si besoin, d'un comité d'éthique) pour une éventuelle interruption de grossesse.

Ces relations entre société, médecine et prévention se retrouvent quand Richard Peto, d'Oxford, cherche les moyens de prévenir la mort ou du moins de la retarder efficacement au-delà de soixante-dix ans. Le tabac, à lui seul, est la cause d'un tiers des morts entre quarante et soixante-dix ans, et la consommation de graisses d'origine animale (laitage et produits dérivés) est responsable d'un autre tiers. Si cela ne touchait pas nos habitudes les plus ancrées, on pourrait éviter un à deux tiers des causes de mort entre quarante et soixante-dix ans. Pourquoi ne le fait-on pas ? L'encadré ci-contre propose des actions concrètes contre le tabac. Toute action contre nos habitudes alimentaires est vouée à l'échec pour des raisons socioculturelles évidentes. La création de modes nouvelles pourrait faire évoluer les choses.

Le professeur Flamant rapportait que, sur quarante mille fumeurs contactés individuellement, quatre cents seulement répondirent et collaborèrent à des essais comparés d'intoxication !

Un proverbe chinois dit qu'il est plus facile de transporter les montagnes que de modifier la moindre coutume socioculturelle. Par contre, tout le monde s'accorde à penser qu'il faut agir contre les virus associés à certains cancers, tels les cancers du foie en Afrique et en Asie, les cancers du col de l'utérus, qui tuent près de cinq cent mille personnes par an, et les cancers de l'arrière-gorge ou du rhino-pharynx, etc.

Ces cancers représentent un défi aussi bien pour les pays industrialisés, qui devront développer des vaccins efficaces spécifiques et très bon marché, que pour les pays en voie de développement qui devront les administrer. Mais déjà, en dehors des possibilités de vaccination, ces virus permettent une détection très précoce de ces cancers de longue durée au meilleur prix. C'est ainsi qu'en République populaire de Chine, la détection précoce du cancer de l'arrière-gorge (ou rhino-pharynx), grâce à un test viral, fruit d'une collaboration franco-chinoise, permet de modifier profondément la situation pour des centaines de millions de personnes. Dans un avenir très proche, des tests viraux pourront être appliqués sur les frottis vaginaux pratiqués systématiquement dans nos pays pour la détection des cancers du col de l'utérus.

La sagesse des peuples, liée au développement extraordinaire des techniques, devrait conduire à une médecine prédictive, préventive et curatrice. La proportion du produit national brut à consacrer à chacun de ces aspects au sein d'une enveloppe santé est une décision qui appartient à chacun de nous, puis aux médecins et aux représentants politiques.

(*) Directeur de recherche au CNRS (Lyon).

Les goudrons de la SEITA

UNE croisade antitabac est-elle possible ? En 1985, le tabac tuera en France 25 000 personnes... Ces chiffres, donnés par les professeurs Flamant de Villejuif et Richard Peto d'Oxford, sont intolérables... Et pourtant, toute lutte antitabagique se heurte à des résistances socioculturelles et financières considérables.

Richard Peto, l'impétueux épidémiologiste, qui mène une croisade tous azimuts contre le tabagisme, propose à la France deux séries de mesures. La première, d'information au niveau individuel : sur chaque paquet de cigarettes, il préconise d'indiquer que « *sur 1 000 fumeurs, 250 seront assassinés par le tabac* ». En effet, si le cancer doit en tuer 100, les accidents cardio-vasculaires en tueront 120 et l'emphysème pulmonaire 30.

Devant cette épidémie, avec le doublement des morts tous les dix ans, la deuxième série de mesures devrait impliquer une meilleure information au niveau des médecins et des autorités ; la mise en place d'une législation plus sévère sur la publicité ; une augmentation régulière du prix des cigarettes qui réduise les ventes sans toucher aux avantages fiscaux de l'Etat. Enfin et surtout, il préconise une réduction du taux des goudrons dans nos tabacs. En effet, notre pays, avec la Chine populaire, a le triste privilège d'être en tête pour les taux de goudrons dans les cigarettes. Or lorsqu'on réduit les goudrons, on réduit d'autant le risque de cancer du poumon. L'Etat n'est-il pas le patron de la SEITA ?

Le débat sur les réseaux de soins coordonnés

PEUT-ON sans risque introduire des mécanismes de marché dans le champ de la protection sociale ? Peut-on raisonnablement évoquer la nécessité d'une concurrence entre les différents acteurs du système de soins ? Ce sont ces questions qu'a posées publiquement dans nos colonnes un groupe franco-américain d'économistes et de médecins avec le projet de création de « réseaux de soins coordonnés » (1). Proposition provocatrice en ce qu'elle bouleverse en profondeur l'actuel système qui repose sur un étrange compromis fait de libéralisme et de socialisme.

Que peuvent penser les apôtres du libéralisme d'un projet qui vise à organiser et à coordonner des « réseaux de soins » ? Comment peuvent réagir les médecins hospitaliers face à un système qui aurait entre autres conséquences celle de casser leur situation de monopole ?

Le projet proposait aussi de changer les circuits de financements substituant un système de paiement anticipé au système actuel de remboursement « à guichets ouverts » de la médecine libérale. Il posait par-là même de vraies questions aux principaux acteurs du système de santé.

Les mutuelles peuvent être intéressées par ce mode de financement et de prise en charge globale, comme l'indiquait le président de la Fédération nationale de la Mutualité française, M. René Teulade, dans nos colonnes (le Monde *du 31 mai*).

Mais c'est surtout aux professions de santé, en particulier aux médecins libéraux, qu'un tel projet demanderait de modifier leurs pratiques. Les médecins libéraux sont très attachés, dans leur majorité, au paiement à l'acte et hostiles au tiers payant — c'est-à-dire au paiement de la plus grande partie des honoraires par les organismes de protection sociale (caisses d'assurance maladie et mutuelles). — le malade ne payant que le « ticket modérateur ». Or le système des réseaux de soins coordonnés, s'il est compatible avec une rémunération des médecins à l'acte (consultation, acte diagnostic, opération, etc.), implique aussi le tiers payant.

Les auteurs réfutaient à l'avance les critiques tendant à voir dans leur projet une sécurité sociale à deux vitesses (séparation du « petit » risque à la charge de l'assuré et du « gros » risque couvert), une restriction de la liberté de choix du médecin par le malade (on choisit son réseau et on peut le quitter), ou une privatisation de l'assurance maladie (le monopole de la sécurité sociale est maintenu). Des critiques qui sont cependant reprises et argumentées par Virginie Halley des Fontaines dans l'article qu'on lira ci-dessous.

(1) Cf « le Monde de la médecine » du 19 juin. Le projet a été élaboré à l'Assistance publique de Paris et à l'Institut *La Boétie*. Les détails techniques le concernant se trouvent dans la *Revue française des affaires sociales*, nº 1985. Il est également développé dans un ouvrage qui vient de paraître, *les Réseaux de soins, médecine de demain*, par Pierre Giraud et Robert J.-Launois. Editions Economica, 154 pages, 88 francs.

La santé sur le marché

S'OPPOSANT à la contemplation impuissante de la croissance des dépenses de santé, la proposition originale de « réseaux de soins coordonnés » (RSC) retient toute l'attention parce qu'elle veut ainsi « faire évoluer le système de santé ». On ne peut qu'être d'accord avec ces principes énoncés comme prioritaires : l'intégration des mesures préventives et curatives, un accès plus facile aux structures sanitaires, la coordination entre différents services prestataires, l'évaluation des procédures de soins. Mais examinons de plus près le montage de ces organismes extérieurs de pilotage, qui devraient être, selon les auteurs, un « espace de liberté » entre producteurs et usagers.

Nul ne saurait nier l'existence de filières de soins : il existe déjà, dans le cadre de la tradition mutualiste, des réseaux de soins en fonction des structures professionnelles (métallurgistes, cheminots, personnel de l'éducation nationale...). Les travailleurs et leurs familles unis par les avantages et les risques d'une même profession peuvent trouver leur intérêt dans la continuité des soins et la prise en charge globale de leur santé au sein d'établissements conventionnés.

La nouveauté est donc plutôt dans l'application *d'un forfait « a priori » per capita*, un abonnement annuel payable à l'inscription. La formule existe aux USA depuis une quinzaine d'années et s'est concrétisée par le développement de structures dont les RSC s'inspirent largement : les Health Maintenance Organizations (HMO). Les HMO, fondées sur le principe de la capitation, sont historiquement liées au contrôle du volume des dépenses de santé, et au pari de rentabiliser les investissements dans le champ de la prévention.

Aux Etats-Unis, où il n'existe pas d'assurance nationale, la politique de santé est le fruit d'une négociation entre les usagers, les prestataires de soins et les compagnies d'assurances privées. Le paiement par capitation a permis de diminuer le volume des hospitalisations en limitant non pas les admissions, mais la durée de séjour des hospitalisés. Avec retard, on observe le même effet en France par l'instauration du budget global dans les hôpitaux, qui, en plafonnant les dépenses, impose une réduction mécanique des coûts.

Durant les années de mise en route, les HMO ont bénéficié de la concurrence entre les modes de couverture sociale, dont les différences sont responsables d'inégalités dans les prestations. Il ne saurait en être question en France. Sans doute est-ce sciemment que les auteurs ne citent pas le modèle qui a servi leur réflexion : il ne faudrait pas que les réseaux remettent en question l'universalité de la couverture sociale des Français.

La concurrence

Leur argumentation est fondée sur deux points :

— La nécessaire coordination entre les prestataires de services, pour lesquels l'actuelle taylorisation des actes, la mauvaise séquence des soins ambulatoires et hospitaliers, l'intrication des champs médical et social réclament des mécanismes d'harmonisation.

— La plus grande participation des ménages aux dépenses de santé illustrée par l'augmentation du ticket modérateur, de l'automédication, des assurances individuelles privées : il est tentant de proposer des instruments de meilleure gestion pour cette masse croissante imputable au budget santé des ménages. L'idée est de dynamiser un système à grande inertie par le jeu de la libre concurrence. A charge pour l'utilisateur, tel le client roi, de faire connaître sa satisfaction en maintenant son inscription.

Quels seront les critères de la qualité des soins pour le client ? On sait combien il est inadapté d'exprimer la santé en termes de biens de consommation. Et si l'on s'y risque, que dire ? La « satisfaction du consommateur » ne réside-t-elle pas souvent dans le fait d'avoir eu accès à la consultation d'un « grand patron » ou de bénéficier d'une thérapeutique nouvelle et coûteuse ?

Il n'est pas toujours facile de faire coïncider la demande du client avec les prescriptions du professionnel : l'évaluation de l'efficacité diagnostique et thérapeutique est une procédure délicate qui n'est pas aisée d'étalonner à l'indice de satisfaction. Le point de vue du professionnel sur les besoins de la population qu'il sert ne correspond pas forcément avec la demande exprimée.

Quant à l'intégration de la prévention et des soins, elle ne peut se suffire du seul concept de rentabilité économique. Les effets de la politique nouvelle de promotion de la santé — plus orientée vers le partage du savoir — ne seront mesurables que dans un temps indéterminé, arbitrairement fixé par l'Organisation mondiale de la santé à l'an 2000.

A deux vitesses

Quels sont les adhérents potentiels d'un réseau de soins ? « *Ceux qui redoutent le risque ?* », « *qui n'aiment pas les médecins trop pressés* », ou qui savent déjà qu'« *un choix pressé par la maladie déforme les jugements* » ? Ne voit-on pas là se dessiner le profil connu du « *multi-assisté* » que protègent les « *assistance internationale* », « *assurance tous risques* », « *retraite complémentaire* », « *carte service-plus des compagnies aériennes* »... bref cette population pour laquelle l'accès aux filières de soins existantes est déjà aisé.

Afin d'éviter les effets discriminants de certaines HMO américaines, les auteurs proposent une aide personnalisée pour les catégories les plus défavorisées de la population. Cette aide existe en France actuellement, prélevée sur le budget social des collectivités locales. On sait combien est difficile, pour des raisons de confluence géographique, l'assistance médicale des populations économiquement faibles : les expériences des centres locaux de santé communautaire au Québec, des Neighbourhood Health Centers aux USA, des centres de santé municipaux en France illustrent les obstacles à la réalisation d'un équilibre budgétaire sans la volonté politique d'un soutien financier complémentaire.

Qui financera quoi ? Et pour qui ? Sur ce point, les auteurs ne donnent que peu d'éclaircissements. Certes les sources de financement de l'assurance-maladie seraient maintenues, mais rien est dit sur la répartition des valeurs actuarielles des risques ? A partir de quelles données seront estimés et actualisés les calculs de risque ? Dans quel « climat » institutionnel et social se négocieront les conventions interétablissements ?

En laissant la libre détermination des forfaits, selon les réseaux, on imagine sans peine que l'on puisse susciter une segmentation de la clientèle, en fonction des revenus, de l'âge, des antécédents — clientèle à laquelle on offrirait des prestations de qualité différente. On pourrait donc voir des réseaux de soins a minima coexister avec des réseaux riches proposant un éventail complet de prestations. Or les prestations coûteuses ne sont ignorées de personne : lunetterie, prothèses dentaires et santé mentale ne sont proposées aux adhérents des HMO américaines que lorsque celles-ci ont dépassé un certain seuil de développement.

Si en moyenne les Français dépensent plus d'argent pour leur santé, on comprend aisément le souhait d'orienter ces dépenses grâce à une meilleure prise en charge. Les réseaux de soins coordonnés œuvreront-ils dans le sens d'une plus grande solidarité, ainsi que les auteurs le souhaitent ?

En soumettant la santé aux lois du marché, au libre jeu de l'offre et de la demande, il est à craindre que ne s'impose de l'extérieur la « reprivatisation » du service public et que notre système de soins ne se transforme, contrairement aux principes acquis par l'histoire, en une médecine à deux ou plusieurs vitesses.

Dr V. HALLEY DES FONTAINES
(Université Paris-VI).

La souillure du troupeau

(Suite de la page 11.)

Le consommateur est protégé par une réglementation qui prévoit que les fromages commercialisés doivent obligatoirement provenir d'élevages reconnus indemnes de brucellose par les services vétérinaires. Mais il y a des fraudes et surtout, le plus souvent, la méconnaissance de l'infection récente d'un troupeau (qu'on ne peut pas contrôler tous les jours !) : il arrive parfois que la survenue de la brucellose humaine soit le révélateur d'une brucellose latente dans un élevage.

Le premier vaccin

Les mesures d'hygiène individuelle tendent surtout à protéger les professionnels : hygiène des mains, des vêtements de travail, des ustensiles employés pour la traite et les soins des animaux. Pour les professions les plus exposées, on dispose désormais d'un vaccin, découvert à Montpellier (1), qui sera commercialisé dans les prochains mois par l'Institut Mérieux. C'est le premier vaccin, bien que d'autres aient été utilisés dans le monde, qui protège correctement et sans danger l'homme. On peut s'étonner qu'il ait fallu attendre près de quarante ans après les premiers vaccins utilisés chez les animaux pour obtenir un vaccin humain. La raison est simple : les vaccins utilisés chez les animaux ne sont pas sans danger pour l'homme, soit qu'ils provoquent chez lui une véritable brucellose (c'est le cas des vaccins vivants), soit qu'ils déterminent de sérieuses lésions des tissus sous-cutanés (c'est le cas des vaccins tués, utilisés avec des substances adjuvantes). Il a fallu étudier puis réussir à isoler et à purifier les structures chimiques immunisantes contenues dans les *Brucella* pour préparer un vaccin efficace et inoffensif. Mais il est évident que les indications de cette vaccination doivent rester limitées et qu'il ne serait pas justifié de la préconiser en dehors des personnes exposées par leur profession.

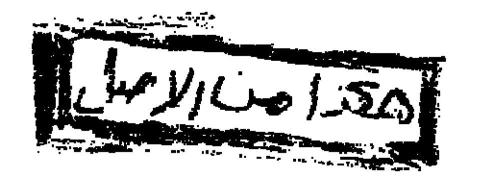
Voici venu le temps des départs en vacances vers la campagne, les Alpes, les Pyrénées et la Méditerranée ; on y trouvera les brebis, les chèvres et leurs agréables fromages. Surtout que ne s'installe pas la phobie de la maladie, elle n'est pas partout. Au prix d'un peu de curiosité sur l'origine des fromages qu'on veut acheter (l'étiquette « Elevage exempt de brucellose » doit être en évidence sur l'étal de vente), de quelques précautions si on va voir d'un peu près des moutons et des chèvres, on évitera d'être, quelque deux à trois semaines plus tard, parmi les cent ou deux cents vacanciers (sur quelques millions !) qui verront apparaître fièvres et sueurs.

Il y a une trentaine d'années, en région cévenole, certains voulaient faire disparaître les chèvres ! Il est vrai que la maladie était alors très répandue. La sagesse a prévalu, en faisant confiance au progrès des médecines vétérinaire et humaine.

Professeur JACQUES ROUX.

(1) NDLR : dans le laboratoire que dirige le professeur Roux.

هكذا من الأصل



culture

FESTIVALS

A LA GRANGE DE MESLAY

Le rendez-vous Richter-Boulez

Les vingt-deuxièmes Fêtes musicales en Touraine ont été, avec quelque audace, consacrées entièrement à la musique du vingtième siècle, reposant sur la conjonction de deux étoiles de première grandeur : Sviatoslav Richter et Pierre Boulez. Comme le fait remarquer ce dernier, il serait cependant excessif en cette fin de siècle de considérer comme de la musique contemporaine — cet épouvantail pour grand public — nombre d'œuvres de Stravinsky, Schœnberg ou Webern par exemple, qui ont plus de cinquante ans. Si pari il y a, il est en passe d'être gagné ; pendant le premier week-end la vaste enceinte médiévale de la Grange de Meslay a reçu son lot habituel de mélomanes passionnés et décontractés venus des quatre coins de France et de l'étranger entendre de très grands artistes dans cette admirable cathédrale de bois plantée au milieu des prés. Mais la partie sera peut-être plus rude à la fin de la semaine avec des programmes plus contemporains.

La rencontre Richter-Boulez a ceci de réjouissant qu'elle s'apparente à un rendez-vous spatial entre vaisseaux issus de planètes différentes. Le vingtième siècle pour l'un, c'est Prokofiev, Hindemith, Britten, Chostakovitch ; pour l'autre, la trinité viennoise Ligeti, Messiaen, Berio ou Höller, chacun avec son équipage tournant sur des orbites différentes qui se sont miraculeusement croisées en Stravinsky, où se concentrent les splendeurs fulgurantes et les contradictions du siècle.

Outre les *Symphonies pour instruments à vent*, prodigieuse liturgie massive et limpide comme un *Sacre du printemps* raffiné à l'extrême par l'Ensemble intercontemporain, l'étincelante désinvolture de *Pucinella* assaisonnant Pergolèse à la sauce *Petrouchka* (avec trois excellents solistes, Zehava Gal, Laurence Dale et Grégory Reinhardt), où les musiciens de l'Ensemble orchestral de Paris étaient peu à peu envoûtés par la direction rigoureuse et électrisante de Boulez, Sviatoslav Richter jouait deux œuvres antithétiques pour piano et orchestre, le *Capriccio* et *Mouvements*.

Ces pages, éloignées de son répertoire habituel, il les transfigure par son génie : le *capriccio* néoclassique, magnifique de carrure et d'une précision absolue, mais sans *dureté ni « méchanceté »*, d'un caractère avenant, presque mozartien parfois, dont le charme, la finesse et l'accent s'harmonisent avec la lisibilité parfaite de Boulez, une « poésie de l'exactitude » presque voluptueuse...

Mais on est plus encore stupéfait par la beauté de *Mouvements*, cette œuvre sérielle de 1959, qui paraît souvent si éclatée, rocailleuse et arbitraire. Au contraire, avec son toucher si riche, qui éclaire chaque note, Richter se coule dans la structure très lumineuse et rare que Boulez tisse. Le pianiste semble allumer les constellations où resplendit enfin la logique formelle de l'œuvre.

Songe somnambulique

Fidèle depuis vingt-deux ans à ces Fêtes musicales qu'il a créées, Richter n'a pas fini de nous émerveiller. A quelque soixante-dix ans, il ne craint pas de se renouveler sans cesse. Devant une vaste peinture océanique d'Olivier Debray, sa silhouette en ombre chinoise de vieil écolier persévérant s'applique à pénétrer les mystères des *Variations opus 27*, de Webern ; dans ces lignes dépouillées, tranchant la souffrance comme une épée, il introduit de l'or et de la douceur, avec un côté furtif et secret, une sorte de songe somnambulique, rappelant Scriabine.

On lui pardonne d'essayer de rendre à la vie la *Deuxième Sonate* et le *Ludus Tonalis* de Hindemith, ce simili *Clavecin bien tempéré* qui est à peine un *Gradus ad Parnassum*, tant il est prêt de nous faire croire à la « vérité » de ces formes parfaites, totalement évidées de l'intérieur, apothéose du néoclassicisme le plus négatif, pur, dur et sec.

Mieux vaut le lyrisme quelque peu déliquescent des *Lachrymae* de Britten, qui accompagne Yori Bashmet, cet artiste soviétique, de trente ans, à la sérénité séraphique, subtil et fantastique, comme Gidon Kremer. Mais tout cela s'efface au souvenir de ce formidable combat de Titans qu'a été la *Sixième Sonate* de Prokofiev, où la délicatesse de l'entomologiste des sonorités s'alliait aux piétinements brutaux du plantigrade acharné à déchaîner les forces telluriques. Une interprétation à la mesure de cette œuvre, d'une originalité fabuleuse, puisée au fond d'un être dont la froideur et le classicisme apparent dissimulaient un démonis dionysiaque.

Les concerts du prochain week-end promettent d'être aussi captivants avec la présence, aux côtés de Richter, de Bashmet, d'Oleg Kagan et de Natalia Gutman dans un superbe programme Chostakovitch, et de Vassili Lobanov, pour un concert Britten, Stravinsky, Bartok à deux pianos. Boulez et l'Ensemble intercontemporain laboureront tout le vingtième siècle de Berg à Danatoni, après avoir cette semaine travaillé en atelier la *Deuxième Symphonie de chambre*, de Schœnberg et *Résonance*, de Yorgi Höller, avec soixante-cinq élèves des Conservatoires de Paris et de Lyon. Excellente expérience où les musiciens d'EIC serviront de tuteurs à leurs jeunes collègues confrontés à la musique de notre temps.

JACQUES LONCHAMPT.

LES FILMS DE LA ROCHELLE

Le monde tel qu'il est

Le Festival de cinéma de La Rochelle se porte très bien, malgré la disparition des Rencontres internationales d'art contemporain qui avaient présidé à sa naissance il y a treize ans et lui servaient naguère de structure d'accueil. La Maison de la culture a pris le relais des Rencontres défaillantes et canalisé les différentes subventions locales et nationales. Jean-Loup Passek, responsable du cinéma au centre Georges-Pompidou, continue d'assumer seul la programmation et la direction artistique.

Si le Centre national de la cinématographie et la ville de La Rochelle ont déjà versé leur obole, le ministère des relations extérieures n'est pas partie prenante cette année : la manifestation serait insuffisamment tiers-mondiste. Le reproche n'est pas tout à fait justifié, puisqu'on trouve des films du Brésil, du Venezuela, de Syrie, de Turquie. Mais il est exact que La Rochelle laisse un peu à Nantes et à son excellent Festival des trois continents le soin de prospecter systématiquement les pays en voie de développement, pour concentrer ses efforts sur la découverte ou la redécouverte de cinématographies ayant déjà une longue tradition.

Le noyau du programme, comme à l'accoutumée, se compose de trois éléments principaux : d'abord, une rétrospective consacrée à un cinéaste mort, plus ou moins oublié. L'an dernier Victor Sjöstrom, cette année un autre Suédois, Alf Sjöberg ; ensuite une série d'hommages à des réalisateurs en pleine activité ; enfin un choix de films récents rassemblés sous le titre « Le monde tel qu'il est ». Comment s'effectuent les choix ? Depuis longtemps Jean-Loup Passek voulait honorer Alf Sjöberg. L'Institut suédois du film a proposé lui-même le cinéaste des copies étaient disponibles, plusieurs toutes neuves. L'expérience s'annonce passionnante, nous y reviendrons longuement. Rappelons que Sjöberg devint célèbre en 1951 en remportant, *ex-aequo* avec *Miracle à Milan*, de Vittorio de Sica, le Grand Prix du Festival de Cannes (on ne parlait pas encore de palme d'or) avec *Mademoiselle Julie*.

Parmi les cinéastes auxquels il est rendu hommage, on relèvera les noms de Raul Ruiz, d'Alain Tanner, d'Istvan Szabo (Prix spécial du jury à Cannes avec *Colonel Redl*), de Ken Loach, l'auteur de *Family Life*. La Yougoslavie reçoit en outre un traitement spécial avec la présence de trois jeunes cinéastes. Rappelons qu'elle a remporté la Palme d'or 1985 avec *Papa est en voyage d'affaires*, d'Emir Kusturica. Et elle fera l'objet d'une grande rétrospective à Beaubourg, l'hiver prochain.

LOUIS MARCORELLES.

★ Jusqu'au 9 juillet.

Digressions

(*Suite de la première page.*)

A l'Embuscade, en sifflant nos verres de sauvignon, toujours soucieux de nous instruire, nous écoutâmes le patron disserter sur les avantages et les inconvénients des défilés, qui sont l'une des spécialités du quartier, à propos de la consommation des spiritueux. *« Malgré la casse, on sauve les meubles ! »*, nous dit en conclusion cet excellent homme.

Je note avec une certaine inquiétude que, pendant la *disparition de Kauffmann, j'ai* répété avec beaucoup de conviction à une dizaine de personnes qui ne m'en demandaient pas tant, je l'espère : *« Vous savez, Jean-Paul n'est pas juif, le nom ne veut rien dire. »* A la Libération, j'aurais rougi de m'entendre dire cela. Comme m'agaçaient sous l'Occupation les braves gens qui voulaient à tout prix que l'enfant que j'étais soit aussi français qu'un autre. Quand notre ami sera remis de ses émotions, peut-être faudra-t-il lui conseiller de se convertir au judaïsme pour éviter tout malentendu !

2 UN PAYSAN MADRÉ. Denis Tillinac, qui était de la promenade, vient de publier précisément au Dilettante (11, rue Barrault, Paris-13e) un livre double qui a l'avantage de ne pas peser lourd. D'un côté *le Tour des îles*, qui est un *fragment de journal tenu lors d'un* voyage en hiver 1984 à Tahiti, Moorea et tels atolls du Pacifique. De l'autre, un récit d'enfance, *Spleen à Daumesnil*. Le tout est tiré à six cent soixante-six exemplaires et ne *dépasse pas les quarante* pages. Quand on se sent entouré de si peu de lecteurs et qu'on aperçoit la fin du livre avant même de l'avoir commencé, on aurait mauvaise grâce à s'ennuyer.

Denis Tillinac a une de ces bonnes têtes rondes et madrées de paysan du Centre comme les aimait Daniel Halévy. Même en avion, même au Hilton, il emporte avec lui une paire de sabots de Corrèze qui lui sert de porte-bonheur ; c'est le fameux sou fétiche de l'oncle Picsou. Cet amateur de ballon ovale qui n'hésite pas, de Papeete, à téléphoner en France pour savoir qui, de Tulle ou de Dax, s'est qualifié pour les seizièmes de finale, a des passes rapides. Quand il tombe sur un cliché, il l'avale à toute allure et le recrache aussitôt. Ainsi : *« J'ai fait cet après-midi le tour de l'île à mobylette. Tous clichés éteints, c'était très beau. Plus beau qu'une carte postale. Beau comme les îles du Sud telles qu'on les voit en songe, l'hiver, dans un village de Corrèze, au coin du feu, tandis que de gros flocons planent sur la campagne. Une floraison de flamboyants, d'hibiscus, de bananiers, de tiarés. J'en oublie. »*

Bien entendu, ce jeune homme — plus si jeune, il a dû naître en 1947 — *« je suis né un dimanche où la France de Ramadier et l'Angleterre d'Attlee se défiaient au parc des Princes »*, affiche ouvertement sa droite : *« Au courrier de ce matin, une invitation à participer à un jury littéraire (...). Pourquoi convier un réac dans ce conclave mitterrandiste ? C'est probablement une initiative de ma copine Régine (Deforges). J'ai répondu oui, à cause d'elle, et parce que, vue d'ici, la perspective de causer boutique avec des intellos, fussent-ils incurablement « de gauche », procure une diversion à ma solitude. »* Au fond, la droite pour ces écrivains nés après 45, c'est une façon d'emporter le moins de bagages possible quand on part en écriture. *A la douane, la gauche* pèse lourd à déclarer. Elle a toujours quelque chose de trop sur la conscience. En surtaxe, la gauche coûte cher. Il manque toujours un visa, un vaccin. Avec elle, que de tampons pour aller d'un endroit à un autre. La gauche n'est pas le chemin le plus court pour réussir. En se disant « réac » au passage, Denis Tillinac ne risque pas de se tromper. C'est une façon de s'affirmer qui ne tire pas à conséquence.

Tout en ayant bourlingué à droite et à gauche dans les chapitres de la littérature, qu'il respecte et admire, Tillinac est pressé d'avoir son canton à lui, *son bistrot, sa petite église*. Il sait bien que l'on a tout dit depuis deux mille ans et plus qu'il y a des hommes et qu'ils écrivent, mais ce n'est pas une raison pour ne pas être le maître chez soi. *« Mon verre est petit, mais c'est mon verre »*, disait déjà le général de Gaulle. Je retrouve chez beaucoup de jeunes (et moins jeunes) écrivains d'aujourd'hui après les éboulements d'idées, les culs-de-sac de la littérature, cette envie paysanne d'avoir son chez soi, de s'installer à son propre compte. *« Bon, il y a eu Mallarmé, Proust, Joyce, chapeau ! Ne négligeons pas pour autant la petite entreprise. »* Ils écrivent dans *le Figaro-Madame*, le *Figaro-Magazine* parce que pour eux, à juste titre, ce *Figaro*-là n'est rien. Une façon de se faire connaître en gagnant de l'argent, et sans trop se fatiguer. Ils ne jurent que par Stendhal et *ses épigones, mais* si vous voulez les rencontrer en chair et en os, lisez Balzac.

BERNARD FRANK.

CINÉMA

REPRISE D'« EXTÉRIEUR NUIT », DE JACQUES BRAL

Sur la ligne de fuite

Cinq ans après avoir été encensé par la presse et boudé par le public, ressort *Extérieur, nuit*, de Jacques Bral, avec Christine Boisson, André Dussolier, Gérard Lanvin. Depuis, Gérard Lanvin est devenu une vedette populaire dans les emplois de Zorro belmondesque et body-buildé. Ceci explique peut-être cela. Pourtant les fans ne retrouveront *pas leur héros* dans le velléitaire malingre et touchant de cette histoire, dont le personnage principal, en définitive, est la nuit citadine.

La nuit amoureusement traversée dilue les formes, embrouille les frontières. Elle fait de la ville une géographie abstraite de rues où se croisent des voitures opaques, où s'alignent des brasseries anonymes et des bistrots sympas. On s'y arrête pour boire debout au bar, on drague vite, on s'en va. La nuit est faite pour fuir sans trouver d'issue, pour marcher, rouler, *s'engouffrer dans* des tunnels blafards. Il n'y a pas de lune ni d'étoiles, il n'y a pas de ciel. Les sources de lumière sont hors champ, on n'en perçoit que le reflet *sur les pavés ronds*, sur l'eau, sur le parapet, ligne blanche qui se perd à l'infini. La nuit décompose les couleurs, pose sur les visages des masques cireux qui accusent les stigmates de misère, les marques du vide où clapotent les personnages.

La nuit les envoûte, ils s'y enlisent, les deux copains rescapés des barricades de 68, André Dussolier, écrivain glandeur, Gérard Lanvin, musicien qui abandonne le confort matériel des jingles publicitaires pour enregistrer des disques de jazz qui ne se vendent pas. Mais, auparavant, il aura rencontré la nuit, l'aventurière de la nuit, Christine Boisson. Le film suit les approches, les reculs de cette rencontre, marivaudage éperdu qui aboutit à la séparation sans drame. Sur un simple décalage, Christine s'en va seule. Elle a quitté son blouson, ses jeans, son uniforme de chauffeur de taxi. Pour la première fois, on la voit en robe. Elle marche à grands pas décidés, et, laissant derrière elle sa nuit, disparaît dans le blanc de la pellicule trafiquée.

Cinq ans après, l'envoûtement demeure, mais cinq ans c'est un âge difficile pour un film comme celui-là, daté par ses dialogues, par la *littérature* à laquelle appartiennent les personnages. André Dussolier et Gérard Lanvin, à force de jouer la désinvolture, apparaissent artificiels, plutôt coincés. Tandis que Christine Boisson rend crédible tout ce *qu'elle fait et dit. Elle est là*, secrète, fébrile, passionnée, vulnérable, inaccessible, ni datée ni littéraire. Elle est elle-même, elle est la nuit.

COLETTE GODARD.

* Voir les grandes reprises.

« DESIDERIO » d'Anna Maria Tato

La brûlure des souvenirs

Parce qu'elle a manqué le bateau qui, d'un petit port de l'Italie du Sud, devait l'amener en Grèce, Lucia va rendre visite à sa mère, en attendant le prochain départ. Parce qu'elle déjeune au restaurant avec sa mère, elle rencontre Vincenzo, mâle primitif qui la regarde avec insistance, cherche à la magnétiser d'un violent appel sexuel. Et l'aventure de Lucia commence un peu plus tard, à l'hôtel où elle est allée dormir et où, brusquement, Vincenzo surgit, l'assaille sans qu'elle se défende vraiment.

Cet étrange film a été tourné en 1983. A partir d'un fantasme sexuel traité sans complaisance mais d'une manière émotionnelle, Anna Maria Tato y explore le monde des femmes, ces Italiennes du Sud liées à toute une civilisation où s'entremêlent code familial et superstitions. Journaliste travaillant à Paris, Lucia s'était détachée de ce monde. L'agression de Vincenzo lui en rend les souvenirs jusqu'à la brûlure.

Le présent et le passé cohabitent dans une mise en scène semi-onirique rappelant, parfois, l'art de conter des frères Taviani (*Kaos*). Ogre, loup-garou, homme portant le désir, Leonardo Treviglio, acteur qui ne prononce pas un mot durant tout le film, est l'éveilleur des sens et de la mémoire pour Fanny Ardant, qui joue superbement, « à l'italienne », la fièvre, les peurs, les nostalgies de Lucia.

Film d'impressions, de sensations, de sensualité, de féminité lyrique, *Désidério* est modelé en images et *en couleurs reflétant l'atmosphère* très particulière, très hantée, de la région des Pouilles. Francesca de Sapio (Stella, la mère), Isa Danieli (la grand-mère) et Francesca Rinaldi (la communiante fuyant avec Lucia) sont les figures complémen*taires de l'univers à la fois traversé* et recréé par le personnage de Fanny Ardant.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

NOTE

« GLENN MILLER STORY », d'Anthony Mann

Esthétique télévision

Glenn Miller Story (1954) frappe aujourd'hui davantage par son allure rétro que par une quelconque audace de ton. *Anthony Mann* dépoussière la vieille biographie traditionnelle, la rend un peu plus vivante, sans toucher aux poncifs essentiels du genre : l'artiste musicien a beaucoup travaillé, bien mérité et, dans le cas qui nous intéresse vécu un amour *sans faille*. *Les* seules difficultés qu'il rencontre viennent de la guerre, la fatalité. Pour le reste, parfait Américain, boy-scout dans l'âme, plus James Stewart que jamais.

On mesure bien, à voir un tel ouvrage, que l'esthétique télévision est déjà *en gestation*, avec ses reconstitutions soignées et rassurantes, ses simplifications inévitables pour plaire au plus grand nombre. Mais sans ce qui a pu faire le prix de l'ancien Hollywood : une candeur suffisante pour dépasser *les poncifs*, une foi intense en l'homme, la prééminence accordée aux émotions. James Stewart n'est plus l'extraordinaire interprète de Frank Capra, le Don Quichotte des causes perdues, pas encore cet Américain moyen qui fascina tant Alfred Hitchcock dans quelques *films remarqués*. June Allyson, la fidèle épouse, révèle l'affadissement du *star system*. Venue de la MGM en perte de vitesse, elle ne fait pas le poids comparée aux Carole Lombard et aux Margaret Sullivan de la *décennie précédente*.

L. M.

★ Voir les grandes reprises.

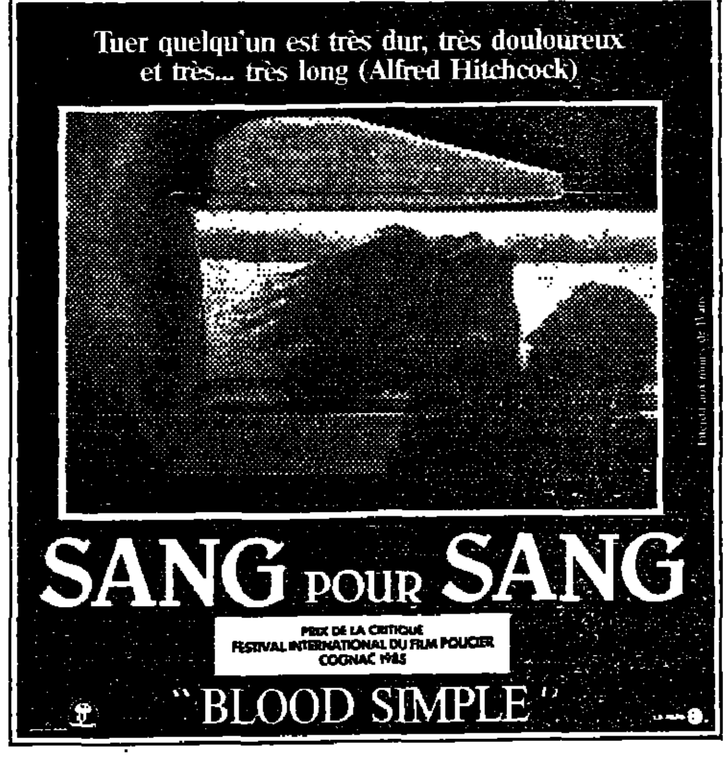
■ LES MÉDAILLES DE L'ACADÉMIE D'ARCHITECTURE. — Le jury de l'Académie d'architecture a décerné, mardi 25 juin, aux architectes Michel Andrault et Pierre Parat sa grande médaille d'or. La médaille d'honneur a été attribuée à Jean-François Zevaco.

■ PRÉCISION SUR L'AUBERGE RAVOUX. — A la suite de notre article sur la mise en vente de l'auberge où mourut Van Gogh, à Anvers (*le Monde* du 29 juin), le conseil général du Val-d'Oise nous prie de compléter sa position : *« Si l'Etat accordait une aide à la restauration de cette auberge, au titre des monuments privés, le département, dans le cadre de sa politique de préservation du patrimoine culturel, qu'il vient de lancer, pourrait accorder une aide complémentaire de 20 % du montant du devis et ce, dès 1986. »*

■ CINÉMA FRANÇAIS : EXPORTATIONS EN PROGRESSION. — Selon les premières estimations du Centre national de la cinématographie (CNC), les recettes à l'exportation du cinéma français ont progressé de 12 % en 1984 : elles devraient atteindre 370 millions de francs, contre 329 millions en 1983 et 272 millions en 1982.

Les principaux clients de la France sont la République fédérale d'Allemagne (18 % des ventes), suivis de la Belgique et des Etats-Unis (12 %).

MERCREDI



SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h : Robert le Diable.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

☞ CHAILLOT (727-81-15), clôture annuelle.

☞ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Ballet Théâtre français de Nancy.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jardin sous la pluie, d'A. Laurent.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 22 h : le Regard observé.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DIX-HEURES (606-07-48) 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71), 20 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ?

☞ ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN SHAKESPEARE (255-45-55), 20 h 30 : Very Midsummer Madness.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo. II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Commedia dell'Arte.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : le Journal d'Anne Frank.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44), 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours ; II. 22 h 15 : Herculanum Express.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE SAINT-LEON (855-32-63), 20 h 30 : Amour et colère.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé ; Vol d'oiseaux.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h : Cinq nô modernes.

THÉATRE 33 (874-70-56), 20 h 15 : Une soirée presque comme les autres.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h : Le jour se lève à l'aube.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 23 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), 20 h 45 : concours des jeunes compagnies.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Babel Babel.

Les opérettes

THÉATRE DE PARIS (874-10-75). Petite salle 21 h : L'Amfiparnasso.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine ; II. 21 h 45 : S. Varègues.

MAISON DE LA POÉSIE (236-27-53), 21 h : La nuit remue, d'après H. Michaux.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : L'opérette à l'Olympia.

Les concerts

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale, P. Kuentz (Bach).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot (Vivaldi, Albinoni, Gemimiani...).

Théâtre 3 et 4, 18 h 30 : M. Thierry (Bach. Telemann).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : Ch. Schneider, F. Hubert, O. Bensa (Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-01-80), 23 h : Cheaps Variety.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London All Stars.

GIBUS (530-03-87), les 28, 29 : Vertigo.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : J. Bonard.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Jamaladien Jacuma Quintet.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : M. Zanini, S. Woodyard.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-Cl. Fohrenbach, P. Saussois, D. Roussin, P. Maingourd, P. Lemoal.

Festival de la butte Montmartre

(262-46-22)

16 h : Dhanam et le prince du soleil ; 21 h 30 : la Goutte de miel.

XXII[e] Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : Mangeront-ils ?

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 19 h 30 : A quelque chose hasard est bon. 21 h 30 : la Légende des siècles.

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Orage provisoire.

Mardi 2 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MARDI 2 JUILLET

16 h, Retour à l'aube, de H. Decoin ; 19 h, Sunday too far away, de K. Hannam ; 21 h, Histoire de détectives, de W. Wyler.

BEAUBOURG (278-35-57)
MARDI 2 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 1er (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).

A. K. (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHALEUR ROUGE (All., v.f.) (*) : Lumière, 9e, (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

COCAINE (A, v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (742-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE CONSUL (A, v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

DROLE DE SAMEDI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-36) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (jusqu'au 30 inclus) (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

FRENCH LOVER (A. v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 6e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-77-99) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e, (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34).

MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LES PLAISIRS INTERDITS (It. v.f.) (**) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

REPO MAN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (*) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Delta, 9e (878-01-18).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE, film botswanais de Jamie Uys (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ASPERN, film français d'Eduardo de Gregorio : Studio 43, 9e (770-63-40).

DESIDERIO, film italien d'Anna-Maria Tato (v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE, film américain de John Boorman (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GROS DÉGUEULASSE, film français de Bruno Zincone : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HEAVENLY BODIES, film américain de Lawrence Dane (v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Rotonde, 6e, (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

VISAGES DE FEMMES, film ivoirien de Désiré Ecaré (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Calypso, 17e (380-30-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

L'ASCENSEUR (Fr.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85). — V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GEANT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (642-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-64-20) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LA STRADA (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (523-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

YOL (Turc) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

YOU AND ME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

A VOIR

Profil d'un président francophone

Pour sa vingtième édition, le magazine *« Espace francophone »* de Dominique Gallet et Mona Makki, s'est rendu au Sénégal, ce pays pionnier de la francophonie qui, depuis le retrait de son président-poète, Léopold Senghor, aujourd'hui reconverti en académicien français, paraît remettre en question sa trilogie tutélaire négritude-islam-francophonie.

Tel n'est pas l'avis du président Abdou Diouf, dont les promoteurs de l'émission ont voulu à la fois établir son portrait politique et lui faire dire le fond de sa pensée sur la francophonie face à l'identité culturelle sénégalaise. Si M. Diouf, ancien major de l'Ecole de la France d'outre-mer et ancien premier ministre de M. Senghor, ne s'est pas montré tendre pour l'héritage économique de ce dernier, qu'il a qualifié *« de pire que désastreux : dramatique »* ; s'il a préconisé un plus grand *« enracinement » africain de ses compatriotes*, il n'en a pas moins réaffirmé sans détour *« la participation du Sénégal à la francophonie et la francité »*.

Le chef du seul Etat d'Afrique noire francophone qui jouit d'un réel pluralisme d'expression a saisi également l'occasion, en dépit de son attachement à l'islam, sa propre religion et celle de 85 % de ses concitoyens, pour souligner qu'il tenait par-dessus tout au caractère laïque du régime de Dakar. La précision n'était pas inutile à l'heure où un mouvement se dessine au Sénégal en faveur de la transformation de ce pays en république islamique.

J.-P. P.-H.

★ « Espace francophone », FR 3, mercredi 3 juillet, 22 h 25.

● *La direction du* Matin *licencie M. Bernard Alliot.* — M. Max Gallo, directeur du *Matin*, vient d'envoyer une lettre de licenciement à M. Bernard Alliot, rédacteur en chef chargé du service culturel. Selon l'intéressé, cette décision intervient sans avertissement préalable, quinze jours seulement après son arrivée au journal. M. Alliot a été journaliste au *Monde* pendant vingt ans avant de rejoindre l'équipe du *Matin*. Les syndicats ont été saisis et M. Bernard Alliot se borne à indiquer qu'il se réserve de faire valoir ses droits.

● *Un nouveau directeur pour RFO Martinique.* — M. Pierre Girard, ancien conseiller technique au cabinet de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a été nommé directeur régional de RFO Martinique. Il remplace M. Marcel Beaudza. M. Girard était précédemment chargé de mission auprès de M. Bertrand Labrusse, PDG de la Société française de production.

MÉDIAMÉTRIE COMMERCIALISE LES RÉSULTATS D'AUDIENCE DE LA TÉLÉVISION

Dès le mois de septembre 1985, les annonceurs et les publicitaires auront accès aux résultats d'audience des chaînes de télévision régulièrement mesurés par Médiamétrie (anciennement Centre d'études d'opinions). Deux services assureront la transparence de ces résultats jusqu'à présent strictement réservés aux sociétés publiques de diffusion. Un service de base sous forme d'abonnement annuel livrera les audiences de tous les écrans publicitaires nationaux et leur environnement immédiat, jour par jour pendant deux semaines tirées au sort à chaque fin de mois. Un service personnalisé en complément sera également mis en place au début de l'année 1986. Pour promouvoir ses nouveaux services, Médiamétrie diffuse d'ores et déjà gratuitement, sur demande, les résultats d'audience de deux semaines de télévision, l'une en mai et l'autre en juin 1985.

Vivement souhaitée par les publicitaires, la communication des scores d'audience devient un marché concurrentiel. L'institut Nielsen vient en effet de s'associer avec la SOFRES pour mettre en place un nouveau système de mesures permanent. Ce service sera également accessible par abonnement à partir de septembre prochain.

Le projet de chaîne culturelle par satellite

LA MISSION DE M. DESGRAUPES EST PROLONGÉE

M. Pierre Desgraupes, ancien PDG d'Antenne 2, qui avait été chargé par le gouvernement d'étudier un projet de chaîne par satellite à dominante culturelle (et haut de gamme), voit sa mission prolongée. Et cela bien qu'il ait terminé son rapport d'étude et qu'il l'ait remis, lundi 1er juillet, dans la soirée, à M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication.

Selon le secrétariat d'Etat, cette mesure est essentiellement fondée sur la volonté de *« proposer un ensemble cohérent »* à l'heure où des décisions gouvernementales doivent être prises sur la mise en place d'un réseau de télévision privée. On estime, en effet, au secrétariat d'Etat, que le projet de M. Desgraupes pourrait entrer dans ce futur montage et qu'il serait *« illogique »* d'interrompre une mission avant de connaître le plan que mettra en œuvre le gouvernement pour les télévisions privées.

Publication judiciaire

Audience publique du 5 mars 1984.
Par M. Nayral de Puybusque, premier président en présence de MM. Pandele et Bedos, conseillers
assisté de Mme Jouary, greffier

La cour d'appel de Toulouse, première chambre, a rendu l'arrêt contradictoire suivant, après que la cause a été débattue en audience publique le 13 février 1984 devant M. Nayral de Puybusque, premier président et MM. Pandele et Bedos, conseillers assistés de Mme Jouary, greffier.

M. Nayral de Puybusque entendu en la lecture de son rapport

Les avocats des parties entendus en leurs plaidoiries, et après qu'il en a été délibéré par les magistrats ayant assisté aux débats, les conseils des parties ayant été avisés de la date à laquelle l'arrêt serait rendu.

Dans l'affaire opposant :

Coopérative habitat rural « Maison rurale, siège route de Moyrazes à 12 000 Rodez ;

Coopérative habitat rural Maison des agriculteurs La Milliassole, dont le siège est BP 89-81000 Albi,

La Fédération nationale habitat rural, dont le siège est 27, rue de la Rochefoucauld, Paris,

Appelantes ayant pour avoué SCP Rives et pour avocat Me Monteaux, du barreau de Paris,

Conseil régional de l'ordre des architectes de Midi-Pyrénées, dont le siège est « le Belvédère », 11, bd des Récollets - Toulouse,

Intimé ayant pour avoué Me Tremont-Haramburu et pour avocat Me Darnet, du barreau de Toulouse,

Attendu que le Conseil national de l'ordre des architectes a établi début 1980 un modèle de lettre circulaire qu'il a adressé à l'ensemble des conseils régionaux afin qu'ils en assurent la diffusion ; que le Conseil régional de Midi-Pyrénées a effectivement adressé le 14 mars 1980 une lettre circulaire à l'ensemble des maires des collectivités locales du milieu rural ainsi qu'aux différentes directions départementales d'agriculture (DDA) et directions départementales de l'équipement (DDE) mettant en cause la pratique des collectivités locales consistant à confier des maîtrises d'œuvre aux sociétés d'intérêt collectif agricole et d'habitat rural (SICA H.R.) ; l'ordre rappelait dans cette correspondance que si aux termes de l'article 14 de la loi 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, l'architecte pouvait exercer en qualité de salarié d'une SICA H.R., il n'en résultait pas pour autant que celles-ci puissent se voir reconnaître la qualité d'architecte au sens de ladite loi, ni être des prestataires auxquels une collectivité locale pouvait faire appel ; il rappelait encore que si selon l'article 1er du décret 61-868 du 5 août 1961, les SICA pouvaient intervenir comme maître d'œuvre, dans des travaux privés d'habitat et d'équipement rural, elles ne pouvaient en revanche intervenir pour le compte des collectivités locales, la loi du 3 janvier 1977 réservant en son article 3 le domaine de la conception architecturale aux architectes ; en conséquence, l'ordre invitait les destinataires de ces correspondances à se montrer vigilants dans la passation des marchés en faisant uniquement appel aux architectes ou à des sociétés d'architecture.

Attendu que l'exception d'irrecevabilité de la demande présentée par le Conseil régional de l'ordre des architectes doit être rejetée dès lors que l'action engagée contre lui n'est pas à proprement parler une action en concurrence déloyale, mais simplement une action fondée sur les dispositions de l'article 1382 du code civil, sa responsabilité étant recherchée en raison de la faute dommageable par lui commise.

Mais attendu qu'il convient de débouter les coopératives et la Fédération en cause de leurs demandes, celle-ci apparaissant infondées au regard des textes régissant la matière.

Attendu en effet que le texte de base est la loi 77-2 du 3 janvier 1977 « sur l'architecture » qui reconnaît que la création architecturale est d'intérêt public et qui « en conséquence » soumet la profession d'architecte à un ensemble de règles dont la plus importante est incluse dans l'article trois — lequel édicte : « quiconque désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation de construire doit faire appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire... » Que le code de l'urbanisme dans sa rédaction issue de ladite loi précise bien en son article l 421-2 que la demande de permis de construire ne peut être instruite que si la personne qui désire entreprendre des travaux soumis à autorisation de construire a fait appel à un architecte pour établir un projet architectural faisant l'objet de la demande ;

Attendu que les organismes parapublics susvisés ne sauraient tirer argument du membre de phrase faisant suite à la disposition susvisée et qui pourrait être interprété comme détruisant l'idée de monopole que le législateur a manifestement entendu conférer à l'architecte, à tout le moins en ce qui concerne la conception et l'avant-projet ; qu'en effet si celui qui désire entreprendre des travaux soumis à autorisation de construire doit faire appel à un architecte « sans préjudice du recours à d'autres personnes participant soit individuellement soit en équipe à la conception », ceci signifie seulement que la mission propre de l'architecte est limitée à l'avant-projet de la phase de conception, d'autres professionnels pouvant intervenir pour la conception définitive de l'œuvre et la surveillance des travaux ;

Attendu que les SICA H.R. *ne sauraient* en présence de ces dispositions légales invoquer leurs propres statuts ou des circulaires ministérielles n'ayant pas force de loi ; qu'elles ont pour mission de « créer ou gérer des installations et équipements et d'assurer des services soit dans l'intérêt des agriculteurs d'une région rurale déterminée, soit de façon plus générale dans celui des habitants de cette région » ainsi qu'en dispose le décret du 5 août 1961 ;

Attendu que la correspondance incriminée de l'ordre des architectes ne faisait que rappeler aux collectivités locales l'existence du monopole légal dont sont investis les architectes sans pour autant leur dénier la possibilité de faire intervenir dans la surveillance des travaux par exemple des SICA H.R. qui n'ont pas la qualité de sociétés d'architecture ;

Attendu qu'il convient donc de débouter les demandes que l'équité impose de faire droit à la demande du conseil régional, lequel sollicite l'application à son profit des dispositions de l'article 700 du code de procédure civile relatif aux frais irrépétibles dont il convient qu'il ne supporte pas la charge ; que la Cour estime devoir lui allouer de ce chef une somme de 4 000 F, que par contre preuve d'un quelconque abus de procédure n'est pas rapportée :

PAR CES MOTIFS
LA COUR,

Déboute les coopératives d'habitat rural de l'Aveyron et du Tarn ainsi que la Fédération nationale de l'habitat rural de leurs demandes et les condamne solidairement à payer au conseil régional de l'ordre des architectes la somme de 4 000 F au titre des dispositions de l'article 700 susvisé ; déboute ce dernier de sa demande indemnitaire ;

Ordonne la publication du présent arrêt dans un quotidien d'audience nationale et dans un autre d'audience régionale pour chaque département de la région Midi-Pyrénées correspondant au ressort de compétence du conseil régional, et ce aux frais des coopératives et de la Fédération susvisées.

Condamne les coopératives et la fédération susvisées aux entiers dépens de l'instance dont distraction au profit de Me Tremont-Haramburu avoué, sur ses affirmations de droit.

Le président et le greffier ont signé la minute.

ÉCHECS

Le championnat du monde

KASPAROV MENACE DE DÉCLARER FORFAIT

« Si Gligoric est l'arbitre principal, je déclare catégoriquement que je renoncerai à jouer le match qui doit s'ouvrir le 2 septembre à Moscou. » Tel est l'essentiel de la déclaration faite à Moscou par Garry Kasparov à l'agence yougoslave Tanjug et publiée le samedi 29 juin à Belgrade.

Le challenger de Karpov estime que la décision du président de la Fédération internationale d'échecs (FIDE), M. Campomanes, de désigner à nouveau Gligoric comme arbitre, alors qu'il ne se trouve pas sur la liste des candidats qu'il a lui-même proposés, est un *« acte sans précédent et représente une violation grossière des règlements antérieurs »*. Kasparov ajoute : *« Je suis également contre la nomination dans le jury de toutes les personnes qui ont soutenu la décision antisportive de Campomanes d'interrompre le match précédent. »*

Kasparov avait déjà engagé contre Gligoric une violente polémique, l'accusant d'avoir été *« l'un des rouages du mécanisme dictatorial de Campomanes »* (le Monde du 27 juin).

● *Le tournoi interzonal de Taxco (Mexique).* — En prenant les quatre premières places du tournoi interzonal de Taxco, le Hollandais Jan Timman, le Cubain Jesus Nogueiras, le Soviétique Mikhaïl Tal et le Canadien Kevin Spraggett se sont qualifiés pour le tournoi des candidats au championnat du monde, qui se déroulera à Montpellier à partir du 12 octobre. Le dernier tournoi interzonal doit se dérouler ce mois-ci en Suisse.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 2 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Haroun Tazieff raconte « sa terre ».
La Terre, son visage. Réal. J.-L. Prévost.
Cet amoureux de la montagne a fait de la géologie pour mieux la comprendre. L'émission, basée sur cette idée, montre une « traversée » du mont Blanc avec bivouac en igloo au sommet, à laquelle participaient Gaston Rébuffat, Christian Mallier et Pierre Tairraz. Après quoi, Tazieff parle de la « dérive des continents ».

21 h 30 Le voyage du Hollandais.
Textes de Vincent Van Gogh, d'Antonin Artaud et de Charles Brabant.
Une sorte de voyage de la vie, de la folie et de la mort né du tréfonds de la mémoire.

23 h 00 Journal.

23 h 20 Choses vues : Victor Hugo.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Dossiers de l'écran : Des « terroristes » à la retraite
Ou les survivants d'une affiche rouge, réal. Mosco. Commentaires : Simone Signoret, Gérard Desarthe. Avec J.-P. Bonnaire, M. Panzera, A. Forge et B. Tighouart ; historiens : S. Courtois, P. Ganier-Raymond.
Avant même d'être diffusé, ce téléfilm a déclenché une violente polémique, attisée par le Parti communiste, sur les circonstances obscures d'une page de la Résistance. Est-ce une injure à la mémoire des fusillés ou une recherche honnête de la vérité ? Le débat qui suivra apportera-t-il un éclairage intéressant ?

22 h 00 Débat : La Résistance oubliée
Avec MM. J. Chaban-Delmas, ancien premier ministre, Ch. Pineau, ancien ministre, Ch. Lederman, président de l'Association des juifs pour la Résistance ; le colonel Rol-Tanguy, chef des FFI de la région Ile-de-France ; les historiens H. Amouroux et R. Bourderon, Arsène Tchakarian, adjoint de Missak Manouchian et Mme Annette Kamienski, anciens du MOI-FTP, ainsi que R. Pannequin, responsable des FTP dans le nord de la France.
(Lire page 7.)

23 h 15 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : La 317e section.
Film français de P. Schoendoerffer (1964), avec J. Perrin, B. Cremer, P. Fabre, M. Zarbo et le concours de l'armée cambodgienne (N.).
Une section cantonnée dans un poste du Nord-Laos doit rejoindre une colonne de secours pour dégager le camp assiégé de Dien-Bien-Phu. Schoendorffer a tiré ce film d'un roman inspiré par son expérience de correspondant de guerre en Indochine. C'est un hommage aux combattants harcelés dans une nature hostile.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Histoire de l'art : art égyptien.
Série d'A. Ferrari.

23 h 55 Prélude à la nuit.
Concerto pour piano et orchestre nº 2 op. 22 de Camille Saint-Saens, interprété par Cécile Ousset et le BBC Welsh Orchestra, sous la direction de Pryden Thomson.

CANAL PLUS

20 h 30, Liste noire, film d'A. Bonnot ; **22 h 5, Le roi des cons**, film de C. Confortes ; **23 h 40, Streamers**, film de R. Altman ; **1 h 35**, Chroniques nomades : les Lohars du Rajasthan.

FRANCE-CULTURE

20 h 00 Musique, mode d'emploi.
20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h 00 Entretien avec... Music, peintre.
21 h 30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : le Jura suisse.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : Concerto pour piano et orchestre en sol majeur de Ravel, Symphonie nº 6 en la majeur de Bruckner, par l'Orchestre national de France, dir. E.P. Salonen ; soliste : B.L. Gelber, piano. En complément de programme : œuvres de Brahms.
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club (en direct du New-Morning).

Mercredi 3 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La une chez vous.

12 h 02 Le grand labyrinthe.

12 h 35 De port en port.

13 h 00 Journal.

13 h 45 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.

13 h 55 Croque vacances (et à 16 h 30).
Variétés, info-magazine, bricolage...

14 h 30 Reprise : Gala d'ouverture du Midem 85.

15 h 45 Série : la Maison des bois.
Une nouvelle série : un petit village en 1917, à l'arrière du front. La vie y est celle de tous les villages de France... La première rencontre de l'enfance avec la mort.

17 h 40 La chance aux chansons.

18 h 15 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Feuilleton : Les vacances de M. Léon.

19 h 53 Tirage du Tac-o-tac.

20 h 00 Journal.

20 h 35 Tirage du Loto.

20 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romain, adapt. M. Julian et F. Villiers. Avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney...
Jallez et Jerphanion viennent d'être reçus à l'agrégation; ils décident de passer ensemble ce mois de juillet 1911. Arrivée de deux nouveaux personnages. Quinette a définitivement opté pour le délicieux frisson du meurtre...

21 h 40 Document : l'histoire secrète du pétrole.
Emission de J.-M. Charlier.
Nº 8, le temps des scandales et du repli.
Les évènements d'Iran déclenchent, en 1979 et 1980, une nouvelle panique dans les pays industrialisés. Une panique plus folle et encore moins justifiée que celle de 1973... Dernière partie d'une série remarquablement documentée.

22 h 40 Variétés : Jacques Higelin en Afrique noire.
Réal. C. Fléouter. Conteur B. Soulé.
La tournée de Jacques Higelin en Afrique filmée par Claude Fléouter et Béatrice Soulé. Plus qu'un reportage, le film s'efforce de recréer un climat, une atmosphère où se mêlent les images du chanteur, virevoltant sur la scène, du public, des rues.

23 h 40 Journal.

23 h 55 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé-matin.

11 h 45 Récré A 2.

12 h 00 Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

13 h 35 Série : les petits génies.

14 h 25 Sports été.
Golf : portraits de grands joueurs ; à 15 h, tennis : Internationaux de Grande-Bretagne à Wimbledon (et à 17 h) ; 15 h 45 : cyclisme, Tour de France.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Tour de France : résumé de l'étape.

20 h 00 Journal.

20 h 35 Messieurs les jurés : l'affaire Gadet.
Téléfilm de G. Poitou et D. Guibert, réal. G. Gozlan. Avec P. Anrieu, B. Lavalette, F. Legris...
Crime passionnel ou crime crapuleux ? Pierre-François Gadet, quarante-cinq ans, patron d'une entreprise de jouets, reconnaît avoir tué son plus proche collaborateur, alors qu'il venait d'apprendre que celui-ci était l'amant de sa femme. Mais Gadet s'est livré à des opérations financières et fiscales frauduleuses. N'aurait-il pas cherché aussi à tuer un témoin dangereux ?

22 h 35 Histoires courtes.
« Le Corbeau et le Renard », de P. Cornet ; « Stateless », de B. Horackova.

23 h 00 Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 03 Dessin animé : la Panthère rose.

19 h 15 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 38 Coups de soleil.

19 h 50 Patchograf.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 05 Les jeux.

20 h 35 Cinéma : la Nuit de Varennes (1re partie).
Film franco-italien d'E. Scola (1981) avec J.-L. Barrault, M. Mastroianni, H. Schygulla, H. Keitel, J.-C. Brialy, D. Gélin, A. Ferréol.
En juin 1791, l'écrivain libertin Restif de la Bretonne part de Paris pour suivre, sur la route de Metz, la famille royale en fuite. Renouvellement du cinéma historique par une narration picaresque. La fin de l'Ancien Régime. Début de la version conçue pour la télévision et que nous ne connaissons pas.

22 h 05 Journal.

22 h 25 Espace francophone.
Le magazine du monde d'expression française de Dominique Gallet, coprod. Institut pour la coopération audiovisuelle francophone, Office de radiodiffusion-télévision sénégalaise. Une enquête de Mona Makki.
Pour son vingtième numéro, le magazine « Espace francophone » s'est rendu au Sénégal. Emission-portrait consacrée au chef de l'Etat sénégalais, Abdou Diouf, qui trouve là l'occasion de réfléchir sur de très nombreux sujets : la crise économique, la sécheresse, la démocratie sénégalaise, la francophonie et l'unité africaine, la solidarité islamique et le caractère laïque du régime de Dakar, auquel ce président africain tient tout particulièrement.

22 h 55 Histoire de l'art : art égyptien.
Série d'A. Ferrari.

23 h 10 Prélude à la nuit.
Double Quatuor op. 77 de Ludwig Spohr, interprété par l'Academy of St-Martin-in-the-Fields.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 ; 7 h 45, l'Australienne ; 8 h 30, Série : Dancin'days (et à 13 h 5) ; **19 h 5, Signes extérieurs de richesse**, film de J. Monnet ; **10 h 35, le Pigeon**, film de M. Monicelli ; 12 h 25, Cabou Cadin (et à 13 h 40, 17 h 30 et 18 h 10) ; 15 h, Série : Riel ; 15 h 55, Téléfilm : Scandale à la une ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Top 50 ; **20 h 55, Psychose, phase 3**, film de R. Marquand ; **22 h 30, Fitzcarraldo**, film de W. Herzog ; **1 h 5, A mort l'arbitre**, film de J.-P. Mocky ; **2 h 25**, Jazz à Antibes.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15 Les enjeux internationaux : 8 h 30, Les chemins de la connaissance : le journal intime (et à 10 h 50) : Adonis, l'exilé universel : **9 h 05, Matinée** : la science et les hommes. Penser et parler la technologie : **10 h 30, Musique** : miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie** : jeunes lecteurs de Paris avec Evelyne Brisou-Pellen pour « la Prisonnière des Mongols » : **11 h 30, Feuilleton** : la Célestine ; **12 h, Panorama** : avec Y. Audouard ; à 12 h 45, Simenon et Simenon ; **13 h 40, Avant-première** : le Festival d'Avignon ; **14 h, Un livre, des voix** : « Le vent du soir » de Jean d'Ormesson ; **14 h 30, Passage du témoin**, avec Carmen Castillo (Redif. de l'émission du 29 juin) ; **15 h 30, Lettres ouvertes**, magazine littéraire ; **17 h 10, Le pays d'ici** : à Arles ; **18 h, Subjectif** : agora (René-Victor Pilhes) ; **19 h 30, Perspectives scientifiques** : recherches actuelles (la planète électricité) ; **20 h, Musique, mode d'emploi.**

20 h 30 Vous avez dit demain ? par Jean de Beer. « Une autre approche du réel et l'homme devant lui », avec B. d'Espagnat, physicien, et M. Locquin, linguiste.

21 h 30 Pulsations : l'Harmonie de la police nationale à Vaucresson. Monstres et grands orchestres.

22 h 30 Nuits magnétiques : le Jura suisse.

FRANCE-MUSIQUE

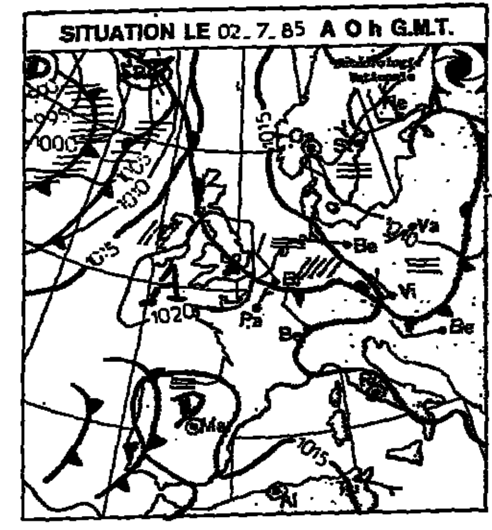
2 h, Les nuits de France-Musique : Musique et divertissement : *7 h 10, Réveil-matin ; à 7 h 30 Idée fixe* : **9 h 08, Le matin des musiciens** : Les heures espagnoles, Ricardo Vines ; œuvres de Debussy, Albeniz, de Falla, Turina, Ravel : **12 h 5, Le temps du jazz** : feuilleton « hommage à Laurent Goddet » : **12 h 30, Concert** : œuvres de Webern, Chausson, Berlioz, par l'Orchestre français des jeunes, dir. E. Krivine ; sol. A. Moglia, violon ; **14 h 2, Jeunes solistes** : Sonate en si bémol majeur de Schubert ; « Après une lecture de Dante », de Liszt, par E. Herbin, piano ; **15 h, Les après-midi de France-Musique** : *Ils n'avaient pas vingt ans, F. Chopin* ; à 16 h, œuvres de Mendelssohn, Debussy, par le Quatuor de Tokyo ; à 17 h, Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy ; œuvres de Bartok, Chopin ; **18 h 02, Les chants de la terre : 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui** : où jouent-ils ? ; **19 h 15, Spirales ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti**, par Scott Ross ; **20 h 15, Avant-concert** : œuvres de Rameau, Mozart ;

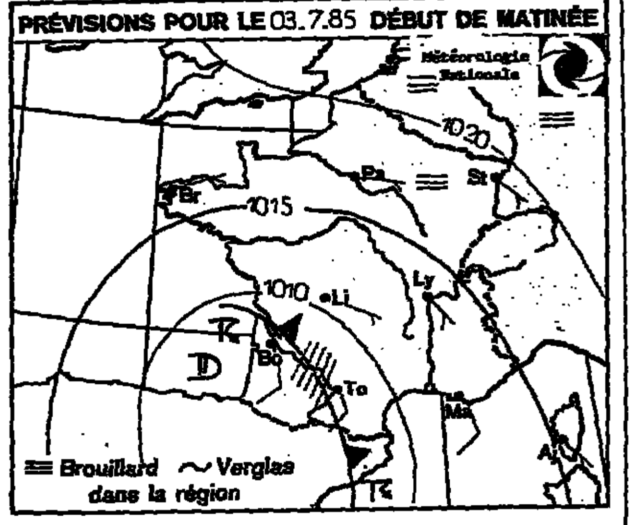
20 h 30 Concert : Symphonie nº 35 en ré majeur, Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur, Symphonie nº 40 en sol mineur de Mozart, par l'Orchestre du XVIIIe, dir. F. Brueggen ; sol. E. Hoeprich, clarinette ; à 23 h, en complément de programme, musique maçonnique : œuvres de Beethoven, Mozart, Haydn, Satie.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : Judy Garland ; à 24 h, Escales latino-américaines : les Caraïbes.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 juillet à 0 heure et le mercredi 3 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

Le centre dépressionnaire sur l'Espagne dirige sur la France des masses d'air chaud et instable qui affecteront progressivement une grande moitié sud.

Prévisions

Dès la matinée le ciel sera très souvent très nuageux sur les régions du sud-ouest où déjà se développera l'instabilité orageuse, qui donnera des orages localement forts et qui pourront être accompagnés de grêle en soirée. Ce temps orageux progressera au cours de la journée vers l'est pour toucher en soirée les régions du sud de la Bretagne au sud du Bassin Parisien, au nord des Alpes et au Sud-Est où là aussi quelques orages éclateront. Auparavant ces régions auront connu un ciel peu nuageux en début de matinée mais se voilant peu à peu. Enfin, sur les autres régions, du nord de la Bretagne au Nord et au Nord-Est, le temps parfois brumeux le matin sera ensuite assez bien ensoleillé avant l'arrivée de quelques nuages au cours de l'après-midi.

Les températures seront encore élevées et atteindront souvent 28 à 30 degrés.

Évolution prévue pour la fin de semaine

En bordure d'un courant océanique qui circule du centre de l'Atlantique à l'Islande et qui va progressivement se rapprocher de l'Europe occidentale, des remontées d'air chaud ayant une activité orageuse vont se produire sur la France, touchant la moitié sud puis s'évacuant vers l'est. A partir de vendredi soir, pénétration d'un vent froid par le nord-ouest, suivi d'un rafraîchissement.

Prévision pour la fin de semaine

Jeudi 4 : temps orageux en début de journée sur la moitié sud du pays, touchant encore le soir les régions allant du Nord-Est à la Méditerranée. Belles éclaircies se développant en cours de journée du centre à l'Aquitaine. Temps ensoleillé sur les autres régions. Températures mini de 13 à 18 degrés du Nord au Sud, maxi 20 à 30 degrés.

Vendredi 5 : temps orageux des Alpes à la Corse. Temps bien ensoleillé et chaud sur les autres régions, mais ciel devenant nuageux en soirée sur le Nord-Ouest avec développement d'orages. Températures sans changement.

Samedi 6 : Les orages parfois violents s'étendent en journée jusqu'à la Lorraine, les Vosges, le Centre et l'Aquitaine, tandis que le ciel devient plus variable sur le Nord-Ouest. Beau temps chaud persistant sur le quart sud-est. Baisse des maxi de 4 à 5 degrés sur le Nord-Ouest.

Dimanche 7 : temps orageux du Nord-Est au nord des Alpes et au Morvan. De la Bretagne et des pays de Loire au Nord et au Centre, temps variable avec quelques averses près de la Manche. Persistance du beau temps sur le Midi méditerranéen malgré des passages de nuages élevés. Maxi 16 à 25 degrés du Nord au Sud, 26 à 30 degrés près de la Méditerranée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 1er au 2 juillet) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 27 et 19 ; Bordeaux, 29 et 19 ; Bréhat, 18 et 12 ; Brest, 21 et 11 ; Cannes, 26 et 18 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 27 et 13 ; Dijon, 27 et 14 ; Dinard, 19 et 9 ; Embrun, 28 et 12 ; Grenoble-St-M.-H., 15 (mini) ; Grenoble-St-Geoirs, 29 et 15 ; La Rochelle, 18 (mini) ; Lille, 24 et 11 ; Limoges, 26 et 18 ; Lorient, 26 et 13 ; Lyon, 29 et 15 ; Marseille-Marignane, 29 et 18 ; Nancy, 25 et 15 ; Nantes, 28 et 15 ; Nice Côte d'Azur, 24 et 19 ; Paris-Montsouris, 26 et 14 ; Paris-Orly, 27 et 14 ; Pau, 29 et 18 ; Perpignan, 28 et 18 ; Rennes, 24 et 11 ; Rouen, 22 et 9 ; Saint-Étienne, 28 et 14 ; Strasbourg, 26 et 15 ; Toulouse, 29 et 18 ; Tours, 27 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 21 ; Genève, 28 (maxi) ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 23 et 13 ; Madrid, 35 et 18 ; Rome, 27 et 17 ; Stockholm, 17 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4000

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III					■				
IV								■	
V			■		■				
VI	■		■						■
VII					■				
VIII						■			
IX				■					
X								■	
XI			■				■		

HORIZONTALEMENT

I. Pour eux, les tubes et les scies sont des rengaines quotidiennes. – II. Est de moins en moins un article de foi. Gardé jalousement par un tombeau. – III. Sous le signe de Bacchus. Dessus-de-lit. IV. Une riche châtelaine en possède plus d'un. – V. Préposition. L'une se débite sur les planches, l'autre les débite. – VI. Qui ne manquent pas de réserves ou prises par des gens qui en manquent. – VII. Etre suffisant. Siège d'une antique école. – VIII. Restitues. Pénétrés. – IX. On attend toujours celle de la fraternité. Terres. – X. Qui ne doivent rien à la légende. – XI. Préposition. Cyclade. Traditions.

VERTICALEMENT

1. A mauvais bec chez un corbeau. Haïssable quand il est faux. – 2. Blanchissent bien avant l'âge. – 3. Balayai. Fut Troyen bien avant la naissance de l'Aube. – 4. Neuf ronds que beaucoup voudraient avoir dans la poche. Court fragment de la Longue Marche. – 5. Bon, mais sans cœur. Abri précieux quand la campagne est rasée. – 6. Chemise à pois. Article. – 7. Mieux vaut éloigner leurs gerbes de la paille. – 8. Peu fréquentée quand elle est retirée. Héroïne d'un drame attristant. – 9. Siège réservé à certains favoris. Crochets doubles.

Solution du problème n° 3999

Horizontalement

I. Galandage. – II. Abajoue. – III. Rogue. Fla. – IV. Drus. – V. Editorial. – VI. Casernes. – VII. Hb. Mai. Os. – VIII. Allège. Co. – IX. Se. Nereis. – X. St. Etai. – XI. Emis. Salé.

Verticalement

1. Garde-chasse. – 2. Abordable. – 3. Laguis Si. – 4. Ajustements. – 5. Noé. Orage. – 6. Dû. Ornières. – 7. AEF. IE. Eta. – 8. Asocial. – 9. Ail. Sosie.

GUY BROUTY.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

- **ARABE :** Mme Valérie Creusot.
- **LANGUE ET CULTURE JAPONAISES :** Mmes Christine Lévy (2e), Marion Saucier-Bocquet (1re).
- **POLONAIS :** Mme Zofia Kozimor.
- **HÉBREU MODERNE :** Mme Avigael Natik.
- **PORTUGAIS :** Mmes Monik Bouvier (2e), Judith Fonseca-Anciaes (3e), Maria Guichard (4e), Ariane Martin-Witkowski (1re).

TOURISME

700 week-ends « à la française »

Constituée à l'occasion de la première campagne nationale collective de promotion et de publicité de l'hôtellerie traditionnelle, l'association Week-ends en France entend donner aux Français l'envie de redécouvrir leur pays et la qualité des hôtels qui s'y trouvent. A cette fin, sept cents hôteliers ont décidé d'éditer quatre guides qui proposent des week-ends et courts séjours, dans le cadre de forfaits de une, deux ou sept nuits, avec ou sans repas et dont le coût (particulièrement avantageux) varie selon les saisons en fonction d'une grille de type « bleu, blanc, rouge ».

Les hôtels y sont répertoriés par région et catégorie. Photos et descriptifs permettent de comparer et d'apprécier le rapport qualité/prix des différentes offres. Près de 80 % d'entre eux honorent la carte American Express, qui s'est associée à cette campagne de même que le loueur de voitures Europcar.

Quatre styles de week-ends font chacun l'objet d'un guide séparé : *Près des champs* présente des hôtels qui respirent, à la campagne ou dans de petites villes de province ; dans *Cœur des villes*, des cités proposent leur animation, monuments, musées, shopping et spectacles ; *Pieds dans l'eau* concerne les hôtels situés près de la mer ou d'un lac ; enfin *Vive la forme* privilégie ceux qui disposent d'équipements sportifs.

A noter que, pour bénéficier des tarifs spéciaux consentis, il est indispensable de réserver au préalable.

★ **Pour obtenir gratuitement un ou deux de ces guides (précisez lesquels), il suffit d'écrire à Week-ends en France, BP 12, 78611 Le Perray Cédex.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du dimanche 30 juin :

DES DÉCRETS

- Modifiant le code de la construction et de l'habitation pour ce qui concerne l'épargne logement.
- Relatif au calcul des indemnités journalières de maternité et modifiant le décret du 29 décembre 1945 et le décret n° 50-1225 du 21 septembre 1950.
- Modifiant le décret du 19 octobre 1967 et le décret du 21 septembre 1950 relatifs à la participation des assurés sociaux aux tarifs servant de base au calcul des prestations en nature de l'assurance maladie.
- Modifiant les décrets du 10 décembre 1946, du 26 juin 1961 et du 26 avril 1985 relatifs aux prestations familiales et abrogeant les décrets du 13 juillet 1963 et du 6 janvier 1969 relatifs au Conseil supérieur et à la Commission supérieure de la Sécurité sociale et à la Commission supérieure des allocations familiales.

∴

Sont parus au *Journal officiel* du lundi 1er et mardi 2 juillet :

DES DÉCRETS

- Complétant le décret du 14 juin 1984 fixant la liste des institutions administratives spécialisées de l'Etat prévue au 3e de l'article 3 de la loi du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.
- Précisant les obligations des gestionnaires de fonds salariaux.

DES ARRÊTÉS

- Modifiant le taux de rendement des bons du Trésor à intérêt progressif émis à compter du 1er juillet 1985.
- Modifiant l'arrêté du 6 août 1979 portant création d'un brevet professionnel de charpentier.
- Relatif à la liste des établissements autorisés à délivrer, seuls, le doctorat.
- Portant modification, en ce qui concerne le programme de mathématiques des classes de première S et E, de l'arrêté du 9 mars 1982 modifiant les programmes des disciplines des classes de première et des classes terminales conduisant au baccalauréat de l'enseignement du second degré et instituant l'enseignement des nouvelles matières dans ces classes.

PARIS EN VISITES

JEUDI 4 JUILLET

Pour les sept à douze ans « la Conciergerie, la prison, les derniers jours de Marie Antoinette, etc. » Inscriptions de 10 h à 17 h : (1) 277-23-31, association Paris-Baskets.

« Le Père-Lachaise à la carte », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Cent tombeaux d'étrangers dont le talent a contribué au renom de la France », 14 h 45, même adresse (V. de Langlade).

« L'œuvre de François Mansart », 19 h, 17, rue Saint-Antoine.

« Vie artisanale du Faubourg-Saint-Antoine », 14 h 30, 1, rue du Faubourg-Saint-Antoine ».

« L'hôtel de M. Thiers », 15 h 30, métro : Saint-Georges.

« Passy, l'hôtel de Lamballe, la maison de Balzac », 15 h, métro : Passy.

« Renoir au Grand Palais », 14 h 15, entrée, ou 14 h 15, sortie métro : Champs-Elysées-Clemenceau, ou 13 h, escalier d'entrée.

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 h, 2, rue des Archives.

« L'Opéra, la vie mondaine au dix-neuvième siècle », 13 h 30, devant l'entrée.

« L'hôtel Lauzun », 14 h 10, métro : Pont-Marie.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro : Abbesses.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« L'île de la Cité », 15 h, statue d'Henri IV sur le pont Neuf.

CONFÉRENCES

5, rue Largillière, 15 h et 20 h 30 : « Mystère et personnalité du signe du Cancer ». (R. Crand).

LES ÉLUS LOCAUX ET L'INFORMATIQUE

Du 8 au 12 juillet prochain, dans l'Hérault, dans le domaine de la Tour à Nébian, l'Institut de formation des élus socialistes et républicains organise la deuxième université d'été sur le thème de l'informatique, de la bureautique et de la télématique.

Pour les communes, les syndicats de communes, les conseils généraux et régionaux, la « révolution informatique » bouleverse les pratiques de gestion. Il est impossible, pour des élus qui sont de bons gestionnaires, de ne pas s'initier ou de ne pas se perfectionner en faisant connaissance avec les ordinateurs les plus performants et des logiciels nouveaux.

Tel est l'objet de ces cinq jours où, en complément des cours, conférences et atelier seront organisées des visites d'opérations concrètes d'informatisation de communes, d'utilisation de la télématique, de banques de données.

★ Béatrice Boissat, 34062 Montpellier, Cedex – Tél. : (67) 52-88-88, poste 4127.

TRANSPORTS

AIR FRANCE DESSERT ADEN. – Depuis le 1er juillet, la compagnie Air France assure, chaque lundi, un vol à destination d'Aden (République démocratique du Yemen). Elle est la seule compagnie d'Europe occidentale à desservir la capitale yéménite. La nouvelle ligne est assurée, en prolongement de la ligne Paris-Le Caire-Khartoum, par un Airbus A 300-B4. Les tarifs pratiqués pour un aller-retour sont les suivants : 19 850 (1re classe), 13 730 F (classe économique), 9 270 F (douze-quatorze jours, sans escale).

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Philippe BAS
et Camille-Marie

ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 26 juin 1985.

34, rue Claude-Decaen,
75012 Paris.

– Henri JUILLIARD et Mme,
née Marie-Madeleine Feine,

ont la joie d'annoncer la venue au monde de

Laure,

le 14 juin 1985.

9, rue de l'Avre,
75015 Paris.

Décès

– Saint-Germain-en-Laye.

M. et Mme Roger Charon,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine CHARON.

Les obsèques seront célébrées ce jour, mardi 2 juillet 1985 à 15 h 30, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye, suivies de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine.

– Le professeur Pierre Royer,
président du conseil d'administration,
M. Claude Jolif,
directeur général,
Et le personnel du Centre international de l'enfance,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 27 juin à l'île Maurice où il effectuait une mission pour le centre, du

professeur Jacques GUIGNARD,
directeur scientifique.

Centre international de l'enfance,
château de Longchamp,
Bois de Boulogne,
75016 Paris.

– **Geo LADSOUS-SALVAT**

nous a quittés.

Elle aimait la vie, la nature, les arts et les êtres humains.

Jacques Guillaine, Fabienne Kevin et Noël Ladsous,
Les familles Ladsous et Salvat,
L'école d'éducateurs des CEMEA de Charenton
expriment leur chagrin.

Un service religieux aura lieu le mercredi 3 juillet à 9 heures à l'église Notre-Dame de Bellevue à Meudon.

Un deuxième service aura lieu le jeudi 4 juillet à 10 heures à l'église Notre-Dame de Millau (Aveyron), où aura lieu l'inhumation dans le caveau familial.

Joignez-vous à nous par la présence ou la pensée.

– Mme Ida Lantner,
M. et Mme Roland Lantner
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Lantner
et leur fils,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul LANTNER,
chirurgien-dentiste honoraire,
combattant volontaire de la Résistance,

survenu le 23 juin 1985, dans sa soixante-douzième année.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité.

– M. et Mme Arnaud Meunie
et leurs enfants,
Mme Diane Meunie
et ses enfants,
M. et Mme Raymond Popelin,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques MEUNIE,
croix de guerre,
ethnologue,
maître de recherche au CNRS,

survenu le 29 juin à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 juillet à 8 h 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

3, impasse Sainte-Henriette,
75018 Paris.
1, rue Maretta-Martin,
75016 Paris.
7, rue Rembrandt,
75008 Paris.

– Nous apprenons le décès de

Georges REYNAL,
ancien maire de Saint-Raphaël,

survenu le lundi 1er juillet à l'hôpital de Fréjus.

[Maire de Saint-Raphaël (Var) de 1965 à 1971, directeur des services de presse de l'Elysée sous la présidence de René Coty, Georges Reynal était âgé de quatre-vingt-quatre ans.
Animateur des réseaux de résistance du général Fischer pendant la seconde guerre mondiale, George Reynal avait été arrêté par la Gestapo à la fin de l'année 1942, puis déporté à Buchenwald.]

– Claude et Guy Lambrechts,
Françoise et Claude Bataillon,
Michèle Rodière,
Suzanne et Pierre Colboc,
Pierre et Marie-Jeanne Rodière,
Catherine Rodière et Werner Rein,
ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
Jean Cassou,
son frère,
Suzanne Kalnins,
sa cousine,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Renée RODIÈRE,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure de Sèvres,
professeur de lettres,

survenue le 29 juin 1985, dans sa soixante-dix-huitième année après une pénible maladie.

L'enterrement aura lieu au cimetière de Trivaux, à Meudon, le mercredi 3 juillet à 14 h 30.

29, boulevard Verd-de-Saint-Julien,
Meudon.

– Mme Paolina Szymkiewicz,
son épouse,
Mme Arlette Szymkiewicz,
sa fille,
M. Frédéric Szymkiewicz,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie SZYMKIEWICZ,
dit Petitjean,

survenu le 20 juin 1985, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, lundi 1er juillet, au cimetière du Père-Lachaise.

[Né en 1917, Jean-Marie Szymkiewicz participe à la guerre de 1940, où il obtint la croix de guerre avec étoile de vermeil. Dès 1941, il s'engage dans les Francs-Tireurs et partisans français (FTPF) et s'est vu décerner pour son action contre l'ennemi la médaille de la Résistance. Arrêté en novembre 1942, il est déporté au camp de Sachsenhausen, où il assume la responsabilité de l'organisation militaire clandestine. A son retour, il organise le soutien aux survivants et familles des disparus et fut l'un des fondateurs de l'amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen.]

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris Val-de-Marne, mercredi 3 juillet, à 9 heures, salle des Thèses, M. Joseph Vouidibio : « Biologie évolutive et écologie des populations de drosophiles du Congo. »

– Université Paris-I, mercredi 3 juillet à 9 heures, salle amphi Louis-Liard (Sorbonne), Mme Anne-Marie Le Pourhiet, épouse Le Bos-Le Pourhiet : « Les subsitutions de compétence en droit public français. »

SECTEURS DE POINTE

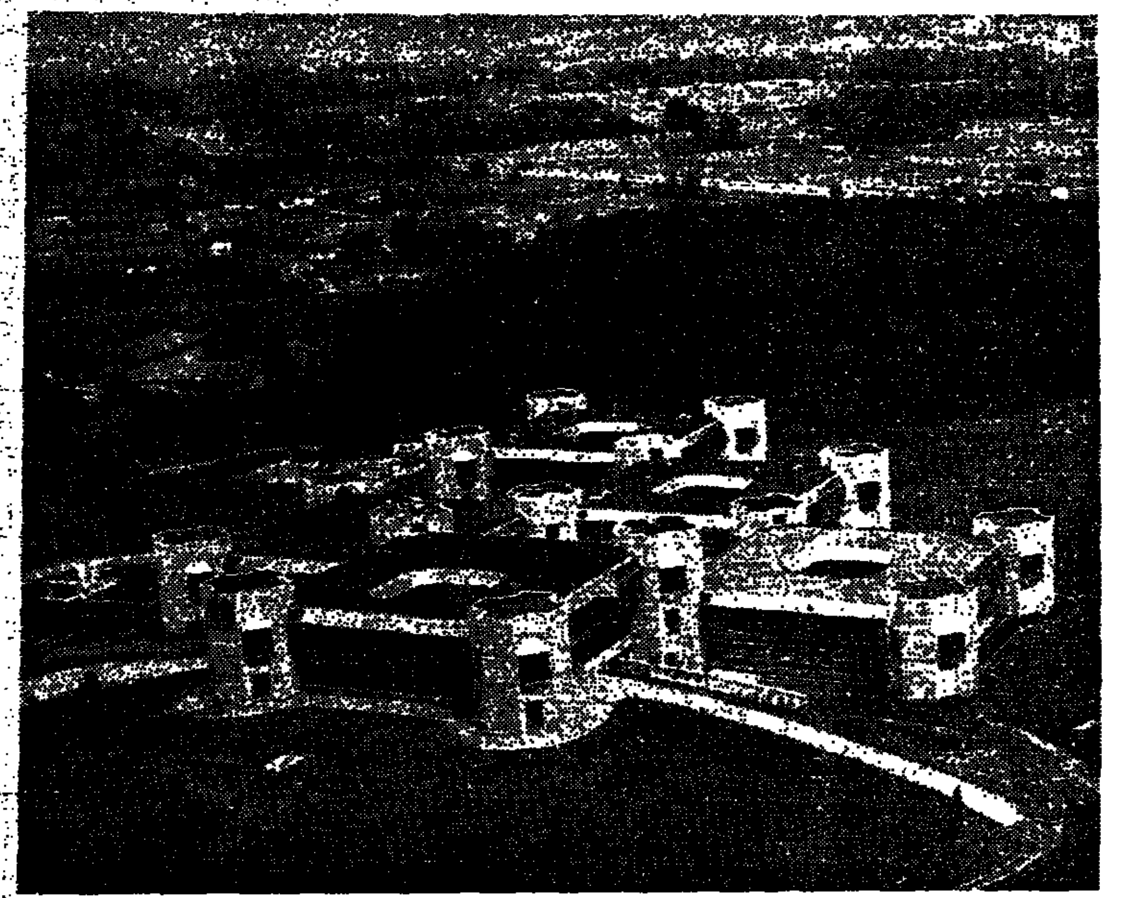
LE NOUVEAU TRANSISTOR DU CNET A GRENOBLE

Un sandwich métal-silicium

Un transistor original, à base métallique, vient d'être « inventé » au centre Norbert-Segard à Grenoble. Il est très rapide et devrait donner lieu à des applications dans le domaine des télécommunications.

Il y a quelques mois, le centre Norbert-Ségard de Grenoble, établissement de recherches relevant du Centre national d'études des télécommunications, annonçait la réalisation d'un type nouveau de composant électronique : le transistor à base métallique ou transistor SMS (silicium, métal, silicium). Ce dispositif a en principe un fonctionnement plus rapide que les transistors habituels en silicium, ce qui est important pour l'électronique des très hautes fréquences. Les travaux ont continué et ont donné lieu à des améliorations importantes, puisque le gain, qui n'était au début que de 2 %, atteint maintenant 40 %. Les chercheurs grenoblois visent actuellement les 90 %, ce qui ouvrirait la voie à des applications pour les télécommunications.

Un transistor bipolaire usuel est formé de deux jonctions tête-bêche – les jonctions étant les frontières entre des régions où la densité d'électrons est différente, ce qui fait que ces électrons franchissent aisément la jonction dans un sens, et plus difficilement dans l'autre. Ainsi un transistor NPN est formé d'une zone de silicium appauvrie en électrons placée entre deux régions plus riches. La zone centrale, appelée base, sépare l'émetteur et le collecteur. Suivant l'état électrique auquel on porte la base, on obtient ou non un courant électrique en sortie du collecteur – la base est donc en *quelque sorte le dispositif* de commande du transistor.



A l'est de Grenoble, dans la zone industrielle (mais verte...) de Meylan, le centre Norbert-Ségard, qui relève du Centre national d'études des télécommunications (CNET), est un des plus récents et des plus inventifs établissements de recherche français.

Cela fait plus de vingt ans qu'il a été proposé d'utiliser pour constituer la base un métal (bon conducteur) et non du silicium semi-conducteur. La théorie prévoit divers avantages : *résistance de base plus faible*, court temps de transit des électrons qui traversent la base... Mais il y a une difficulté sérieuse : l'ensemble du transistor doit constituer un cristal parfait, les défauts cristallins étant d'efficaces pièges à électrons. Un transistor usuel est entièrement construit à partir d'un seul cristal de silicium, la distinction des différentes zones fonctionnelles (émetteur, base et collecteur) se faisant par dopage, c'est-à-dire par injection contrôlée d'impuretés bien choisies, qui enrichissent ou appauvrissent la *zone en électrons. Pour constituer* un transistor SMS, il faut faire cristalliser ensemble du silicium et un métal.

La solution a été trouvée par l'utilisation du siliciure de Cobalt ($CoSi_2$), qui a les propriétés électriques d'un métal et dont la structure cristalline est cubique comme celle du silicium pur. En principe, la maille cubique du $CoSi_2$ est plus petite de 1,4 % que celle du silicium. Cependant cette maille accepte de se déformer, perdant dans une direction ce qu'elle gagne dans les autres, pour s'adapter à la maille du silicium. En évaporant de la vapeur de $CoSi_2$ et en la faisant se déposer sur *un cristal de silicium pur*, les chercheurs grenoblois ont pu constituer un dépôt de $CoSi_2$ qui se raccorde au silicium sous-jacent sans rupture *de la continuité cristalline. En procédant* ensuite de la même manière, mais avec de la vapeur de silicium, ils ont fait reprendre la croissance *cristalline*, obtenant finalement un sandwich silicium-métal-silicium monocristallin, apte à la constitution d'un transistor.

La difficulté technologique est d'obtenir une couche métallique assez mince, mais ne comportant cependant aucun « trou » qui mettrait en contact électrique les deux zones de silicium qu'elle sépare. Il faut ensuite, aux points de connexion, décaper le silicium qui recouvre la base sans altérer celle-ci, en d'autres termes, graver du silicium avec une précision bien meilleure que l'épaisseur de la base. Dans le premier transistor réalisé, cette base avait une épaisseur de 0,02 *micron (millième* de *millimètre*), ce qui représente environ 35 couches atomiques. Les progrès ultérieurs ont consisté en une réduction de l'épaisseur de la base à 0,005 micron et en un dopage du silicium qui la recouvre (l'émetteur), dont l'effet est que les électrons sont injectés dans la base avec une grande énergie. Cela leur permet de la traverser en quelque sorte sur leur vitesse acquise (transport balistique). On évite ainsi un phénomène quantique gênant de réflexion sur la jonction entre base et collecteur.

Dans ce type de transistor, la résistance électrique de la base *devrait être quelque cent fois plus* faible que celle d'un transistor NPN. Le temps de transit des électrons à travers la base pourrait aussi être divisé par cent, descendant à 0,01 picoseconde (picoseconde : millionième de millionième de seconde). Ces réductions permettent d'envisager la construction d'amplificateurs à très haute fréquence ou à temps de commutation très faible.

MAURICE ARVONNY.

Demain

Apple n'ignore plus IBM

Dans la galaxie foisonnante des constructeurs de micro-ordinateurs, quelques matériels paraissent destinés à jouer le rôle de « trous noirs », aspirant tout ce qui les entoure. C'est incontestablement le cas du *PC d'IBM. Presque tous les* constructeurs se réclament de la « compatibilité-IBM ». Ils affirment – ce qui n'est pas toujours entièrement exact – que leurs matériels peuvent exécuter les mêmes programmes que le PC, offrant ainsi à *leurs acquéreurs* l'accès au vaste ensemble de logiciels conçus et développés pour le micro-ordinateur d'IBM.



De ceux qui font bande à part, le plus connu est Apple, qui malgré d'actuelles difficultés, tient la *deuxième* place du marché derrière le géant de l'informatique. Apple a choisi la totale incompatibilité. Aussi bien la gamme ancienne (*APPLE-II*) que la nouvelle (*MacIntosh*) n'ont rien de commun avec IBM-PC.

Apple propose cependant un logiciel qui permet d'échanger des fichiers entre un Macintosh et un PC. Mais la firme américaine *Dayna Communications est allée* bien plus loin en concevant Mac Charlie. Distribué en France par Micro Connection International, Mac Charlie est un ensemble de matériels et de logiciels qui permettent à un Macintosh de se comporter comme un IBM-PC, donc d'exécuter les logiciels écrits pour ce micro-ordinateur.

Le matériel comprend un boîtier, comportant un micro-processeur Intel-8088 (celui du PC), de la mémoire et un ou deux lecteurs de disquettes au format IBM, qui se fixe sur le côté du Macintosh. Il *comprend* aussi un *clavier dans* lequel s'emboîte celui du Macintosh, qui ajoute les touches supplémentaires nécessaires à l'émulation de l'IBM-PC. Le prix est de 14000 francs ou de 22000 francs hors taxes suivant la taille de la mémoire et le nombre de lecteurs.

★ Micro Connection International, 103-105, rue du Château, 92100 Boulogne.

Banque d'arômes

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) va créer une banque des arômes, avec le concours de la *mission interministérielle de l'information scientifique et* technique. Des milliers de produits utilisés en agro-alimentaire et en pharmacie ont une odeur caractéristique. La banque réunira sur ces produits des données chromatographiques, spectrales, physico-chimiques, ainsi que des spectres de masse. Elle facilitera l'identification, la nomenclature et le contrôle des composants des huiles essentielles.

Le service central d'analyse du CNRS et le laboratoire de chimie organique industrielle de l'université d'Aix-Marseille-III ont déjà entrepris de réunir un maximum d'éléments. Un groupement scientifique *est en cours de constitution entre* le CNRS et les principaux industriels concernés.

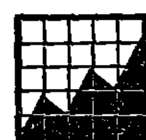
Le Monde *publie désormais tous les mardis (numéro daté du mercredi) une chronique spécialement consacrée aux secteurs de pointe et aux techniques nouvelles.*

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Filiale d'un groupe allemand (branche chimie), déjà bien implantée en France, recherche, pour son unité située à Vernon (Eure) et comprenant 50 personnes, son

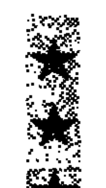
directeur d'usine

Homme de terrain, ce collaborateur aura l'entière responsabilité de la production (approvisionnements, contrôle qualité, fabrication, expédition...) ainsi que du personnel.

En étroite collaboration avec la direction du siège parisien, il participera à l'élaboration de la gestion prévisionnelle et budgétaire ainsi qu'à l'amélioration des produits et de l'outil de production.
Ce poste s'adresse à un **ingénieur chimiste** ayant acquis une expérience similaire. *Une spécialisation génie chimique et une formation complémentaire de type I.A.E. constitueront des atouts supplémentaires.*
La maîtrise de l'allemand ou à défaut celle de l'anglais est indispensable.

Si vous êtes intéressé, adresser courrier manuscrit, CV et prétentions sous réf. DCM au

Discrétion assurée.



cog hébert conseil — Poissonnière Commercial Building, 11, Fg Poissonnière 75009 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Un important centre de formation technique, implanté à Blois (35 permanents) doit pourvoir rapidement le poste de

Directeur

Il s'agit d'un véritable patron.
De formation supérieure, issu de l'industrie, bon gestionnaire, sa jeunesse et son dynamisme lui permettront de vendre ses idées auprès des PME/PMI et d'imposer adroitement son autorité naturelle.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 85/41/297 à Pascale GALAMPOIX.

Dominique Leligois Conseils
1 rue Grécourt - BP 1522 — 37015 TOURS Cédex *Tours - Niort*
DL conseils
MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Banque parisienne recherche pour son Agence Centrale

DIRECTEUR D'AGENCE

classe VII à VIII

Vous possédez:
- *une parfaite connaissance des financements à court, moyen, long terme et internationaux*
- *une forte motivation pour réussir dans le développement commercial d'une agence,*
- *un sens de l'organisation et de la gestion du personnel (50 personnes).*

Diplômé d'études supérieures et/ou ITB - CESB, 15 ans d'ancienneté bancaire sont nécessaires pour tenir le poste.

Merci d'adresser une lettre manuscrite (CV, photo et prétentions) en rappelant la réf. 54861 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

Nous sommes une importante chaudronnerie industrielle spécialisée dans la fabrication d'équipements moyens, en acier inoxydable, destinés, en particulier, aux secteurs de la chimie et du nucléaire.
Implanté dans la région Lyonnaise, notre établissement rassemble 180 personnes hautement qualifiées. Nos fabrications répondent aux normes Assurance-Qualité de nos clients. Nos ateliers sont très modernes et fonctionnels, et nos outils de fabrication automatisés.

Dans cet environnement motivant, nous vous proposons le poste de:

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Rattaché au P-D.G., il gère et anime l'atelier des fabrications, en liaison avec le Bureau d'Études et le Service Assurance-Qualité. Il supervise les Services Achats et Devis. Il représente la DG aux réunions des D.P., des Commissions Hygiène-Sécurité et conditions de travail. Il anime les réunions d'expression des salariés.

Ingénieur ENSAM, ECAM, ICAM, ENSM... (Option Mécanique). Vous avez au moins 35 ans, 4 ou 5 années d'expérience en atelier de chaudronnerie ou mécanique, aux méthodes et à la fabrication dans le secteur nucléaire. Vous avez mis à l'épreuve avec succès votre goût des responsabilités et de l'animation d'équipes.

Si ces perspectives vous intéressent, nous vous remercions de transmettre votre dossier de candidature, en précisant la référence 3301/M, à notre Conseil: **ACTIMAN**, à qui nous avons confié cette recherche et qui vous garantit une discrétion absolue.

264, rue du Fg-St-Honoré - 75008 PARIS.

Actiman

HAVAS CONTACT

ORLEANS

directeur d'usine améliorez qualité et productivité !

Nous sommes leader en France dans notre secteur d'activité et avons plusieurs centres de production.
Agé de plus de 30 ans vous avez une formation d'ingénieur et une solide expérience du milieu de la Production.
Prenez la direction d'une de nos usines (70 personnes) qui est déjà bien équipée (commande numérique, laser, CFAO...) et produire en petites séries et à l'unité.
Vous dépendrez directement du P.D.G. et serez responsable d'améliorer la rentabilité et la qualité dans votre unité.

Si vous désirez rejoindre notre équipe adressez votre dossier de candidature, sous réf. 759.21 à notre Conseil

ONOMA 26 rue de Berri - 75008 Paris

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

IMPORTANTE BANQUE COMMERCIALE CAMEROUNAISE

recherche

le directeur de son département comptable

Pour ce poste de très haut niveau nous demandons une formation supérieure : Maîtrise de Gestion, Ecole de Commerce ou équivalent + DECS. et si possible une expérience du secteur bancaire.

Le candidat retenu, âgé de 35 ans minimum aura tenu des postes de haute responsabilité, audit ou contrôle de gestion. Il aura une autorité naturelle, le sens de l'organisation, et une forte disponibilité. Il aura à encadrer une centaine de personnes.

Le poste est à pourvoir rapidement et s'adresse à un Camerounais ou à un expatrié qui se verra proposer les conditions avantageuses liées à ce statut.

Lieu de travail : YAOUNDÉ.

Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. sous référence 207 M à

BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

CREATION DE POSTE

SOCIETE FABRIQUANT ET DISTRIBUANT DES BIENS D'EQUIPEMENT LEADER SUR SON MARCHE

(création : 1972 - C.A. actuel : 100 millions - potentiel 6 fois supérieur - exportation en fort développement).
Banlieue SUD immédiate sortie Autoroute.

cadre supérieur de direction

32 ans minimum - 220 000 +

Le développement rapide de notre Société l'amène à créer ce poste de premier plan en relation directe avec le PDG.

Ce collaborateur aura en charge la supervision d'un C.A. de 50 millions.

Son rôle s'exercera dans le développement, l'animation de l'esprit de compétition, le suivi rigoureux de la gestion des centres régionaux et filiales, la création d'agences nouvelles.

Perspectives d'avenir ouvertes.
Anglais nécessaire.

Cabinet Leconte — *nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.*

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS Réf. 50224

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

COMPAGNIE DES BAUXITES DE GUINÉE

Consortium international animant un des plus grands complexes miniers mondiaux plus de 200 spécialistes expatriés et 3000 nationaux recherche pour son exploitation de SANGAREDI

l'INGÉNIEUR CHEF D'ENTRETIEN DE LA MINE

Sous les ordres immédiats du Directeur, il sera responsable de la maintenance d'un très gros parc d'engins lourds, de la centrale électrique, de l'usine des eaux, et de leurs réseaux de distribution, des bâtiments industriels et d'habitation. A ce titre, il animera une équipe de plus de 250 agents dont une quinzaine d'expatriés et contribuera à l'élaboration et à la gestion de très importants budgets d'investissements. Ingénieur électromécanicien diplômé, le candidat aura une *solide expérience professionnelle à un niveau de Chef de service dans des exploitations industrielles ou des chantiers à gros rendement.* Un passé professionnel outre-mer en grandes exploitations à direction internationale serait particulièrement apprécié. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Nous proposons une infrastructure et une *organisation entièrement modernes autorisant une vie de famille, une rémunération attractive en $ US ou FF, un logement de fonction* meublé à air conditionné, une couverture médicale complète avec l'hôpital ultra-moderne, la scolarité gratuite sur place jusqu'à 13 ans et une aide pour les études hors Afrique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 307 à :

BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS HOLDING D'UN GROUPE FRANCAIS DE TRES LARGE DIMENSION

recherche pour important chantier
Amérique Latine

directeur de travaux

(Réf. 50218)

Formation Ingénieur Grande Ecole.
Expérience travaux souterrains souhaitée.

ingénieurs travaux publics, adjoints directeur de travaux

(Réf. 50219)

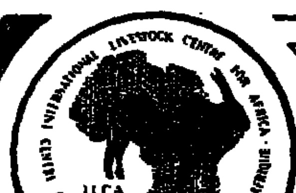
Ces postes conviendraient à des Ingénieurs des Mines quelque peu expérimentés, capables d'étudier et de rédiger des projets.

Ces affectations nécessitent un séjour prolongé à l'étranger dans cette première phase de leur carrière dans notre Groupe et probablement à l'occasion d'autres opérations ultérieures.

Notions d'espagnol d'un niveau rapidement améliorable faciliteront l'insertion.



4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS



INTERNATIONAL LIVESTOCK CENTRE FOR AFRICA

CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ÉLEVAGE EN AFRIQUE

ADDIS ABABA ETHIOPIA

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ÉLEVAGE EN AFRIQUE

Le Centre International pour l'Élevage en Afrique (CIPEA) qui a son siège central à Addis-Abeba en Ethiopie, est l'un des treize organismes internationaux de recherche *agronomique qui sont financés par le Groupe Consultatif de la recherche agronomique* internationale (CGIAR), association de donateurs *officiels et privés, co-patronnée par la* F.A.O., l'UNDP et la Banque Mondiale.

Le domaine d'activité du CIPEA couvre la recherche et les activités *de formation qui y sont rattachées*, en vue de donner une assistance aux efforts nationaux visant à augmenter le rendement global et la productivité des productions animales en Afrique au Sud du Sahara. Le Centre conduit des recherches sur les systèmes d'élevage et agit en tant que point focal *d'activités de formation dans le but d'améliorer* les compétences régionales dans une approche systématisée du développement des *productions animales. Il sert de centre de* documentation multidisciplinaire, travaillant en anglais et en français.

Le Conseil d'Administration cherche à identifier un candidat *pour le poste de Directeur* Général qui deviendra vacant vers le milieu de l'année 1986.

Le candidat idéal devrait :

- Être âgé de 40 à 55 ans.
- Posséder un passé d'administrateur et de gestionnaire de la recherche, acquis, de préférence dans une institution comportant des scientifiques de nationalités et de disciplines différentes.
- *Avoir conduit, ou avoir été étroitement associé, des recherches sur l'élevage*, ou en rapport avec l'élevage, dans des pays en voie de développement.
- Avoir une compréhension des cultures et sociétés africaines.
- Être familiarisé avec le système du CGIAR.
- *Être prêt à beaucoup voyager.*
- *Posséder l'usage courant de l'anglais et du français.*

Les personnes qui souhaiteraient être prises en considération pour ce poste doivent faire acte de candidature accompagnée d'un *curriculum vitae récent, au plus tard* le 30 Septembre 1985 au :

Président du Conseil d'Administration du CIPEA
38, Hatchlands Road - REDHILL RH1 6AT (Angleterre)

Si cela est nécessaire, des informations complémentaires peuvent être fournies par le CIPEA, P.O. Box 5689 ADDIS-ABEBA - ETHIOPIE

هكذا من الأصل

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

responsable informatique



Recherche scientifique

Centre de Recherche Delalande

Filiale du groupe pharmaceutique Delalande, le Centre de Recherche est situé à Rueil Malmaison dans un cadre fonctionnel et agréable. Il consacre ses efforts à la recherche de nouveaux médicaments. Il mise sur l'informatique pour accroître l'efficacité et la créativité de ses équipes de chercheurs pluri-disciplinaires et met en œuvre un plan de développement. Il recherche le responsable de cette informatique nouvelle.

Rattaché à un directeur scientifique et en liaison étroite avec les chercheurs, il a la responsabilité du site informatique (VAX 750 sous VMS - DBMS, micro-ordinateurs, réseau de terminaux,...). Très soucieux de répondre aux besoins des utilisateurs il apporte aux équipes des conseils et un outil performants, organisant le développement et la mise en place des applications, veillant au respect des méthodes et des procédures ainsi qu'à la formation des utilisateurs. Il gère les ressources informatiques et il est l'interface entre le centre de recherche et les SSII chargées de réaliser les projets.

Le candidat, de formation supérieure, très motivé pour un travail de chercheur, possède une expérience de la conduite de projets informatiques et de la gestion de bases de données ; il connaît les ordinateurs VAX, les langages Fortran et Cobol et, si possible, Datatrieve ; il est un homme de dialogue et de compétence. H.F.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous la référence P082/M à B. Beaunoir. Sema-Sélection: **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Notre SSII connaît depuis 1975 une progression annuelle de +70 %. Nos efforts constants de recherche, la fidélité de nos clients - et celle de nos équipiers - expliquent cette exceptionnelle régularité (qui est le garant de votre évolution rapide)
Double compétence industrielle et de gestion implication dans la haute technologie, création de produits, diffusion, formation... Cet éventail d'activités vous permettra, selon votre personnalité, d'acquérir une large expérience ou d'affirmer une vocation résolue

ingénieurs analystes

débutants/confirmés

ORSAY - TOULON - AIX-EN-PROVENCE - PIERRELATTE

Débutants ou confirmés, vous possédez une formation grande école ou équivalente. Vous avez le sens du dialogue et des responsabilités. Sensibles à une bonne ambiance vous saurez vous intégrer au sein de petites équipes. Vous êtes prêts à partager notre objectif - la croissance par la fiabilité - et à accepter des missions très variées (de la PME à la multinationale).
La répartition exacte des postes offerts est la suivante :
- DEPARTEMENT INDUSTRIEL . (2 débutants et 2 confirmés pour Orsay, 1 confirmé pour Toulon).
- DEPARTEMENT GESTION : (3 confirmés : un pour Orsay, un pour Aix, un pour Pierrelatte).

ingénieur commercial micro

ORSAY

De formation supérieure et véritablement passionné par la micro (notamment **APPLE, HP, IBM**), *vous* possédez une première expérience commerciale. Capable d'assurer d'excellents contacts à tous niveaux, vous savez écouter, synthétiser et convaincre. Vous devrez ensuite bâtir des solutions et superviser leur mise en œuvre.
Vos appuis : notre expérience (près de 2.000 systèmes installés) notre réputation de sérieux et le soutien dynamique d'une équipe vraiment soudée.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite C.V. et prétentions) à Mme GOUFFIER
CMG - ZA de Courtabœuf - B.P. 38 - 91942 LES ULIS Cedex

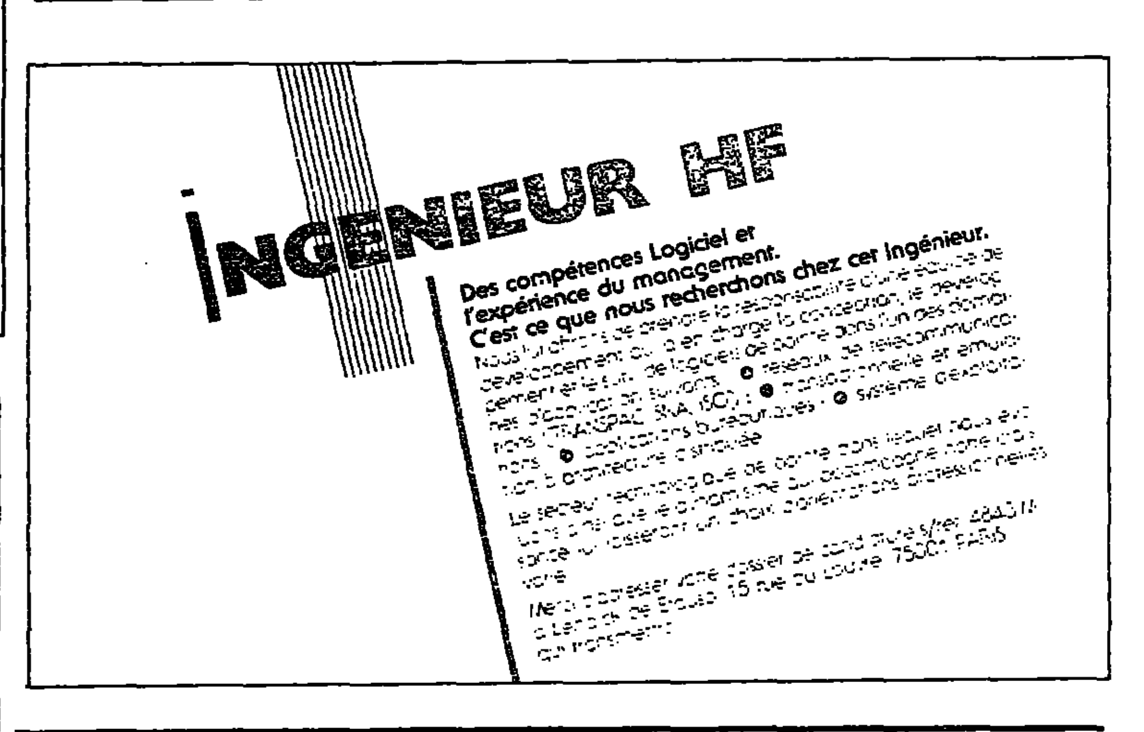




Un secteur en croissance - des technologies de pointe

Manager un projet informatique de la définition du produit à sa sortie sur le marché

Manager un projet c'est - spécifier des options techniques, définir des plans d'actions permettant de les développer, amener le produit jusqu'à son industrialisation et à sa diffusion.
C'est donc une fonction complète que nous désirons confier à un Ingénieur ayant une expérience industrielle d'une dizaine d'années et des réussites dans la conduite de projets.
Les critères de performances de nos managers — l'animation des équipes, le respect des coûts et des délais.
Etes-vous tenté de les rejoindre ?
Adressez sans tarder votre dossier de candidature s/réf. 4842 M à Lénaïck de Erauso, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.



Des produits pointus grande diffusion chez un constructeur informatique.

La maintenance informatique vous connaissez...

Après quelques années passées dans ce domaine, l'

INGENIEUR (HF)

que nous recherchons doit être à même de prendre la responsabilité d'un poste de management (25 personnes).

La mission qui lui sera confiée est à l'échelle **internationale :**

Prévoir toute la logistique pour une introduction optimale de nos produits sur le marché.

A forte dominante matériel cette fonction réclame aussi des connaissances en logiciel. Des contacts à tous niveaux et aussi bien en *interne que dans nos filiales sont à développer.*

Plutôt qu'un expert dans un domaine nous recherchons, donc un candidat ayant le sens des contacts de la perspicacité lui permettant de prévenir les besoins des utilisateurs de la méthode pour «ficeler» un dossier et tenir des délais

Vous sentez-vous concerné ?
Alors écrivez à Lenaïck de Erauso sous référence 4844 M
15 rue du Louvre 75001 PARIS qui transmettra.

TEMPS REEL , PROCESS INDUSTRIELS, TELEMESURE.

T E C H N O L O G I E   D E   P O I N T E

AIX-EN-PROVENCE

Techniphone S.A., filiale du groupe MORS, est le leader mondial sur les marchés des systèmes *d'acquisition de mesures, péritéléphonie, téléconduite et télésignalisation.*
Nous recherchons pour notre laboratoire de recherche un

Chef de projet

Diplômé d'une école d'ingénieur et possédant une expérience d'environ 5 ans du temps réel, process industriels, télémesure.

Vous serez responsable de l'analyse et de l'étude d'affaires informatiques importantes, de produits clefs en mains sur mesure nécessitant des rapports étroits et constants avec les ingénieurs commerciaux.



Merci d'envoyer votre dossier de candidature à
Techniphone S.A.
BP 22,
13610 Le Puy Sainte Réparade.

média-system



emplois régionaux

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Service de l'Urbanisme et de la Construction

La direction de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un chef de section au service de l'Urbanisme et de la Construction.
La durée de l'engagement sera d'un an, la période d'essai étant de trois mois.
L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 442-553, ce qui correspond à une rémunération nette respectivement de 11.570 F et de 14.490 F environ.
Les conditions à remplir par les candidats sont les suivantes :
- Etre âgés de 21 ans au moins à la date de publication du présent avis.
- Etre diplômé d'une école Supérieure d'Ingénieurs.
- Bénéficier soit d'une formation, soit d'une expérience complémentaire, dans les domaines d'administration d'entreprise, de gestion et comptabilité ainsi que d'organisation et méthodes.

Les candidatures devront être adressées à la Direction de la Fonction Publique.
(Ministère d'Etat, place de la Visitation 98000 MONACO). Dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE TRAITEMENT DES EAUX

recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

Cet ingénieur devra, dans le cadre d'une équipe très qualifiée et dynamique, assurer la présentation et la vente des produits de la société aux entreprises de traitement des eaux de la région EST de la FRANCE.

Pour être candidat il faut être diplômé d'une école supérieure de chimie et avoir une bonne expérience similaire.

Rémunération élevée pour qui réussira à ce poste.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du Comes, 19, rue de la Paix, 75002 Paris (Ref. 3010).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Le Monde

SECTEURS DE POINTE



LA PUISSANCE DU GROUPE MATRA ET L'ALLIANCE TECHNOLOGIQUE AVEC NORSK DATA

Notre société, filiale informatique du Groupe MATRA commercialise pour sa branche mini, des ordinateurs 32 bits à vocation scientifique.

Pour développer notre réseau commercial et préparer l'avenir nous recrutons dès aujourd'hui des : *H/F*

Commerciaux Débutants

De formation supérieure commerciale ou scientifique vous souhaitez démarrer votre carrière par la vente dans un secteur technologique de pointe.

Une formation initiale à nos produits vous permettra d'intégrer rapidement une de nos équipes chargée d'un secteur grand compte particulier.

Vos capacités de contact et de négociateur y trouveront un terrain d'expression *privilégié*. Vos résultats vous permettront de progresser rapidement au sein d'une société en pleine expansion.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV et rémunération en indiquant la référence 39IM à DRRH
MATRA DATASYSTEME – BP 77 – 78391 BOIS D'ARCY CEDEX

MATRA DATASYSTEME

L'INFORMATIQUE POUR l'INDUSTRIE ET LA RECHERCHE

PARFRANCE ANNONCES

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE

DANS LE CADRE DE NOTRE DEVELOPPEMENT,
nous recherchons un

INGENIEUR H/F PROJET MONETIQUE

Sa mission :
autonome dans sa fonction, cet ingénieur doit prendre en charge le développement d'applications sur nos gammes mini.

Profil :
Une première expérience du développement est nécessaire.

La formation sur nos produits, nos méthodes, ainsi que sur TRANSPAC est assurée par notre Compagnie.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 6714 M (*à noter sur l'enveloppe*) à l'*Agence* AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine 75009 PARIS, *qui transmettra.*

Nous sommes un groupe multinational d'**ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE.**
Notre filiale française va accroître ses activités de développement et de fabrication de produits destinés à un marché mondial.

Dans ce contexte, nous vous invitons à rejoindre notre équipe pour participer et contribuer à cette expansion et à cette aventure technologique, dans une ambiance jeune, dynamique, responsabilisante et motivante.

Nous proposons les fonctions suivantes :

INGÉNIEUR FABRICATION Réf. 4101

Après une période de formation en Angleterre de 6 à 8 mois, sur une ligne de fabrication à procédé technologique très avancé, il reviendra en France et participera, au sein de la Direction Technique, à l'organisation et au lancement d'une ligne de fabrication semblable. Il participera au recrutement et à la formation du personnel, ainsi qu'à la gestion, l'animation et le contrôle des fabrications (tests techniques, contrôle qualité...).

Ce poste intéressera un ingénieur INSA, IDN, AM... connaissant l'électronique et attiré par l'organisation, les méthodes, la production, l'animation et ayant si possible, 1 à 2 années d'expérience en fabrication.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN (débutant) Réf. 4102

Pendant au moins une année, il sera affecté au développement d'un projet de produit nouveau dans une société du groupe, en Angleterre. A son retour en France, il animera le lancement d'un produit.

Ce poste attirera un ingénieur ECP, ESE, ENSEA... motivé par la conception de produits à technologie électronique très évoluée.

INGÉNIEUR LOGICIEL (débutant) Réf. 4103

Il développera des programmes destinés à l'un de nos produits d'électronique industrielle, et les systèmes de tests s'y rapportant.
Il utilisera du matériel micro-informatique très performant et le langage "Assembleur".

Ce poste passionnera un ingénieur ENSIMAG, EFREL... à l'esprit curieux méthodique, organisateur.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN (confirmé) Réf. 4104

Il fera partie de l'équipe du développement matériel (hard) d'un de nos nouveaux produits majeurs.

Ce poste captivera un ingénieur HEI, IDN, UTC... ayant 2 à 3 années d'expérience dans le domaine de l'électronique de traitement analogique.

A tous, nous demandons une excellente maîtrise de la langue anglaise, une disponibilité professionnelle réelle, un sens profond des responsabilités et de l'engagement, et un grand enthousiasme.

Nous avons un projet technologique, industriel et humain dans lequel vous trouverez de nombreuses raisons et opportunités d'évoluer et de vous épanouir.
Notre établissement est situé en banlieue sud de Paris.

Si ces perspectives vous donnent envie de nous rejoindre, nous vous remercions de transmettre votre dossier de candidature, en indiquant la référence du poste choisi, à notre Conseil : **ACTIMAN**, à qui nous avons confié cette mission et qui vous garantit une discrétion absolue.

264, rue du Fg-St-Honoré - 75008 PARIS.

Actiman

HAVAS CONTACT

Région Lyonnaise

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Jeune, décideur et très très évolutif...

Informaticien, de formation ingénieur, vous avez déjà à votre palmarès deux expériences réussies en entreprise industrielle qui vous ont hissé au niveau de Chef de Projet confirmé ou de Jeune Responsable Informatique de préférence dans un environnement H.P.
Nous avons un nouveau challenge à vous proposer au sein d'une unité de fabrication (C.A. : 350 M.F.) intégrée dans un important groupe industriel français : diviser le budget informatique par deux tout en améliorant considérablement la performance de l'outil.
Vous aurez deux ans pour auditer le système d'information actuel, proposer et mettre en place de nouveaux moyens Hard et Soft, redynamiser une équipe, en fait réussir.
Ensuite, car c'est comme cela que nous concevons le management des cadres brillants au sein du groupe, vous irez faire ailleurs vos preuves, par exemple, dans une direction opérationnelle où l'informatique ne sera plus votre préoccupation majeure.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, à Jacques SCARINOFF, sous réf. M 32/668 R à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTRÉAL

egor

média-system

THOMSON SEMICONDUCTEURS AIX-LES-BAINS

Notre nouveau centre d'études et de fabrication de composants d'AIX-LES-BAINS (Savoie) développe ses activités Ingénierie, Recherche et Développement d'assemblage de circuits intégrés MOS. Nous proposons à des ingénieurs de nous rejoindre.

RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (Réf. 78907/LM)

Vous animez un service d'une dizaine de personnes composé d'ingénieurs et de techniciens supérieurs. Ils sont chargés de l'optimisation et du développement des produits process et équipements.
Ingénieur confirmé, vous pouvez justifier d'une expérience similaire dans le domaine des semiconducteurs ou des hybrides.
Votre esprit créatif et vos talents d'animateur seront vos atouts pour réussir.

JEUNES INGÉNIEURS (Réf. 78908/LM)

Intégrés à ce même service, vous assurez des responsabilités de développement dans des zones déterminées de process ou de produits.
De formation mécanique ou génie physique (AM, ENSI, INSA...), vous possédez une première expérience industrielle ou vous êtes débutants motivés par ce type d'activité.

TECHNICIENS SUPÉRIEURS (Réf. 78909/LM)

Vous participez au développement, à la mise en œuvre et à la maintenance des procédés d'assemblage.
De formation BTS ou DUT de mesures physiques, micro mécanique ou génie mécanique, vous avez une première expérience de type études, mise au point ou qualité.
Pour les débutants, vos capacités de rigueur et d'organisation remplaceront cette première expérience.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à THOMSON SEMICONDUCTEURS - SCA - Direction des Relations Humaines - BP 134 - GRÉSY-SUR-AIX, 73101 AIX-LES-BAINS.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT



emplois régionaux

SUD-OUEST **F 200.000-250.000**

La filiale française d'un groupe américain, dans le secteur mécanique, C.A. : F 120 millions, recherche un

contrôleur financier et de gestion

Il sera responsable de l'élaboration des budgets, de leur suivi et de l'analyse des écarts, de l'établissement du "reporting" mensuel destiné à la maison-mère ; il supervisera la comptabilité analytique et devra mettre en place un système de correspondance entre la comptabilité française et américaine à l'aide de moyens informatiques.

Ce poste conviendra à un jeune candidat de formation supérieure + DECS ou l'équivalent, pratiquant couramment l'anglais et ayant acquis une première expérience dans une entreprise utilisant les techniques comptables anglo-saxonnes.

Poste évolutif pour un jeune candidat à fort potentiel.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions, sous réf. 21810-M à l'attention de H. CARON



Coopers & Lybrand associés
DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

LE CENTRE DE RECHERCHE PHARMACEUTIQUE **SEARLE**

situé à SOPHIA-ANTIPOLIS (06)
recherche pour son **UNITE D'ANALYSE**

responsable du laboratoire de développement des méthodes

Il devra animer une équipe chargée de la mise au point des méthodes analytiques nécessaires aux études du Développement Pharmaceutique.
Il sera un spécialiste de Chimie Analytique (ingénieur ou diplômé de l'enseignement supérieur) et aura une expérience de 5 ans dans l'Industrie Pharmaceutique, Cosmétique ou Alimentaire.
La maîtrise de la langue anglaise est nécessaire.
Adresser lettre manuscrite, photo + C.V. sous référence M 2 à SEARLE Sophia-Antipolis - B.P. 23 - 06561 VALBONNE Cedex

HAVAS CONTACT

Le Monde SECTEURS DE POINTE

SODETEG T.A.I.

FILIALE DE SODETEG, INGÉNIERIE DU GROUPE THOMSON, nous sommes spécialisés dans l'Ingénierie de Systèmes d'Informatique et d'Automatique Industrielle. Nos 500 Collaborateurs (plus de la moitié sont Ingénieurs) conçoivent et mettent au point des systèmes informatiques complexes, de haut niveau technologique dans des domaines variés : production et transport de l'énergie, gestion automatisée, productique, (leader français des systèmes de conduite d'ateliers flexibles), réseaux de télécommunications, systèmes transactionnels, Ingénierie des courants faibles, etc. Nous réalisons 60 % de notre C.A. à l'export. nous cherchons :

• *Pour notre activité* **"ÉNERGIE"**

INGÉNIEURS INFORMATICIENS ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Vous participez à la réalisation d'un grand projet international à dominante temps-réel, dans le domaine de l'énergie.

Intégrés à l'équipe du projet en vue de réaliser les tâches d'analyse organique, programmation, tests fonctionnels et d'intégration. Vous avez deux ou trois ans d'expérience minimum et une bonne connaissance en **FORTRAN 77, VAX/VMS,** *Systèmes Services* **VAX/VMS,** *Systèmes de Gestion de base de données. Disponibilité immédiate souhaitée.* (Réf. 1/M)

• *Pour notre* **"DIRECTION TECHNIQUE"**

INGÉNIEUR LOGICIEL

en modélisation, simulation, optimisation dans le domaine des ateliers flexibles automatisés, des systèmes informatiques temps-réels et des réseaux locaux industriels.

Vous avez pour mission, de développer des modèles de simulation, d'en exploiter les résultats, et de défendre le recours à la simulation devant la clientèle

Les candidats, débutants ou ayant une première expérience, auront des connaissances en processus stochastiques, recherche opérationnelle, statistiques, langage de simulation **PASCAL.** *Anglais courant impératif.* (Réf. 2/M)

• *Pour notre activité* **"RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS"**

INGÉNIEUR COMMERCIAL CONFIRMÉ

Vous avez une expérience significative de la vente de systèmes de communication dans le secteur privé et les grandes entreprises et désirez vous orienter vers le secteur de la messagerie électronique.

Vos connaissances techniques couvrent le domaine des télécommunications et de la bureautique.

Pour ce poste, une formation supérieure et l'Anglais courant sont indispensables. (Réf. 3/M)

INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES

Votre domaine de prédilection est celui des Réseaux Locaux d'Entreprise. Ingénieur Grandes Écoles ou équivalent, vous avez acquis des compétences reconnues de technicien et de gestionnaire, des aptitudes à l'encadrement d'équipes de réalisation de projets, et les qualités d'un technico-commercial avant-vente. (Réf. 4/M)

Lieu de travail : situé en proche **Banlieue Ouest de PARIS.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la réf. du poste choisi, à Mme MICHOT Chef du Personnel – **SODETEG/T.A.I.** *– 283, rue de la Minière, B.P. 11, 78530 BUC.*

THOMSON
INDUSTRIES ET INGÉNIERIE

HAVAS CONTACT

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

SLIGOS, une des premières Sociétés de Services et Ingénierie Informatique (2000 personnes, 730 Millions de C.A. en 1984, en progression de 28%) recherche :

DES SPÉCIALISTES Système BULL (DPS 7)

Vous avez au minimum 2 à 3 ans d'expérience sur système DPS 7 en tant que réalisateur. Vous souhaitez évoluer vers d'avantage de responsabilités et vous avez le goût des contacts nous vous proposons de nous rejoindre en tant que :

• INGÉNIEUR SUPPORT PRODUIT (RÉF. : JMK)

Il sera responsable de l'installation de nos produits, de la formation de nos utilisateurs et du suivi technique.

De formation ingénieur grande école, vous avez **plusieurs** années d'expérience dans la conduite de projets sur système BULL DPS 7 (TDS, IDS 2) rejoignez-nous pour élargir vos responsabilités dans notre département ingénierie en tant que :

• CHEFS DE PROJETS (RÉF : CP)

Nous vous proposons une grande variété d'applications originales dans lesquelles vous aurez à :
- diriger les projets
- assurer le suivi de nos clients
- encadrer les équipes.

• INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES (RÉF. JI)

1 à 2 ans d'expérience sur matériel BULL (DPS 7, DPS 8)

Pour participer à des projets au niveau conception et réalisation en s'appuyant sur des méthodes telles que (Programmation structurée, MERISE, etc...

Nous vous proposons une évolution de carrière rapide à l'image de notre développement.

Pour tous ces postes notre Département Formation vous permettra d'actualiser en permanence vos connaissances.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Anna STAROSWIECKI - SLIGOS DCI - 26, rue des Pavillons 92800 PUTEAUX.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour PARIS-LA DÉFENSE

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Diplômé Grande École

Il aura une première expérience de GRANDS SYSTÈMES (BULL de préférence) et sera intéressé par le développement de techniques de pointe (réseau, bases de données, ...).

Sens des contacts et aptitude à animer des équipes sont des qualités indispensables.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo en précisant rémunération actuelle sous référence 81607/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE INDUSTRIELLE SITUEE A PARIS
recherche

Adjoint H/F à Chef d'Atelier

POUR MONTAGE DE VEHICULES TOUT TERRAIN

Ce poste intéressera un jeune ingénieur attiré par la Production à l'Unité et ayant obligatoirement une expérience de plusieurs années en organisation d'atelier de production et en commandement, dans un domaine similaire : poids lourds, matériel agricole, matériel travaux publics, matériel de voirie, de levage, de manutention.

Formation exigée : diplômé d'une école d'ingénieurs avec formation marquée en mécanique, hydraulique haute pression, électricité et une orientation Production : Arts et Métiers, ENSMN etc...

Merci d'adresser CV, photo, prétentions sous Nº 9380 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS – qui transmettra

---

chef du personnel

Unique Établissement (350 personnes) d'une Société, Filiale d'un Groupe décentralisé, important dans sa branche d'activité, recherche Chef de Personnel.

Poste conviendrait à homme d'au moins 35 ans connaissant la législation sociale et ayant intérêt et compétence pour mise en place plan de formation du personnel et développement de la participation.

Expérience usine en continu appréciée.

Lieu de résidence 100 km N.-E. de Paris.

Merci d'adresser votre candidature sous N° 49195 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - PARIS 1er - qui transmettra.

HAVAS CONTACT

LA DIRECTION DU PERSONNEL D'UNE ENTREPRISE DE B.T.P. DE PREMIER PLAN SOUHAITE RECRUTER UN CADRE DE LA

FONCTION PERSONNEL

Juriste de formation, c'est un homme ou une femme d'expérience (7 ans minimum) qui sera capable de prendre en charge la

responsabilité du personnel expatrié

Il participera à l'élaboration des procédures :
- contrat de travail - gestion - couverture sociale - paie, et assistera les chantiers dans la gestion quotidienne du personnel.

Pour réussir, il faut être un professionnel apte à écouter, assister et convaincre. La connaissance du secteur B.T.P. n'est pas indispensable mais serait un élément positif. Il est nécessaire de pratiquer la langue anglaise.

Pour ce poste, nous proposerons une rémunération de 250.000 + au candidat qui se joindra à notre équipe.

Pour nous rencontrer, adressez rapidement lettre et photo à Nº 39015 **COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS** qui transmettra.

IMPORTANT ÉDITEUR DE GUIDES TOURISTIQUES DE RENOMMÉE MONDIALE

recherche un

RÉDACTEUR EN CHEF

30 - 35 ans

possédant une solide culture générale et une bonne pratique de l'anglais.

Il aura pour mission de diriger et d'entraîner l'équipe chargée de développer une collection très bien implantée sur un marché en expansion.

La connaissance de l'édition serait un atout supplémentaire.

Ecrire en joignant curriculum vitae à :
INTERMEDIA Nº 578
9 bis, rue Labie - 75017 PARIS
qui transmettra. - Discrétion assurée.

Marketing Europe
Produits grand public

240 000+

10 000 personnes, plus de 3 milliards de CA, nos produits s'adressent au grand public. Nous couvrons la planète à travers une organisation structurée en zones. Nous recherchons celui ou celle qui prendra en main nos projets de produits nouveaux sur une zone Europe, (700 millions de CA - plusieurs filiales).

Avec une démarche marketing très opérationnelle, vous définissez les produits nouveaux, affinez les attentes de vos marchés, préconisez les adaptations nécessaires, organisez les actions de précommercialisation. Par ailleurs, vous mettez en route et animez les moyens de réussite des projets, assurez communication et cohérence de l'ensemble.

30 ans ou plus, diplômé d'école de commerce, vous parlez impérativement allemand et anglais, vous avez une expérience internationale marketing ou commerciale *plutôt dans les secteurs des biens de consommation ou de petit équipement. Actif, disponible, méthodique et pragmatique, vous aimez communiquer et convaincre. Le poste est basé dans la région parisienne.*

Merci de nous adresser lettre, CV et photo. Nous vous assurons confidentialité et réponse. Réf. 2222 M, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Ingénieurs technico-commerciaux France et Export



Votre formation ingénieur grande école vous donne la capacité de négocier à haut niveau au plan technique et commercial.
Avec l'autonomie ce seront nos meilleurs atouts pour mener à bien la prospection, l'établissement des propositions, la négociation des contrats, le suivi des relations avec les clients sur des marchés très évolutifs.
Les déplacements sont importants et l'activité nécessite la connaissance de l'anglais et éventuellement d'une autre langue.
Dans le domaine de l'export une première expérience des ventes industrielles serait appréciée.
Les candidats de valeur sont assurés de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe de dimension internationale.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 270 au Service du Personnel, ENERTEC, 1 rue Nieuport, 78140 Vélizy.

ENERTEC
Schlumberger

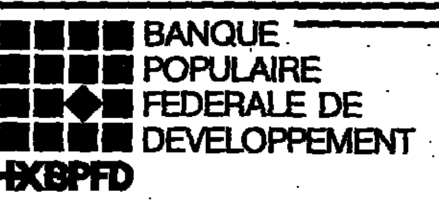


IL EST TEMPS
DE DONNER UN SENS A VOTRE AVENIR !..

Vous sortez d'une école de commerce, plein d'espoir et d'ambition.
Vous avez la mobilité de votre jeunesse, de l'attirance pour les produits financiers, le goût de l'action directe sur le terrain.
La première banque mondiale vous propose une formule efficace pour accéder rapidement à des postes d'encadrement.
Au Crédit Agricole, le bon sens s'acquiert naturellement, au terme d'un stage en tant que « commercial itinérant », auprès d'une clientèle de particuliers et de commerçants.
Après cette première prise de contact avec les milieux bancaires, nous reparlerons avec vous de carrière et d'avenir.
Une chose est sûre : au Crédit Agricole, nous avons les moyens de vos ambitions.
Manifestez-nous votre confiance en nous adressant votre C.V., photo et prétentions, sous la réf. 120/M, au Service de Recrutement - CREDIT AGRICOLE Ile-de-France - 26, quai de la Rapée - 75012 PARIS.

CRÉDIT AGRICOLE
Le bon sens près de chez vous.

MEDIA PA



Etablissement spécialisé du groupe des BANQUES POPULAIRES recherche dans le cadre du développement de son activité affacturage « FACTOREM »

CADRES COMMERCIAUX

- *Ils établiront et maintiendront des relations personnalisées avec les Banques Populaires afin de favoriser la diffusion du produit.*
- *Ils seront chargés de l'approche des prospects (PME) et de la négociation des contrats.*
- *Résidant à Paris ils interviendront régulièrement en province.*
- ***Ils seront responsables de l'étude et du diagnostic des prospects.***

- *Agés de 28 ans environ, ils auront une formation supérieure en gestion et de bonnes connaissances comptables.*
- *Ils feront preuve de dynamisme commercial et seront des négociateurs confirmés.*
- *Ils justifieront d'une expérience de 3 à 5 ans soit dans l'affacturage soit dans la banque ou en entreprise.*

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à BPFD - Service du Personnel - réf. 650 31, quai de Grenelle - 75738 PARIS Cédex 15.



emplois régionaux emplois régionaux

Métropole Lilloise

Contrôleur de gestion en centrale d'achat

Auchan

La Direction Produit Bazar, unité autonome, crée le poste de **Contrôleur de Gestion.**
Membre de l'équipe de direction, il **mène une action dynamique sur la diminution des coûts** et l'accroissement de la **rentabilité.**

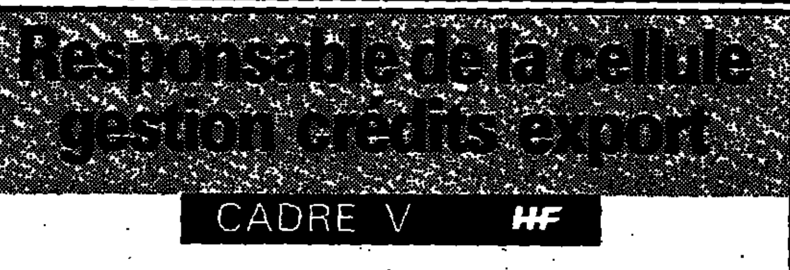
— **Contrôleur de Gestion** à part entière, il analyse et suit les résultats de chaque ligne de produits, définit un **système de fonctionnement interne**, met en place des procédures afin **d'optimiser le rapport efficacité/coût** des prestations de la direction produit.
— Avec le responsable marketing, il étudie les projets et opportunités, contrôle la pertinence des investissements, les prévisions de rentabilité.
— *En appui de la direction logistique, il recherche les circuits d'approvisionnement les plus économiques, trouve les solutions pour améliorer les flux produits.*

28 ans *minimum*, vous êtes diplômé d'école supérieure de commerce ou de gestion - ESSEC, Sup de Co....
Une expérience de Contrôle de gestion de 3 ans environ dans un centre de profit (secteur de la Distribution), ou chez un fabricant de produits de grande consommation, vous a permis de prouver votre aptitude à l'organisation.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite *confidentiellement* sous la référence 5140 LM, *en précisant* votre **niveau actuel de rémunération.**

argos PARIS - LILLE - MONTREAL
DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

COMMUNICO



CADRE V **HF**

Une **Banque parisienne, filiale d'un Groupe Financier national de premier plan, en fort développement international**, recherche son **Responsable de la cellule Gestion Crédits Export.**

Nous lui confierons l'animation et la coordination du département gérant et comptabilisant les crédits exports en Francs et Devises (12 personnes), ainsi que la mise en place et la poursuite des projets d'informatisation.

Vous avez 5 à 10 ans d'expérience *dans cette activité* et une *parfaite connaissance technique* des procédures « crédits acheteurs et fournisseurs » en Francs et Devises et des opérations comptables correspondantes.

En outre, vous avez déjà prouvé vos compétences en matière d'encadrement d'une équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 3644 ainsi que les sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA

DIRECTION DE LA COMMUNICATION D'UNE GRANDE METROPOLE DE L'OUEST
RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT :

2 ATTACHE(E)S DE PRESSE chargé(e)s de mettre en place et de développer des relations avec la presse locale et régionale (écrite ou radio-télévisée), nationale et internationale afin de promouvoir les actions et les projets d'une municipalité dans tous les domaines d'activités (culturel, social sportif, économique...).

1 JOURNALISTE chargé de la réalisation des différents documents d'information (magazine, lettre, brochures spécifiques) édités pour cette municipalité.

Ces postes, à pourvoir immédiatement, s'adressent à des professionnels ayant au minimum 1 à 2 ans d'expérience, curieux et imaginatifs, dynamiques et enthousiastes. Ils s'intégreront dans une équipe jeune et ambitieuse. Statut contractuel.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. complet, photo et rémunération actuelle et souhaitée, sous réf. LM 9502.
MEDIA SYSTEM - 2, rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris.

La Division Télécommunications (3.000 personnes) conçoit et réalise des systèmes et matériels de radiocommunication.
Son centre de production, basé à CHOLET, est organisé en département autonome, par activité.
Nous recherchons le

PATRON de l'ACTIVITÉ MÉCANIQUE

Ce département de 150 personnes, constitué d'un atelier de finition (peinture, galvanoplastie) et d'un atelier complet de mécanique (Tour, Fraisage, Presse, Ajustage), dispose de ses propres moyens, méthodes, ordonnancement, contrôle, maintenance. Travaillant en partie pour la Division, il doit compléter ses charges par une prise de travaux au sein du groupe et à l'extérieur.

Ce poste conviendrait à un ingénieur, 32-35 ans, disposant d'une expérience en mécanique de petites et moyennes séries, qui lui aura permis de développer ses qualités techniques, de commandement, de gestion et de négociation.

La rémunération (de l'ordre de 250 KF) dépendra du profil du candidat retenu.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à M. ANTOINE – THOMSON-CSF – Division Télécommunications – 110, avenue du Maréchal-Leclerc, B.P. 945, 49309 CHOLET Cedex.

THOMSON-CSF
DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

HAVAS CONTACT

Société française de pointe en Télématique ayant de très importantes perspectives de développement sur la prochaine décennie (C.A. 3 Milliards - 7 500 personnes)

recherche
pour participer à des projets utilisant les techniques de l'Informatique et des Télécommunications

Analystes-Programmeurs

Débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience

Formation :
Maîtrise, Licence ou DUT Informatique, ou Maîtrise de Maths, de Physique.
Lieu de travail :
Banlieue Sud, desservie par R.E.R.
Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions de rémunération, sous référence DN 56 à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS



هكذا من الأصل

La Chambre de Commerce Internationale

recherche
pour son Institut du Droit et des Pratiques des Affaires Internationales

UN CADRE SUPÉRIEUR
de formation juridique

Pour prendre la responsabilité :
1 - de mettre en œuvre et promouvoir le programme d'action de l'Institut ;
2 - de l'organisation de journées d'études-rencontres-symposia à travers le monde ;
3 - de la gestion économique et administrative de son département ;
4 - des relations avec les autres institutions à vocation similaire.

Le candidat recherché devra être *parfaitement* bilingue anglais-français, avoir si possible des connaissances en allemand ou en espagnol, faire preuve d'une expérience confirmée de « manager » d'un projet de recherche et/ou d'un département actif dans le domaine du droit, être âgé de 30 ans minimum et savoir s'impliquer personnellement dans l'atteinte des objectifs fixés par le Secrétaire Général de la Chambre de Commerce Internationale.

Les candidatures, lettre manuscrite et C.V. devront être adressées *sous pli confidentiel au Directeur du Personnel* de la C.C.I.,
38, cours Albert-Ier, PARIS 75008.

Directeur de production

UNE SOCIÉTÉ CHIMIQUE FRANÇAISE (chimie des mélanges), filiale d'un grand Groupe, recherche son Directeur de Production.

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé :
- de l'animation et de la coordination des ateliers de fabrication et des services annexes (manutention, stockage, expédition),
- de la gestion de la production et du développement de son informatisation,
- de la maintenance et de l'amélioration de l'outil industriel.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé AM, IDN, INSA (ou chimiste ayant de fortes compétences en mécanique) ayant 10 ans d'expérience en production (petite série) dans domaine chimique (peintures, vernis...) ou parachimique (cosmétique, alimentaire...) témoignant de qualités marquées d'animateur, d'organisateur, de gestionnaire.

Poste : ville 60 km de Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : 300.000 F.

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. GV 528 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



Chef de secteur vente
Un métier complet et formateur pour jeunes diplômés opérationnels



La branche emballage de BSN (bouteilles et pots)
réalise un CA de cinq milliards et a une position de premier fabricant européen. Ses Cadres Commerciaux, très appréciés dans le groupe évoluent dans la vente, le marketing ou la gestion de la branche et du groupe.

Pour les remplacer et pour évoluer comme eux, nous recherchons des jeunes Diplômés ESC ou équivalent, débutants ou ayant une première expérience de la vente industrielle.
Ils auront un métier permettant de valoriser leur formation et impliquant :
- le développement d'une clientèle et d'un CA d'environ 50 millions,
- la gestion d'un secteur : prévisions, participation à l'élaboration des objectifs, analyse des besoins des clients, participation au choix approprié des modèles, négociation des prix...,
- un rôle d'interface avec les services d'appui techniques et de la division de marketing de façon à préparer les marchés de demain et les actions de développement propres à renforcer les positions sur le marché et à infléchir la politique commerciale.

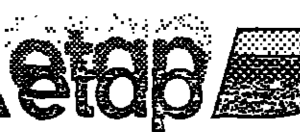
La réussite dans ce poste implique rigueur, sens de la gestion, de la prevision, mobilité, dynamisme et excellentes capacités relationnelles.

Trois postes sont à pourvoir :
- **UN POUR LA DIVISION POTS** basé à Givors (Lyon) : référence ET 526 AM
- **DEUX POUR LA DIVISION BOUTEILLES** dont la localisation reste à définir : référence FU 527 AM

Membre de Syntec

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



BANQUE INTERNATIONALE PRIVEE
RECHERCHE
POUR DEPARTEMENT DES CREDITS

COLLABORATEUR HF

diplômé Grande Ecole Commerciale ou Université : Maîtrise gestion, Maîtrise sciences économiques... ayant des connaissances approfondies en analyse financière.

Il est souhaité une expérience de 2 ou 3 ans dans les opérations de crédits.

Langue anglaise : lue, parlée, écrite.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. à
PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. 6979
BP 220 - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Ingénieur fiabilité confirmé
TOULON

PUISSANT ORGANISME D'ÉTAT recherche pour l'un de ses groupes d'études impliqué dans des projets de pointe, un Ingénieur Fiabilité-Qualité confirmé.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire chargée de définir et de développer des systèmes complexes et de haute technicité destinés aux bâtiments de la Marine Nationale, il aura pour mission :
- de définir les objectifs et la politique de fiabilité,
- d'orienter et de suivre les solutions techniques permettant de les respecter.

Ingénieur de formation, il possédera une expérience industrielle importante de la fiabilité (méthodes de fiabilité prévisionnelles et opérationnelles...) si possible dans le domaine des équipements sophistiqués (aéronautique, spatial, militaire...).

Poste : Toulon **Rémunération selon expérience.**

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. EP 491 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris

étap

Ingénieur débutant
études hydrodynamiques

LE BASSIN D'ESSAIS DES CARÈNES DE PARIS,
organisme de pointe dans le domaine de l'hydrodynamique navale, recherche un **jeune Ingénieur** ENSTA, ENSAE, ENSMN, Docteur ingénieur... spécialisé dans la mécanique des fluides.

Il sera chargé de mener des études numériques et expérimentales à caractère de recherche-développement.
Ce poste nécessite un bon potentiel général et des capacités d'affirmation personnelle, pour assurer efficacement les relations technico-commerciales avec les différents organismes clients et fournisseurs.

Lieu de travail : Paris.

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. CR 524 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris

étap

Banque nationale, recherche
pour la Direction Internationale de son siège à PARIS

CHEF de Service Etranger classe VIII

Une expérience confirmée dans le poste acquise dans une banque française est indispensable.
Connaissance de la réglementation des changes des réglements et opérations documentaires avec l'étranger, des changes et des avances devises, expérience de direction d'un service important.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée *s/réf. 13311 à CONTESSE PUBLICITE*, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui trans.

CONTESSE

Moteurs, sports et loisirs

Participer à la création et au développement des futurs produits motorisés. Constituer, former *et animer votre équipe projet. Conduire en relation avec le service marketing la conception et* la réalisation des 50 cm3 de demain. Développer des produits leaders et performants. Assurer le soutien technique lors des campagnes promotionnelles : compétitions, manifestations... Telles sont les missions qui vous seront confiées par ce grand constructeur international d'engins motorisés destinés aux sports et loisirs.

Jeune Chef de Projet

A 25 ans environ, vous êtes un jeune ingénieur ENSAM, possédant une expérience DAO/CAO acquise en BE. Vous souhaitez maintenant accéder à de plus grandes responsabilités et maîtriser la vie passionnante d'un projet où vous pourrez faire preuve de votre créativité. (réf. 41 107)

Chef de Projets confirmé

A 35 ans environ, votre formation supérieure d'ingénieur A & M + ENSM confortée par une expérience similaire acquise chez un grand constructeur automobile..., de l'électroménager... ou de leurs sous-traitants vous permettront de développer rapidement vos atouts, votre know-how dans un contexte très stimulant de créativité. (réf. 41 207)

Des perspectives intéressantes d'évolution sont offertes pour ceux qui relèveront le challenge avec succès.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence choisie à *Nicole Le Breuilly*, **TEG**, *113 rue de l'Université*, 75007 PARIS.

The Executive Group (France) Management

DESSEIN

Société de Services et de Commerce haut de gamme en forte expansion (C.A. : +300 MF), nous recherchons pour notre Siège un Responsable :

marketing et communication HF

Sous la responsabilité de son Directeur et en relation étroite avec les Centres de profit, il prend en charge l'élaboration, la mise en place, le suivi et le contrôle des résultats de la politique de communication interne et externe et plus spécialement la strategie publi-promotionnelle. Vous avez une formation supérieure (en marketing, publicité et sciences humaines), de 8 à 10 ans d'expérience (comme responsable d'un service marketing d'une grande société ou chargé de lancement de produits nouveaux), une personnalité autonome, dotée d'un fort tempérament, aussi créative qu'organisée et s'impliquant dans sa fonction. Votre aisance dans les contacts, vos compétences rédactionnelles et votre sens des initiatives vous permettront de promouvoir l'image de marque de notre Société. Anglais requis.

Adressez votre dossier (C.V., lettre manuscrite, salaire actuel, téléphone personnel) en précisant la référence 50TM à :

HB

Hervé Le Baut - Consultants
11, rue la Boétie - 75008 PARIS - Tél. 265.38.39

AFCOREM

YEW

YOKOGAWA ELECTROFACT

2ème Constructeur Mondial dans le matériel de contrôle de procédés, l'un des leaders dans le domaine de l'analyse.
Recherche pour faire face à son expansion

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour son agence de **FONTENAY SOUS BOIS.**

Le candidat :
— niveau minimum : BTS en Régulation,
— possédant une expérience dans les systèmes analogiques et numériques,
— maîtrisant la langue anglaise à un bon niveau,
— ayant le sens des contacts commerciaux.

Il sera responsable, sous l'autorité du Chef d'Agence, d'un secteur de clientèle et de projets nécessitant des déplacements de courte durée, mais fréquents.

Si ce poste vous motive, envoyez candidature manuscrite, C.V. détaillé à notre siège - 2, rue des Trembles - **38100 GRENOBLE**

L'INSPECTION GENERALE

IEP, HEC, ESSEC, ESCP..., vous avez le goût des travaux d'analyse et de synthèse. Votre personnalité et votre sens des contacts vous permettent d'assumer des fonctions qui vous mettront en relation avec des responsables de tous niveaux. Vous êtes disponible pour des déplacements en France et à l'étranger d'une durée de 1 à 3 mois.

Intégré(e) dans des équipes d'inspection, vous *acquérerez les connaissances* en technique bancaire et l'expérience nécessaires pour vous voir confier la direction des missions. A ce stade, vous participerez à l'information de la Direction Générale sur la gestion et le fonctionnement, dans tous les domaines, des unités du Siège comme des Succursales ou Filiales de la Banque.

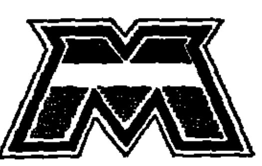
L'Inspection Générale est l'une des voies privilégiées que vous propose la Banque Indosuez pour vous préparer à l'exercice de responsabilités dans les multiples domaines d'activité que peut offrir une grande Banque Internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. CM 25
Banque Indosuez - Service recrutement, carrières, formation,
44 rue de Courcelles - 75008 Paris

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

SOURCES

Références



Nous sommes une importante société industrielle spécialisée dans la fabrication de cycles. Nous employons 2300 personnes en France et à l'étranger. Notre Direction des Systèmes d'Informations prévoit un nouveau schéma directeur et le démarrage de nouveaux ordinateurs.

Dans ce contexte, nous créons les postes de

Chef de projet
Réalisation du schéma directeur

Rattaché au Directeur des Systèmes d'Informations, vous serez chargé de participer à la conception du schéma directeur, puis de mettre en œuvre les moyens nécessaires (humains et techniques) à la réalisation des projets définis.
Vous êtes de formation supérieure (Ingénieur ou MIAGE). Ce poste évolutif basé à PARIS vous permettra de valoriser une expérience réussie de 3 à 5 ans dans une fonction similaire. (Réf. MOL/MB/CPR)

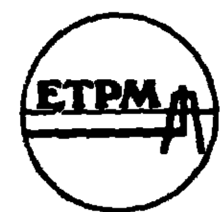
Chef de projet
Gestion de production

Responsable de notre informatique décentralisée (ST QUENTIN - AISNE), vous serez le maître d'œuvre de notre gestion de production (MRP - CAM BAM) et de la mise en place de nouveaux ordinateurs.
Ce poste nécessite une bonne connaissance de la gestion de production en milieu industriel et de réelles qualités de contacts. (Réf. MOL/MB/CPG)

Jeune Chef de projet

En contact direct avec les utilisateurs, vous serez chargé de la conception d'applications variées concernant la gestion administrative. Parallèlement, vous serez responsable de la mise en œuvre de notre plan bureautique : Micro - Vidéotex - Traitement de texte...
De formation supérieure (MIAGE ou équivalent), vous avez une expérience de 3 à 5 ans de la conception de projets en TEMPS REEL. Ce poste est basé à PARIS. (Réf. MOL/MB/CP)

Olivier de LAUGEIRET vous remercie de lui adresser votre candidature sous la référence du poste choisi.



ETPM est une importante entreprise internationale, leader européen dans son domaine d'activité : les travaux pétroliers et maritimes.

Son développement informatique se poursuit et la conduit à renforcer son équipe Etudes en créant un poste de

Chef de projets

Rattaché au Responsable des Etudes et en contact direct avec les utilisateurs, il sera chargé de la conception et du suivi de la réalisation de nouvelles applications de gestion. Parallèlement il aura comme responsabilité la recherche et l'implantation d'une **méthode de conception et d'analyse.**

Dans un environnement technique de pointe (Bases de Données, Temps Réel, Bureautique, Réseaux internationaux...), il sera responsable de l'animation d'une équipe d'Analystes et d'Analystes Programmeurs (internes et SSII).
Le poste s'adresse à un candidat maîtrisant la conduite de projets sur gros systèmes (grâce à une expérience d'au moins cinq ans), ayant envie de prendre rapidement des responsabilités et d'évoluer au sein de l'entreprise.
Olivier de LAUGEIRET vous remercie de lui adresser votre candidature sous la référence MOL/ET/CP.

MEDIA BA



ORDIS - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS
membre de l'*AFCOREM*

GROUPE BANCAIRE PARIS
recherche

JEUNE DIPLOME HF

HEC - ESSEC - Sup. de Co. Paris - IEP Paris (Eco. Fi.)

pour son département **Crédits Spéciaux**

Le candidat sera notamment chargé de la prospection, de l'étude et de la mise en place d'opérations de crédits interressant les entreprises et les professionnels de l'immobilier.

Adresser C.V., photo, prétentions sous réf. 38926
à COFAP - 40, rue de Chabrol - 75010 Paris



recherche pour sa filiale EASTMAN CHEMICAL INTERNATIONAL chargée de la commercialisation de produits chimiques, matières plastiques et fibres textiles, un

CADRE ADMINISTRATIF

Ce poste s'adresse à un candidat :
- Ayant la connaissance et la pratique de la tenue d'une comptabilité.
- Connaissant la distribution de produits industriels.
- Capable de diriger et animer une équipe de 4 à 5 personnes.
- Parlant anglais.

Une bonne formation comptable et une première expérience sont indispensables.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Ecrire avec C.V., photo (retournée) sous réf. ECI - **KODAK-PATHÉ**
Direction Gestion des Cadres - 8/26, rue Villiot - 75012 Paris

BLEU

AIR INTER
LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche H/F
pour sa Direction de l'Informatique et des Télécommunications

INGENIEUR TELECOMMUNICATION

Diplômé Grandes Ecoles (ENST - ESE ...) ou niveau équivalent, 10 à 15 ans d'expérience souhaitée. Solide expérience commutation téléphonique nécessaire.
Réf. 058/C1

INGENIEUR D'ETUDES RESEAUX

Diplômé ENST - ESE ... ayant 3 à 5 ans d'expérience.
Expérience réseaux IBM souhaitée. Réf. 058/C2

Lieu de travail : ORLY.
Déplacements en province à prévoir.

Adresser CV, prétentions en précisant la référence du poste envisagé au Département Développement des Ressources Humaines
1 avenue du Maréchal Devaux – 91550 PARAY VIEILLE POSTE

PARIS-PRESSE ANNONCES

Cabinet d'Audit International

La responsabilité d'équipes et de missions

La pratique de l'audit est le plus souvent requise pour évoluer vers des postes de responsabilité dans la fonction financière. Une expérience dans un des grands cabinets anglo-saxons représente une référence importante.

Diplômé de l'enseignement supérieur (grande école de commerce, maîtrise de gestion avec une spécialisation comptable et financière), vous avez acquis une première expérience professionnelle de 3/4 ans dans un cabinet d'expertise comptable. Vous parlez l'anglais. Vous pouvez et souhaitez aujourd'hui exercer des responsabilités de Chef de Mission et encadrer des équipes dans un cabinet international, au sein d'un environnement valorisant et de haut niveau, et dont le renom et les méthodes vous permettront d'évoluer.

Cofror, notre conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Catherine ROIZOT sous réf. 510/13 M (en indiquant votre rémunération actuelle).

COFROR
Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 Paris la Défense

SOURCES

Directeurs d'Agence
Sous-directeur administratif
Fondés de pouvoir administratif
Fondés de pouvoir clientèle entreprise

UNE TRES IMPORTANTE BANQUE PRIVEE,

vous attend dans le cadre de son développement sur les régions :
PARIS - NORD - SUD-EST - PAYS DE LOIRE.

Nous attendons des hommes et des femmes diplômés qui prendront le risque d'entreprendre au sein d'une structure dynamique.

A votre réelle compétence et à votre **solide expérience bancaire dans ces postes**, répondra une rémunération motivante.

Prenez contact avec nous dès aujourd'hui en écrivant sous réf. DE à CONTESSE PUBLICITE ss Nº 13231, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.
Merci de préciser les sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas être mis en relation. **Discrétion assurée.**

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL

GROUPE LOCAMIC
CREDIT - CREDIT BAIL - LOCATION
recherche

CADRES COMMERCIAUX

souhaitant rejoindre une équipe performante orientée vers le développement de relations avec des entreprises et des prescripteurs ou fournisseurs de matériels d'équipement professionnels et notamment informatiques.

Profil :
— formation commerciale ou économique supérieure souhaitée,
— première expérience professionnelle de quelques années dans une activité financière ou commerciale, spécialement dans le secteur informatique, serait appréciée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à :
LOCAMIC - réf. : A.M.C.
3, avenue Hoche - 75008 PARIS.

PARIS OUEST F 200.000 ±

Une Société française, filiale d'un groupe américain dans l'importation de produits pharmaceutiques, recherche un

chef comptable

Professionnel expérimenté de la comptabilité et des techniques anglo-saxonnes, il sera responsable de toutes les opérations en comptabilité générale et analytique, du reporting à l'aide de moyen informatique (IBM PC), de l'analyse et de l'explication des écarts, de la paie, des déclarations sociales et fiscales, des formalités de dédouanement, du respect des procédures de contrôle interne.

De niveau DECS avec une bonne pratique de l'Anglais, il a acquis au moins 5 ans d'expérience dans un poste similaire.

Les candidatures des personnes en congé seront prises en considération.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions, sous référence 21.805-M à l'attention de H. CARON

C&L Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
58, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

---

jeune ingénieur essais industriels
INA - ENSAIA - ARTS ET METIERS

La Direction du Développement et de la Qualité de l'**UNION DE BRASSERIES** recherche un Jeune Ingénieur *débutant*.

Il sera plus *particulièrement* chargé des *essais industriels* relatifs aux fournitures du conditionnement (bouteilles, bouchons, découpes, etc...).

Il participera à la définition des cahiers des charges et aux relations avec les fournisseurs.

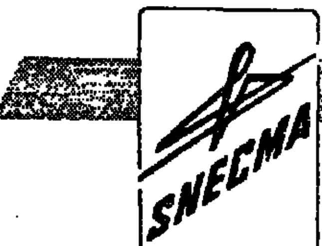
Des possibilités de carrière existent dans le Groupe international dont l'U.B. est filiale pour des candidats de valeur, mobiles et parlant couramment anglais.



Poste à pourvoir à PARIS NORD.

Envoyer C.V. et prétentions à
Olivier ISABELLE,
UNION DE BRASSERIES
33, avenue de Wagram 75017 Paris.

هكذا من الأصل



Corporate Finance

PARIS

Une banque d'affaires internationale de grande renommée, dont l'activité s'exerce dans le domaine des fusions-acquisitions, le montage de financements et le conseil financier, recherche un collaborateur pour renforcer son bureau de Paris.

Sa *tâche consistera* dans un premier temps à seconder les responsables en charge de projets, avant d'assumer ultérieurement la gestion d'une clientèle.

Ce poste s'adresse à un candidat d'une trentaine d'années, de formation supérieure (HEC, MBA), possédant 4 ou 5 ans d'expérience acquise dans une banque d'affaires ou dans un cabinet de consultants.

Une connaissance parfaite de l'anglais est indispensable.

Envoyer c.v. à RÉGIE-PRESSE sous réf. 307 801
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Fabricant de *matériel* pour la *chimie*
recherche pour région parisienne

JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL

Niveau BTS ayant première expérience
de diffusion de biens équipements industriels.

Ecrire avec C.V. sous nº 309.269 M
REGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

SOLDÉCOR

recherche pour son siège
ARCUEIL (près Porte d'Orléans)

CHEF COMPTABLE

35 ans minimum

- Formation DECS ou equivalent
- Expérience comptabilité générale, analytique, informatique...
- Bon meneur d'équipe (10 personnes)
- Libre rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions M. PAL
61, Avenue Aristide-Briand
94117 ARCUEIL CEDEX

BLEU

CENTRE D'INFORMATIQUE GÉOLOGIQUE
Ecole des Mines de Paris
35, rue Saint-Honoré
77305 FONTAINEBLEAU.
Tél. : (6) 422-49-21.
Propose pour l'année scolaire 85-86 bourses de recherche à des Ingénieurs diplômés moins de 25 ans dans le domaine de l'hydrogéologie et de la géothermie.

Laboratoire
de technologie
microélectronique
recherche

UN INGÉNIEUR

Anglais courant, pour préparer une thèse (convention CIFRE) sur la mise au point d'un procédé et d'un équipement industriel permettant le dépôt chimique en phase gazeuse de tungstène sous basse pression.

Adresser candidature à :
M. PAPAPIETRO,
INSA, Bât. 401,
20, av. A.-Einstein,
69621 Villeurbanne Cedex.
Tél. : (7) 894-82-76.

ÉDITEUR JURIDIQUE
recherche

DOCTEUR EN DROIT

bonne connaissance du droit des sociétés et de la fiscalité pour ass. la direction de la réd. et des mises à jour d'ouvrages spécialisés dans ce domaine.

Écrire avec CV détaillé à RÉGIE PRESSE sous référence 307784, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Recherchons

FORMATEURS EN ALPHABÉTISATION et PROFESSEURS D'ANGLAIS

de langue maternelle.
Expér. pédagogique exigée.

Env. CV sous réf. 307791 à Régie presse, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

SNECMA : LE DEFI TECHNIQUE

Nous recherchons pour notre
DIRECTION DE PRODUCTION

INGENIEURS GRANDES ECOLES
(Centrale, Mines, Sup'Aéro...)

souhaitant occuper à terme des responsabilités opérationnelles de haut niveau.

INGENIEURS EN ORGANISATION Réf. 119/85

Ils pourront justifier d'une première expérience industrielle réussie. Ils participeront au sein d'une unité de production à la définition de systèmes d'information évolués et piloteront leur mise en place.
Ces postes sont à pourvoir en proche banlieue Nord-Ouest et banlieue Sud de Paris.

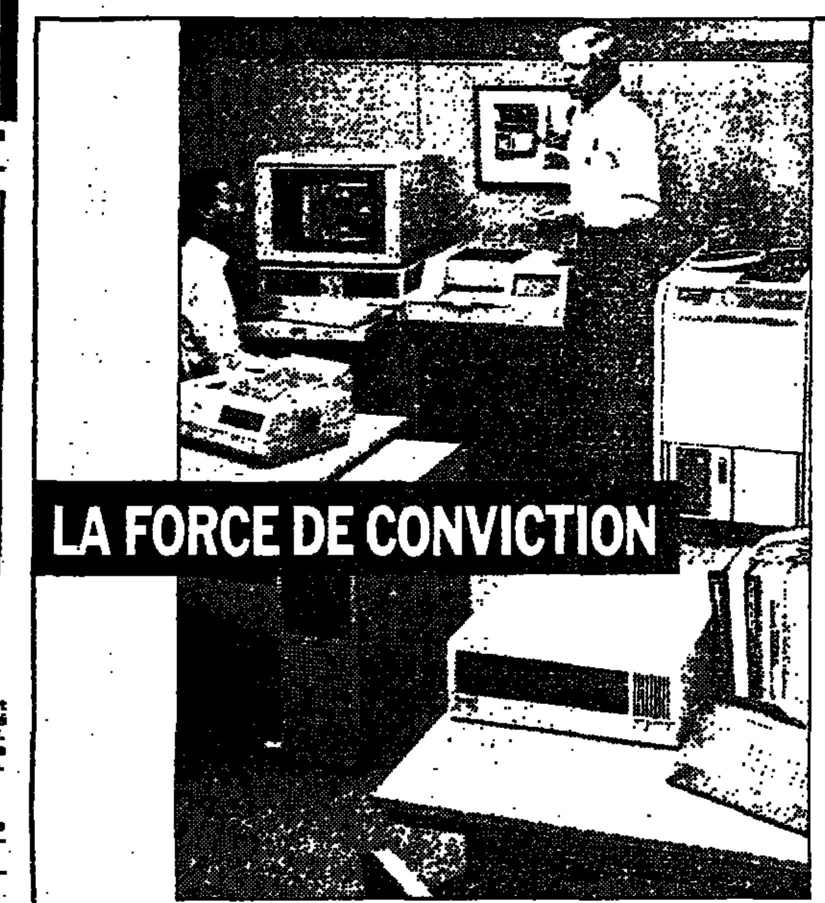
INGENIEUR PRODUIT Réf. 151/85

Débutant ou ayant une première expérience industrielle, il aura à coordonner les activités méthodes et gestion de production relatives à nos moteurs civils.
Ce poste est à pourvoir en proche banlieue Nord-Ouest.
Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions à SNECMA - Département Encadrement 2, bd Victor, 75724 Paris cedex 15 en précisant la référence choisie.

SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires.
Largement exportateur, notre GROUPE (26 000 personnes, dont 3 200 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65



INGENIEURS COMMERCIAUX
INGENIEURS CONSEILS AVANT VENTE

Confirmés et débutants

en rejoignant notre espace technologique, vous investissez votre capital dans la course à l'innovation. Notre structure, vous garantit une large autonomie et vous offre de réelles possibilités d'évolution dans un environnement HI TEK.

Vous maîtrisez, bien sûr, l'anglais.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature avec C.V., photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines, B.P. 13, 91941 Les-Ulis cedex.

TERMINAUX GRAPHIQUES
STATIONS DE TRAVAIL GRAPHIQUE
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Tektronix®

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

PUTEAUX **F 200.000±**

Le leader américain de logiciels et progiciels pour moyens et grands systèmes, recherche pour sa filiale française, C.A. près de F 100 Millions, en expansion continue, son

responsable comptable

Rattaché au Directeur Financier, âgé de 27 ans minimum, titulaire du DECS ou l'équivalent, pratiquant l'anglais, il a déjà acquis une première expérience de la comptabilité américaine dans une société internationale et utilisé des systèmes et procédures anglo-saxons et des moyens informatiques.

Il devra mettre en place des procédures nouvelles, constituer une équipe en adéquation avec le dynamisme de l'entreprise et savoir dialoguer avec ses partenaires dont la Direction Financière aux Etats-Unis.

Possibilité d'évolution pour un candidat à fort potentiel.



Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions, sous réf. 21800-M à l'attention de H. CARON
Coopers & Lybrand associés
DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

BANQUE FRANÇAISE
recherche pour ses Unités Parisiennes

2 Exploitants

pour développer et gérer un portefeuille d'entreprises

Ces postes s'adressent à des candidats à l'esprit d'initiative et au dynamisme commercial reconnus et qui souhaitent s'investir dans un contexte autonome et évolutif.

Une expérience de 2 à 6 ans de l'exploitation commerciale est nécessaire et s'appuie sur une formation supérieure ou bancaire.

Merci d'adresser votre c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions au Cabinet RECOR, Département Recrutement Bancaire et Financier,

RECOR 37, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS.
Stricte confidentialité assurée.

COURS PRIVÉ SECONDAIRE
hors contrat
cherche pour rentrée
de septembre 1985
PROFESSEURS
DE PHYSIQUE
pour 3e à Terminale
ET DE TECHNOLOGIE
pour 3e.
Sérieuses références exigées.
Adresser votre candidature à PROMO J, 9, rue Lagrange, 75005 PARIS, qui transmettra.

CABINET DE PSYCHOLOGIE
INDUSTRIELLE
recherche

PARIS-PROVINCE

DES CONCESSIONNAIRES (H./F.)

Temps partiel poss.
Formation assurée.

Adresser C.V. à RÉGIE-PRESSE s/nº 307.803,
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ville de
ST-LEU-LA-FORÊT (95320)
recherche

COLLABORATEUR (H./F.) RESPONSABLE SERVICES FINANCIER ET PERSONNEL

Niveau DECS.
Connaissance informatique appréciée. Possibilités logement.
Promotion
par formation interne.

Tél. : 995-92-60.

Importante Société Négoce
produits métallurgiques
Banlieue NORD Paris
recherche

TECHNICO-CCIAL

Bonne expérience de la vente en milieu industriel.
Anglais lu, parlé, écrit.
Allemand souhaité.
Excellentes possibilités de promotion.
Ecrire nº MO 98854, BLEU,
17, rue Lebel,
94307 VINCENNES CEDEX,
qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche

INGÉNIEUR DE PROJETS

De formation mécanique ou électrique pour installations de dépoussiérage électro-statique.
Anglais courant.

Env. C.V. s/réf. 13.204 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

JEUNE CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Isolation de façades
Paris-Sud

Une entreprise parisienne en expansion, niveau d'activité élevé, désire confier ce poste de responsabilité commerciale et technique, à un jeune technicien Sup ou DUT Bâtiment (ou équivalent) disposant de 2 à 5 ans d'expérience : relations technico-commerciales, conduite et gestion de travaux (par ex. : murs rideaux, menuiserie métallique, bardage, ou similaire).

- Poste d'avenir stable.
- Rémunération stimulante, évolutive.
- Voiture de service à usage privé.

Adr. CV dét. ss réf. 1140 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

Ensemble scolaire St-Michel
Etabliss. privé sous contrat
TA1, A2, B, C, D, BTS
INFORMATIQUE
recherche

PROFESSEUR D'INFORMATIQUE

(licence ou maîtrise).

Contacter : 374-79-52.

Foyer Jeunes Travailleurs
Mixte
Nord de Paris
recherche
3e PERSONNE
Pour équipe d'encadrement
H. ou F., DEFA, 35 a. minim.
Salaire C.C.N.
Libre immédiatement.
Tél. : 606-02-93.

INGENIEURS HF
Bureau d'Etudes

Notre Société, filiale d'un groupe industriel, conçoit et réalise des véhicules utilitaires à usages spéciaux.

Nous souhaitons rencontrer des Ingénieurs de formation technique étendue en mécanique, électricité, hydraulique, soudure.

Cette annonce s'adresse à des Ingénieurs diplômés, 35 ans minimum, imaginatifs, audacieux en technologie, avides de progrès techniques ayant à leur actif des réalisations techniques réussies et souhaitant s'intégrer à une équipe.

Merci d'adresser CV, photo, prétentions sous Nº 9395 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS – qui transmettra

---



Paris Sud

Grand Groupe Industriel
Technologie Avancée

Notre établissement comprend plus de 1500 ingénieurs et notre expansion entraine un accroissement rapide de nos effectifs dans ces fonctions.

Au sein de l'équipe recrutement, le professionnel que nous souhaitons intégrer mettra en œuvre les moyens nécessaires à l'obtention de candidatures (coordination avec les écoles, médias, etc...) et effectuera une pré-sélection pertinente, adaptée aux besoins de nos différents services. A leur arrivée, il accueillera les nouveaux embauchés, suivra leur période d'essai et participera activement au bilan de cette phase d'intégration.

Spécialiste du recrutement en milieu industriel (cabinet ou entreprise), âgé de 35 ans minimum, il pourra avec nous développer ses compétences et évoluer dans un contexte tourné résolument vers l'avenir.

Merci d'adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle sous ref. 780 M à Michel Dussault, qui vous garantit la confidentialité.



Idel Tournay/Ass-com

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

	La mm/col.*	La mm/TTC
ANNONCES ENCADRÉES	59,00	69,97
OFFRES D'EMPLOIS	17,00	20,16
DEMANDES D'EMPLOI	45,00	53,37
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

secrétaires secrétaires

ORGANISME PARA PUBLIC Paris 17ème
recherche

Secrétaire de direction confirmée

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la réf. 54856 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra en toute discrétion.

DEMAIN

Emplois Cadres — Le Monde
L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOI
CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ × 7 F (frais de port inclus)

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro
5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

formation professionnelle

FORMATION PROFESSIONNELLE D'ANALYSTE PROGRAMMEUR
en 7 mois = 1 000 H
sur 30 micros et gros système IBM.
Assistance au placement.
Entretien et sélection sur R.D.V.
Crédit étudiant 100 %.
Centre agréé par OLIVETTI et ERICSSON
Centre International d'Etudes et Formation Professionnelle en Informatique
ciefpi 11, r. de la Gare - 94230 CACHAN
Tél. (1) 740 12 22
Mo Arcueil-Cachan - 10' des Halles
FRANCACIP

FORMATION INFORMATIQUE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Chef de projets
de 8 à 12 mois
Assistance et Conseil
INTERNATIONAL en Logiciel
38, Rue Bassano - PARIS 8e
Mo George V
Tél. : 723.55.18

RECONVERSION
aux nouvelles technologies
Centre International de traitement informatique
agréé C.P.E. depuis 1979.
205-24-63/241-83-83

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) BP 29109, PARIS CEDEX 09.

MONACO
Cède partic. maj. de S.A. monégasque fond. anc. avec bx, tél., télex dans imm. central gd stand. Monte-Carlo pouv. perm. instal. spéc. en opér. bours. div., évent. avec log. dns même imm. Prem. lettre : s'adr. à M. Claude Deshayes, 6, av. Théophile-Gautier. 75016 Paris.

capitaux propositions commerciales

Ppriétaire local Lyon central ch. partan. Ecr. Thibault, 23, rue du Docteur-Potin, 75019 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE EXP.
Ayant occupé plus de 10 ans poste de direction cherche emploi PROCHE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, temps partiel. Etudie toutes prop., agences, cabinets, stés cciales.

Ecr. s/nº 6 778 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME
ayant organisé expositions (peintres, illustrateurs, photographes) et Salons importants à Paris, cherche empl. similaire dans société spécialisée de l'organisation de manifestations. Écrire sous le nº 7500 *le Monde* pub., services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire parfaitement bilingue (français-anglais), excellentes notions d'espagnol, ayant sens de l'initiative et des responsabilités, cherche poste motivant. Tél. : 336-51-04.

Prof. d'anglais, russe, rech., poste, réf. région indifférente. 557-19-17 (10 h-12 h – 19 h-21 h).

Secrétaire direction 48 ans cherche place stable secteur Villepinte, Paris-Nord II, Garonor, Aulnay-sous-Bois. Tél. : 860-99-65.

ALLEMAGNE DU NORD
9 ans de journalisme en France, couple franco-allemand nommé à Lübeck, couvre actualité (politique, économie, culture, faits div., reportages) pour journal/magazine/radio/T.V.
Tél. : 037-31-69

Diplômée BTS, secr. trilingue, expérience 3 ans/Pays-Bas, 9 ans/Canada, cherche poste d'Assistante Adminin., région Sud-Ouest. Responsable organisée, capable d'analyse, de passage dans la région en juillet. Tél. : (63) 54-02-24.

JOURNALISTE INDÉPENDANTE
8 ans d'expérience, haut niveau, économie, social + information scientifique (télécommunications) recherche : tous travaux conception et collaboration rédactionnelles (journaux d'entreprises, pub...). Etudierait toutes propositions.

Écrire sous le nº 69.804
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre Ford Escort 1600 GL, gris métallisé, 4 portes, boîte 5 vitesses, 6 CV, avril 82. 30.000 F.
Tél. : 781-63-46 à part. de 19 h.

divers

Vends camping-car Transit 100, 11 CV essence, nov. 83, cellule Aristocrat, blanc, 4 places, été, hiver, w.-c., radio-cassettes, 12.500 km, 1re main. 98.000 F. Gérard : (1) 509-40-75.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

RUE J.-J.ROUSSEAU
115 m², dans immeuble 17e. Ht plaf., DORESSAY 548-43-94

5e arrdt

JARDIN-DES-PLANTES
100 m² séjour + 2 ch., cft. Px 1 360 000 F. 705-31-13.

VAL-DE-GRACE 2 p. tt cft calme, clair Px 400 000 F. T. 325-97-16.

6e arrdt

Seine, beaux-arts, 703-32-31.
85 m², GRANDE TERRASSE.

Q. GRDS-AUGUSTINS
(Prox.) imm. XVIIe, très original, gd séj. voûté + ch., c., bns. Impeccable.
840 000 F – 542-40-90

7e arrdt

SUFFREN
3 pièces, rue et jardin, balcon, imm. standing, 1 620 000 F. AG. BRANCION 575-73-94.

350 m² SUR SEINE
QUAI ANATOLE-FANCE - DORESSAY 548-43-94

9e arrdt

Rue du CARDINAL-MERCIER Imm. p. de taille, plein sud.
BEAU 4 PIÈCES, 93 m²,
850 000 VERNEL 526-01-50.

11e arrdt

BOULEVARD VOLTAIRE, 3 PIÈCES à rénover, 2e étage. URGENT – 634-13-18.

12e arrdt

MICHEL BIZOT
Beau studio cuis. bains, refait neuf 27 m².
190 000 F. 526-99-04.

13e arrdt

GOBELINS
Appt de classe triple récept. 4 chambres, 2 bains, 275 m², 3 400 000 F.
Tél. : 526-99-04.

14e arrdt

ALÉSIA STUDIO
TT CONFORT, 889-49-34.

15e arrdt

RUE LECOURBE
Dble liv. + chambre
tt confort refait neuf, asc., 64 m².
690 000 F. Tél. 280-26-23.

FRONT DE SEINE
« TOTEM », 3 p., gde cuisine équipée, bains, 2 w.-c., cave. Park. VUE SUR SEINE. Soleil. 1.875.000 F. T. : 281-33-34.

16e arrdt

JASMIN
7 p. s/jardin, parkg. balcon. AG. BRANCION 575-73-94.

LA MUETTE
4 pièces charme, verdure, soleil, immeuble pierre de taille. 1 550 000 AG. BRANCION. TÉL. : 575-73-94.

PORTE SAINT-CLOUD
Beau studio tt cft. gd balcon Prix : 320 000 F.
GARBI 567-22-88

Mº PORTE-DE-ST-CLOUD
GRAND STUDIO, CFT. 35 m² 250.000 F. – Tél. 526-99-04.

17e arrdt

AVENUE DE CLICHY
4 pièces, 85 m² à rénover. BEL IMMEUBLE, 3e ÉTAGE. GARBI 567-22-88.

CHAMPERRET – ST-CYR
Etage élevé, asc. balc. 3 + P, tt cft. 575 000 F. 322-61-35.

AVENUE NIEL
2 p., cuis., bains, w.-c., parf. ét. Tél. : 634-13-18.

19e arrdt

QUARTIER VILLETTE
Studio 31 m², 2e étage. ensoleillé, cuisine équipée. Standing. Prix : 270 000 F.
Tél. : 252-11-75.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL
Mº Croix-de-Chavaux
4 P, cuis., s. de b., chauf. c., asc., p. de t., 695 000 F. Visite sam., Thomas 1er dr., 3, rue Ariste-Hémard, 287-04-35.

Province

DINARD près PLAGE
ds petit imm. pierre de pays 1er ét., entrée, cuis., dble living, 4 ch., bns, w.-c., s. d'eau, garage. A SAISIR, 634-13-18.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Piquet, 15e. 566-00-75. Recherche pour clients sérieux APPTS à partir de 100m² dans 15e et 7e arrdts.

URGENT Part. paie comptant Appart. 70 m² env. Confort 7e, 15e, 16e, 17e. T. : 369-48-44.

MICHEL BERNARD
42, AV. VICTOR-HUGO. Tél. : 502-13-43.
RECHERCHE, DIFFÉRENTS QUARTIERS, APPTS, HOTELS PARTICULIERS, BUREAUX.

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Métro M.-Dormoy, studio tt conft, 4e ét., asc., calme, soleil, vue. 2.100 F. Garantie demandée. Ecr. s/nº 2674 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

COLOMBES - GARE CENTRE. Grand 2 pièces, tout confort, refait neuf. Px : 2.260 F net. Tél. : 227-92-89.

OUEST RÉSIDENT. R.E.R. Belles villas et gds appts avec jard. privat. Libres à la rentr. Tél. : 504-56-29.

locations non meublées demandes

Paris

EMPLOYÉE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE cherche Appt 2 pièces. 2.500 F/mois. Paris Est ou proche banlieue. Tél. bur. : 298-59-25, Maryse Honorin.

FONCTIONNAIRE recherche 3 PIÈCES PARIS. Après 19 heures : 990-37-08.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

immeubles

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 Paie comptant, 15e, 7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

hôtels particuliers

NEUILLY (près bois)
AVEC GRAND JARDIN SUD
Réception 90 m² + 6 chambres + demi sous-sol + maison de gardien et garage. Claude ACHARD 637-14-56

ROLAND GARROS
EMPLACEMENT EXCEPT. MAISON PARTIC. s/4 nivx, gar., cave, jard. 274-59-58.

villas

Calmont, 45 km sud Toulouse, villa neuve F5, 160 m², mezzan., poutres appar., terrasses. Terr. 4.600 m². Pêche, chasse. Frais réd. 55 U. (98) 27-15-95.

maisons de campagne

Vd maison 4 p. et dépend., 2 cours, jardin, centre bourg. ATELIER, tous comm. à prox. 22.000 F à déb. (70) 44-19-22.

fermettes

Vends, 41, 10 km Beaugency, fermette 5 p., chauff., s. d'eau, w.-c., dépend., verger et pot. Tél. : (54) 87-40-41 ou (54) 87-40-57.

propriétés

PROVENCE, prox. Vaison-la-Romaine, ppté 2 mas 235 m², rénovation de qualité, terrain 3.300 m², piscine, vue. (75) 28-70-10.

9 km de NIMES, mas rénové par décorateur, Gd séj. avec cheminée murale, 4 ch., s. de bains et s. d'eau. 220 m² habitables. Jardin clos (photo s/dem.). 850.000 F. Cabinet Jacques DIDIER, 20, bd Gambetta, NIMES. (66) 67-53-37.

MONTPELLIER
Maison ancienne 5 pièces, 120 m², jardin 450 m² près du centre. Prix : 1 100 000 F T. 700-83-89 ou (67) 72-86-67.

ARDÈCHE DU SUD
A vendre, maison de plain-pied, 150 m² habitables s/3700 m². 5 ch., salon, salle à manger, bur., san. complet, vue imp. arbres fr. + garage 40 m². Prix : 400 000 F. T. (75) 36-80-09, ap. 20 h 30. Libre début septembre.

LOIR-ET-CHER
Vends belle gentilhommière 8 ha. de parc, région de Montoire, avec maison de gardiens. Communs et bois, gdes caves dans colline
S'adresser Mº Roger Laboureix
Téléphone : (1) 281-56-60.

viagers

Dans un bel imm. pierre de Flandres, 48.000 cpt + 1.100 - occupé fme 68 ans, 3 p. cft. F. Cruz, 266-19-00.

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
Emplacement exceptionnel appart. 30 m², balc. 330.000 + rente 3.000. Occupé femme 71 ans.
LODEL - 355-00-44.

ÉTUDE LODEL, 35, bd Voltaire, 75011 Paris. Tél : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France.
INDICATEUR LAGRANGE fondé en 1876, 5, r. Greffulhe, 75008 Paris.
Tél. : 16 (1) 266-46-40.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

LOCAL PROFESSIONNEL EN REZ-DE-CHAUSSÉE sur cour clair et calme. Idéal pour activité type architecte. Paris-13e. Tél. : 329-58-65.

XVIe
Domiciliation, siège social, constit. sté, secrét. tél., location bureaux. Tél. : 651-29-77.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50

V/SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
(sans frais honoraires).
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ.

SIÈGE SOCIAL A PARIS
Bureau ou domiciliation + services (1) 346-00-55.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue directement 1 bur. ou + dans imm. stand. 563-17-27.



L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
555-91-82

économie

REPÈRES

Dollar : reprise à 9,30 F

Relativement stable ces derniers jours, le dollar s'est raffermi mardi matin 2 juillet sur la plupart des grandes places financières internationales. A Paris, il s'échangeait à 9,3020 F (contre 9,2285 F lundi soir). A Francfort, son prix était monté à 3,0550 DM (contre 3,0280 DM). Les cambistes signalaient une assez importante demande d'origine commerciale, en particulier. Ils attribuaient cette reprise à des achats de couverture en liaison avec la *fermeture du marché new-yorkais* jeudi 4 juillet pour la célébration de la fête de l'indépendance.

Conjoncture : un mieux en RFA

L'activité *économique se serait nettement accélérée* au deuxième trimestre en RFA. Selon l'Institut de conjoncture IFO de Munich, le taux de croissance annuelle aurait atteint 4,5 % par rapport au deuxième trimestre 1984. L'activité se ralentirait au deuxième semestre, du fait de la construction (dans le reste de l'industrie, le climat s'améliorerait). Sur l'ensemble de 1985, IFO maintient des prévisions de 2,5 % de croissance.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,2870	9,2900	+ 185	+ 205	+ 388	+ 410	+1 085	+1 185
$ can.	6,8407	6,8455	+ 38	+ 55	+ 78	+ 115	+ 273	+ 371
Yen (100)	3,7402	3,7429	+ 124	+ 137	+ 250	+ 268	+ 744	+ 793
DM	3,0452	3,0472	+ 118	+ 129	+ 243	+ 258	+ 722	+ 766
Florin	2,7013	2,7029	+ 75	+ 84	+ 157	+ 170	+ 488	+ 525
F.B. (100)	15,1279	15,1365	+ 172	+ 229	+ 360	+ 458	+1 048	+1 334
F.S.	3,6405	3,6431	+ 143	+ 159	+ 299	+ 319	+ 893	+ 956
L (1 000)	4,7736	4,7763	– 162	– 136	– 298	– 265	– 893	– 889
£	12,0917	12,1049	– 280	– 226	– 531	– 455	–1 152	– 968

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	7 11/16	7 13/16	7 11/16	7 13/16	7 7/8	8
DM	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8
Florin	6 3/4	7	6 5/8	6 3/4	6 9/16	6 11/16	6 9/16	6 11/16
F.B. (100)	8 5/8	9 1/8	8 9/16	8 13/16	8 11/16	8 15/16	8 15/16	9 3/16
F.S.	3	4	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
L (1 000)	13	14	13 5/8	14	13 5/8	14	14	14 5/16
£	12 3/4	13	12 5/8	12 3/4	12 1/2	12 5/8	12 3/16	12 5/16
F. franç.	10 1/16	10 5/16	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 3/4	11

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Mise en règlement judiciaire de Tourisme et travail

La première chambre civile du tribunal de Paris a prononcé le 1er juillet la mise en règlement judiciaire de la fédération Tourisme et travail, proche de la CGT. Le tribunal a désigné comme syndics MM. Jean-Claude Pierrel et Alain Pernot. Le bilan avait été déposé le 28 juin dernier par l'administrateur provisoire, M. Albert Chassagnon. Les pouvoirs publics ont cependant assuré que les 210 000 vacanciers inscrits cette année pourraient partir normalement,

Ainsi, le licenciement en 1984 de quarante-cinq personnes (soit le quart des effectifs de l'association) n'aura pas suffi à redresser les comptes de Tourisme et travail. Officiellement, la fédération avait 9,5 millions de francs de déficit à la *fin de l'exercice 1983 et 18 millions* de francs fin 1984. Depuis, la situation se serait détériorée : les inscriptions pour les séjours à l'étranger cette année sont inférieures de 40 % aux prévisions. L'association a demandé un prêt de 30 millions de francs aux pouvoirs publics en janvier dernier.

L'affaire de Tourisme et travail est une étape de plus dans la crise *qui agite le tourisme social. Il y a* des précédents : le Touring Club de France n'a-t-il pas déjà été mis en règlement judiciaire le 12 juin 1981 après quatre-vingt-dix ans d'existence ?

Le tourisme social est né et s'est développé après la guerre. Différentes associations ont, en effet, profité de la naissance des comités d'entreprise pour proposer des *vacances et des loisirs aux salariés.* Tandis que, par exemple, Tourisme et travail ne cachait pas ses liens avec la CGT, l'OCCAJ (Organisation centrale des camps et activités de jeunesse) était dans la mouvance de la CFDT et de FO. Mais depuis quelques années, les difficultés du tourisme social s'accumulent.

Première explication : les associations n'ont pas su maîtriser leurs *coûts. Coûts d'investissement* tout d'abord : les vacanciers réclament de plus en plus d'espace et de confort. Mais l'investissement pour un lit est passé à VVF (Villages, vacances, familles) de 5 000 F en 1959 à 40 000 F en 1979. Les coûts de fonctionnement, eux aussi, se sont élevés : il faut entretenir durant toute l'année un parc immobilier utilisé *en moyenne deux mois par* an ; par ailleurs le ministère du tourisme reconnaît, aujourd'hui, que les effectifs permanents des fédérations sont *« trop importants »*.

La crise n'a pas *épargné le tourisme social* : la durée des séjours à l'OCCAJ était de vingt jours en 1980, de dix-sept jours en 1984. Les subventions complémentaires ont baissé elles aussi : 130 millions de francs ont été versés par la Caisse d'allocations familiales au tourisme social en 1981, 90 millions en 1983, 90 millions en 1985. En outre, les caisses décentralisées pourront *désormais affecter ces sommes* à d'autres activités que le tourisme social.

Surtout le « produit » proposé par les associations est lui-même remis *en cause. Le tourisme social n'a pas* su se donner un nouveau visage, se renouveler. Ailleurs, les voyages à thème (le golf, la pêche) se développent, les vacanciers réclament des animations, ils délaissent les « pensions complètes » mais désirent plus de services. Quand ses prix ne sont pas compétitifs il n'est pas étonnant de voir un comité d'entreprise de la région parisienne prendre ses *inscriptions au Club Méditerranée.*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

LE DISPOSITIF LÉGISLATIF DE M. DELEBARRE

Le nouveau système de congés de conversion sera fondé sur le double volontariat des entreprises et des salariés

Dix jours après l'échec des négociations entre les partenaires sociaux sur l'extension des congés de conversion — les fameux contrats formation recherche d'emploi (CFR), M. Michel Delebarre, ministre du travail, ne reste pas l'arme au pied. N'écoutant pas les conseils de M. Gattaz, qui demandait au gouvernement de ne pas intervenir, il prépare un *dispositif législatif qui* permettra d'avancer là où la politique contractuelle a failli. Mais l'avancée sera modeste, donnant quelques satisfactions au CNPF sans heurter les syndicats.

M. Delebarre consulte, ce mardi 2 juillet, les partenaires sociaux en les recevant les uns après les autres. Mercredi, il présente au conseil des ministres une communication sur les moyens de sortir du blocage actuel sur les CFR. Un projet de loi-cadre devrait, selon certains syndicalistes, être déposé à la session extraordinaire de juillet, qui doit déjà débat*tre de la Nouvelle-Calédonie et* de la modernisation de la police.

Plus question de généraliser les CFR à l'ensemble des salariés victimes d'un licenciement économique. Le projet de loi sera fondé sur un double volontariat : d'une part, celui des branches d'activité et des entreprises (celles-ci pouvant y recourir même en l'absence d'un accord de branche), d'autre part, celui des salariés, qui garderont la possibilité de préférer l'inscription directe à l'ANPE plutôt que le passage pendant un an dans un système de formation reclassement (qui rallonge d'un an la durée d'indemnisation). Les entreprises auront en main la carte des CFR, mais elles ne l'utiliseront que si elles le souhaitent, comme cela se produit chez Citroën ou, plus généralement, dans la sidérurgie et les chantiers navals.

Plus question, non plus, de demander à l'UNEDIC, géré par des partenaires sociaux qui ont montré leur incapacité à se mettre d'accord sur les CFR, d'apporter sa contribution au financement. Celui-ci sera partagé, selon une clé de répartition qui reste à négocier entre l'État et les entreprises, la question de la participation des salariés eux-mêmes par abandon de leurs indemnités de préavis restant également en suspens.

Le caractère optionnel des CFR devrait satisfaire le CNPF et aussi FO. En revanche, d'autres points de friction se profilent avec le patronat. Ainsi, le projet du ministère, conformément à ce qui s'est notamment produit chez Citroën, prévoit que le lien juridique entre le salarié licen*cié et son entreprise sera maintenu* pendant la durée du CFR.

Conséquence : les bénéficiaires des CFR, même s'ils sont relativement peu nombreux, ne seront pas comptabilisés parmi les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, le ministère acceptant toutefois de réfléchir — il l'a déjà fait savoir officiellement — à la recommandation de l'OIT sur la création d'une catégorie intermédiaire pour les personnes en *« sous-emploi »*, ni chômeurs, ni salariés. *« Les catégories de chômeurs, ce n'est pas l'affaire des partenaires sociaux »*, dit-on au ministère.

M. N.

BANQUES

TIRAILLÉE ENTRE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET LA MUTUELLE ASSURANCE ARTISANALE DE FRANCE

La Banque hypothécaire européenne devrait rapidement connaître son sort

L'une des batailles financières et boursières qui s'annonçait comme un des meilleurs feuilletons de l'été — la prise de contrôle de la Banque hypothécaire européenne (BHE) — risque d'être amputée de quelques épisodes. Répliquant à l'offre publique d'achat (OPA) lancée fin avril dernier, puis amendée ultérieurement, par la Mutuelle assurance artisanale de France (MAAF), la Société générale a en effet déposé, *le 1er juillet*, une contre-OPA au prix de 367,50 F par action BHE, soit les 5 % supplémentaires exigés par rapport aux premières enchères (350 F), conformément à la réglementation dans ce type d'opération.

Non contente d'offrir un prix supérieur et de l'élargir à la totalité du capital de cette banque dont elle ne convoitait initialement que 45 % (s'alignant *en cela sur* la MAAF), la Société générale entraîne dans son sillage deux autres candidats à la reprise en « *pool* » : la Midland Bank SA et les Assurances du groupe de Paris. Pour autant, la banque de M. Jacques Mayoux qui détient déjà directement 11,80 % de la Banque hypothécaire européenne et 15 % à 20 % supplémentaires grâce à une série d'options, se dit prête à limiter à 45 % ses ambitions de façon que cet établissement continue à figurer dans la catégorie des banques privées. Quitte à procéder *« à une répartition définitive des titres entre les initiateurs de l'offre, après dépouillement des résultats »*.

Mais quels sont donc les atouts de cette banque qui méritent autant d'intérêt ? Tout d'abord, la taille : parmi les établissements privés qui pratiquent le crédit à moyen et long terme, rares sont ceux qui peuvent afficher un total de 1,7 milliard de francs d'opérations nouvelles (chiffres fin 1984) et un encours dépassant les 6,5 milliards de francs. Ensuite le réseau : avec ses deux guichets en région parisienne et une quinzaine d'autres répartis en province, la Banque hypothécaire européenne dispose d'une implantation enviable. Enfin, la spécialité : le financement de la construction qui permet de jouer sur trois catégories de clientèle (promoteurs de programmes immobiliers, acquéreurs de logements individuels et constructeurs de locaux à usage professionnel, industriel ou commercial).

C'est là *« un marché »* que la Société générale n'avait pas encore eu l'occasion de développer avec autant d'application qu'elle l'a fait ces derniers mois en complétant progressivement sa panoplie d'établissements de crédit spécialisés (crédit-bail, crédit à la consommation, automobile, ordinateurs...).

De son côté, la MAAF voit dans cet établissement bancaire un prolongement *idéal* pour ses 1,3 million d'adhérents auxquels elle pourrait offrir des produits d'épargne et des crédits. En cela, elle ne ferait qu'adopter la stratégie suivie en ce *moment par nombre de compagnies* d'assurance ou de mutuelles qui *« s'offrent »* une banque.

C'est le prix qui fera la décision. Si elle veut surenchérir sur la contre-OPA de *la Société générale*, la MAAF conseillée par la banque Stern, doit à son tour majorer son offre de 5 % pour la porter à 386 F, ce qui représente, sur la base du nombre de titres actuellement en circulation (près d'un million après la récente augmentation de capital) une somme de l'ordre de 380 millions de francs. Un prix qui mérite réflexion pour un établissement qui a perdu 48 millions de francs en 1984. Après, il est vrai, une série de reprises de provisions sur des dossiers délicats exigées, par M. Daniel Deguen, président de la BHE depuis le *1er janvier 1985 et qui espère pré*senter *« dès 1985 des comptes en net redressement »*.

De son côté, la Société générale ne paraît pas prête à lâcher prise même si *« des actionnaires représentant 16 % du capital de la BHE »* ne veulent pas souscrire à son offre. L'extrême éclatement du capital de la Banque hypothécaire permet toutes les hypothèses mais le rapport de forces apparaît dès à présent d'autant plus disproportionné que la Société générale jette dans la balance un élément qui doit être également pris en compte dans cette affaire : l'amour-propre de son président.

SERGE MARTI.

A titre d'à-valoir

M. BERGERON PROPOSE UNE AUGMENTATION DE 0,2 % DE LA COTISATION UNEDIC DES SALARIÉS

M. André Bergeron a écrit le 1er juillet aux présidents du CNPF et de la CGPME pour proposer, *« pour l'immédiat »*, une augmentation de 0,2 % de la cotisation UNEDIC des *seuls salariés* afin d'aligner à compter du 1er juillet les allocations des trois cent trente mille chômeurs en fin de droits de l'assurance-chômage sur les allocations de solidarité à la charge de l'Etat.

Dans sa lettre, le secrétaire général de FO, prenant acte des *« différences de point de vue »* entre le patronat et les syndicats sur l'équilibre financier de l'UNEDIC propose *« une augmentation de 0,2 % de la cotisation versée aux ASSEDIC par les entreprises et par les salariés. Ce relèvement serait un à-valoir sur des décisions qui résulteront de la négociation »* et serait, pour l'immédiat, à la charge des seuls salariés.

ÉTRANGER

En Italie

Priorité au rétablissement de la compétitivité

Il est urgent que l'Italie stabilise le poids du secteur public et freine l'inflation afin de restaurer la compétitivité des produits nationaux, estime l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement économiques) dans sa dernière étude annuelle sur le pays.

C'est à cette condition que le pays pourra sortir du dilemme auquel elle est confrontée : la lutte pour l'inflation oblige à une certaine stabilité de la lire par rapport aux autres monnaies européennes ; la dégradation de la compétitivité impose un freinage de la demande intérieure, obtenu par le maintien de taux d'intérêt élevés. Ces taux alourdissent la charge de la dette — aujourd'hui 91 % du produit intérieur brut — et donc du financement du secteur public.

Pourtant les résultats semblaient encourageants. L'année dernière, l'Italie, sortie plus tard de la récession que l'ensemble des pays européens de l'OCDE, a rattrapé son retard. Elle a enregistré une croissance légèrement supérieure à la moyenne des pays européens. Le chômage a baissé, et le rythme annuel de la hausse des prix a été divisé par deux.

Mais les progrès réalisés ont peu réduit l'écart d'inflation qui demeure élevé entre l'Italie et ses partenaires commerciaux. D'autre part, la tendance à la dégradation du déficit budgétaire — malgré une quasi-stabilité en termes nominaux en 1984 — ne s'est fondamentalement pas infléchie. L'Italie doit contrôler l'augmentation excessive des dépenses budgétaires due, d'après l'OCDE, à *« l'évolution qui a conduit dans de nombreux domaines (santé ou finances locales) à décentraliser les dépenses et à centraliser les recettes »*. Quant aux recettes, une réforme de l'imposition risquerait surtout de relancer l'inflation, par suite des anticipations des contribuables. *« Il est nécessaire que les autorités accentuent leurs efforts »*, conclut l'OCDE sinon, *« l'économie italienne en souffrira dans son ensemble »*. Mais l'organisation internationale reconnaît aussi que, pour atteindre ces objectifs, les autorités italiennes doivent mettre en œuvre des mesures *« dont l'application rencontre actuellement des obstacles politiques »*.

Au Canada

Les Coréens dépassent les Japonais

Quinze mois ont suffi au Coréen Hyundai pour devenir le premier exportateur d'automobiles étrangères au Canada. En avril 1985, il y a immatriculé 5 300 voitures, devançant Volkswagen (4 450 immatriculations), Toyota ou Honda. Le mois d'avant, il n'était encore que quatrième. Hyundai a commencé au Canada à la fin de l'année 1983. Depuis, il a déjà exporté plus de 25 000 Pony et Stellar, multipliant par cinq ses projections initiales. Ce chiffre devrait encore doubler en 1985.

Selon le constructeur, la liste des qualités des deux modèles est longue, depuis la simplicité des lignes jusqu'à la consommation réduite, en passant par les pneus Michelin.

Mais, curieusement, les Coréens ne veulent pas attirer l'attention sur les prix, pourtant tout à fait compétitifs. Un profil bas, qui pourrait s'expliquer par les privilèges dont jouit Hyundai : Au contraire des Japonais, leurs importations coréennes ne sont pas limitées par des quotas ni ne supportent de droits de douane — la Corée bénéficiant encore des conditions réservées aux pays en voie de développement.

Le Coréen explique ce traitement de faveur par sa politique, qui lui fait acheter 50 cents de composants canadiens pour tout dollar de voiture coréenne importée, soit beaucoup plus que ses concurrents japonais. Le gouvernement canadien se rend pourtant aux évidences des concurrents, qui voient en la Corée un exportateur tout à fait développé. Il lui impose un régime douanier transitoire : les Coréens paieront dès l'année prochaine deux tiers des droits d'entrée sur les pièces détachées, et sur les véhicules à partir de 1987.

L'essentiel pour Hyundai reste d'éviter l'imposition de plafonds d'importation, par le Canada et par les États-Unis, où il vendra sa première voiture dès l'année prochaine.

D. B.

AGRICULTURE

L'Organisation internationale des bois tropicaux cherche un siège

Paris sera de nouveau candidat

La première réunion de l'Organisation internationale des bois tropicaux, qui s'est tenue du 17 au 28 juin à Genève, s'est soldée par un échec. Les pays producteurs et les pays consommateurs n'ont pu se mettre d'accord sur la localisation du futur siège ni sur l'identité du directeur exécutif. C'est un échec pour la France, qui présentait la candidature de Paris. Cette question sera réexaminée en novembre prochain ; elle fera aussi l'objet de nombreuses conversations dans les couloirs du congrès forestier mondial, qui se tient à Mexico du 1er au 12 juillet, sous l'égide de la FAO.

L'accord international sur les bois tropicaux a vu le jour en novembre 1983. Il a pour objectif la conservation et le développement des forêts tropicales. La valeur du commerce international de ces bois est estimée à plus de 60 milliards de francs. L'accord, toutefois, ne comporte pas de clauses économiques : pas de stocks régulateurs ni de systèmes de prix comme dans les autres accords de produits. L'Organisation devra gérer les fonds versés volontairement par les Etats parties de l'accord et orienter les projets de développements industriels et forestiers. A ce titre, l'Organisation internationale aura à composer et travailler tant avec la FAO qu'avec la Banque mondiale.

La France, première importatrice de bois tropicaux de la Communauté, était officiellement candidate depuis le conseil des ministres du 24 avril dernier pour abriter le siège de l'Organisation. Elle offre un immeuble à Paris (6, rue Clergerie dans le seizième arrondissement). Outre le prestige, l'intérêt est double : un apport d'activité, une meilleure possibilité de promouvoir le savoir-faire français dans le domaine forestier tropical. Par ailleurs les professionnels réunis au sein de l'Association technique internationale des bois tropicaux (300 membres répartis dans 61 pays), dont le siège est à Paris et la présidence assurée par un négociant français, M. Gérard Lemaïgnen, étaient peu ou prou favorables à la candidature française.

L'échec de Genève est dû à la multiplicité de candidatures (Paris, Amsterdam, Yokohama, Rio-de-Janeiro, Djakarta) mais aussi, semble-t-il, à l'impréparation diplomatique. Beaucoup de temps a été perdu, parce que la DATAR voulait imposer Marseille ; des votes africains ont manqué, contre toute attente, à la France (Gabon et Cameroun) ; les Etats-Unis enfin, pour des raisons qui dépassent l'économie internationale du bois, ont fait faux bond.

A Genève, la délégation française a retiré la candidature de Paris après le deuxième tour de scrutin. Les trois tours suivants n'ont donné aucun résultat. Mais Paris devrait avoir de nouveau toutes ses chances en novembre prochain.

JACQUES GRALL.

Selon M. Nallet

LA PRODUCTION LAITIÈRE POURRA PROGRESSER DANS LES ZONES DE MONTAGNE

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a effectué, lundi 1er juillet, une visite surprise du marché de Maringues, petite ville voisine de Limagne (Limousin). Accompagné d'élus socialistes auvergnats, il a évoqué la question de nouveaux quotas laitiers (pour la campagne 1985-1986), dont le niveau sera connu dans les prochains jours. Au passage, il a préconisé *« la diversité à l'intérieur des exploitations »*.

Face à la limitation de la production, M. Nallet a souhaité que les plus gros producteurs soient solidaires *« des petits, des jeunes, de ceux qui se modernisent, de ceux qui ont des dettes »*. Cette solidarité devrait se traduire par une réduction de production plus importante.

Quant aux zones de montagne, le ministre pense qu'elles ne devraient pas être concernées par la limitation. Mieux : il s'est prononcé en faveur de mesures permettant d'accroître en cours d'année la production des régions d'altitude.

L. T.

AFFAIRES

Télécommunications

Transpac craque

Bison futé appelé chez Minitel. Victime du succès du Minitel, le réseau informatique Transpac, véritable autoroute des télécommunications, est surchargé depuis deux semaines. Une flambée d'appels des particuliers pour la fonction « kiosque », les services payants obtenus par le préfixe 615, a provoqué des collusions avec les transmissions professionnelles d'ordinateur à ordinateur utilisées par les entreprises, elles-mêmes en forte croissance. Les logiciels se sont affolés devant les embouteillages ainsi provoqués, entraînant des interruptions de service de plusieurs minutes.

Pour retrouver un écoulement normal des trafics et la disponibilité du réseau qui a fait son succès (la ligne ne sonnait « occupée » que pour 0,02 % des appels), la société Transpac a décidé le 28 juin de délester provisoirement le trafic Kiosque pendant la journée. Elle va d'autre part accélérer les investissements prévus d'extension des capacités du réseau (400 millions de francs cette année) et mettre en place un système de détournement des trafics afin d'éviter les « points noirs ». Dès le 1er juillet, Transpac avait supprimé nombre de ses bouchons, mais la fluidité « parfaite » ne sera pas retrouvée avant septembre. Transpac est un réseau de transmission des données par « paquets ». Les chiffres informatiques d'origines diverses sont mélangés habilement, transmis, puis ensuite séparés à l'arrivée et orientés vers leurs destinataires finals. Créée en 1979, la société Transpac est une filiale à 100 % de l'Etat, avec les PTT pour tutelle. Elle a réalisé 500 millions de francs de chiffre d'affaires en 1984 et 8 millions de profits nets. En un an, le trafic d'entreprise a doublé et le trafic kiosque a décuplé. Au total, Transpac gère actuellement jusqu'à 1,7 million d'appels par jour contre la moitié seulement il y a six mois. Les dirigeants ont été pris de court par cette explosion. — E. L. B.

ENTREPRISES

● Accord entre American Motors et le syndicat du personnel.

Le constructeur automobile American Motors (AMC) filiale américaine de la régie Renault, semble en bonne voie pour rapprocher ses coûts de fabrication de ceux de ses concurrents. Un accord préliminaire vient d'intervenir entre sa direction et le syndicat des ouvriers de l'automobile (UAW) après un mois de négociations. Il prévoit des réductions de salaires destinées à aligner AMC sur ses concurrents en matière de frais salariaux. Si cet accord était accepté par les ouvriers, AMC renoncerait à fermer ses usines de Kenosha et de Milwaukee (Wisconsin).

● La Compagnie générale maritime va renouveler sa flotte.

La Compagnie générale maritime (CGM) devrait — à l'issue des négociations en cours avec les pouvoirs publics — annoncer prochainement deux commandes pour renouveler sa flotte. Il s'agit d'abord d'un gros cargo (de 2 000 conteneurs) qui sera appelé à remplacer le *Kangourou*, sur la ligne d'Australie-Nouvelle Zélande. Une consultation préliminaire a été faite auprès de plusieurs chantiers navals. D'autre part, le cargo *Gauguin* qui dessert Papeete et la Nouvelle-Calédonie sera allongé passant de 164 mètres à 204 mètres. Un appel d'offre international a été lancé pour les travaux.

● Port de Paris : trafic en baisse, mais bons résultats financiers.

C'est une situation très contrastée qu'affronte le Port autonome de Paris. En cinq ans, le port a vu disparaître 12 % de son tonnage, car ses trafics traditionnels régressent. Cela s'est poursuivi en 1984, année au cours de laquelle 20,6 millions de tonnes ont transité par ses installations contre 22 millions en 1983 (— 7,4 %).

En revanche, les résultats commerciaux et comptables de l'entreprise sont bons. En cinq ans, 25 % de recettes supplémentaires (en francs constants) ont été enregistrés. Le chiffre d'affaires de l'année 1984 a dépassé 129 millions de francs au lieu de 113 millions de francs l'année précédente (+ 14,3 %). Marge brute d'autofinancement : 61,9 millions de francs. Bénéfices : 10 millions de francs.

● Electronique : démission du président de Thorn-EMI.

M. Peter Laister, PDG de Thorn-EMI, le principal groupe britannique d'électronique, a donné sa démission le 1er juillet en annonçant que les comptes de l'exercice 1984 (clos le 31 mars dernier) seront moins bons que ceux de l'année précédente. Il sera remplacé par M. Graham Wilkins, ancien PDG de Beecham Group. Parallèlement un millier d'emplois seront supprimés sur six mille dans la filiale Ferguson (téléviseurs) et l'équipe dirigeante de Inmos, société spécialisée dans les circuits intégrés et acquise l'an dernier lors de sa privatisation, sera modifiée.

● Exxon : 2 milliards de dollars d'amende.

Un tribunal spécial fédéral a condamné le groupe Exxon, première compagnie pétrolière mondiale à payer au gouvernement une amende de 2 milliards de dollars, pour infraction aux règles de contrôle des prix pétroliers de 1975 à 1980. Ces règles ont été supprimées en 1981 par le président Reagan. Exxon est accusé d'avoir indûment majoré les prix du pétrole extrait du champ de Hawkins dans le Texas, pour un total de 895 millions de dollars pendant cinq ans.





هكذا من الأصل

CONJONCTURE

Faut-il dévaluer ?

Le franc est-il surévalué par rapport au mark allemand ? Les médiocres résultats du commerce extérieur de la France s'expliquent-ils par une monnaie trop chère ?

Une récente étude de l'IPECODE, l'institut de conjoncture proche du patronat, a relancé le débat, en prévoyant un réajustement des parités au sein du SME qui verrait le franc dévalué de 8 % ou 9 % par rapport au DM au deuxième trimestre 1986 si le dollar reste cher, ou dès cette année si la monnaie américaine fléchit nettement. L'IPECODE justifie cette prévision par l'écart du taux d'inflation entre la France et la RFA. M. *Bérégovoy a rejeté catégoriquement* cette analyse.

Hôte, lundi soir à Paris, de l'Association française des banques, M. Karl-Otto Poehl, président de la Bundesbank, a exprimé l'« *espoir réaliste* » qu'aucune modification de parité n'interviendra « *dans un avenir proche* » tout en souhaitant que les ajustements *interviennent* rapidement *pour* éviter toute dramatisation.

UNE ÉTUDE DE PARIBAS

La grande illusion

Le moment est-il venu de dévaluer, et quel avantage la France en retirerait-elle ? La question est à l'ordre du jour puisqu'elle alimente la polémique entre l'opposition et la majorité, la première, par la voix du RPR, faisant état d'un indispensable remaniement monétaire, la seconde en dénonçant le caractère pernicieux.

Dans son bulletin économique mensuel, la Banque Paribas apporte sur ce point une réponse particulièrement éclairante. Elle qualifie de « grande illusion » le recours à une diminution de la valeur du franc sur le marché des changes, insistant sur le fait que toute comparaison avec le passé serait fallacieuse dans la mesure où, quoi qu'en disent certains, les pays industrialisés ne bénéficieront plus du taux d'expansion qu'ils ont connu ces trente dernières années.

Une dévaluation n'est plus ce qu'elle était. Aujourd'hui, elle a pour effet de renchérir immédiatement les importations (libellées pour 34 % en dollars), tandis que l'effet positif à terme sur les exportations dépend de variables exogènes, en particulier du taux de croissance dans la CEE. Au demeurant, faisant partie du système monétaire européen (SME), la France ne peut décider seule du montant de la dévaluation. A cet égard, on notera que les trois remaniements monétaires d'octobre 1981, de juin 1982 et de mars 1983, au total n'ont pas été plus forts que la seule dévaluation du mois d'août 1962 (11,1 %).

Sachant que la seule force réellement active de l'économie française est actuellemet l'exportation, c'est sur ce terrain qu'il faut se placer pour analyser les effets d'une dévaluation. L'étude de Paribas montre que la surévaluation du franc – en général et même par rapport au mark – n'est pas établie, que d'autres éléments jouent un rôle déterminant en ce qui concerne la part des ventes françaises dans les importations totales de nos partenaires commerciaux. Ainsi, « *le dollar américain est largement surévalué contre le franc français et pourtant depuis quinze ans la part de la France sur ce marché est stable à un niveau très faible* », souligne l'étude.

Structure

En ce qui concerne l'Allemagne, les facteurs déterminants sont plutôt la différence de croissance et la structure des échanges. D'une part « *notre capacité à redresser nos ventes n'est forte que lorsque la demande privée, notamment celles des ménages, est à la hausse en République fédérale* ». D'autre part, la nature des produits et leur qualité « *ont introduit une rigidité dans les échanges qu'un changement de parité ne supprimerait pas* ».

L'étude cite par exemple l'industrie allemande de l'automobile dont les progrès dans le bas et le milieu de gamme lui ont permis de regagner une fraction importante de son marché. Sur ce point, l'« *adéquation de l'offre française à la demande allemande n'est pas réalisée* ». Autre exemple de rigidité :

« *L'Airbus, grand succès à l'exportation avec une part française non négligeable, comporte des importations croissantes de parties d'avion en provenance d'Allemagne fédérale (...). Ce poste, qui pesait pour 0,57 milliard de francs en 1979 dans nos importations, représente actuellement 2,84 milliards de francs.* »

Le déficit de l'ensemble de ces deux postes (automobile et aéronautique) a compté pour 35,7 % du déficit global de nos échanges avec la RFA en 1984. Dans ce contexte, souligne l'étude, les effets d'un ajustement du franc français dans le SME risquent d'être minces en termes de parts de marché.

Dernier argument : la dette extérieure de la France. Libellée à hauteur de 58 % en devise américaine, elle s'élevait, à la fin de 1984, à 54 milliards de dollars. « *Toute baisse du franc contre le dollar se répercuterait lourdement sur cet endettement, confisquant au passage un allégement éventuel en cas de poursuite de la baisse du cours du dollar.* »

Ne suffisant pas à renforcer notre compétitivité, pénalisant nos importations au moment où l'effort d'équipement nécessaire tend à les accroître, une dévaluation n'aurait quelque chance d'être avantageuse que dans le cas d'un environnement international favorable (ce qui ne semble pas être le cas). Pour réussir elle supposerait aussi un renforcement de la rigueur, notamment sur le plan salarial. La croissance, déjà bien faible, serait encore plus basse « *avec les inévitables conséquences pour l'emploi* ».

F. S.

Les bienfaits d'une monnaie forte

La situation du commerce extérieur *s'est détériorée depuis le début* de cette année. Sur cinq mois, le déficit cumulé atteint 16 milliards de francs, soit plus que le chiffre correspondant pour 1984. Il n'en faut pas plus pour que certains prônent une nouvelle dévaluation « à froid », afin de prendre en compte *l'écart de hausse des prix entre la* France et l'Allemagne depuis mars 1983, date du dernier réajustement au sein du SME.

Il faut savoir cependant qu'une dévaluation n'arrive jamais seule. Deux effets sont à contrecarrer : les conséquences de la célèbre « courbe en J » d'une part, la croissance des importations entraînée par la relance induite d'autre part. A court terme les prix du commerce extérieur ont tendance à s'ajuster plus vite que les quantités : dans les mois qui suivent une dévaluation, la dégradation des termes de l'échange provoque la détérioration du solde commercial avant que les modifications de part de marché ne soient intervenues. Six à neuf mois plus tard, les ventes augmentent et la production française se développe : l'investissement des entreprises repart alors, et les quantités importées croissent à nouveau puisque environ 50 % des biens d'équipement utilisés en France proviennent de l'étranger. Ce n'est que lorsque le surcroît d'investissement a été effectué que la balance commerciale peut retrouver le niveau qu'elle avait le jour de la dévaluation, après s'être sensiblement dégradée. Des exercices faits par l'INSEE avec le modèle DMS évaluent à trois ans environ le délai de retour au niveau du déficit initial si aucune mesure restrictive n'accompagne cette dévaluation. Il resterait ensuite à revenir à l'équilibre véritable, ce qui serait possible si ce scénario était réaliste. Il est plus probable qu'une autre dévaluation se serait avérée nécessaire auparavant.

Effets négatifs sur les structures

L'existence de ces effets pervers explique que, dans le passé, toutes les dévaluations réussies aient été accompagnées d'une politique de réduction de la demande intérieure et de surveillance des prix et des salaires. L'objectif est double : d'une part effacer les conséquences négatives à court terme de la dévaluation, d'autre part revenir du déficit initial à une situation d'équilibre du solde commercial. La relance qu'aurait dû entraîner la dévaluation est alors totalement effacée. Par ailleurs, si l'on veut éviter que l'inflation ne se propage, il faut que la hausse du prix des importations soit prise en charge, soit par les entreprises – ce qui dégrade leur situation financière, – soit par les ménages – ce qui pèse sur leur pouvoir d'achat. Au total, si des mesures restrictives sont nécessaires, autant les prendre sans dévaluer lorsque la situation du marché des changes le permet : elles seront d'autant plus légères, et une accélération de la hausse des prix pourra être évitée.

Il est une autre raison qui incite à ne pas recourir spontanément à la dévaluation : l'adaptation des structures de l'industrie française en serait retardée. Un changement de parité concerne de façon prioritaire les produits standardisés pour lesquels la compétitivité-prix constitue l'argument de vente majeur. Les coûts salariaux sont déterminants, et la concurrence vient le plus souvent de pays à bas salaires. La France aura de plus en plus de mal à rester concurrentielle dans ces produits si elle veut par ailleurs conserver au SMIC son pouvoir d'achat actuel.

Pour les entreprises commercialisant des produits élaborés, la compétitivité-prix passe après celle des performances. La valeur ajoutée y est forte et le nombre de fournisseurs potentiels, très limité. C'est sur ces produits que la rentabilité est la plus élevée, comme le montre une étude faite par le Strategie Planning Institute américain. Dans ce cas les parts de marché dépendent peu de la parité de la monnaie. L'intérêt que présente l'orientation vers ces activités est d'autant plus grand que ce sont elles qui connaissent le plus fort développement.

Profiter de l'accalmie

A l'inverse, une dévaluation permettrait de maintenir temporairement des modes de production condammnés inexorablement, mais ralentirait l'évolution vers des structures industrielles compétitives. On peut d'ailleurs se demander si le mode de gestion de l'économie française depuis plusieurs dizaines d'années n'est pas une des causes majeures de la situation actuelle. A l'exception de courtes périodes, les *pouvoirs publics ont en effet privilégié* la croissance à la tenue de la monnaie : cela pouvait encore être envisageable jusqu'au début des années 70, à une époque où la plupart des marchés évoluaient parallèlement, cela ne l'est plus dans un monde où les mutations technologiques s'accélèrent fortement.

Les pays à monnaie forte sont aussi ceux dont l'industrie est la plus compétitive : c'est le cas, en particulier, de la RFA et du Japon qui, malgré des réévaluations successives, ont eu des balances commerciales structurellement excédentaires. Les coûts salariaux dans ces pays ont pourtant presque doublé de 1960 à 1980 par rapport à la moyenne de leurs concurrents. La France, au contraire, a réduit ses coûts de près de 30 % relativement aux autres pays durant la *même période*. Malgré cela, le solde extérieur a le plus souvent eu tendance à se dégrader.

Aucune raison monétaire ne pousse à une dévaluation du franc à l'heure actuelle, bien au contraire, puisque le mark a besoin d'être soutenu. Même si la bonne tenue du franc par rapport au deutschemark est en grande part artificielle, puisqu'elle résulte du niveau du dollar et des écarts de taux d'intérêt entre la France et l'étranger, une dévaluation « à froid » n'aurait rien de bénéfique. Il convient de profiter de l'accalmie actuelle pour retrouver au plus vite l'équilibre commercial en maintenant une politique de contrôle de la demande. L'économie française a tout à y gagner.

BERNARD PIENS
Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

TRANSPORTS

Lufthansa commande dix Boeing-737

Hambourg. – La compagnie d'aviation ouest-allemande Lufthansa a annoncé lundi 1er juillet, deux jours après son contrat spectaculaire avec Airbus Industrie (*le Monde* du 29 juin), qu'elle avait commandé ferme dix moyen-courriers Boeing 737-300, et qu'elle avait pris des options sur dix autres avions de ce type.

Le contrat avec le constructeur américain porte sur 1,6 milliard de deutschemarks (environ 800 millions de francs) et commencera d'être exécuté en août 1986. Le Boeing 737-300 est équipé de deux réacteurs CFM-56 conçus par la SNECMA et par la société américaine General Electric.

La semaine dernière, Lufthansa a signé un contrat avec le consortium européen Airbus Industrie pour l'achat de quinze A-320 et de sept A-300-600, et a pris des options sur vingt-cinq A-320 et trois A-300-600 supplémentaires. Le montant de la transaction, qui porte ainsi sur cinquante appareils Airbus au total, s'élève à plus de 2 milliards de dollars (environ 18 milliards de francs), y compris les pièces de rechange. L'Airbus A-320 est un moyen-courrier pour *cent trente-quatre passagers* et l'Airbus A-300-600 est un avion intercontinental de deux cent douze place. – (*AFP.*)

FAITS ET CHIFFRES

Consommation

● **Affichage des prix de l'essence obligatoire sur les autoroutes.** – Un arrêté officiel, publié le 29 juin au *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation*, oblige désormais les stations-service d'autoroute à afficher le prix de vente des carburants sur « *un panneau implanté entre 500 mètres et 1 kilomètre avant l'entrée de l'aire de vente* ».

Etranger

ISRAEL

● **Grève générale.** – La centrale syndicale israélienne Histadrouth a lancé pour le 2 juillet un ordre de grève générale de vingt-quatre heures. Cette centrale qui compte deux millions d'adhérents entend ainsi protester contre le plan d'austérité adopté le 1er *juillet par le gou*vernement (*le Monde* du 2 juillet).

ÉNERGIE

BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE SOVIÉTIQUE

L'Union soviétique a proposé à ses clients européens une nouvelle baisse des prix de son pétrole brut, à partir du mois de juillet, apprend-on au sein des compagnies pétrolières euro-occidentales. Le nouveau prix du brut « oural » sera fixé à 25,50 dollars par baril, soit nettement en-dessous des prix concurrents pratiqués par l'OPEP ou par l'Egypte (26,75 dollars), qui vend des qualités comparables. Jusqu'à la fin du mois d'avril, le prix du brut « oural » était fixé à 27 dollars par baril. En mai, les Soviétiques avaient déjà accepté de diminuer leurs tarifs d'un dollar (à 26 dollars par baril), mais ce nouveau prix n'avait été appliqué qu'au coup par coup, lors de ventes ponctuelles. L'URSS exporte un peu moins d'1 million de barils par jour de brut (50 millions de tonnes par an) vers les économies occidentales.

Cette nouvelle baisse, officielle cette fois, va accentuer les pressions sur l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui se réunit à *Vienne le 5 juillet* et dont les tarifs officiels sont désormais supérieurs de 1 à 2 dollars selon les cas aux cours réellement pratiqués sur le marché. Le ministre égyptien du pétrole a estimé, dans une interview donnée le 1er juillet au quotidien *Al Ittihad*, que les prix du pétrole brut *pourraient baisser à 25 dollars par* baril au cours des prochains mois.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RAPPROCHEMENT ENTRE LA ROCHE AUX FÉES ET CHAMBOURCY

Les sociétés La Roche aux fées et Rousset, filiales d'Unilever N.V., et Chambourcy, filiale de Nestlé, ont l'intention de regrouper leurs activités produits frais en France, sous réserve de l'accord des autorités compétentes et après information et consultation des représentants du personnel des sociétés concernées.

L'activité produits laitiers frais des sociétés du groupe Unilever représente un chiffre d'affaires net de 1 120 millions de francs, et concerne environ mille sept cents personnes. Le chiffre d'affaires net de Chambourcy est de 1 180 millions de francs, et mille six cent cinquante personnes y sont employées.

Ce nouvel ensemble, constitué par des entreprises ayant la même philosophie de produits de qualité, vendus sous des marques *nationales* avec le souci d'assurer le meilleur service au consommateur et à la distribution, devrait permettre d'améliorer la compétitivité des entreprises concernées.

Il est envisagé que Nestlé soit l'actionnaire majoritaire du nouvel ensemble.

PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

Exercice 1984

L'assemblée générale s'est tenue le 25 juin 1985 et a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 20,2 *millions* de francs contre 12,1 millions de francs en 1983.

Le dividende net est fixé à 16,50 F par action (plus avoir fiscal de 8,25 F) ; celui de l'exercice 1983 avait été de 15,75 F (plus avoir fiscal de 7,88 F).

Au niveau consolidé, le chiffre d'affaires hors taxe s'est élevé en 1984 à 3 961 millions de francs contre 3 666 millions en 1983.

Le résultat courant avant impôts se monte à 43,1 millions de francs contre 30,8 millions en 1983.

Le bénéfice net s'élève à 20 millions de francs contre 12 millions en 1983, soit 55 F par action.

Au cours de son allocution, le président a signalé que, pendant les cinq premiers mois de l'exercice 1985, le C.A. du groupe avait progressé de + *10 %, tous types d'exploitation confondus.*

En ce qui concerne la réglementation des marges, le groupe a adhéré pour 1985 à une convention de modération des prix signée par la Fédération nationale des entreprises à commerce multiple avec l'administration, ce qui permettra plus de souplesse dans la gestion du groupe.

Au plan juridique, l'ensemble des magasins sera réuni dans trois sociétés d'exploitation :

- Une société d'hypermarchés ;
- Une société de magasins Monoprix du Sud ;
- Une société de magasins Monoprix du Nord.

La société anonyme du Palais de la Nouveauté est un holding exploitant 19 magasins populaires *Monoprix, 10* hypermarchés *Super M, 11 cafétérias et 9 stations-services.*

La *surface* totale de vente est de 88 817 m². L'effectif employé par la société et ses filiales s'élève à 4 710 personnes.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui s'est tenue au Siège Social de la Société à Marseille le 7 mai 1985 sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ESCANDE, Président-Directeur Général, a approuvé les comptes de l'exercice 1984 faisant ressortir un bénéfice de F. 14 537 725,27 contre F. 14 014 866,71 en 1983.

Le dividende a été fixé à F. 1,89 par action. Il s'applique aux 2 000 000 d'actions qui composaient le capital social au 31 décembre 1985, soit une distribution globale de F. 3 780 000,00 à laquelle s'ajoute, conformément à l'article 116 de la loi de finances pour 1985, la somme de F. 3 483 793,52, montant de la redevance versée à la Caisse Nationale des Banques.

Il a été décidé d'inscrire en report à nouveau F. 6 547 041,75, le report s'élève donc au total à F. 21 052 229,59.

Le total du bilan atteint 13,697 milliards de francs, en augmentation de 11,6% par rapport à celui de l'exercice précédent (12,275 milliards de francs).

Les ressources stables, en capitaux moyens, progressent de *19,2%*, les ressources à vue de 9,3% et l'ensemble de 13,1%.

En dépit d'une diminution régulière des taux, *le produit net bancaire*, composé à plus du tiers de *produits nets de trésorerie, a progressé de 8,1% d'un exercice à l'autre contre 5,07% un an plus tôt. Les produits de trésorerie ont apporté une contribution importante à cette croissance.* Les charges d'exploitation n'augmentent que de 8,1% au lieu des 11,8% en 1983 (16,6% en 1982, 16% en 1981).

Le résultat brut d'exploitation progresse de 8,4% et ce malgré une élévation des provisions et apurement des créances contentieuses de 31% et un accroissement des amortissements de 10%.

En 1984, la Société, afin d'assurer la croissance de ses engagements particulièrement à l'égard des contraintes résultant de l'encadrement du crédit a émis au mois de mai pour 100 millions de titres participatifs et a lancé en juin un emprunt obligataire de *100* millions également, partiellement couvert par les dépôts CODEVI.

Les engagements globaux atteignent, en capitaux moyens 5,021 milliards de francs contre 4,522 pour l'exercice 1983 *enregistrant une progression de 10,30%. Ils représentent seulement 60% de nos dépôts.*

L'*Assemblée a autorisé* le Conseil d'Administration à procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires jusqu'à concurrence d'un montant nominal maximum de six cent millions de francs.

Au cours de l'exercice, la Société a pris le contrôle d'une maison de Titres : la Générale de Placement. Cette initiative permettra à la Société Marseillaise de Crédit de développer ses opérations financières et de jouer un rôle de contrepartie sur les marchés. Préalablement à cette Assemblée, la masse des porteurs de titres participatifs Mai 1984, réunie en Assemblée Générale, a pris connaissance de la rémunération de la partie variable qui s'établit à 4,149%.

VINIPRIX

L'assemblée générale ordinaire s'est *réunie le 27 juin 1985 sous* la présidence de M. Jacques Petit, président directeur général. Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984.

ACTIVITÉS

Viniprix est pour l'essentiel une société holding.

Le patrimoine immobilier représente *un ensemble de plus* de 65 millions de francs. Les revenus locatifs de l'année ont atteint 13 millions de francs. Sur ce total, les locations nouvelles représentent 1,9 *million* de francs. *Les cessions* d'actifs immobiliers ressortent à 6,4 millions de francs (dont l'entrepôt d'Ivry et l'immeuble du supermarché Just-Viel au Havre). *Une* promesse de vente pour un montant équivalent a été *effectuée* pour un terrain situé à Charenton.

Euromarché, filiale à 52,8 % (55 hypermarchés, 21 magasins Euroloisirs, 34 cafétérias Eris), a réalisé au cours de l'exercice un chiffre d'affaires de *20* milliards de francs. Sept nouvelles unités *ont été* ouvertes, dont trois hypermarchés. Le chiffre d'affaires réalisé par Euromarché société-mère s'est élevé à 11,62 milliards, en progression de 23,6 % sur l'exercice précédent.

RÉSULTATS

Les loyers et redevances perçus au titre de l'exercice atteignent 18,07 millions et les dividendes touchés 20,21 millions.

La capacité d'autofinancement ressort à 23,9 millions et le bénéfice, compte tenu des divers profits et charges d'exploitation, est de 10,2 millions de francs.

L'assemblée a décidé la reprise du dividende après deux ans d'interruption *et a fixé son montant à 6 F par action* qui correspond avec l'impôt payé d'avance à un revenu global de 9 F. Il sera mis en paiement à partir du 28 juin 1985.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 28 juin 1985 sous la présidence de M. Michel Caldaguès, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984. Après dotation de 12 451 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice de l'exercice ressort à 102 309 000 F, contre 100 081 000 F en 1983.

Les recettes locatives de la société sont en progression régulière et le domaine est pratiquement occupé à 100 %. Le taux de rotation des locataires s'est encore réduit, n'atteignant que 4,8 % pour le premier semestre 1985.

L'assemblée a fixé le montant du dividende à *22,20 F par action*, dont 0,13 F en exonération de l'impôt sur le revenu, contre 21 F au titre de l'exercice précédent.

Sa mise en paiement aura lieu le 16 juillet 1985.

L'assemblée a renouvelé les mandats *d'administrateur* de l'Omnium de participations financières et industrielles de Paris et des Pays-Bas « OPFI-Paribas », et de GPA-Vie (Groupe des populaires d'assurance).

FUSION

L'assemblée *générale extraordinaire*, réunie à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a approuvé à l'unanimité l'absorption de la société Union générale d'investissements immobiliers « UGIMO » *par la société UIF*, et l'*augmentation consécutive* du capital social de 450 000 000 F à 677 745 000 F correspondant à la création de 2 277 450 actions attribuées aux actionnaires d'UGIMO à raison de 5 actions *UIF* pour 6 *actions UGIMO. Les titres ainsi créés* porteront jouissance à compter du 1er janvier 1985.

Corrélativement à cette fusion, l'assemblée a nommé administrateurs M. Jacques Motte, la Compagnie bancaire, la Caisse interprofessionnelle de *prévoyance des cadres et la Société* générale. Elle a, d'autre part, nommé M. Jacques Lavirotte au Collège des censeurs.

Le patrimoine d'UIF sera désormais composé de 53 immeubles ou groupes d'immeubles représentant plus de *377 000 m² habitables répartis en* 4 911 appartements et 698 chambres ainsi que 66 000 m² de surfaces commerciales.

Au cours de son allocution, le président a annoncé une nouvelle progression du dividende prévu au titre de l'exercice 1985.

UNION GÉNÉRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS « U.G.I.M.O. »

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 juin 1985 sous la présidence de *M. Michel Caldaguès*, a *approuvé les* comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984. Après dotation de 6 681 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice de l'exercice ressort à 51 296 000 F contre *50 652 000 F* en 1983.

Les recettes locatives de la *société* sont en *progression régulière* et le domaine est pratiquement occupé à 100 %.

L'assemblée a fixé le montant du dividende à 18 F par action, dont 0,20 F en exonération de l'impôt sur le revenu, contre 17,60 F au titre de l'exercice précédent. Sa mise en paiement *aura lieu le 16 juillet* 1985.

FUSION

L'assemblée générale extraordinaire, convoquée à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a approuvé à l'unanimité le projet de fusion avec *l'UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE*, avec prise d'effet rétroactive au 1er janvier 1985, sous condition de son approbation par les actionnaires d'U.I.F., appelés à délibérer en assemblée générale extraordinaire *le 28 juin 1985.*

Les opérations d'échange des titres débuteront courant septembre 1985, sur la base de 6 actions U.G.I.M.O. contre 5 actions U.I.F.



UNIVERS-OBLIGATIONS

SICAV

Les actionnaires réunis en assemblée ordinaire du 20 juin 1985 ont approuvé la mise en paiement, au titre de l'exercice clos le 29 mars 1985, d'un dividende *net de 69,63 F par* action représentant un revenu global de 74,38 F dont 4,75 F d'impôt déjà payés au trésor.

Ce dividende net est mis en paiement à la C.N.C.A. et dans l'ensemble des bureaux des caisses *régionales* de Crédit agricole mutuel depuis le 29 juin 1985.

Les actionnaires peuvent réinvestir ce dividende net en actions de la SICAV en franchise totale de droits d'entrée *jusqu'au 30 septembre 1985.*

La valeur liquidative d'UNIVERS-OBLIGATIONS au 29-3-1985 s'élevait à 1 094,10 F marquant une progression de + 9,41 % pour ce premier exercice.

Au 25 juin 1985 la valeur liquidative *s'élevait à 1 120,58 F.*



imphy s.a.

L'assemblée générale des actionnaires d'Imphy SA, filiale de Sacilor depuis les derniers jours de 1983, s'est réunie le 26 juin 1985 sous la présidence de M. Thierry Chéreau et a approuvé les comptes de l'*exercice 1984.*

Imphy SA a pour vocation de concevoir, produire et commercialiser des produits métallurgiques de haute technologie (aciers inoxydables spéciaux, *alliages de nickel et de cobalt, superalliages*, etc.) destinés principalement à satisfaire les très hautes exigences des secteurs de pointe : aéronautique, spatial, nucléaire, construction électrique et *électronique, etc.*

Les résultats d'Imphy SA doivent s'apprécier au niveau consolidé, étant donné l'importance des *filiales* dans l'*activité* globale du groupe Imphy : Sprint Metal France et Sprint Metal Allemagne pour les produits tréfilés, Mecagis pour les pièces magnétiques, Mecalev et les filiales *de commerce* et de distribution à l'étranger.

En 1984, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Imphy s'est élevé à 1 696,5 millions de francs, soit 19,5 % de plus qu'en 1983. Plus de 65 % de ce *chiffre d'affaires a été réalisé en dehors* de France. Le bénéfice net consolidé du groupe Imphy s'est élevé en 1984 à 50,2 millions de francs contre une perte de 112,6 millions de francs en *1983*. Ce bénéfice net consolidé correspond à un excédent brut d'exploitation de 214,6 millions de francs soit 12,6 % du chiffre d'affaires, des frais financiers nets de 112,6 millions de francs, soit 6,6 % du chiffre d'affaires, des amortissements *de 47 millions de francs et* des charges nettes diverses de 4,8 millions de francs.

Ce résultat, en très net redressement par rapport à ceux des années précédentes, a été obtenu dans le cadre d'une conjoncture généralement satisfaisante *et même particulièrement* brillante pour certaines lignes de produits.

L'activité du premier semestre de 1985 aura été dans l'ensemble satisfaisante. Le fort ralentissement de la demande sur une ligne de produit *victime du tassement conjoncturel* de l'industrie des semi-conducteurs a été compensée par une demande élevée dans les autres secteurs. L'activité du second semestre pourrait être un peu moins élevée que celle du premier *semestre, compte* tenu d'un tassement possible de la demande dans le secteur des produits longs et tréfilés en aciers inoxydables spéciaux.

Dans ces conditions, et à moins d'une dégradation imprévue de la conjoncture d'ici à la fin *de l'année*, le chiffre d'affaires consolidé *de 1985 devrait* se situer aux alentours de 1 900 millions de francs et le bénéfice net consolidé avoisiner sinon dépasser légèrement celui de 1984.

AGENCE HAVAS

Allocution de M. André Rousselet, président du conseil d'administration de l'Agence Havas

L'assemblée générale ordinaire de l'Agence Havas, réunie au siège de la société *le 27 juin* a approuvé les comptes de l'exercice 1984 et a adopté l'ensemble des résolutions que lui proposait le conseil d'administration.

M. André Rousselet, président-directeur général, président du conseil d'administration a prononcé à l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

Réunis aujourd'hui, comme chaque année, pour débattre de l'activité de l'Agence Havas et des ses filiales au cours de l'exercice *1984, les perspectives de notre groupe, en 1985 et au-delà, sont au premier plan* de vos préoccupations. C'est donc, surtout, ce sujet que j'évoquerai.

S'agissant de 1984, les documents à votre disposition vous permettent de constater que, selon les secteurs, les performances de certaines filiales, les difficultés de quelques autres, présentent un *tableau* général très contrasté.

Les brillants résultats d'Eurocom, dont la marge brute *s'est accrue de 19 % par rapport* à l'exercice 1983, ceux d'Information et Publicité, dont le chiffre d'affaires a crû, en un an, de près de 13 %, ceux d'Avenir qui, consolidés, sont en progression de 37 %, désignent ces sociétés, comme l'O. D. A., pour figurer en tête du palmarès Havas 1984.

D'autres filiales ont, elles, accusé en *1984* les conséquences *des opérations ambitieuses qu'elles avaient entreprises*. A cet égard, la Compagnie européenne de publication, qui, en un an, s'est assurée le contrôle de Larousse et celui du groupe Tests, leader du marché de la presse informatique, a ainsi vu ses résultats diminuer sous le poids des dépenses de restructuration indispensables pour permettre à *Larousse un nouveau départ.*

L'Agence *Havas*, elle-même, a *subi dans ses résultats les effets des pertes liées à l'exploitation du contrat* de régie avec le « Progrès », dont nous sommes aujourd'hui heureusement libérés.

En ce qui concerne Canal Plus, l'ampleur des investissements et l'échelle d'une telle entreprises ont amené, comme il était prévu, la constitution d'une provision égale à la quote-part d'Havas dans l'insuffisance de *situation nette estimée lors de l'arrêté des comptes*, soit 71,4 millions de francs.

Hors Canal Plus, les résultats consolidés pour 1984 auraient atteint 160 millions de francs, contre 152,2 millions en 1983, en dépit des pertes lyonnaises et des conséquences de la politique suivie chez Larousse.

En cette mi-1985, quelle est la situation de nos filiales ? Aucune n'est, pour nous, matière à inquiétude ou appréhension, *hormis Canal Plus, auquel* je *réserverai un sort particulier dans cette présente allocution.*

En *effet*, Eurocom maintien, dans un *marché en léger* tassement, (environ 9 %), une croissance globale de 12 % pouvant atteindre 15 % à la fin de l'exercice, malgré des investissements, dans la nouvelle ligne HCM, qui altéreront quelque peu, et pour cette année seulement, les résultats de cette ligne.

Le hors-médias Eurocom (emballage et *restauration*) progresse dans de *substantielles proportions*.

L'Office d'annonces a un *chiffre d'affaires conforme aux prévisions. En fin d'année, le résultat devrait progresser* de 7 %.

A la fin mars, l'exécution du budget d'Information et Publicité est en avance de 5 % sur les prévisions en chiffre d'affaires et en résultats. Les perspectives du deuxième trimestre paraissent plus maussades, sans remettre en cause l'objectif d'une progression du résultat *annuel de 10 %.*

*Les régies de presse magazine se portent bien. Inter*deco réalise, au *premier trimestre*, un chiffre d'affaires en progression de plus de 10 %, et Régie Club dégagera un résultat pour le moins équilibré en 1985, après 7 millions de pertes en 1984.

Les résultats d'Avenir demeurent excellents. Quand on sait le bond en avant réalisé en *1984*, on ne peut que *se féliciter de la progression qui devrait amener un résultat* supérieur d'au moins 15 % à celui de 1984.

Metrobus, après les difficultés rencontrées en début d'année du fait des perturbations sur le réseau Bus de la RATP, redresse sa situation, mais accuse encore, à la fin mars, un recul de 1,4 million de francs en résultats, soit, toutes choses égales, un maintien des performances de *1984.*

Havas Tourisme connaît, en ce milieu d'année, des difficultés propres à son activité, qui se traduisent par un chiffre d'affaires en progression de 4 % seulement.

Un dernier mot sur la CEP, dont le chiffre d'affaires et la marge brute sont conformes aux prévisions. Il semble possible d'atteindre l'objectif que ses dirigeants se sont assigné : *un résultat consolidé* (part du groupe) *supérieur* à 50 millions de francs, bien que la saisonnalité des activités « Edition » et « Jeux » ne permette pas d'avoir, à cet égard, des certitudes.

Mais, aujourd'hui, les préoccupations de nos actionnaires concernent surtout Canal Plus.

Des explications vous sont dues.

Pour la première fois, en effet, depuis trente-cinq ans, aucun dividende n'est versé aux actionnaires. Plus encore que les volumes financiers en cause, c'est l'avenir même de notre groupe qui apparaît pour quelques-uns incer*tain.*

Sans rentrer dans des chiffres que vous connaissez, je voudrais simplement vous dire qu'il était conforme à la vocation d'Havas d'être *présent* dans un projet audiovisuel de grande échelle. Les risques devaient être mesurés. Ils l'ont été.

Que tous ceux qui croient, aujourd'hui, pouvoir approuver ou condamner... sachent qu'il n'est pas possible de porter une appréciation *globale* sur un projet initié *depuis moins d'un an, et dans un* secteur où plusieurs années sont toujours indispensables pour disposer du recul nécessaire à un jugement équitable.

Lorsque Canal Plus, où nous sommes présents au capital pour 42 %, a négocié avec l'Etat un contrat de concession, nos interlocuteurs et nous-mêmes, nous sommes mis d'accord sur les conditions dans lesquelles s'*exercerait* la concession, pour une durée de *douze ans*, du réseau VHF, *en vue* de l'exploitation d'une chaîne de *télévision* cryptée.

Plusieurs dispositions du contrat de concession précisaient au-delà du droit commun d'indemnisation du concessionnaire dans un certain nombre de cas et, particulièrement, si du fait des circonstances indépendantes du concédant ou du concessionnaire les équilibres économiques du projet *étaient susceptibles* d'être compromis.

Dans le mois qui a suivi le début de nos *émissions*, l'annonce *des télévisions privées, comme les informations* distillées depuis : rapport confié à M. Jean-Denis Bredin, dépôt de ce rapport, décision en cours d'élaboration, ont ralenti la commercialisation de Canal Plus.

Néanmoins, la courbe des abonnés, après un fléchissement en février et mars derniers, s'est redressée. Les perspectives commerciales actuelles sont telles que le point d'équilibre pourrait *être atteint en 1986*, ce qui constitue *en soi une performance.*

Malgré les conséquences financières de ces facteurs extérieur qui donnent droit, d'ores et déjà, à une *compensation* du préjudice subi, la volonté de ses actionnaires a été de maintenir l'activité de Canal Plus conforme à celle prévue au contrat de concession.

Les résultats actuels nous confortent dans cette volonté que nous exprimons en toute occasion avec clarté.

Dans l'hypothèse probable du maintien du statut *actuel, 1985* pourrait faire apparaître de nouveau une perte *sensible qui se répercuterait sur* les comptes d'Havas.

Néanmoins, les niveaux atteints en 1985 seraient tels que la valeur des actions Canal Plus détenues par Havas constituerait un actif potentiel important de votre société.

Si notre concédant décidait d'effectuer le rachat, par anticipation, de la concession — ce qui est son droit — pour un usage d'une autre nature de notre réseau, il devrait indemniser *les* actionnaires, non seulement par *compensation des frais exposés, mais aussi* par celle du manque à gagner pendant toute la durée de la concession restant à courir.

Nous aurions souhaité pouvoir annoncer à nos actionnaires, non seulement notre volonté de poursuivre notre exploitation sous le régime du cryptage, mais, en même temps, la décision de notre concédant de ne pas la remettre en cause. Nous espérons qu'il en *sera* ainsi, mais nous *ne pouvons vous en donner l'assurance. C'est pourquoi*, j'ai dû, ce 27 juin, évoquer les deux hypothèses.

Il n'en existe pas réellement de troisième. Notre choix est donc sans équivoque. Dans aucune hypothèse, l'avenir d'Havas ne paraît compromis.

Je pense avoir répondu avec conviction et sincérité aux appréhensions de nos actionnaires en leur apportant cet éclairage de notre stratégie dans Canal Plus.

Sans doute, au cours du *débat*, qui ne va pas manquer de s'instaurer, pourrai-je davantage préciser la politique qui est la *nôtre*.

A nos actionnaires qui apprécient avec *nuance* les choix *qui* ont *été* les nôtres dans Canal Plus, je veux rappeler que, pour assurer son avenir, une entreprise doit prendre des risques. Néanmoins, ceux-là ne doivent jamais excéder sa capacité, et encore moins menacer son existence, ce qui est le cas.

Si, aujourd'hui, l'avenir de Canal Plus n'est pas pleinement *discernable*, je puis vous assurer que les risques les plus importants pris à sa *naissance sont, d'ores et déjà*, éliminés.

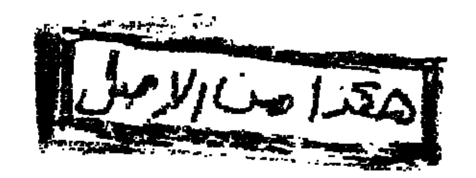
Reste à traduire dans les faits et les chiffres les perspectives tracées à grands traits dans mon propos, telle sera notre tâche dans les mois qui viennent si vous continuez à nous faire confiance.

SITUATION CONSOLIDÉE

(en millions de francs)

76 sociétés consolidées par « Intégration globale ».
23 Sociétés consolidées par « Mise en équivalence ».

	1983	1984	Ecart 84/83 en %
Ventes	*8 327,6*	9 157,2	9,96
Résultat d'exploitation	99,0	127,4	28,69
Résultat avant I.S.	242,2	275,5	13,75
Résultat consolidé total	172,8	112,5	— 34,90
Résultat consolidé (part du groupe)	152,2	84,8	— 44,28
Situation nette (part du groupe)	1 143,1	1 430,2	25,12
Capitaux permanents	1 369,7	1 743,0	27,25
Actif immobilisé	1 533,6	1 498,9	— 2,26
Résultat par action	58,0	32,3	— 44,28



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 juillet

Soutenu

Malgré la relative pénurie des affaires, la Bourse de Paris a d'une façon générale bien défendu ses positions mardi. Si la règle a été une nouvelle fois à l'irrégularité, ce, dans la plupart des secteurs, les écarts de cours ont tendu à se réduire, avec un peu d'effritement ici, quelques très modestes gains à côté, d'ampleur le plus souvent fractionnaire. Bref, l'équilibre a été maintenu, et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,11 % au-dessus de son niveau précédent.

Pour tout dire, cette séance n'appelait pas de commentaires particuliers. Avec les premiers grands départs en vacances, le marché prend son régime de croisière estival comme en témoigne le volume des transactions enregistrées lundi : 242,1 millions de francs sur les seules valeurs françaises, soit deux fois moins, ou presque, que durant le mois de juin. Cette baisse d'activité n'exerce cependant pas trop d'effet sur la tendance.

Le contexte reste assez bon avec un peu partout la désescalade des taux d'intérêt et la perspective d'une reprise de l'expansion aux Etats-Unis. La bonne tenue de Wall Street n'a pas d'autre explication. Mais Paris n'a pas le monopole des achats étrangers, qui paraissent maintenant se concentrer sur les marchés allemands. Ici, la communauté attend les mesures gouvernementales visant à freiner la croissance de la masse monétaire.

Les actions de la société Delachaux ont été introduites ce jour sur le second marché. Le prix d'offre minimal était de 380 F. Un cours de 520 F a été inscrit.

La devise-titre s'est échangée sans grand changement entre 9,62 F et 9,66 F contre 9.62 F-9,69 F.

Baisse de l'or à Londres : 310,85 dollars l'once (– 3,05 dollars).

A Paris, le lingot a perdu 1 F à 93 400 F et le napoléon 1 F à 543 F.

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Pour la troisième journée consécutive, les cours ont progressé lundi à Wall Street, où un nouveau record d'altitude est tombé avec l'indice des industrielles parvenu à la cote 1 337,14 (+ 1,68 point).

Rien pourtant ne laissait préjuger de ce résultat. La séance avait mal commencé et, sur des ventes bénéficiaires, le « Dow » était retombé à 1 322,50. *Mais*, peu à peu, le marché allait regagner tout le terrain perdu, et même au-delà, comme en témoigne le bilan de la séance.

Sur 2 000 valeurs traitées, 890 ont monté, 676 seulement ont baissé et 434 n'ont pas varié.

Aucun facteur particulier n'est à l'origine de cette reprise, sinon, comme le faisait remarquer un « broker », le déplacement des centres d'intérêt. *« Pour la première fois depuis des mois,* disait-il, *la roue recommence à tourner ».* De fait, les initiatives d'achat sont moins figées.

Désormais, les investisseurs travaillent à la manière « française » recherchant les valeurs moins chères de second plan, mais de qualité, attendant, d'autre part, la baisse des « Blue Chips » pour reprendre progressivement des positions.

L'activité s'est un peu ralentie et 96,08 millions de titres ont changé contre 105,24 millions vendredi dernier.

VALEURS	Cours du 28 juin	Cours du 1er juillet
Alcoa	34 1/4	34 1/4
A.T.T.	24 1/8	24 1/4
Boeing	44 3/4	45 3/8
Chase Manhattan Bank	60 3/8	60 5/8
Du Pont de Nemours	58 1/8	59 1/2
Eastman Kodak	44 1/4	44 3/4
Exxon	53 7/8	52 7/8
Ford	45 1/8	46
General Electric	61 7/8	62 1/8
General Foods	81	80 1/8
General Motors	72 1/4	73 1/8
Goodyear	29 1/2	30 1/8
I.B.M.	123 3/4	124 7/8
I.T.T.	32 1/8	31 5/8
Mobil Oil	30 1/4	30 1/8
Pfizer	49 1/2	49
Schlumberger	38 5/8	38 3/4
Texaco	37 7/8	37 1/8
U.A.L. Inc.	53 5/8	54 3/4
Union Carbide	46 1/2	46
U.S. Steel	27 7/8	27 7/8
Westinghouse	34 3/8	34 3/4
Xerox Corp.	52 5/8	54 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE SE DÉGAGE DE LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE. – La Compagnie de navigation mixte vient de céder sa participation de 18 % (21 % au total) dans le capital de la Compagnie industrielle à trois investisseurs : la Compagnie financière de Suez, qui en rachète 8 %, la Société centrale d'investissement (5 %) et l'Abeille Paix Igard (5 %).

A la Bourse de Paris, la cotation des actions de la Compagnie industrielle, du Monde SA et de Via Assurances IARD avait été suspendue, lundi 1er juillet, dans l'attente d'opérations financières. Selon un communiqué publié dans la soirée, la Compagnie de navigation mixte a indiqué qu'elle conservera 3 % du capital de la Compagnie industrielle. Les cessions interwieqesoot » ma sepsise ees couanioos au couss de 1 627 FF l'action. La cession de ces titres permet à la Compagnie de navigation mixte de dégager une plus-value de l'ordre de 300 millions de francs. Ce montant doit être ajouté aux plus-values réalisées au premier semestre 1985, qui atteignent 88 millions de francs.

D'autre part, la Compagnie financière du groupe Victoire et la Compagnie de navigation mixte ont décidé de *« ne pas poursuivre l'effort de rapprochement engagé entre les compagnies d'assurances Abeille Paix et Via ».*

LE CCF LANCE UN EMPRUNT DE 85 MILLIONS D'ECU. – Le Crédit commercial de France (CCF) vient de lancer, sur le marché euro-obligataire, un emprunt à taux fixe de 85 millions d'ECU à échéance 1995. L'émission est dotée d'un coupon de 9,25 %. Le prix définitif d'émission, compris entre 99,5 % et 100 %, sera fixé avant le 5 juillet. Il s'agit de la première émission à taux fixe sur le marché de l'ECU que le CCF lance pour son propre compte. Elle est codirigée par le Crédit suisse, la First Boston et la Kredietbank (Luxembourg).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	28 juin	1er juillet
Valeurs françaises	121,3	121,5
Valeurs étrangères	104,3	104,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 juin	1er juillet
Indice général	224	224,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 juillet .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er juillet	2 juillet
1 dollar (en yens)	248,25	248,35

BOURSE DE PARIS Comptant 2 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 260
5 %	46 20	2 082
3 % amort. 45-54	71	2 762
Emp. 7 % 1973	8270	..
Emp. 8,80 % 77	120 15	0 988
9,80 % 78/93	97 90	9 558
8,80 % 78/86	97 70	4 894
10,80 % 79/94	99 85	8 936
13,25 % 80/90	105 90	1 089
13,80 % 80/87	106 12	8 830
13,80 % 81/89	108 80	6 390
16,75 % 81/87	111 40	13 584
16,20 % 82/90	118 15	7 590
16 % juin 82	119	1 052
E.D.F. 7,8 % 61	148	6 752
E.D.F. 14,5 % 80-92	106	1 251
Ch. France 3 %	151	..
CNB Bques janv. 82	102 80	0 061
CNB Paribas	103 50	0 061
CNB Suez	103 50	0 061
CNI janv. 82	102 60	0 061

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	165	165
A.G.F. (St Cent.)	1839	1970 d
Amrep	50	49
André Roudière	270 60	281 40
Applic. Hydraul.	371	366
Arbel	79	75 80
Artois	1449	1566
Avenir Publicité	1100	1099
Bain C. Monaco	379	375
Banania	452	....
Banque Hypoth. Eur.	330	....
B.G.I.	251 20	....
Blanzy-Ouest	468 70	442
B.N.P. Intercontin.	181 50	181
Bénédictine	2851	2800
Bon-Marché	270	275
Calf	579	579
Cambodge	321	....
C.A.M.E.	138	142
Campenon Bern.	199	....
Caout. Padang	490	490 10
Carbone-Lorraine	348	314 o
Caves Roquefort	1500	1550
C.E.G.Frig.	540	540
C.E.M.	52 50	52 90
Centen. Blanzy	1009	1020
Centrest (Ny)	121	122
Cerabati	44	45
C.F.C.	268	265 10
C.F.F. Ferrailles	354	351
C.F.S.	589	580
C.G.V.	290	285 50
Chambon (M.)	460	420
Chambourcy (M.)	1290	1285
Champex (Ny)	146	136 d
C.I. Maritime	575	586
Ciram (B)	194	....
Clause	701	711
Cofradel (Ly)	613	605
Cogifi	385	368 80
Comiphos	236	....
Comp. Lyon-Alem.	339	331
Concorde (La)	651	669
C.M.P.	14 40	14 80
Crédit (C.F.B.)	365	380
Créd. Gén. Ind.	574	580
Cr. Universel (Cie)	602	611
Créditel	142 20	144 90
Darblay S.A.	425 60	....
Darty Act. d. p.	1280	1265
De Dietrich	603	602
Degremont	138	143 60
Delalande S.A.	985	1000
Delmas-Vielj. (Fin.)	800	800
Didot-Bottin	615	600
Dist. Indochine	1310	1258
Drag. Trav. Pub.	135	134
Duc-Lamothe	160	....
Eaux Bass. Vichy	1550	1565
Eaux Vittel	1220	1155 o
Economats Centre	528	528
Electro-Banque	315	321
Electro-Financ.	555	585
Elf-Antargaz	319 20	319 20
E.L.M. Leblanc	350	342
Enelfi-Bretagne	168	162
Entrepôts Paris	499 20	519
Epargne (B)	1294	1220
Escaut-Meuse	680	676
Europ. Accumul.	53	52
Eternit	1300	1320
Exor	1875	1876
Ferm. Vichy (Ly)	176 10	191 60 d
Finalens	183 50	181
FIPP	117	117

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fnac	500	550
Focep (Chât. eau)	880	880
Foncière (Cie)	335	348 50 d
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2099	....
Foncina	290	301 60
Forges Strasbourg	287 30	278
Fornier	1155	1160
Fougerolle	84	87 30
France I.A.R.D.	185	203
France (La)	2506	2806
From. Paul Renard	749	....
GAN	2812	2953
Gaumont	619	614
Gaz et Eaux	1650	1660
Gerty S.A.	450	440
Gér. Arm. Hold.	66	68 60
Gévelot	325	324
Gr. Fin. Constr.	297 90	295
Gds Moul. Corbeil	168	171
Gds Moul. Paris	501	....
Groupe Victoire	1642	1855
G. Transp. Ind.	190	187 60
H.G.P.	12320	12420
Hydro-Energie	278 40	....
Hydroc. St-Denis	135 20	129 80 o
Immindo S.A.	303 40	302
Immintvest	240	234 d
Immobail	429 80	434
Immobanque	679	706
Immob. Marseille	4200	4155
Immofice	425	442 d
Industrielle Cie	1627	....
Invest. (Sté Cent.)	1175	1222 d
Jaeger	197 60	200
Lafitte-Bail	430	427
Lambert Frères	66 35	64 90
La Brosse-Dupont	300	300
Lille-Bonnières	380	395 20
Locabail Immob.	705	675
Loca-Expansion	295	291
Locafinancière	378	383
Locatel	304	....
Lordex (Ny)	150	144 20 d
Louvre	1075	1076
Machines Bull	45	....
Magasins Uniprix	170	168
Magnant S.A.	104 40	107 50
Maritimes Part.	193	191
Métal Déployé	410 80	427
M. H.	80 80	84
Mors	172	179
Naval Worms	180	175
Navig. (Nat. de)	122	121 10
Nicolas	480	460 80 o
Nobel Bozel	9 20	8 85
OPB Paribas	200	202
Optorg	161 20	162
Origny-Desvroise	159	165
Palais Nouveauté	505	....
Paris France	210	205
Paris-Orléans	170 60	171
Part. Fin. Gest. Im.	750	....
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	789	792
Piper-Heidsieck	550	535
P.L.M.	172 80	165 90
Porcher	188	190
Providence S.A.	571	580
Publicis	1930	1930
Raff. Souf. R.	165	162
Révillon	484 80	....
Ricqlès-Zan	163 60	170
Rochefortaise S.A.	280 60	291 80 d
Rochette-Cenpa	51 50	49 50 o
Rosario (Fin.)	215	....
Rougier et Fils	79	81 40
Roussalot S.A.	....	....
Sacer	53	....
Saciler	31 40	33 85
SAFAA	310	297 80
Safic-Alcan	341	340
SAFT	732	715
Saunier-Duval	27 30	....
Saint-Raphaël	93 50	89 80
Salins du Midi	366	350
Sanco-Fé	166	164 80
Satam	172	175
Savoisienne (M)	91 60	93 50 d
SCAC	265	269 80
Senelle Maubeuge	453	440 c
S.E.P. (M)	177	177
Serv. Equip. Véh.	37 50	37
Sicli	87	85 50
Sicotel	360	343
Sintra-Alcatel	570	....
Sinvim	156	155
Siph (Plant. Hévéas)	270	281
SMAC Acieroid	114 50	112 40
Sté Générale (c. inv.)	586	....
Sofal financière	610	601
Soffo	230 50	....
Soficomi	680	652
S.D.F.I.P. (M)	90	90 50
Sofragi	869	858
Souchure Autog.	180	179
Sovabail	708	681 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Spechim	123	121
S.P.I.	559	570
Spie Batignolles	264 80	254 20 o
Stefa	425	....
Taittinger	1320	1305
Testut-Aequitas	570	569
Tour Eiffel	383 80	390
Ufiner S.M.D.	408	415
Ugimo	324	322
Ugine Gueugnon	63 45	66
Unibail	730	730
Unidel	133	133
U.A.P.	3685	3870
Union Brasseries	200 20	178 50 o
Un. Imm. France	385	385
Un. Ind. Crédit	610	620
Usinor	6 50	6 25
U.T.A.	794	790
Vicat	365	350
Virax	115	....
Waterman S.A.	423	440
Brass. du Maroc	147 20	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	479	....
Akzo	309 80	310
Alcan Alum.	241	236 10
Algemeine Bank	1310	....
American Brands	630	650
Am. Petrofina	540	....
Arbed	245	....
Asturienne Mines	116	114
Bco Pop Espanol	96	98
Banque Ottomane	954	954
B. Régl. Internat.	29700	30000
Barlow Rand	55 20	53
Blyvoor	63	66 90
Bowater	30 50	....
Br. Lambert	316 40	300 10
Canadian-Pacific	427 40	425
Commerzbank	665	665
Dart. and Kraft	990	1010
De Beers (port.)	48 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dow Chemical	341	339
Dresdner Bank	850	810
Finoutremer	240	240
Gén. Belgique	283	281
Gevaert	585	....
Glaxo	155	153 10
Goodyear	293	295
Grace and Co	389 50	....
Gulf Oil Canada	125	....
Hartebeest	51	46
Honeywell Inc.	570	580
Hoogovens	173	....
I. C. Industries	332	328
I.H.C. Caland N.V.	96	....
Int. Min. Chem	393	390
Johannesburg	970	1010
Kubota	13 10	13 10
Laconie	254	264
Mannesmann	619	....
Marks-Spencer	16 10	....
Midland Bank Plc	49	....
Mineral-Ressourc.	83	82
Noranda	110	109 50
Olivetti	30	29 40
Pakhoed Holding	168	170 10
Pfizer Inc.	490	482
Pirelli	14 80	....
Procter Gamble	536	539
Ricoh Cy Ltd	34	34
Rolinco	195 30	194 70
Robeco	215 20	215 20
Rodamco	390	390
Shell tr. (port.)	83	....
S.K.F. Aktiebolag	210	210
Sperry Rand	503	520
Steel Cy of Can.	141	141
Stilfontein	80	78 60
Sud. Allumettes	220	....
Tenneco	401	....
Thorn EMI	52	47 o
Thyssen c. 1 000	280	305 d
Toray indust. inc	18 50	18 30
Vieille Montagne	875	871
Wagons-Lits	545	540
West Rand	47	46

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1840	....
BAFIP	612	640
Calberson	345	344 50
Cap Gemini Sogeti	1005	1045
C.D.M.E.	701	714
C. Equip. Elect.	292	298
C. Occid. Forestière	150	149
Dafsa	252	252
Dauphin O.T.A.	1950	1950
Elect. S. Dassault	800	804
Filipacchi	565	560
Guy Degrenne	730	726
Merlin Immobilier	352	350
Métallurg. Minière	250	242
M.M.B.	407	405
Navale-Delmas	421	425
Om. Gest. Fin.	310	305
Petit Bateau	322	....
Petrofigaz	687	690
Pochet	1680	1695
Poron	320	325
S.C.G.P.M.	309	310
S.E.P.	805	....
Sofibus	240	238
Sovac	926	926

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Boria	295	....
Cochery	56	....
Coparex	450	475
Roranto N.V.	128 50	129 30
S.P.R.	123	127
Thann et Mulhouse	105 10	102 30
Ufinex	375	352

SICAV 1/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	504 01	504 01
Actions France	294 47	281 12 ◆
Actions-Investiss.	282 76	269 94
Actions sélectives	420 35	401 29 ◆
Audificandi	444 81	424 64 ◆
A.G.F. 5000	308 23	294 25
Agfimo	460 99	440 09
A.G.F. Interfonds	363 77	347 27
Altefi	211 65	202 05 ◆
A.L.T.O.	182 24	173 98 ◆
Amérique Gestion	462 41	441 44 c
Argonautes	276 77	264 22 ◆
Assoc. St-Honoré	12615 56	12552 80
Associc	23173 34	23173 34 ◆
Bourse-Investiss.	340 23	324 80
Bred Associations	2354 56	2347 52
Capital Plus	1443 20	1443 20
Colombia (ex W.I.)	728 65	695 61 ◆
Convertimmo	312 12	300 12
Corzal court terme	10701 01	10701 01 ◆
Cortexa	927 22	885 17
Credinter	380 68	363 42 ◆
Croiss. Immobil.	452 08	431 56
Démeter	12307 52	12307 52 ◆
Drouot-France	410 32	391 71
Drouot-Investiss.	778 98	743 66
Drouot-Sécurité	196 86	187 93
Drouot-Sélection	129 78	123 88
Energie	238 09	227 29
Eparcic	58172 52	58056 41 ◆
Epacourt Sicav	7011 76	6994 27
Epargne Associations	23193 26	23123 89
Epargne-Capital	6523 69	6459 10
Epargne-Croiss.	1388 27	1325 32 ◆
Epargne-Industr.	498 97	476 34
Epargne-Inter	610 11	582 44 ◆
Epargne-Long-Terme	1231 87	1176 01
Epargne-Oblig.	181 66	173 42 ◆
Epargne-Unie	951 04	907 91
Epargne-Valeur	355 78	339 65 ◆
Eparoblig	1187 97	1185 60 ◆
Eurocic	8486 14	8101 33 ◆
Euro-Croissance	429 04	409 58
Europe Investiss.	1256 64	1199 86 ◆
Financière Plus	21530 27	21487 30
Foncier Investiss.	787 28	751 58
Fonceval	192 32	183 60
France-Garantie	284 01	278 44
France-Investiss.	457 40	436 66
France-Net	113 25	110 70
France-Obligations	393 41	387 60
Francic	273 87	281 45 ◆
Fructidor	236 67	225 94
Fructifrance	509 03	485 95

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructivar	69180 44	69007 92
Fructi-Première	11800 16	11625 77
Gestilion	62235 19	62079 98 ◆
Gestion Associations	122 25	119 27
Gestion Mobilière	582 87	556 44
Gest. Rendement	464 47	443 41 ◆
Gest. Sél. France	476 28	453 73 ◆
Haussmann-Epargne	1117 73	1117 73
Haussmann Oblig.	1311 37	1251 90 ◆
Horizon	881 10	865 44
I.M.S.I.	450 82	430 38 ◆
Indo-Suez Valeurs	639 78	610 77 ◆
Ind. française	12626 58	12379
Interoblig.	10729 47	10316 80
Intersélect France	333 34	318 22
Intervaleurs Indust.	441 92	421 88 ◆
Invest. net	12442 76	12417 92 ◆
Invest. Obligataire	14722 73	14693 34 ◆
Invest. Placements	817 30	780 24
Japacic	121 85	116 32
Laffitte-crt-terme	115551 61	115551 61
Laffitte-Expansion	672 39	641 90 ◆
Laffitte-France	238 15	227 33 ◆
Laffitte-Japon	225 68	215 46 ◆
Laffitte-Oblig.	142 37	135 91 ◆
Laffitte-Placements	115699 85	115584 07
Laffitte-Rend.	191 05	182 39 ◆
Laffitte-Tokyo	925 82	883 65 ◆
Lion-Associations	11405 36	11405 36 ◆
Lion-Institutionnels	22613 41	22557 02 ◆
Lionplus	60321 58	59724 34 ◆
Livret portefeuille	496 51	482 05
Mondiale Investissem.	360 11	350 11
Monecic	58810 80	58810 80 ◆
Multi-Obligations	433 71	414 04 ◆
Mutuelle Unie SB.	115 85	110 60
Natio-Assoc.	6369 64	6346 95
Natio-Epargne	12779 51	12652 98
Natio-Inter.	924 97	883 03 ◆
Natio-Obligations	465 04	443 95 ◆
Natio-Patrimoine	1059 48	1031 12 ◆
Natio-Placements	62230 65	62230 65
Natio-Valeurs	543 59	518 94 ◆
Nord-Sud Développ.	1042 06	1039 98
Oblicoop Sicav	1182 68	1159 47
Oblifox	1148 60	1094 61 ◆
Orient-Gestion	113 04	107 91 ◆
Parsurope	826 03	597 64
Paribas Epargne	13352 45	13299 25
Paribas Gestion	561 74	526 72
Parnasse-Valor	1015 95	1014 94
Patrimoine-Retraite	1385 14	1338 37
Phenix Placements	239 83	238 64
Pierre Investiss.	513 24	489 97

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Placement crt-terme	60137 99	60137 99
P.M.E. St-Honoré	307 32	293 38
Pro Association	20444 86	20444 86
Province Investiss.	334 12	334 12
Rentacic	154 79	152 50 ◆
Revenus Trimestriels	5507 79	5428 39
Revenu Vert	1046 21	1046 21
St-Honoré Bio-aliment.	535 82	511 52
St-Honoré Pacifique	400 42	382 26
St-Honoré Réel	10312 28	10260 98
St-Honoré Rendement	11504 79	11447 55
St-Honoré Technol.	651 41	621 87
Sécuricic	10075 02	10064 96 ◆
Sécur. Mobilière	403 87	385 56
Sél. court terme	11538 01	11452 12
Sélec. Mobil. Div.	344 37	335 97
Sélection-Rendem.	174 37	170 12
Sélect. Val. Franç.	233 20	222 63
Séquanaise Associat.	57316 49	57316 49 ◆
Séquan. court terme	57473 78	57473 78 ◆
Séquan. Obligat.	54200 31	54200 31 ◆
Sicaden (Casden BP)	683 22	673 12
Sicav-Associations	1226 63	1224 18
S.F.I. fr. et étr.	475 24	453 69
Sicavimmo	604 08	576 69 ◆
Sicav 5000	247 03	235 83 ◆
Slivafrance	400 20	382 05 ◆
Slivam	336 58	321 32 ◆
Slivarente	216 73	206 90 ◆
Slivinter	348 46	332 66 ◆
S.I.–Est	1104 56	1054 47
S.I.G.	801 51	764 81
S.N.I.	1057 76	1009 79 ◆
Sofinvest	460 59	439 70
Sogepargne	360 01	347
Sogevar	884 72	844 60
Soginter	1113 44	1062 96
Soleil Investiss.	423 13	403 94
Technocic	1094 29	1044 67 ◆
U.A.P. Investiss.	355 48	339 37 ◆
Uni-Associations	111 54	111 54
Unifrance	311 47	297 35
Unifoncier	882 74	842 71
Uni-Garantie	1262 74	1236 77
Unigestion	893 93	862 46 ◆
Uni-Japon	1077 41	1028 55
Uni-Régions	1911 08	1824 42
Unirente	1883 16	1801 90
Univar	155 12	155 12
Univers-Obligations	1090 04	1054 20
Valorem	401 21	383 02
Valorg	1294 93	1293 64
Valrem	69370 32	69301 02

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1604	4,5 % 1973	1574	1574	1574	....
1031	B.N.P.	1031	1030	1030	– 0 08
970	C.C.F.	975	975	976	+ 0 10
4238	C.N.E. 3 %	4264	4253	4254	– 0 23
1510	Electricité T.P.	1495	1490	1490	– 0 33
1070	Renault T.P.	1063	1075	1074	+ 1 03
1678	Rhone-Poul. T.P.	1660	1660	1660	....
1273	St-Gobain T.P.	1291	1291	1291	....
1270	Thomson T.P.	1275	1280	1280	+ 0 39
285	Accor	280	279 90	279 90	– 0 03
650	Agence Havas	660	650	650	– 1 51
670	Air Liquide	716	719	720	+ 0 55
800	Als. Superm.	810	800	800	– 1 23
148	A.L.S.P.I.	143	146	146	+ 2 09
305	Alsthom-Atl.	301	298	298	– 0 66
980	Arjom. Prioux	965	960	965	....
90	Aussedat-Rey	82	85	84	+ 2 43
850	Aux. Entrepr.	960	1000	1020	+ 6 25
1360	Av. Dass.-Br.	1288	1285	1280	– 0 63
380	Bail-Equipem.	393	394	394	+ 0 26
800	Bail-Investiss.	838	835	835	– 0 35
640	Cie Bancaire	628	632	638	+ 1 59
295	Bazar H.-V.	315	308 50	308 50 c	+ 1 28
286	Béghin-Say	274	273	273	– 0 36
315	Berger	335	340	340	+ 1 49
535	Bic	532	535	535	+ 0 56
560	B.I.S.	588	580	580	– 1 33
1360	Biscuit (Géné.)	1340	1340	1340	....
1930	Bongrain S.A.	1950	1941	1941	– 0 46
820	Bouygues	811	828	828	+ 2 09
2520	B.S.N.	2495	2485	2470	– 1
2180	Carrefour	2160	2180	2180	+ 0 92
900	Casino	980	985	985	+ 0 50
800	Cedis	765	768	768	– 3
600	Cetelem	598	599	599	....
1000	C.F.A.O.	947	939	941	– 0 63
190	C.F.D.E.	189	190 60	190 60	+ 0 79
800	C.G.I.P.	748	754	755	+ 0 93
840	Carnaud	808	790	796	– 1 36
650	Chargeurs S.A.	862	862	861	+ 1 38
49	Chiers-Châtil.	50 20	50	50	– 0 39
350	Ciments franç.	336	336	337	+ 0 29
1270	C.I.T. Alcatel	1238	1269	1264	+ 2 10
915	Club Médit.	543	545	544	+ 0 18
139	Codetel	138 90	139 90	139 30	+ 0 28
288	Cofimeg	300	298	298 50	– 0 50
295	Colas	287	280	280	– 2 43
163	Compt. Entrepr.	169	169	169	....
450	Compt. Mod.	328	330	330	+ 0 60
875	Créd. Foncier	831	829	829	– 0 24
305	Crédit F. Imm.	297	298	298	+ 0 33
735	Crédit Nat.	736	735	735	....
250	Crouzet	228	225 90	228	– 0 87
2010	Damart-Servip	1935	1950	1950	+ 0 77
1460	Darty	1500	1500	1501	+ 0 06
205	Dév. Rég. P.d.C.	202	202	202	....
1210	Docks France	1220	1235	1235	+ 1 22
270	D.M.C.	248	248	248	+ 0 81
625	Dumez	695	708	708	+ 1 87
690	Eaux (Gén.)	694	692	695	+ 0 14
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
210	Elf-Aquitaine	205 50	208	208	+ 1 21
205	– (certific.)	204	204	204	....
1630	Epeda-B-Faure	1422	1430	1440	+ 1 26
2420	Essilor	2500	2440	2440	– 2 40
520	Esso S.A.F.	519	508	512	– 1 34
1510	Eurafrance	1500	1519	1520	+ 1 33
970	Eurocom	926	938	938	+ 1 29
1120	Euromarché	1250	1243	1243	– 0 56
830	Europe n° 1	840	830	831	– 1 07
1200	Facom	1135	1135	1136	....
740	Fichet-Bauche	748	755	755	+ 0 93
185	Finextel	196	195	195	– 0 51
405	Fives-Lille	399	397 10	397	– 0 60
70	Fonderie (Gén.)	71 90	71 90	71 45	– 0 62
78	Fraissinet	82	82	82	....
310	Francarep	334	327	327	– 2 09
1170	Fromageries Bel	1145	1140	1140	– 0 43
650	Gal. Lafayette	625	630	630	+ 0 80
690	Gén. Géophys.	700	690	690	– 1 42
660	Gerland	667	670	670	+ 0 44
280	GTM-Entrepose	288 40	288 40	288 40	....
300	Guyenne-Gasc.	319 90	325	328	+ 2 53
....	Hachette	....	....	....	....
470	Hénin (La)	488	486	486	– 0 40
108	Imétal	104	104 90	104	....
445	Imm. Plaine-M.	487	487	487	....
1750	Inst. Mérieux	1625	1610	1610	– 0 92
530	Interbail	504	504	504	....
2620	Intertechnique	2630	2540	2550	– 3 04
340	J. Lefebvre	340	340	340	....
1100	Lab. Bellon	1155	1155	1155	....
550	Lafarge-Coppée	540	540	538	– 0 37
1080	Lebon	1071	1120	1100	+ 2 70
2250	Legrand	2245	2270	2270	+ 1 11
700	Lesieur	689	680	680	– 1 30
455	Locafrance	438	445	435	– 0 68
670	Locindus	801	810	814	+ 1 62
780	L. Vuitton S.A.	799	803	803	+ 0 50
525	Lucheire	525	520	523	– 0 38
835	Lyonn. Eaux	874	880	880	+ 0 68
225	Mais. Phénix	226	227	227	+ 0 44
750	Majorette (Ly)	750	740	740	– 1 33
149	Manurhin	141	139	139	– 1 41
265	Mar. Wendel	256	258	258	+ 0 78
1780	Martell	1722	1710	1710	– 0 69
2080	Merlin-Gerin	2078	2065	2065	– 0 62
1820	Matra	1780	1755	1755	– 1 40
1020	Michelin	1200	1190	1190	– 0 83
2580	Midi (Cie)	2885	2900	2899	+ 0 48
245	Midland Bk S.A.	249	252	252	+ 1 20
85	M.M. Penarroya	90 10	88 90	89	– 1 22
1940	Moët-Hennessy	2001	2020	2010	+ 0 44
600	Mot. Leroy-S.	600	593	593	– 1 16
98	Moulinex	92	90 50	90 90	– 1 19
405	Navig. Mixte	439	438	438	– 0 22
87	Nord-Est	88 90	89	88 90	....
540	Nortion (Ny)	580	550	550 c	+ 0 42
175	Nouvelles Gal.	164 50	164 90	165	+ 0 30
706	Occident. (Gén.)	723	720	720	– 0 41
230	Olida-Caby	220	218	218	– 0 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
250	Opfi-Paribas	250	249	248	– 0 80
2510	Oréal (L')	2468	2456	2465	– 0 12
151	Papet. Gascogne	145	145	145	....
1030	Paris-Réescomp	1030	1030	1030	....
420	Pechelbronn	436	424	424	– 2 75
850	Penhoet	801	787	789	– 1 49
775	Pernod-Ricard	750	750	752	+ 0 26
250	Pétroles (Fse)	235	236	236	+ 0 42
62	– (certific.)	60	59 90	59 90	– 0 16
109	Pétroles B.P.	114 90	115 50	115 50	+ 0 52
400	Peugeot S.A.	395	395	397 40	+ 0 60
64	Poclain	67 50	67 50	67 50	....
625	Poliet	619	619	619	....
195	Pompey	200	196	196	– 2
500	P.M. Labinal	500	495	495 10	– 0 98
2130	Presses Cité	2150	2160	2161	+ 0 51
1220	Prétabail Sic.	1170	1180	1165	– 0 42
350	Primagaz	345	360	353	+ 2 31
275	Printemps	281	281	282	+ 0 35
1420	Promodès	1465	1425	1425	– 2 73
280	Prouvost S.A.	257	254	254	– 1 16
315	Radiotechn.	308	307	307	– 0 32
79	Raffin. (Fse)	83 10	82	82 20	– 1 08
1480	Redoute (La)	1369	1360	1359	– 0 73
1550	Roussel-Uclaf	1685	1700	1700	+ 0 89
1280	Roussel-C.N.I.	1320	1310	1310	– 0 75
2450	Rue Impériale	2380	2380	2380	....
193	Sade	192 50	193	193	+ 0 25
1760	Sagem	1855	1860	1860	+ 0 26
715	Salvepar	735	740	740	+ 0 68
295	St-Louis B.	317	302	306	– 3 47
2370	Salomon	2380	2380	2390	....
735	Sanofi	747	750	753	+ 0 80
315	S.A.T.	325	322	322	– 0 92
535	Saupiquet Cie	549	515	515 c	– 3 58
205	Schneider	240	245	246	+ 2 50
97	S.C.O.A.	94 80	92 10	92 50	– 2 42
134	S.C.R.E.G.	131 80	130 80	130	– 1 36
385	Seb	386	384	384	– 0 51
370	Sefimeg	378 90	369	370	– 2 34
1410	S.F.I.M.	1387	1380	1386	– 0 07
57	S.G.E.-S.B.	59	59 80	60 50	+ 2 54
615	Sign. Ent. El.	580	571	575	– 0 86
770	Silic	772	771	771	– 0 12
430	Simco-U.P.H.	440	445	444	+ 0 90
240	Simnor	249	250	250	+ 0 40
1650	Skis Rossignol	1550	1523	1523	– 1 74
890	Siminco	683	683	683	....
196	Sodero	201	201	201	....
2360	Sodexho	2365	2380	2380	+ 0 63
415	Sogerap	438	433	440	+ 0 45
525	Sommer-Allib.	522	540	540	+ 3 44
580	Source Perrier	545	545	544	– 0 18
270	Synthelabo	249 50	245	245	– 1 80
550	Talcs Luzenac	590	590	589	– 0 16
2670	Tél. Elect.	2610	2625	2625	+ 0 57
520	Thomson-C.S.F.	526	524	524	– 0 38
2250	T.R.T.	2205	2220	2220	+ 0 68
545	U.F.B.	530	530	530	....
865	U.I.S.	840	860	860	+ 2 38
[illegible]	U.C.B.	224 50	221	221	– 1 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
225	Valéo	225	225	225	....
112	Vallourec	108 80	110	110	+ 1 10
2500	V. Clicquot-P.	2400	2450	2450 *	+ 5 02
400	Via Banque	355	352	349	– 1 69
970	Elf-Gabon	990	990	991	+ 0 10
150	Amax Inc.	145 10	144	144	– 0 75
455	Amer. Express	461	462	462	+ 0 21
230	Amer. Teleph.	233 80	236	236	+ 0 94
141	Anglo Amer. C.	140 90	139 80	139 80	– 0 78
860	Amgold	836	820	820	– 1 91
706	BASF (Akt)	695	704	703	+ 1 15
715	Bayer	732	728	728	– 0 54
385	Buffelsfont.	369 80	362	362	– 2 10
23	Charter	22 50	22 60	22 50	....
580	Chase Manh.	577	590	590	+ 2 25
335	Cie Pétr. Imp.	340	339 30	339 30	– 0 20
62	De Beers	50 15	49 85	49 85	– 0 59
1820	Deutsche Bank	1866	1866	1866	....
71	Dome Mines	71	70 70	70 60	– 0 56
245	Driefontein Ctd	235 80	230 20	231	– 2 03
545	Du Pont-Nem.	557	573	573	+ 2 87
630	Eastman Kodak	646	645	645	– 0 15
71	East Rand	68 50	67	66 80	– 2 48
276	Electrolux	290	286	286	– 1 37
310	Ericsson	311 20	316 80	316 80	+ 1 79
495	Exxon Corp.	516	505	505	– 2 13
425	Ford Motors	432 40	440	438	+ 1 29
255	Free State	245	231	231	– 5 71
152	Gencor	148	144	144	– 1 36
285	Gén. Belgique	283	281	281	– 0 70
585	Gén. Electr.	602	609	609	+ 1 16
680	Gen. Motors	700	710	709	+ 1 28
66	Goldfields	63 50	63 50	63 50	....
36	GdMetropolitain	35 20	36	36	+ 2 27
133	Harmony	131	127 60	127 60	– 2 59
27	Hitachi	29	29 10	29 10	+ 0 34
725	Hoechst Akt.	724	724	725	+ 0 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
91	Imp. Chemical	91 80	91 80	93 50	+ 1 85
124	Inco. Limited	126	125 30	125 30	– 0 55
1150	IBM	1200	1217	1217	+ 1 41
102	Ito-Yokado	102	102 90	103	+ 0 98
....	ITT	310 10	310	310	– 0 03
54	Matsushita	54 25	53 90	54 05	– 0 36
1090	Merck	1090	1093	1093	+ 0 27
730	Minnesota M.	758	758	758	....
290	Mobil Corp.	295 50	289	290	– 1 86
23950	Nestlé	24350	24100	24100	– 1 02
106	Norsk Hydro	109 80	109 50	109	– 0 72
870	Petrofina	881	892	887	+ 0 68
860	Philip Morris	842	852	852	+ 1 18
143	Philips	151 80	151 40	151 40	– 0 26
245	Pres. Brand	235 20	229 40	229 40	– 2 46
255	President Steyn	241 40	235	230	– 4 72
350	Quilmès	351 60	358	355	+ 0 96
975	Randfontein	936	932	932	– 0 42
540	Royal Dutch	589	589	589	....
72	Rio Tinto Zinc	69 10	68 10	68 80	– 0 43
175	St Helena Co	171	166	167	– 2 33
346	Schlumberger	374 90	378 30	376	+ 0 29
84	Shell transp.	87 85	87 55	87	– 0 96
1880	Siemens A.G.	1822	1849	1835	+ 0 71
149	Sony	159 90	157 20	157 20	– 1 68
171	T.D.K.	181 50	182 50	182 50	+ 0 55
13 50	Toshiba Corp.	14 05	14 10	14 40	+ 2 49
980	Unilever	1004	1007	1010	+ 0 59
396	Unit. Techn.	399	406	406	+ 1 75
880	Vaal Reefs	860	837	837	– 2 67
250	Volvo	286	285	284 20	– 0 67
440	West Deep	433 50	415	424	– 2 19
295	West Hold.	291	285	285	– 2 06
485	Xerox Corp.	512	520	520	+ 1 56
1 70	Zambia Corp.	1 80	1 80	1 79	– 0 55

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 228	9 302	8 900	9 550
ECU	6 860	6 864	....	....
Allemagne (100 DM)	304 720	304 500	295	310
Belgique (100 F)	15 137	15 125	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 440	270 190	260	280
Danemark (100 krd)	84 980	84 900	80	88
Norvège (100 k)	105 700	105 890	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 148	12 105	11 800	12 550
Grèce (100 drachmes)	6 842	6 852	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 775	4 780	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	363 380	363 950	3 540	3 710
Suède (100 krs)	105 700	105 900	101	108
Autriche (100 sch)	43 380	43 370	42 900	44 800
Espagne (100 pes.)	5 332	5 332	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	5 270	5 275	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 805	6 848	6 550	6 950
Japon (100 yens)	3 729	3 742	3 580	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/7
Or fin (kilo en barre)	93300	93500
Or fin (en lingot)	93500	93400
Pièce française (20 fr)	544	543
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	543	544
Pièce latine (20 fr)	537	534
Souverain	677	676
Pièce de 20 dollars	3950	3950
Pièce de 10 dollars	2150	2125
Pièce de 5 dollars	1476 25	.....
Pièce de 50 pesos	3490	3450
Pièce de 10 florins	560	559

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur
CFM
de 19 h à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
« Le Monde » reçoit
avec PHILIPPE BOUCHER
mardi 2 juillet
Deux choristes parmi les dix mille qui sont à Bercy
**
Mercredi 3 juillet
HISANORI ISOMURA
directeur général de NHK
(télévision publique japonaise)

● *Georges Ibrahim Abdallah inculpé de complicité d'homicide volontaire.* – Georges Ibrahim Abdallah, considéré par la police comme le chef opérationnel des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), vient d'être l'objet de deux nouvelles inculpations pour complicité d'homicide volontaire, le 1er juillet. Arrêté à Lyon, le 25 octobre 1984, et inculpé jusqu'à présent d'association de malfaiteurs, d'usage de faux documents administratifs et de détention d'armes et d'explosifs, il est désormais impliqué dans les assassinats de Yacoov Barsimantov, diplomate israélien, le 3 avril 1982, et du lieutenant-colonel Charles Ray, diplomate américain, le 18 janvier 1982, qui étaient tous deux en poste à Paris. Ces deux inculpations ont été notifiées au chef opérationnel des FARL après qu'une expertise a établi que le pistolet tchécoslovaque CZ-70, découvert en avril dans l'une de ses planques, est bien l'arme qui a tué les deux diplomates (*le Monde* du 10 avril).

LE DÉRAPAGE DE LA MASSE MONÉTAIRE

La Banque de France prend des mesures

Le gouverneur de la Banque de France devait publier, ce mardi 2 juillet, une instruction destinée à *freiner le développement excessif de* la masse monétaire. Cette instruction concerne les trois sources de création de monnaie : les mouvements de devises avec l'étranger, les emprunts du Trésor, les crédits bancaires aux entreprises.

– *Réduction des emprunts extérieurs.* Fin mai, la création monétaire ayant pour origine l'extérieur était de 10 milliards de francs alors qu'il n'était rien prévu à ce titre pour 1985 par les autorités monétaires. A l'origine de ce dérapage, les entrées de devises en France attirées par des taux d'intérêt relativement élevés et le développement des prêts en devises (non encadrés) aux résidents.

Pour corriger ce phénomène inflationniste, les pouvoirs publics vont réduire les possibilités d'emprunt *extérieur et inciter certaines entreprises* à rembourser leurs emprunts par anticipation.

Notons que l'État envisage de son côté la possibilité de réaménager l'eurocrédit de 4 milliards de dollars contracté à l'automne 1982, réaménagement qui n'aurait d'ailleurs aucun effet sur la masse monétaire.

– *Le Trésor va émettre pour 95 milliards d'emprunts obligataires à long terme en 1985* pour financer de façon saine une partie du déficit budgétaire (47,5 milliards de francs ont déjà été empruntés depuis le début de l'année sous forme d'emprunts obligataires).

Sur l'ensemble de l'année, la création monétaire en provenance du Trésor ne devait pas dépasser 30 milliards de francs. Or elle était, fin mai, de 50 milliards de francs. L'emprunt obligataire de 20 milliards de francs émis par l'État en juin a permis de revenir aux objectifs fixés.

– *Les crédits à l'économie vont être resserrés.* La progression de ces crédits est trop rapide depuis le début de l'année puisqu'elle se fait à un rythme annuel un peu supérieur à 7 %. Les autorités monétaires estiment que le dépassement porte sur une quinzaine de milliards de francs de crédits qui doivent donc être « repris ». Les banques qui ont très fortement développé leur crédit aux particuliers (crédit à la consommation, prêts personnels...) et les grandes entreprises qui ont continué de solliciter des prêts importants – probablement en partie, estime-t-on, pour reprêter à des taux d'intérêts supérieurs – sont concernées par les mesures annoncées.

Pour corriger ce dérapage, les autorités monétaires abaissent de 1,5 point les références permettant de calculer la progression des prêts à partir de laquelle les banques sont pénalisées. Une exception toutefois : le développement des prêts conventionnés pour le logement, qui a été très rapide depuis quelques mois, ne sera pas freiné. Une marge supplémentaire leur est même accordée.

QUERELLE ENTRE CHARTERS ET COMPAGNIES RÉGULIÈRES

L'association Le Point attaque le monopole de Touraine Air sur Figari (Corse-du-Sud)

La petite guerre que se livrent, au moment des grands départs en vacances, les compagnies françaises de charters « irréductibles » et la direction générale de l'aviation civile a repris et donné lieu le 1er juillet à une péripétie cocasse : deux cent cinquante adhérents de l'association Le Point de Mulhouse ont été enregistrés à l'aérogare d'Orly Sud pour un vol à destination de Figari (Corse-du-Sud) et se sont ensuite rendus en autocar, 100 kilomètres plus au nord, à Beauvais (Oise), où le DC 8 de Point Air les attendait.

Toute l'affaire est venue du tarif pratiqué par le Le Point de 580 F à 680 F l'aller-retour, chaque lundi, alors que Touraine Air Transport (TAT), qui assure la même liaison, mais de façon régulière, offre des aller-retour oscillant de 1 248 F à 2 160 F. La direction générale de l'aviation civile (DGAC) a immédiatement cherché à protéger TAT en application du principe en vigueur sur les lignes intérieures françaises, selon lequel une compagnie reçoit le monopole d'une ligne afin de percevoir des recettes suffisantes pour maintenir ses vols en période creuse. La différence de prix entre Le Point et TAT s'explique notamment par le type d'appareil utilisé : Le Point met en ligne un DC 8, qui emporte environ 250 passagers ; TAT, un Fokker 28 de 65 places.

« *Nous avions dit non au Point pour un départ de Paris,* explique M. Daniel Tenenbaum, responsable de la DGAC. *Nous voulions qu'ils développent une clientèle nouvelle au départ de la province et qu'ils vendent des prestations touristiques complémentaires. Ce sont eux qui nous ont proposé de partir de l'aéroport de Beauvais.* »

« *Cette plaisanterie nous coûtera 1 million de francs pour dix vols,* répond M. Maurice Freund, président du Point. *Notre DC 8 se pose à Orly en provenance d'Athènes. Il nous faut le faire repartir à vide vers Beauvais avec ce que cela suppose de frais de carburant, de taxes d'aéroport et de dépenses d'autocar. C'est d'autant moins normal qu'un vol de charter est parti, le 1er juillet, d'Orly pour Bastia, mais il s'agit d'un vol d'Air Charter, filiale d'Air France et d'Air Inter...* »

Cette bataille s'inscrit, au niveau national, dans les tentatives de libéralisation des tarifs aériens menées par Le Point et par Nouvelles frontières. Au plan européen, elle apportera des arguments à la Commission européenne de Bruxelles, qui voudrait faire reculer les monopoles aériens mis en place par les différents États de la CEE.

ALAIN FAUJAS.

M. PHILIPPE LABRO REMPLACERA M. RAYMOND CASTANS A LA TÊTE DE RTL

M. Jacques Rigaud, PDG de RTL, a reçu le jeudi 27 juin le président de la Société des rédacteurs de la station, M. Jean-Yves Hollinger, pour lui annoncer le départ prochain de M. Raymond Castans, directeur général des programmes, et son remplacement à la tête de la station par M. Philippe Labro. M. Castans qui dirige RTL depuis 1978 aura en effet soixante-cinq ans le 5 septembre prochain. Aucune date précise n'a encore été définitivement retenue pour la passation des pouvoirs, qui pourrait néanmoins avoir lieu au début du mois de novembre.

[Journaliste, écrivain et cinéaste, M. Philippe Labro, qui est âgé de quarante-huit ans, a été successivement chroniqueur, responsable des émissions d'information du week-end et rédacteur en chef du journal de 13 heures sur RTL. Il a présenté Antenne 2 Midi en 1981 et 1982. Collaborateur de *Paris-Match*, il anime depuis septembre 1982 l'émission RTL-Cinéma le samedi après-midi.]

Pour les quatre premiers mois de l'année

L'EXCÉDENT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS AU JAPON ATTEINT 14,5 MILLIARDS DE DOLLARS

La balance commerciale du Japon a été excédentaire de 4,29 milliards de dollars en mai, après + 4,13 milliards en avril. Pour les cinq premiers mois de l'année, le surplus dégagé par le commerce extérieur atteint déjà 17,4 milliards de dollars contre 14,5 milliards pendant la même période de 1984 (+ 20 %). A ce rythme, l'excédent devrait de nouveau largement dépasser les 40 milliards pour l'année.

En mai, les exportations se sont élevées à 14,2 milliards de dollars (+ 1 % par rapport à mai 1984) et les importations à 9,9 milliards de dollars (– 10,7 %).

La balance des paiements courants, quant à elle, a été excédentaire de 3,58 milliards de dollars en mai contre + 4,13 milliards de dollars en avril. En mai 1984, l'excédent avait été nettement inférieur (2 milliards), de même qu'en mai 1983 (+ 1,6 milliard). Pour les quatre premiers mois de l'année, l'excédent des paiements courants atteint 14,5 milliards de dollars contre 10,3 milliards pendant la période correspondante de l'année dernière, soit une progression de 41 %.

En avril, pour la première fois depuis très longtemps, la balance des invisibles traditionnellement déficitaire (tourisme, assurances, bénéfices sur les opérations à l'étranger...) avait été excédentaire (93 millions de dollars). En mai, les « invisibles » sont redevenus déficitaires (– 613 millions de dollars) en avril.

Une étude de l'INSEE

Ce que consomment les Français

Que mange un Français à son domicile ? En 1982, derniers chiffres connus publiés par l'INSEE, il a consommé, par personne, 47 kilos de pain, 54 kilos de pommes de terre (mais seulement 5,4 kilos de pâtes et 3,4 kilos de riz), 66,3 kilos de légumes frais (1,68 kilos de légumes surgelés), 39,6 kilos de fruits frais, près de 22 kilos d'agrumes et bananes, 182 œufs, 14 kilos de viande de bœuf et 14 kilos de volaille, plus de 20 kilos de porc (dont 7,5 kilos de jambon) sans compter la charcuterie (8,5 kilos). Il boit 69 litres de lait, 50 litres d'eau minérale, 68 litres de boissons non alcoolisées, 49 litres de vin. Il mange aussi 97 yaourts et près de 15 kilos de fromage... En tout, il a dépensé, pour sa nourriture à domicile, 7 298 F, soit 9,7 % de plus qu'en 1981. Cela représente 20 % des dépenses des ménages, en baisse de 32 % par rapport à 1965.

Dans les dépenses alimentaires pour la maison, les « viandes, volailles, œufs, poissons » conserveront une place de choix : 39,4 % du budget en 1982, contre 38,1 % en 1965. Les « boissons » ont en revanche diminué, de 14,7 % en 1965 à 11,8 % en 1982, tout comme les corps gras (de 7,1 % à 4 %). Les laits et fromages progressent, de 9,1 % à 11,2 % en 1982.

Cette étude marque la prédominance affirmée des grandes surfaces : près de 42 % des achats alimentaires sont faits en hyper et supermarchés (10,4 % en 1969). Cependant, le Français reste fidèle à son boulanger (54,2 % des achats de pain et pâtisserie), à son boucher (56,7 % des achats de viande) à son poissonnier (42,3 %), tandis qu'il n'achète que 6,6 % de ses boissons et 5,8 % de sa crémerie chez un commerçant spécialisé. Le cas de la charcuterie est spécial : 15 % des achats sont faits chez un professionnel spécialisé et 28,9 % chez un boucher. Près de 26 % des fruits et légumes s'achètent sur le marché.

Dans la France de 1982, on ne se fournit plus guère à la ferme ou chez le producteur, sauf pour les volailles, lapins, gibier, dont on se procure près de 13 % hors des circuits de distribution professionnels.

Le numéro du « Monde » daté 2 juillet 1985 a été tiré à 454 097 exemplaires

A B C D E F G

Sur le vif

Solitude

En 1990, – je cite une étude européenne présentée à Lausanne par Publicis, – les deux tiers des foyers suisses ne compteront plus qu'une ou deux personnes. Ici ça va faire pareil, pas de problème. Rien qu'à Paris, près de 50 % des logis sont déjà occupés par des célibataires. Ils s'étalent, ces gens-là, ils veulent leurs aises. Si encore la construction suivait, on comprendrait, mais, là, ils prennent toute la place. Il n'y en a que pour eux.

Ils vivent seuls dans leur appart. Ils roulent seuls dans leur bagnole. Jamais ils ne vous demanderont de venir passer la nuit. Jamais ils ne vous prendront en auto-stop. Tant pis pour vous, débrouillez-vous, allez vous empiler dans des cités-dortoirs, allez vous entasser dans des trains de banlieue et des métros bondés, allez vous faire voir.

Je sais, vous allez me dire qu'à l'ère du cottage électronique le tissu social est en train de se désintégrer, de s'atomiser en millions de cellules uniques et solitaires reliées entre elles par écrans et claviers interposés. Vous fatiguez pas. Je connais le topo. Ce sera peut-être vrai dans cent ans. Pas dans cinq.

En attendant, qui c'est qui s'offre le luxe de faire 2 p. cuis., s.d.b. à part, hein ? Rien que des vieillards et des pauvres femmes au rancart, divorcées, abandonnées dans des galetas ? C'est ça que vous essayez de me faire croire ? Allons donc ! C'est des égoïstes, des jouisseurs, des planqués, des trouillards des deux sexes. Les remariages, les familles élargies où les enfants s'incrustent jusqu'à l'âge de la préretraite sous prétexte que, justement, ils ne trouvent pas de logement, merci bien, mais non, merci. Très peu pour eux.

Ils s'en méfient comme de la peste. Ils se cachent. Ils se dérobent. Essayez d'appeler chez eux. Le répondeur vous annoncera à tous les coups qu'ils ne sont pas là, qu'ils ne reviendront pas, qu'ils sont partis faire le tour du monde en solitaire, qu'ils présentent une collection de mode en Amazonie ou qu'ils sont hospitalisés dans le service du professeur Machin, spécialiste du SIDA.

Le plus fort, c'est qu'ils n'arrêtent pas de se plaindre. Les nanas pleurnichent : où sont passés les mecs ? Ils ont disparu de la circulation. Et les mecs rouspètent : elles leur fichent des complexes, ils ont beau chercher, ils n'arrivent pas à trouver pantoufle à leur pied. Un comble !

CLAUDE SARRAUTE.

COLLOQUE FRANCO-JAPONAIS A ARC-ET-SENANS

« La main et le programme »

De notre envoyé spécial

Arc-et-Senans. – C'est en présence de M. Jack Lang, ministre de la culture, et de M. Michio Nagai, ancien ministre japonais de l'éducation nationale, qu'a été inauguré, le lundi 1er juillet, le deuxième sommet culturel franco-japonais. La première rencontre avait eu lieu à Tokyo en mai 1984.

Tant M. Lang que M. Nagai ont souligné le caractère novateur de ces sommets : il y a encore dix ans, il semblait impensable de pouvoir réunir une cinquantaine d'intellectuels, d'artistes, de créateurs et d'hommes d'affaires afin de se connaître et d'amorcer une réflexion commune. C'est la première fois qu'un aussi grand nombre de Japonais participent à une rencontre culturelle en Europe.

Alors que le sommet de Tokyo avait été l'occasion d'ouvrir un vaste débat sur l'avenir de la culture, celui-ci, qui se tient du 1er au 4 juillet à Arc-et-Senans puis à Paris, a un thème plus précis : les rapports entre la création et la communication, entre la culture et son environnement.

Organisé par le ministère français de la culture, Carrefour international de la communication et le grand quotidien *Asahi Shimbun* (qui, pour l'événement, a mobilisé une imposante équipe de journalistes épaulés par deux chaînes de télévision, dont la NHK), le sommet culturel franco-japonais se déroule, pour ces deux premières journées, dans le cadre magnifique de la saline royale d'Arc-et-Senans, dont les bâtiments datent du dix-huitième siècle.

Dès la première journée de ce colloque dont le thème était « La main et le programme », les participants ont abordé la relation entre les technologies et la satisfaction des besoins socioculturels de l'individu. Comme l'a souligné M. Nagai, le Japon a fait la cruelle expérience, avec la bombe d'Hiroshima, des effets négatifs du progrès technologique. Il reste cependant un pays où ce problème se pose encore assez peu. Les Japonais accordent une primauté aux techniques en ne s'interrogeant qu'accessoirement sur le contenu des messages véhiculés. Pour certains intervenants français, ce colloque pourrait être l'occasion d'approfondir la réflexion sur la place de l'individu, qu'il soit créateur ou récepteur du message, face aux technologies : l'outil technologique peut-il prolonger la main créatrice, et, si oui, comment le public peut-il recevoir ce message ? Ne risque-t-on pas d'arriver à un art purement cérébral dépouillé de toute émotion ?

La qualité et la diversité des participants (parmi lesquels on compte des écrivains comme Shuichi Kato, des poètes comme Makoto Ooka, des hommes d'affaires éminents comme M. Haruo Suzuki, président du groupe chimique Showadenko, le créateur des bandes dessinées Osamu Tezuka, le metteur en scène Moriaki Watanabe, et, du côté français, l'écrivain Alain Robbe-Grillet, les sociologues Edgar Morin et Alain Touraine, des journalistes comme André Fontaine, directeur du *Monde*, M. Jean-Marie Drot, directeur de la villa Médicis à Rome, M. Robert Lion, directeur de la caisse des dépôts et consignations) devraient permettre sinon d'apporter des réponses, du moins d'amorcer une réflexion en profondeur.

Le compositeur Yannis Xenakis et le chorégraphe japonais Hideyuki Yano ont enrichi les manifestations culturelles de cette première journée conclue par un feu d'artifice tiré d'une montgolfière.

PHILIPPE PONS.